

Université de Montréal

Les Jeunes Laurentiens
Jeunesse, militantisme et nationalisme dans le Canada français des années 1940

par
David Rajotte
Département d'histoire
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)
en histoire

Mai 2006

© David Rajotte, 2006



D

7

U54

2006

V. 019

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Les Jeunes Laurentiens
Jeunesse, militantisme et nationalisme dans le Canada français des années 1940

présenté par
David Rajotte
a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques Rouillard
président-rapporteur

Pierre Trépanier
directeur de recherche

Michel Bock
membre du jury

Ø 6 AOÛT 2006

SOMMAIRE

Les Jeunes Laurentiens sont un groupe de jeunes nationalistes fondé en 1940 et dissous dix ans plus tard. Ils occupèrent une place de choix dans les milieux nationalistes et traditionalistes canadiens-français de l'époque. Ils se répandirent dans les principaux centres du Canada français et comptèrent des adhérentes féminines. L'objet de ce mémoire est de cerner autant leur pensée que leurs principales activités. Nous accordons une attention particulière au contexte et aux réseaux de leur famille idéologique. Notre plan est thématique. Nous avons d'abord examiné l'idéologie des Jeunesses laurentiennes : nationalistes, traditionalistes et catholiques, elles sont essentiellement influencées par des penseurs canadiens-français. Nous étudions ensuite leur recherche identitaire. Nous montrons que la jeunesse et la femme occupaient une place fondamentale dans leur pensée. Elles se considéraient de dignes représentantes des jeunes et la femme était pour eux essentielle à la survie de la nation. Puis le fonctionnement des Jeunes Laurentiens retient notre attention. L'analyse permet de voir qu'ils se dotèrent d'une structure pyramidale répondant efficacement à leurs besoins. Ils prirent en outre une large place parmi les individus et organisations nationalistes les plus influents de la décennie 1940. Ils entretenirent plusieurs liens avec eux. Nous nous penchons enfin sur les actions du mouvement. Les Jeunes Laurentiens tentèrent non seulement de mettre en pratique les éléments les plus facilement réalisables de leur idéologie, mais participèrent en groupe d'intérêt aux principales campagnes des années 1940. Ils agirent autant contre la conscription que pour l'adoption du fleurdelisé.

Mots Clés

Jeunes Laurentiens

Jeunesses laurentiennes

Nationalisme

Traditionalisme

Droite

Jeunesse

Femme

Groupes d'intérêt

SUMMARY

The *Jeunes Laurentiens* are a group of young nationalists founded in 1940 and dissolved ten years later. They occupied an important place in the nationalist and traditionalist French-Canadian society of the time. They spread to the principle centers of French Canada and amongst them were female adherents. The aim of this masters' thesis is to discern their thoughts and ideas as well as their principle activities. We pay particular attention to the context and to the network of their ideological family. Our plan is thematic. We first examine the ideology of the *Jeunesses laurentiennes*: nationalists, traditionalists and Catholic, they are essentially influenced by French-Canadian thinkers. We then study their search for an identity. We show that youth and women occupied a fundamental role in their ideas. They considered themselves worthy representatives of the youth and women were for them essential to the survival of the nation. Then, the functioning of the *Jeunes Laurentiens* holds our attention. The analysis allows to see that they opted for a pyramid-like structure which served efficiently their needs. They took a large role amongst the individuals and organizations which were nationalist during the 1940s. They entertained close ties with many of them. We finally take a closer look at the actions of the movement. The *Jeunes Laurentiens* attempted not only to put into practice the most realisable elements of their ideology, but also participated as interest group to the main campaigns of the 1940s, whether against conscription or for the adoption of the fleurdelisé.

Keywords

Jeunes Laurentiens
Jeunesses laurentiennes
Nationalism
Traditionalism
Right
Youth
Women
Interest Groups

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	I
Summary.....	II
Table des matières.....	III
Liste des sigles.....	VI
Remerciements.....	VII
Introduction.....	1
<u>Chapitre premier : L'idéologie des Jeunes Laurentiens.....</u>	<u>14</u>
1- La doctrine laurentienne.....	15
a) <i>Un nationalisme traditionaliste.....</i>	15
b) <i>Une religion au premier plan.....</i>	20
c) <i>Un Québec libre dans un Canada libre.....</i>	25
d) <i>Une nation en danger.....</i>	28
e) <i>Le programme de relèvement national des Jeunes Laurentiens.....</i>	33
f) <i>Les Jeunes Laurentiens devant les questions du temps.....</i>	40
2- Les influences des Jeunes Laurentiens.....	45
a) <i>Le chanoine Lionel Groulx.....</i>	46
b) <i>Esdras Minville.....</i>	48
c) <i>Richard Arès, s.j.....</i>	49
d) <i>François-Albert Angers et le coopératisme.....</i>	51
e) <i>L'École sociale populaire et la doctrine sociale de l'Église.....</i>	52
f) <i>Les autres.....</i>	54
<u>Chapitre 2 : La recherche identitaire des Jeunes laurentiennes.....</u>	<u>57</u>
1- La jeunesse pour les Jeunes Laurentiens.....	58
a) <i>Les problèmes de la jeunesse canadienne-française.....</i>	58
b) <i>Les rôles dévolus à la jeunesse.....</i>	61
c) <i>Les Jeunes Laurentiens et leur définition de la jeunesse.....</i>	62
2- Les Jeunes Laurentiens et leurs relations avec les aînés.....	65
3- Les Jeunes laurentiennes en tant que jeunes.....	72
4- La femme pour les Jeunes Laurentiens.....	83
a) <i>Les rôles de la femme.....</i>	83

b) <i>Les problèmes de la femme</i>	86
5- Les Jeunes Laurentiennes au service de la femme.....	89
a) <i>L'utilité des Jeunes Laurentiennes</i>	89
b) <i>Les qualités d'une Jeune Laurentienne</i>	93
<u>Chapitre 3 : Le fonctionnement des Jeunes Laurentiens</u>	98
1- L'association telle qu'en elle-même.....	99
a) <i>Le conseil central</i>	99
b) <i>Les sections</i>	101
c) <i>Les particularités des Jeunes Laurentiennes</i>	107
d) <i>Les membres</i>	108
e) <i>Les moyens de propagande</i>	110
f) <i>Les problèmes de financement</i>	113
2- Les Jeunes Laurentiens dans leur univers social.....	115
a) <i>Les conseillers officiellement intégrés au mouvement</i>	115
b) <i>Les individus n'étant pas intégrés au mouvement</i>	117
c) <i>Les autres groupes de jeunes</i>	118
d) <i>Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste</i>	123
e) <i>L'Ordre de Jacques-Cartier</i>	128
f) <i>Le Comité permanent de la survivance française en Amérique</i>	132
g) <i>Les Jeunes Laurentiens et la politique partisane</i>	134
<u>Chapitre 4 : Les Jeunesses laurentiennes en action</u>	140
1- Le mouvement et la mise en pratique de son idéologie.....	141
a) <i>La pratique des idéaux économiques</i>	141
b) <i>La promotion et la conservation d'un environnement canadien-français</i>	146
c) <i>La fierté nationale par les fêtes patriotiques</i>	150
2- Les Jeunes Laurentiens en tant que groupe d'intérêt.....	157
a) <i>Le groupe d'intérêt et ses moyens d'action</i>	157
b) <i>Contre la conscription</i>	160
c) <i>Contre l'immigration massive</i>	165
d) <i>Contre le travail le dimanche</i>	170
e) <i>Pour une ambassade canadienne au Vatican</i>	172
f) <i>Pour l'adoption du fleurdelisé</i>	175
g) <i>L'appui à des causes ponctuelles</i>	180
Conclusion.....	184
Index onomastique.....	196

Bibliographie.....	200
Annexe A : Composition des différents conseils centraux des Jeunes Laurentiens (1940-1950)	VIII
Annexe B : Présidentes des Jeunes Laurentiennes.....	XI
Annexe C : Membres des Jeunes Laurentiens dont le nom est apparu au cours de nos recherches.....	XII
Annexe D : Membres des Jeunes Laurentiennes dont le nom est apparu au cours nos recherches.....	XXIII
Annexe E : Réunions d'importance tenues par les Jeunesses laurentiennes.....	XXV

SIGLES UTILISÉS

ACJC : Association catholique de la jeunesse canadienne-française
ACJCM : Archives du Congrès juif canadien à Montréal
ACSV : Archives des Clercs de Saint-Viateur (Montréal)
AGEUM : Association générale des étudiants de l'Université de Montréal
AHEC : Archives de l'École des Hautes Études Commerciales (Montréal)
ANC : Archives nationales du Canada (Ottawa)
ANQC : Archives nationales du Québec, centre régional de Chicoutimi
ANQM : Archives nationales du Québec, centre régional de Montréal
ANQQ : Archives nationales du Québec, centre régional de Québec
APCV : Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce
ARSV : Archives des religieux de Saint-Vincent de Paul (Sainte-Foy)
ASJCF : Archives de la Compagnie de Jésus, province du Canada français (Saint-Jérôme)
ASQ : Archives du Séminaire de Québec
AVQ : Archives de la Ville de Québec
AUL : Archives de l'Université Laval (Sainte-Foy)
AUM : Archives de l'Université de Montréal
CRCCF : Centre de recherche en civilisation canadienne-française (Université d'Ottawa)
CRLG : Centre de recherche Lionel-Groulx (Montréal)
CSSR : Rédemptoristes
CSV : Clercs de Saint-Viateur
JAC : Jeunesse agricole catholique
JEC : Jeunesse étudiante catholique
JIC : Jeunesse indépendante catholique
JOC : Jeunesse ouvrière catholique
OJC : Ordre de Jacques-Cartier
RSV : Religieux de Saint-Vincent de Paul
SJ : Jésuites
SSJB : Société Saint-Jean-Baptiste

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma gratitude à Pierre Rajotte et Pauline Beaupré, qui m'ont tous deux donné le goût de l'histoire étant enfant et m'ont soutenu lors de mes études. C'est souvent grâce à leur appui que j'ai pu effectuer certains voyages de recherches. Je dois aussi remercier Pierre Trépanier, mon directeur à la maîtrise, qui m'a permis de mener cette étude et qui l'a si vaillamment dirigée. Ses conseils et réponses à des questions parfois assez simplistes ne seront jamais oubliés. Une mention spéciale doit en outre être faite au professeur Claude Bélanger, spécialiste de l'histoire des mouvements de jeunesse. Qu'il nous permit de consulter sa documentation fut fort apprécié et très utile.

Cette étude n'aurait pu être effectuée sans l'aide de plusieurs personnes qui auront su me guider et m'aider à travers les archives de leur institution respective. Je tiens à remercier en particulier François Dumas et le personnel du Centre de recherche Lionel-Groulx ; le père Noël Béland des archives des religieux de Saint-Vincent de Paul ; Isabelle Contant, archiviste de la Compagnie de Jésus ; le père Wilfrid Bernier, responsable des archives des Clercs de Saint-Viateur et Janice Rosen des archives du Congrès juif canadien. Je n'oublie pas non plus les différents employés des Archives nationales du Québec, des Archives nationales du Canada, de la Bibliothèque nationale du Québec et de la bibliothèque de l'Assemblée nationale que j'ai souvent occupé avec mes recherches au point d'en déranger certains...

Ma plus sincère gratitude va également à tous ceux qui ont répondu à mes questions et m'ont aidé à trouver diverses informations : Léo Gagné, Ferdinand Smith, l'abbé Léonce Bouchard, et Pierre-Claude Cimon qui furent Jeunes Laurentiens ; Jean-Marc Léger ; Georges Meyers ; Gilles Rhéaume, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; Jean Breton de la Société Saint-Jean-Baptiste de Trois-Rivières ; Carl Chateauvert, directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ; Marcel Caron et Mireille Sabourin, son assistante ; Léandre Fradet, autrefois de l'Alliance laurentienne ; Raymond Deraspe ; l'abbé Maurice Beauchemin ; Gilbert Leclerc de l'Association des diplômés des HEC ; Claudette Brisebois des archives de l'École des Hautes Études commerciales ; Yves Lacroix des archives de la CSN ; Lise Gagnon, archiviste des rédemptoristes ; Brenda-Lee Brandon de la Société d'histoire de Drummondville ; Mathieu Lapointe ; Arthur Quesnel et Michel Bock.

Ma reconnaissance est aussi acquise à Gaétan Gervais, professeur à l'Université Laurentienne, qui a répondu de manière si diligente à mes questions. Il m'a aidé à placer les Jeunes Laurentiens de Sudbury parmi ceux que je connais le plus. Je tiens enfin à souligner l'aide appréciable de Frédéric Grenier, qui a accepté de relire ce mémoire, et de Étienne Bédard et Jason Rivest, qui ont travaillé à la traduction de son résumé.

INTRODUCTION

Plusieurs sociologues et historiens s'entendent pour dire que les jeunes tendent à s'affirmer surtout dans des périodes de changements¹. La crise économique de 1929 créa bien sûr tout un bouleversement à l'échelle mondiale. Les années qui la suivirent virent ainsi la jeunesse d'un peu partout en Occident prendre conscience de sa force et de ses intérêts. De nombreux groupes furent fondés par les jeunes eux-mêmes et d'abord pour eux-mêmes. D'aucuns ont affirmé que la décennie 1930-1939 marque « l'entrée définitive de la jeunesse comme catégorie autonome dans la problématique de changement social² ». C'est notamment à cette époque que l'Action catholique spécialisée commença à se manifester au Canada français. Elle allait par la suite connaître une croissance fulgurante³. Les étudiants se considéraient par ailleurs de plus en plus comme un groupe distinct ayant une influence certaine⁴. D'autres jeunes décidèrent plutôt de créer des organisations vouées à des objectifs plus nationalistes. Apparurent notamment les Jeune-Canada et les Jeunesses patriotes. Les premiers apportèrent dynamisme et vigueur à d'anciennes idées, alors que les secondes renouaient avec le séparatisme⁵. Pour diverses raisons, aucun des deux mouvements ne vécut cependant plus que quelques années. Ils ne virent pas, pour l'essentiel, la Seconde Guerre mondiale.

D'autres groupes de jeunes droitistes, nationalistes et catholiques nés durant cette période, continuèrent toutefois à prospérer. C'est notamment le cas des Jeunes Laurentiens. Ceux-ci sont les successeurs directs des Jeunesses Saint-Eusèbe, association

¹ Voir, entre autres : Joël Colton, « Définition de la jeunesse et des mouvements de jeunesse. La jeunesse et la paix », dans Denise Fauvel-Rouif dir., *La Jeunesse et ses mouvements : influence sur l'évolution des sociétés aux XIXe et XXe siècles*. Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1992, p. 3-13.

² Jean-Marie Fecteau, « Les jeunes et leurs mouvements au Québec des 19^e et 20^e siècles : quelques jalons pour une analyse historique », dans *Ibid.*, p. 324.

³ Voir : Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 p. et Lucie Piché, *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, xxii, 349 p.

⁴ Voir : Karine Hébert, *La construction d'une identité étudiante montréalaise (1895-1960)*, thèse de Ph. D. (Histoire), UQAM, 2002, 359 p. et Paul Axelrod, *Making a Middle Class : Student Life in English Canada during the Thirties*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990, 269 p.

⁵ Denis Chouinard, *Les Jeunes-Canada : un mouvement contestataire des années 1930*, mémoire de M.A. (histoire), Université Laval, 1984, 172 p. et Michèle Larose, *Les Jeunesses patriotes et « la nation » : un courant politique d'extrême droite au Québec, 1934-1939*, mémoire de M.A. (histoire), UQAM, 1984, 164 p.

fondée en février 1936 dans la paroisse montréalaise du même nom. Des jeunes des paroisses avoisinantes s'intéressèrent bien vite à cette organisation. L'été 1939 la vit donc prendre le nom de « Jeunes Laurentiens », lequel lui fut finalement attribué par lettres patentes le 19 mars 1940. Le mouvement connut dès lors une expansion continue. Il s'implanta un peu partout au Canada français : aussi bien en Ontario que dans les principales régions du Québec. En 1943, on décida d'ouvrir l'organisation aux jeunes filles et des sections féminines commencèrent à se fonder. Les Jeunesses laurentiennes⁶ finirent par devenir une des associations de jeunesse les plus influentes. À leur apogée, on dit qu'elles comptaient près de 5000 membres. Ayant plus de ressources que les autres groupes de jeunes nationalistes que connut le Canada français, elles eurent même des employés permanents salariés.

C'est entre autres ce qui fit que les Jeunes Laurentiens purent se lancer dans l'action sans contrainte insurmontable. Ils furent actifs dans nombre de secteurs et défendirent les causes les plus diverses. Ils s'engagèrent dans les principales campagnes que connut la décennie 1940. C'est non seulement contre la conscription, mais aussi contre l'immigration massive ou pour l'adoption du fleurdelisé qu'ils militaient. Ce sont leurs activités lors du plébiscite de 1942 qui contribuèrent en fait à les faire connaître. Ils en vinrent à jouer le rôle de meneurs dans les campagnes de pression en faveur du drapeau québécois. Ils consacrèrent même tant d'efforts pour le fleurdelisé qu'ils s'endettèrent au point de se ruiner. Par leur idéologie et leurs prises de positions, les Jeunesses laurentiennes formèrent sans conteste un mouvement de droite. Tout cela fit qu'elles attirèrent rapidement l'attention de plusieurs « aînés ». Elles furent notamment consacrées « section cadette » de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le chanoine Lionel Groulx fut également très tôt un de leurs conseillers les plus sollicités et finit par devenir leur aumônier général.

L'historiographie a négligé les Jeunes Laurentiens même s'ils marquèrent sans conteste le Canada français des années 1940. Très peu d'historiens semblent même comprendre ce qu'ils étaient exactement. L'idéologie, le fonctionnement et les actions du mouvement n'ont pas encore fait l'objet d'une étude approfondie. Les laurentiens ne sont

⁶ Jeunes Laurentiens et Jeunesses laurentiennes sont des synonymes que nous emploierons indistinctement dans cette étude. Sauf mention contraire, les deux termes incluent les adhérentes féminines.

guère plus que mentionnés dans les travaux historiques. Le traitement que l'historiographe leur réserve peut être classé en trois catégories. D'abord, les ouvrages de synthèse sur l'histoire du Québec, qui nomment généralement les Jeunesses laurentiennes sans donner beaucoup plus d'explications. Ainsi Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert parlent du mouvement dans un court chapitre sur le « nationalisme traditionaliste ». Les Jeunes Laurentiens sont alors mis en lien avec les Jeunesses patriotes, la revue *Vivre* et le journal *La Nation*. Tous ces groupes auraient prôné « la séparation du Québec et sa constitution en un État indépendant de droite, qu'ils se plaisent à nommer la Laurentie⁷ ». Cette analyse trop rapide a le tort de ne pas s'appliquer aux Jeunes Laurentiens. En effet, ceux-ci n'optèrent jamais pour l'option séparatiste. Ils parlaient tout au plus d'un « Québec libre dans un Canada libre⁸ ».

Les autres grandes synthèses de l'histoire du Québec qui parlent des Jeunes Laurentiens ne rapportent que quelques faits les concernant. C'est ainsi que Jacques Lacoursière dans son *Histoire populaire du Québec* dit seulement que le mouvement donna son appui au projet d'un drapeau spécifiquement canadien. Il réclamait l'exclusion de l'Union Jack sur le futur étendard du pays⁹. Robert Rumilly, quant à lui, rapporte aussi le même genre d'éléments factuels dans les trois derniers tomes de sa monumentale *Histoire de la province de Québec*. En fait, il s'attarde surtout aux activités anticonscriptionnistes des Jeunesses laurentiennes. Il prend bien soin de noter les différentes conférences auxquelles ces dernières participèrent¹⁰ ou qu'elles organisèrent¹¹. Il parle aussi du lancement du manifeste des Jeunes Laurentiens¹². S'il raconte que des contemporains montrèrent peu d'enthousiasme face à ce document, il n'en livre pas la teneur.

Les monographies spécialisées offrent le même genre d'information que les synthèses. La plupart rapportent diverses actions ou prises de position des Jeunes

⁷ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain*, tome 2, *le Québec depuis 1930*, Sillery, Boréal Express, 1986, p. 111.

⁸ *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., 1942, p. 8.

⁹ Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, tome 4, *1896 à 1960*, Sillery, Septentrion, 1995, p. 334.

¹⁰ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, vol. 39, *Le plébiscite*, Montréal, Fides, 1969, p. 216.

¹¹ *Id.*, *Histoire de la province de Québec*, tome 40, *Le Bloc populaire*, Montréal, Fides, 1969, p. 95 et *Id.*, *Histoire de la province de Québec*, tome 41, *Duplessis reprend les rênes*, Montréal, Fides, 1969, p. 165.

¹² *Id.*, *Histoire de la province de Québec*, tome 40, p. 95.

Laurentiens sans jamais aller plus loin. Marcel Fournier révèle que les Jeunesses Laurentiennes figuraient sur la liste des organisations « fascistes » publiée dans *Cinquième colonne dans le Québec* de Fred Rose¹³. Même s'il le fait indirectement, Fournier est alors un des rares historiens tentant de qualifier l'idéologie des Jeunes Laurentiens. Nous considérons pour notre part que ces derniers ne peuvent être considérés comme fascistes. Cette volonté de lier le mouvement au fascisme se retrouve cependant aussi dans d'autres monographies. Des historiens ayant travaillé sur les relations entre le Canada et les Juifs de 1933 à 1948 rapportent notamment que les Jeunes Laurentiens tinrent des débats où des propos antisémites furent échangés. Certains envoyèrent par ailleurs des lettres à des responsables fédéraux de l'immigration pour leur demander de bloquer la venue de juifs au pays¹⁴. Quant à lui, Yves Lavertu affirme que Rosaire Morin, président des Jeunes Laurentiens¹⁵, a signé une pétition demandant le droit d'asile pour Jacques de Bernonville¹⁶. On se rappelle que ce dernier était un milicien français condamné à mort en France qui avait trouvé refuge au Québec.

Cette même signature est rapportée par Esther Delisle dans un de ses ouvrages largement critiqués. Elle ajoute que les Jeunes Laurentiens de Québec sont responsables d'une conférence de Robert Rumilly donnée au Palais Montcalm¹⁷. Elle parle aussi du père Simon Arsenault, qu'elle qualifie sans plus d'explication de « fasciste entraîné à Rome ». Elle avance que ce clerc s'est occupé des Jeunesses laurentiennes¹⁸. Nos recherches dans le fonds Simon Arsenault aux Archives des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul ont infirmé cette thèse¹⁹. Dans un autre des ses ouvrages, Delisle prétend que

¹³ Marcel Fournier, *Communisme et anticommunisme au Québec (1920-1950)*, Montréal, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, p. 94.

¹⁴ Irving Abella et Harold Troper, *None is too Many : Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester et Orpen Dennys, 1986, p. 163.

¹⁵ Nous mentionnerons souvent des dirigeants ou des membres des Jeunes Laurentiens lors de cette étude. Nous avons donc créé plusieurs annexes pour préciser qui faisait quoi dans le mouvement : l'annexe A donne les noms des différents dirigeants masculins ; l'annexe B ceux des présidentes ; l'annexe C recense plusieurs membres masculins et l'annexe D nombre d'adhérentes féminines.

¹⁶ Yves Lavertu, *L'affaire Bernonville : le Québec face à Pétain et à la collaboration (1948-1951)*, Montréal, VLB Éditeurs, 1994, p. 144.

¹⁷ Esther Delisle, *Mythes, mémoire et mensonge : l'intelligentsia du Québec devant la tentation fasciste, 1939-1960*, Montréal, Éditions Multimédia R. Davies, 1998, p. 92-93. Cette conférence correspond essentiellement à la brochure *La vérité sur la résistance et l'épuration en France* écrite par le même Robert Rumilly.

¹⁸ *Ibid.*, p. 39.

¹⁹ Les documents concernant les Jeunes Laurentiens qu'il possédait furent produits ou lui furent envoyés pour une conférence qu'il n'a finalement jamais donnée. Peu avant notre passage, le responsable des

Raymond Berthiaume est cofondateur des laurentiens²⁰. Nous avons pour notre part noté que Berthiaume s'intéressa plutôt au mouvement quelques années après sa fondation.

Catherine Pomeyrols s'épanche quant à elle sur la création des Jeunes Laurentiennes, qui auraient été une sorte de pendant féminin des Jeune-Canada. Elle avance qu'elles se sont formées autour de Ghislaine Laurendeau²¹. Nous avons consulté les références qu'elle mentionne pour appuyer ces propos et il semble en effet qu'il y eut des Jeunes Laurentiennes dans les années 1930²². Il est cependant difficile de savoir ce qu'elles furent exactement. Nous n'avons découvert aucune autre information les concernant au cours de nos recherches. Il est toutefois certain qu'elles n'eurent rien à voir avec celles de la décennie suivante puisqu'elles existèrent avant même la fondation des Jeunesses Saint-Eusèbe. La branche féminine des Jeunesses laurentiennes fut mise sur pied bien après la masculine, soit en 1943. Nous avons par ailleurs constaté que le nom de Ghislaine Laurendeau n'apparaît nulle part dans l'ensemble de la documentation que nous avons amassée. Cette information est donc manifestement à mettre en contexte et à nuancer. Cela n'a toutefois pas empêché Xavier Gélinas de dire, en se référant à Pomeyrols, que le père Thomas Mignault fonda les Jeunes Laurentiens²³. Nous considérons que c'est une affirmation assurément erronée. Nous n'avons trouvé aucun document qui fait mention d'un contact aussi minime soit il entre le premier et les seconds.

Des ouvrages sur l'histoire du catholicisme mentionnent aussi les Jeunes Laurentiens à quelques reprises. On ne traite cependant de cette dernière organisation qu'à l'occasion de ses contacts avec certains groupes de la jeunesse d'Action catholique. Encore une fois, les informations qui nous sont données sur les Jeunesses laurentiennes se

Archives des RSV avait en outre interrogé Mgr Couture, ancien archevêque de Québec, qui a travaillé avec le père Arsenault. Le prélat croit apparemment qu'il est très peu probable que ce dernier ait été un proche des Jeunes Laurentiens ou d'organisations du même type. Entrevue avec le père Noël Béland, archiviste des Religieux de Saint-Vincent de Paul, 13 septembre 2005.

²⁰ Esther Delisle, *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, Varia, 2002, p. 47. Voir l'annexe C pour des informations sur Berthiaume.

²¹ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1996, p. 278. Coll. «Le monde nord-américain, histoire – culture – société».

²² CRLG, Lettre de Thomas Mignault à André Laurendeau, 22 juillet 1935, p. 2 et 3, *Fonds André Laurendeau*, P2/A,22 et CRLG, Lettre du même au même, 15 février 1936, p. 2, *Fonds André Laurendeau*, P2/A,27.

²³ Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la révolution tranquille (1956-1966)*, thèse de Ph. D. (Histoire), Université York, 2001, p. 135.

révèlent très succinctes et n'aident que très peu à la compréhension du groupe. C'est ainsi que Jean Hamelin affirme que des gens de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française ont fini par se tourner vers les Jeunes Laurentiens. Ces derniers sont alors qualifiés de « mouvement de tendance séparatiste moussé par les Clercs de Saint-Viateur²⁴ ». L'association longtemps présidée par Rosaire Morin n'était pas indépendantiste, comme on l'a déjà dit. Exception faite de certains aumôniers, nos recherches n'ont par ailleurs trouvé aucun lien entre les Jeunes Laurentiens et les Clercs de Saint-Viateur. Cela n'a cependant pas empêché Louise Bienvenue de reprendre la même affirmation dans son ouvrage sur les jeunes d'Action catholique²⁵. Elle explique par ailleurs que les Jeunesses laurentiennes invitèrent les mouvements spécialisés à un hommage à Lionel Groulx. Les différents groupes refusèrent cependant d'y assister²⁶.

Les ouvrages qui parlent le plus des Jeunes Laurentiens sont ceux qui traitent d'une organisation ayant eu de forts liens avec ceux-ci. Dans tous les cas, la nature des informations qui nous sont données ne diffère pas tellement de celle des ouvrages de synthèse ou des autres monographies spécialisées. C'est ainsi que Paul-André Comeau met en lien les Jeune-Canada, les Jeunesses patriotes et les Jeunes Laurentiens. Il précise que ces groupes voulaient « l'indépendance du Canada français et la création d'une Laurentie, vaguement républicaine parce qu'anti-britannique²⁷ ». C'est une analyse idéologique inadéquate et bien sommaire comme nous l'avons déjà laissé entendre. Bien qu'il ne les lie pas spécifiquement au mouvement, Paul-André Comeau parle aussi de Paul-Émile Robert et de J.-Z.-Léon Patenaude, deux membres éminents des Jeunes Laurentiens. Il explique qu'ils furent des adhérents du Bloc populaire. Paul-Émile Robert fut même le fondateur des « Jeunes Bloc ». Comeau ne dit toutefois pas que les succès de ces derniers peuvent peut-être s'expliquer par l'expérience de Paul-Émile Robert, qui fut président des Jeunesses laurentiennes. L'auteur se contredit même lorsqu'il explique le parcours idéologique de Robert et Patenaude. Il prétend, en effet, qu'ils sont venus au

²⁴ Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois*, volume 4, *Le 20e siècle*, tome 2, 1940 à nos jours, Montréal, Boréal Express, 1982, p. 78.

²⁵ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'action catholique avant la révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, p. 47.

²⁶ *Ibid.*, p. 179.

²⁷ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire : 1942-1948*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, p. 119.

Bloc populaire avec comme seule référence politique leur idéal nationaliste²⁸. Quelques pages plus loin, il soutiendra qu'ils étaient « déjà fortement impliqués dans les organisations nationalistes de l'époque²⁹ ».

Le livre de Raymond Laliberté apporte aussi plusieurs informations sur les Jeunes Laurentiens. Il cite notamment J.-Z. Léon Patenaude qui s'exprime sur la fondation de ceux-ci. Selon ce dernier, les Jeunes Laurentiens auraient fusionné trois groupes contrôlés et dirigés par l'Ordre de Jacques-Cartier³⁰. Ces allégations trouvent leur écho dans la démonstration de Raymond Laliberté, qui rapporte en effet à quelques reprises que l'Ordre de Jacques-Cartier encourageait et soutenait les Jeunesses laurentiennes³¹. Il ne précise cependant pas en quoi pouvaient consister ces différents appuis. Aucune référence permettant de le découvrir ne nous est donnée. Les noms de plusieurs membres des Jeunes Laurentiens ayant appartenu à l'Ordre apparaissent toutefois souvent au fil des pages. Les Rosaire Morin et J.-Z. Léon Patenaude reviennent ainsi à plusieurs occasions. Raymond Laliberté parle également quelque peu des affirmations du sénateur T.D. Bouchard concernant l'Ordre de Jacques-Cartier. Après avoir dénoncé le message d'un pamphlet des Jeunes Laurentiens, ce politicien avait affirmé que ces derniers étaient reliés à l'Ordre. Le groupe de jeunes s'empressa évidemment de nier cela³².

Robert Rumilly dans son histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal parle de temps à autres du groupe de jeunes. La nature des éléments qu'il apporte ne diffère pas des renseignements fournis par les autres auteurs. Il dit d'abord que le mouvement voulut très tôt s'ériger en Saint-Jean-Baptiste des jeunes³³. Il ne précise toutefois pas qu'on finit par acquiescer à cette demande. Cet auteur évoque aussi les actions communes des Jeunesses laurentiennes et de la Société Saint-Jean-Baptiste. C'est ainsi que le groupe de jeunes répandit des feuillets produits par la Société³⁴ et que des

²⁸ *Ibid.*, p. 113.

²⁹ *Ibid.*, p. 116.

³⁰ Raymond Laliberté, *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*. Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 19.

³¹ *Ibid.*, p. 183 et 232.

³² *Ibid.*, p. 25-27

³³ Robert Rumilly, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : des Patriotes au fleurdéliné*, 1834-1948, Montréal, L'Aurore, 1975, p. 486.

³⁴ *Ibid.*, p. 522.

représentants de cette dernière allèrent à des congrès des Jeunes Laurentiens³⁵. L'auteur relève également la propagande des Jeunes Laurentiens en faveur du fleurdelisé³⁶.

Nombre d'études qui traitent des années 1940 au Québec finissent donc par mentionner les Jeunes Laurentiens. En mettant bout à bout les différentes informations qu'on nous fournit, on peut alors arriver à cerner les principaux champs d'action de ces derniers. Encore faut-il bien comprendre qu'ils sont presque toujours liés aux activités du mouvement dans l'arène politique. Les engagements sociaux et économiques des Jeunes laurentiennes ne sont en effet absolument pas traités par l'historiographie. Il en est de même pour leur idéologie. Il est certain que quelques ouvrages tentent bien de qualifier leur pensée en quelques mots, mais de façon trop brève et généralement erronée. Cette analyse historiographique nous a toutefois mis sur la piste de certains organismes d'importance auxquels les Jeunes Laurentiens étaient liés. Ces liens sont par contre souvent plus constatés ou supposés que démontrés et analysés.

Notre étude tentera de palier cette carence historiographique et de cerner les différentes facettes des Jeunes Laurentiens. Ce sont deux grands thèmes qui nous intéresseront plus particulièrement : leur pensée et leurs actions. Les laurentiens ont développé une doctrine unique qu'ils tentèrent de promouvoir, d'appliquer ou de défendre selon les cas. S'intéresser seulement à leurs idées empêcherait de comprendre leur orientation fondamentale. Ils se consacraient en effet « à l'action pratique sur tous les terrains³⁷ ». Faire le contraire mènerait à une incompréhension des objectifs visés par les activités entreprises. Leurs idées et leurs actions étaient en fait parfaitement reliées. Les premières précédaient certes les secondes, mais y trouvaient en même temps leur véritable aboutissement. Les activités et la vie organisationnelle influencèrent souvent la pensée du mouvement. Le fait d'être actif pour telle cause faisait par exemple en sorte que les idées qu'elle impliquait étaient mises de l'avant. Pour un temps, on délaissait souvent alors d'autres éléments doctrinaux.

Différentes bornes encadrent bien sûr ce travail. Au point de vue chronologique, nous nous sommes intéressé à une période couvrant essentiellement les années 1938 à

³⁵ *Ibid.*, p. 544.

³⁶ *Ibid.*, p. 559.

³⁷ *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 11.

1950. Celle-ci commence avec les derniers temps des Jeunesses Saint-Eusèbe, alors que leurs activités ne sont plus limités à leur seule paroisse, et se termine l'année où le mouvement se saborda. Les Jeunes Laurentiens furent en effet dissous en 1950, minés par les dettes et ayant vu leurs meilleurs éléments drainés vers d'autres associations. Nous n'avons pas fixé de véritable contrainte documentaire à cette étude. Notre objectif était non seulement de consulter l'ensemble des documents du mouvement encore existants, mais aussi ce qu'on produisit les concernant. Nous avons cherché à comprendre les Jeunes Laurentiens tels qu'en eux-mêmes, mais la place qu'ils occupèrent dans leur milieu et l'attention qu'on leur accorda nous apparaissaient également importantes. Le Canada français des années 1940 était composé d'une série de réseaux d'influence et d'actions auxquelles s'intégrèrent les Jeunesses laurentiennes. Comme les actions publiques de celles-ci étaient presque toujours menées conjointement avec d'autres personnalités ou organisations, il fallait de toute façon les intégrer à l'enquête.

Nous avons donc effectué une recherche documentaire assez large. Plusieurs fonds d'archives et publications retinrent notre attention. Puisque contenant des documents émis par la direction et les sections des Jeunes Laurentiens, les fonds Rosaire Morin et Léon Patenaude au Centre de recherche Lionel-Groulx furent dépouillés de façon exhaustive. Notre étude se base d'abord sur eux. Nous avons exploité autant les procès-verbaux et les mots d'ordre que les bulletins d'études du mouvement. Les activités et la pensée des laurentiens furent en outre rapportées ou transmises par quantité de périodiques d'un peu partout au Canada français. Nous en avons donc examiné plusieurs : du *Devoir* jusqu'au *Progrès du Saguenay*. Nos recherches furent élargies aux plus importantes associations nationalistes de l'époque, comme nous tentions de comprendre la place qu'occupèrent les Jeunesses laurentiennes parmi elles. Les fonds et publications d'organismes et de personnalités aussi diverses que l'Ordre de Jacques-Cartier, le Comité permanent de la survivance française en Amérique, Lionel Groulx ou encore Pierre Gravel furent ainsi consultés. Les archives de plusieurs Sociétés Saint-Jean-Baptiste ont aussi retenu notre attention.

Les connaissances concernant les Jeunes Laurentiens étant très limitées, c'est essentiellement à des questions de base que nous avons voulu répondre. Nous chercherons ainsi à savoir : quelles étaient les grandes lignes de force de l'idéologie des

Jeunesses laurentiennes ; de quels idéologues elles s'inspiraient plus particulièrement ; comment se caractérisait leur recherche identitaire ; comment était structuré le mouvement ; comment cette organisation fonctionna concrètement ; comment caractériser ses membres ; quelles sont les principales actions qu'elle entreprit ; comment on peut qualifier les résultats de ces dernières ; si l'évolution du groupe de jeunes et ses actions vinrent modifier son idéologie. Nous tenterons plus globalement de comprendre comment les interactions entre la pensée, le fonctionnement et les actions du mouvement contribuèrent à sa formation, son évolution et sa disparition.

L'idéologie qui suscita les Jeunes Laurentiens est le traditionalisme canadien-français. On dit du traditionalisme qu'il se pense dans le cadre la modernité et que cette dernière se manifeste sous plusieurs formes. La modernité peut en effet être philosophique et impliquer la liberté et l'égalité des individus. Avec elle, on parle d'anthropocentrisme et la religion devient de plus en plus affaire privée³⁸. Elle s'accompagne en outre d'un essor technoscientifique. L'homme est parvenu à dominer la nature. La culture de masse s'uniformise par la presse, le cinéma et la radio. Sur le plan politique, la modernité sous-entend la transcendance de l'État et la prédominance de la propriété privée. La bureaucratie et la centralisation sont alors de mise³⁹. C'est le triomphe de la démocratie et du libéralisme. Le traditionalisme repousse et intègre à la fois la modernité et fait de même avec ces deux dernières manifestations⁴⁰. Il se base en outre sur la tradition, c'est-à-dire « l'expérience vivante des siècles ⁴¹ ». La tradition est continuité historique et filiation avec ce que le passé peut avoir d'enseignement constant. Elle est une manière d'agir ou de penser transmise de génération en génération.

Le traditionalisme n'est cependant pas une acceptation sans réserve de la tradition. Il est plutôt une interrogation sur ce qui mérite d'être conservé à la lumière d'un examen critique⁴². Le traditionalisme ne peut en outre se passer d'une tradition de référence.

³⁸ Sur la modernité philosophique, on pourra consulter : Jean-Marc Piotte, *Les neuf clés de la modernité*, Montréal, Québec Amérique, 2001, 236 p. et Jean Baudrillard, « Modernité », dans *Encyclopaedia Universalis*, corpus 15, *Messiaen - natalité*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1989, p. 552-554.

³⁹ Jean Baudrillard, *loc. cit.*, p. 552-553.

⁴⁰ Pierre Trépanier, *Qu'est-ce que le traditionalisme ?*, Montréal, Club du 3-Juillet, 2002, p. 10.

⁴¹ *Ibid.*, p. 3.

⁴² Pierre Trépanier, « L'historien et la tradition », dans Damien Claude Bélanger et al. dir., *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 95.

Celle-ci est une « particularisation nationale de la tradition universelle », comme le dit Pierre Trépanier⁴³. Il existe donc une tradition purement canadienne-française qui peut être assimilable au nationalisme. La nation peut en effet devenir une tradition en elle-même. Elle est alors une forme de cohésion et de solidarité sociale transmise de père en fils. Le nationalisme devient la défense de cette tradition nationale. C'est pourquoi on peut parler de nationalisme traditionaliste ou de traditionalisme nationaliste. Les Jeunes Laurentiens furent de dignes représentants du nationalisme traditionaliste canadien-français. Par lui, on peut comprendre l'essentiel de ce qu'ils pensèrent ou firent. S'ils se sont formés, c'est d'abord et avant tout pour mieux servir cette idée. Leur structure particulière, les relations qu'ils entretenirent avec d'autres groupes et leurs actions s'expliquent par cette volonté.

C'est en prenant cela en considération que nous avons construit le plan de notre étude. Celle-ci comprend en fait deux grandes parties, composées chacune de deux chapitres. La première partie traite de la pensée des Jeunes Laurentiens. Dans cette histoire intellectuelle, le nationalisme traditionaliste occupe une place fondamentale. Comme les idées ont suscité l'organisation, c'est ensuite à l'étude de cette dernière que nous passerons. Nous examinerons les Jeunesses laurentiennes dans leur structure, leur fonctionnement, leurs relations avec les autres et leurs actions. Nous verrons alors comment le nationalisme traditionaliste s'est traduit concrètement. Dans tous les cas, c'est d'abord une analyse thématique qui sera privilégiée. Lorsque cela s'avérera nécessaire, quand il y a par exemple une évolution quelconque, le chronologique sera également intégré à la démarche.

Le premier chapitre s'intéressera plus particulièrement à l'idéologie des Jeunes Laurentiens. Nous verrons comment le nationalisme traditionaliste était au centre de leur système de pensée. C'est par lui qu'on peut en fait expliquer plusieurs des prises de position du mouvement. Les laurentiens pouvaient ainsi défendre aussi bien la langue que les droits des Canadiens français à travers le pays. D'un point de vue socioéconomique, le mouvement préconisait essentiellement la doctrine sociale de l'Église. Il se montrait critique du libéralisme et pourfendeur du communisme. Il fut par ailleurs un ardent

⁴³ *Ibid.*, p. 99.

promoteur du coopératisme. Les Jeunesses laurentiennes furent évidemment des catholiques pratiquants. Ces divers éléments font que l'association se classe nécessairement à droite. Chacun des grands points de l'idéologie de la droite canadienne-française présentés par Xavier Gélinas⁴⁴ se trouve chez les Jeunes Laurentiens. Ces derniers furent donc résolument antimodernes au sens philosophique du terme, étant donné leur théocentrisme. Ils furent également critiques des autres types de modernité dans la mesure où ils pouvaient desservir les intérêts des Canadiens français.

Ce chapitre s'intéressera en outre aux différentes influences intellectuelles subies par les Jeunes Laurentiens. Ceux-ci ne furent pas seulement attirés par la doctrine sociale de l'Église. Ils se référaient aussi à plusieurs idéologues. Ils répétèrent ainsi à plusieurs reprises que Lionel Groulx était leur grand maître à penser. Ils se sont aussi intéressés aux idées de Richard Arès, d'Esdras Minville et de François-Albert Angers. Les laurentiens sont en fait largement tributaires de l'école de pensée traditionaliste canadienne-française. Certains auteurs européens reçurent aussi leur aval. Dans l'ensemble, le mouvement était cependant beaucoup plus tourné vers les penseurs canadiens-français que vers leurs collègues d'outre-Atlantique. Il intégra et étudia chacun d'entre eux de manière différente.

Le deuxième chapitre se penchera plutôt sur la recherche identitaire des Jeunes Laurentiens. Ces derniers étaient parfaitement conscients d'être jeunes. Ils avaient même leur propre définition de la jeunesse et prétendaient souvent parler en son nom. C'est même ce qui faisait qu'ils se considéraient comme une organisation à part et à certains égards plus utiles que les associations « aînées ». Dans l'ensemble, cette construction identitaire ne s'est toutefois pas établie dans un conflit avec les vieux nationalistes. Les Jeunesses laurentiennes avaient également une conception assez traditionnelle de la femme. Ils croyaient qu'elle se devait d'être mère et de rester au foyer. Ils pensaient par contre que les femmes avaient droit à une éducation nationaliste. Elles avaient en effet leur rôle à jouer dans la vie de la nation. C'est pourquoi on décida de créer les Jeunes Laurentiennes.

Le fonctionnement des Jeunes Laurentiens nous intéressera par la suite. C'est autant la structure et les relations de pouvoir que les problèmes organisationnels qui

⁴⁴ Voir : Xavier Gélinas, *op. cit.*, p. 26-74.

seront explicités. Le mouvement adopta en effet un mode d'organisation particulier. Afin de maximiser ses activités, il répartissait notamment les tâches et les confiait à des sous-groupes. Il attira des personnes aux formations et aux intérêts très divergents. Les raisons d'entrer dans celui-ci furent donc différentes d'un individu à l'autre. Les interactions avec d'autres individus et organisations seront également précisées. Agissant en société, les Jeunes Laurentiens entretenirent des relations avec plusieurs de leur contemporains. Ils collaborèrent avec les principaux groupes de jeunes nationalistes et catholiques qui existaient alors. Plusieurs personnalités occupèrent un rôle à l'intérieur même de l'organisation. D'autres décidèrent de l'appuyer. Les Jeunes Laurentiens reçurent ainsi l'aval de personnalités tels Esdras Minville, François-Albert Angers ou encore Pierre Gravel. Nombre de Sociétés Saint-Jean-Baptiste, l'Ordre de Jacques-Cartier et le Comité permanent de la survivance française en Amérique leur donnèrent par ailleurs leur bénédiction.

Ce sont enfin les actions dans lesquelles se lancèrent les Jeunes Laurentiens qui nous occuperont dans le quatrième et dernier chapitre. Autant les efforts pour mettre en pratique l'idéologie que pour faire avancer des intérêts face aux différents pouvoirs publics retiendront notre attention. Certains objectifs durent en effet parfois être défendus ou promus auprès de gouvernements ou d'administrations à la manière d'un groupe d'intérêt. Les Jeunesses laurentiennes œuvrèrent en fait dans les principales campagnes nationalistes qui marquèrent le Canada français des années 1940. Nous verrons cependant que la plupart se soldèrent par un échec relatif.

Chapitre premier

L'IDÉOLOGIE DES JEUNES LAURENTIENS

Ce premier chapitre analysera en détail la pensée des Jeunesses laurentiennes. Tout au long de leur existence, ces dernières proposèrent une doctrine clairement formulée. Elles furent des nationalistes traditionalistes qui plaçaient la nation et la religion au centre de leur vision du monde. Accordant à ces deux notions une importance fondamentale, elles avaient une façon particulière de concevoir l'essence du Canadien français. La sauvegarde et l'amélioration du sort de ce dernier composaient la majorité des préoccupations des laurentiens. Le Canada français avait son rôle et ses problèmes particuliers. Il en allait par extension de même du Canada en tant que tel. Les deux entités avaient en fait chacune leurs difficultés bien à elles. Le mouvement proposait conséquemment une série de solutions propre à affirmer le rôle des Canadiens français et du Canada dans le monde.

Les Jeunes Laurentiens construisirent certes une doctrine, mais ne le firent pas en vase clos. Ils lisaient et écoutaient avec attention plusieurs idéologues canadiens-français de l'époque. Ils demandèrent même des directives à certains d'entre eux. C'est pourquoi on peut dire qu'ils furent influencés par divers penseurs et courants doctrinaux. Ils leur empruntèrent même plusieurs idées. Les laurentiens s'intéressèrent plus particulièrement à l'école de pensée traditionaliste canadienne-française. Ils furent dans une moindre mesure influencés par les catholiques sociaux et les divers moyens de formation que ceux-ci mirent en place.

On s'appliquera à analyser plus particulièrement ici l'essentiel des idées des Jeunes Laurentiens. On s'attardera à ce qu'était le nationalisme pour eux. Nous verrons toute l'importance qu'ils accordaient à la religion. Nous passerons ensuite à l'étude des problèmes du Canada français et du Canada et des solutions qu'on comptait leur appliquer. C'est enfin les influences des Jeunesses laurentiennes que nous examinerons. Nous verrons par qui et comment s'effectua la circulation des idées. Ce qui intéressa les laurentiens nous occupera bien sûr également.

1- La doctrine laurentienne

Les Jeunes Laurentiens étaient des nationalistes traditionalistes. Il existait en effet pour eux une équivalence parfaite entre tradition et nation. Lorsqu'on a compris que celles-ci sous-entendent une certaine façon d'appréhender le peuple canadien-français, on conçoit aisément que celui-ci vit un déclin. Si on emploie les moyens nécessaires, un relèvement serait toutefois possible.

a) *Un nationalisme traditionaliste*

Le nationalisme formait la base de l'idéologie des Jeunesses laurentiennes. Elles avaient leur définition de la nation. En bonnes traditionalistes, elles croyaient que la nation était formée par l'histoire. Rosaire Morin qualifiait ainsi l'origine et la langue commune « d'éléments de toute nation⁴⁴ ». Cette dernière correspondait en outre à une culture et à des destinées⁴⁵. La nation canadienne-française était en fait six millions d'individus unis par la foi, la culture et l'histoire. Il arrivait qu'on emploie l'expression « nos traditions » lorsqu'on parlait de celles-ci⁴⁶. Elles étaient même considérées comme des « éléments naturels⁴⁷ » qui définissaient le groupe ethnique. Loin d'être une idée abstraite, la nation était vue comme une réalité léguée par les pères et forgée par l'environnement et les événements du passé. Le nationalisme était alors pour les laurentiens respect et préservation de cette nation fondée sur l'idée même de tradition. On naît avec une nationalité, on ne la choisit pas. La nation référait à une communauté tangible unie par des caractéristiques communes. On en avait donc une conception organique. Pour le mouvement, elle pouvait également correspondre à une « communauté d'idéal et d'intérêts ». Elle devenait d'autant plus une nation lorsque ces derniers se couplaient aux « éléments naturels » de la tradition.

Les Jeunes Laurentiens différenciaient la nation de l'État et de la patrie. Rosaire Morin, alors responsable national du mouvement, expliquait ainsi que l'État est « un

⁴⁴ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "L'unité nationale est-ce réalisable ?", 10 avril 1943 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁴⁵ AUL, Lettre de Rosaire Morin à Philippe Hamel, 31 mai 1943, Fonds Philippe Hamel, P160/B.20

⁴⁶ Voir, par exemple : AUM, Gabrielle Demers, « Le programme national des Jeunes Laurentiennes », p. 1, *Fonds de l'Action catholique canadienne*, P16/04,160.

⁴⁷ Rosaire Morin emploie cette expression notamment dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "L'unité nationale est-ce réalisable ?", 10 avril 1943 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

concep [sic] juridique qui peut comprendre l'organisation d'un groupe de nations soumises au même gouvernement ou à des mêmes lois⁴⁹ ». La patrie quant à elle correspondait essentiellement à un territoire. C'est plus précisément celui qui est généralement lié au vécu de la nation. Le Québec était donc vu comme la « patrie de ceux français⁵⁰ » en Amérique. Elle ne correspondait toutefois pas à la nation qui, elle, comprend « notre nationalité dispersée sur toute l'Amérique du Nord⁵¹ ». De fait, le Québec n'était pas la patrie des Acadiens, Canadiens français différents par l'histoire. La nation incluait en fait tous les descendants des fils de la Nouvelle-France.

La nation des Jeunes Laurentiens correspondait à la tradition. C'est pourquoi ils insistaient beaucoup sur le passé lorsque venait le temps d'expliquer l'essence du Canada français. On disait en fait souvent que les Canadiens français étaient légataires des plus grandes civilisations. On affirmait que « notre culture [est] inspirée de la civilisation gréco-latine et du plus pur christianisme⁵² ». C'était par la France que le Canada français pouvait être lié à l'antiquité classique. La nation était donc également héritière de l'ancienne mère-patrie. On ne se rattachait évidemment pas à n'importe quelle France. Le Canada français n'était pas lié à la France contemporaine et laïque, mais à la France catholique moderne et celle d'Ancien Régime, la fille aînée de l'Église. Le premier bulletin des Jeunes Laurentiens spécifiait ainsi que la France a transporté « sur la terre d'Amérique un peu d'elle-même, de son âme, de son sang et de sa civilisation⁵³ ». C'est « la France de Jeanne d'Arc, de saint Louis, de Veillot⁵⁴ », du classicisme et du moyen âge qu'on retrouve au Canada français. Ce dernier a en fait « le dépôt de la conservation de cette civilisation française⁵⁵ ».

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ CRLG, Notes manuscrites de Rosaire Morin sur le fleurdelisé, 1948, p. 5, *Fonds Rosaire Morin*, P16/E,175.

⁵¹ CRLG, « Le drapeau national des Canadiens-français par André Robitaille », p. 4, *Fonds Rosaire Morin*, P16/E,137.

⁵² ANQM, « Les Jeunesses laurentiennes : comité général, le 8 avril 1945 », p. 3, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1828.

⁵³ « Énorme travail à accomplir chez les "Jeunes Laurentiens" », *Chez nous*, vol. 2, n° 6, 1^{er} septembre 1941, p. 8.

⁵⁴ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁵⁵ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 14 février 1945 », p.1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

Le Canadien français est toutefois « devenu un type nouveau, [...] s'est détaché peu à peu du sol de la vieille France [...] »⁵⁶. Il n'en est pas moins demeuré admirable et digne du plus grand respect. Il l'a été notamment par ses héros qui, de Champlain à Henri Bourassa en passant par Montcalm et Mercier, ont légué de nobles valeurs et ont permis la survivance du petit peuple⁵⁷. Les paysans, les coureurs des bois et les missionnaires sont « les fondateurs réels de notre nation française et catholique d'Amérique [...] »⁵⁸. Ce sont des « géants qui ont bâti notre pays qui ont lutté vaillamment pour conserver à notre groupe ethnique sa foi, sa langue et ses droits⁵⁹ ». Les Canadiens français d'aujourd'hui en étaient bien sûr les héritiers. Morin expliquait ainsi que « les traditions de nos vieux pères, [...] leurs pensées et même leurs aspirations se sont transmises à travers les siècles⁶⁰ ». Le mouvement croyait que c'était la Providence qui avait voulu que cela soit conservé intact⁶¹. La nation était par le fait même voulue par Dieu. Les Jeunesses laurentiennes pouvaient également rappeler les grands moments du passé, chaque siècle étant alors source de fierté à sa manière⁶². On les qualifiait même « d'expérience dans une lutte contre la barbarie⁶³ ». Tout cela formait ce que le mouvement appelait le « fait français » ou le « miracle canadien ». Ceux-ci représentaient « pour nous toutes nos valeurs morales et nationales⁶⁴ ».

C'est le passé qui avait formé la nation. Les Jeunes Laurentiens se sentaient donc légataires de l'histoire. C'est par ce qu'elle avait laissé de bon que le futur devait se construire. Ce n'est pas pour rien que Gabrielle Demers pouvait dire que « nous travaillons, à la lumière du passé, à éclairer les routes du présent et à préparer

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Ce n'est pas pour rien que les Jeunes Laurentiens nommaient souvent les héros du passé l'un à la suite de l'autre en donnant leurs qualités et apports respectifs. Voir, par exemple : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 14 mars 1945 », p. 5, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁵⁸ CRLG, « Le drapeau national des Canadiens-français par André Robitaille », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/E,137, p. 2.

⁵⁹ CRLG, « Interview de Rosaire Morin par Ernest Delongchamp, 1949 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁶⁰ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 5, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁶¹ Voir, par exemple : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 22 septembre 1944 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

⁶² Voir, par exemple : Marcel Caron, « Confiance », *La Saint-Jean-Baptiste : fête nationale des Canadiens français, le samedi 24 juin 1944*, Montréal, secrétariat général, 1944, p. 93.

⁶³ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 22 septembre 1944 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

⁶⁴ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 4, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34, p. 4.

l'avenir⁶⁵». Il s'agit certes là d'une excellente profession de foi traditionaliste. L'histoire avait non seulement fourni une série de valeurs, de vertus et de traditions formant le Canada français, mais aussi une mission à accomplir. Les Jeunes Laurentiens croyaient en effet que leur nation avait un destin particulier en Amérique. Ils disaient qu'elle avait un droit de survivance. Les pères ayant laissé un patrimoine d'une richesse inestimable, il fallait en assurer la continuité. Le peuple devait « se rappeler les bienfaits de la civilisation française, conserver sa religion, sa foi, ses institutions et sa langue, prendre tous les moyens pour devenir maître chez lui [...]»⁶⁶. Il en tient au Canadien français d'aujourd'hui d'assurer la continuation de l'épopée vécue par les ancêtres. Pour assurer les desseins du Tout Puissant en terre d'Amérique, les Jeunes Laurentiens souhaitaient en fait conserver « dans toute leur pureté, les traditions de nos pères⁶⁷ ». On faisait bien comprendre qu'on se devait d'agir pour conserver ce bel héritage. « Dieu ne nous sauvera pas malgré nous », comme le dit Morin⁶⁸. Cela même si la Providence a voulu le Canada français. En effet, elle choisit d'agir par l'intermédiaire de la libre collaboration de l'homme.

Ces nobles origines et cette mission donnaient une « communauté d'idéals et d'intérêts » au Canada français. C'est en fait ce qui devait lui permettre de vivre. Rosaire Morin disait ainsi que « pour vivre, un peuple a besoin d'une mystique⁶⁹ ». C'est cette dernière qui provoque une action et porte à défendre les valeurs nationales. Elle offre un modèle de vaillance et d'effort qui permet au peuple de croire et d'espérer. On fit en outre savoir que « l'histoire qui enseigne la patience incite au travail et au dévouement⁷⁰ ». Le mouvement croyait que cette « volonté commune » existait bel et bien, mais que la population avait tendance à l'oublier. De là vient toute la volonté qu'on avait de faire de l'éducation nationale.

⁶⁵ Gabrielle Demers, « Message de la présidente générale », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, p. 6.

⁶⁶ *Lisons! Construisons!*, vol. 2, n. 2, avril 1944, p. 3.

⁶⁷ C'est une des demandes que les Jeunes Laurentiens formulaient dans leur prière à saint Jean-Baptiste. Voir : ARSV, « Jeunes Laurentiens : Prière pour la nation Canadienne-française », p. 1 *Fonds Simon Arsenault*.

⁶⁸ Voir : CRLG, « Causerie donnée à l'émission du 5 janvier 1946 de la Société St-Jean-Baptiste par Rosaire Morin, président général des Jeunes Laurentiens », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁶⁹ Rosaire Morin, « Pour une élite nationale », *Les Jeunesses Laurentiennes*, 1948, p. 3.

⁷⁰ *Ibid.*

L'importance donnée au passé par les Jeunes Laurentiens impliquait tout un éventail de devoirs et leçons. Cela les amenait à se rattacher à l'histoire de plusieurs façons. Un des éléments les plus parlants est le nom même du mouvement. C'est en effet une volonté de filiation avec les ancêtres qui est à l'origine de l'appellation « Jeunes Laurentiens ». Cette dernière voulait en fait rappeler que le Canada français s'est d'abord construit sur les rives du fleuve Saint-Laurent. C'est pourquoi Rosaire Morin affirmait que « pour nous qui sommes fiers de nos pionniers, ce nom “Les Jeunes Laurentiens” ne pouvait être plus symbolique et ne pouvait signifier plus clairement notre volonté de rester ce que nous sommes⁷¹ ». L'article 61 des règlements de l'association montre aussi très bien comment les Jeunes Laurentiens voulaient se lier à l'histoire. Cet article demande en fait à toutes nouvelles sections de se choisir un nom historique⁷². La section masculine de la paroisse Saint-Ambroise opta ainsi pour La Fontaine. On expliqua alors que ce choix fut notamment fait à cause des qualités du personnage en tant que défenseur de la langue⁷³. La section féminine de la paroisse se baptisa quant à elle Marie-Rollet. À Trois-Rivières, ce fut La Vérendrye qui fut choisi⁷⁴.

Des mots d'ordre de puiser « à pleines mains dans le passé des ancêtres⁷⁵ » étaient parfois donnés. On disait que c'était un « devoir d'étudier notre histoire [...] »⁷⁶. On demandait d'effectuer des visites historiques et de connaître les musées et les monuments⁷⁷. Ce type de manifestation fut effectué par les Jeunes Laurentiens tout au long de leur histoire. De fait, les Jeunesses Saint-Eusèbe prirent part à des commémorations en l'honneur des Patriotes en 1939⁷⁸. Des visites de Trois-Rivières furent par ailleurs organisées au congrès de 1947⁷⁹. Dans certaines publications du

⁷¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, “Pour la vérité”, 23 septembre 1945 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁷² CRLG, « Règlements des Jeunesses laurentiennes », p. 11, *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/4,22.

⁷³ Gaëtan Marcellin Therrien, « Sir Louis Hippolyte Lafontaine », dans CRLG, « Rapport Annuel de la Section Lafontaine, 1943-1944 », p. 9, , *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/4,12.

⁷⁴ Voir : « M. le chanoine Groulx, aumônier général des Jeunesses Laurentiennes », *Le Devoir*, 7 octobre 1947, p. 10.

⁷⁵ Rosaire Morin, « Fierté nationale », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 21.

⁷⁶ « Le comité national : “chute brusque du régime français : 1754-1760” », *Lisons! Construisons!*, vol. 2, n° 1, mars 1944, p. 14

⁷⁷ Rosaire Morin, « Fierté nationale », *loc. cit.*

⁷⁸ « Manifestation en l'honneur de douze patriotes », *La Presse*, 20 février 1939, p. 7.

⁷⁹ Voir : « Programme du congrès », *Le Nouvelliste*, 4 octobre 1947, p. 13.

mouvement, une série de dates historiques à se rappeler étaient par ailleurs données⁸⁰. Un agenda laurentien qui contenait « le fait historique quotidien propre à réveiller l'amour de Dieu et de la Patrie⁸¹ » fut même créé.

b) Une religion au premier plan

Les Jeunes Laurentiens étaient des catholiques croyants et pratiquants. La religion occupait conséquemment une place prépondérante dans leur idéologie. C'est notamment pourquoi elle était partie intégrante de l'idée qu'ils se faisaient de la nation. On ne disait pas pour rien que « le Canda [sic] français est, plus que toute chose, le fils de l'Église [...] »⁸². C'est Dieu qui avait choisi de faire naître tel ou tel individu au Canada français. On expliquait que c'était le Tout Puissant qui « t'a placé dans [...] la nation canadienne-française [...] »⁸³. On pensait que la foi et le catholicisme étaient des constituants essentiels du Canada français. Les Jeunesses Laurentiennes affirmaient bien que « nous croyons fermement qu'un bon Canadien français ne peut être qu'un catholique croyant et pratiquant⁸⁴ ». Il arriva ainsi qu'on sous-entende qu'une personne ne respectant pas les préceptes de la religion n'était pas canadienne-française. Morin employait par exemple l'expression « s'affirme "canadien-français" » lorsqu'il parlait d'un marchand ouvert le dimanche⁸⁵.

Le mouvement croyait que c'était en bonne partie par la religion que la nation avait pu vivre. On a déjà parlé du rôle supposé de la Providence dans la création et la préservation du Canada français. Le manifeste des Jeunes Laurentiens précise par ailleurs que ce sont « les fortes traditions religieuses qui ont fait de la famille de chez nous une famille féconde et puissamment éducatrice⁸⁶ ». Or, c'est par la famille « que le "miracle

⁸⁰ « Soyons fiers d'eux », *Lisons! Construisons!*, vol. 2, n° 1, mars 1944, p. 37-38.

⁸¹ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : comité général le 8 avril 1945 », p. 6, *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/4,23.

⁸² « Le comité national : "Causes d'ordre particulier – l'Histoire ?" », *Lisons! Construisons!*, vol. 2, n° 1, p. 25.

⁸³ CRLG, « Rapport annuel de la Section Lafontaine, 1943-1944 », p. 8, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

⁸⁴ Rosaire Morin, « Pour une résurrection nationale ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 3, mars 1945, p. 14.

⁸⁵ Voir : ASJCF, Lettre de Rosaire Morin au chef du secrétariat de la ligue du dimanche, 6 décembre 1943, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3-36-4,23.

⁸⁶ *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 7.

canadien" [...] s'est opéré⁸⁷ ». En d'autres endroits, on spécifiait plutôt que c'est carrément le prêtre qui « est toujours l'artisan de notre survivance française⁸⁸ ». C'est pourquoi les Jeunes Laurentiens n'avaient pas peur d'accorder respect et soumission aux membres du clergé.

Le nationalisme des Jeunesses laurentiennes se croyait d'autant plus sain et puissant qu'il était inspiré de la doctrine catholique. Dieu et Patrie étaient en fait vus comme « deux mots inséparables⁸⁹ ». On expliqua quelque fois en fait que « notre nationalisme est basé sur un catholicisme intégral⁹⁰ ». C'est même parce que le national est lié au spirituel « que nous y attachons une attention toute spéciale⁹¹ ». Rosaire Morin expliquait que rien ne peut résister à une mystique qui « puise dans le catholicisme la force invincible qui s'en dégage⁹² ». On disait en outre que, pour que l'action nationale porte fruit, il fallait être des catholiques convaincus. Cela parce que le peuple ne peut s'épanouir que s'il en va de même de chacun des individus qui le compose. Or Gabrielle Demers précise bien que « le seul épanouissement complet de l'homme, c'est la sainteté⁹³ ». La religion pouvait aussi être source d'espérance pour le combat national. Devant tous les dangers qui menaçaient la nation, l'appui de Dieu pouvait reconforter. C'est en ce sens que Morin confiait que « [...] c'est parce que je crois que tout n'est pas perdu, que le Christ est avec nous, que je ne puis me dispenser du devoir patriotique [...]»⁹⁴ ».

Si les Jeunes Laurentiens mêlaient nationalisme et religion, c'est d'abord à cette dernière qu'allait leur appui. Paul-Émile Robert expliquait que si les laurentiens étaient d'abord catholiques, c'est parce « qu'à la base de toute construction, il faut un principe solide⁹⁵ ». En semaine de formation, on pouvait ainsi parler de « la primauté de cette

⁸⁷ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 16 novembre 1943 », p. 9, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁸⁸ « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 29 décembre 1947, p. 9.

⁸⁹ Olivette Payette et Rosaire Morin, « Réponses aux inquiets », *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, p. 27.

⁹⁰ Rosaire Morin, « Pour une résurrection nationale! », *La Vérité*, vol. 3, n° 3, mars 1945, p. 14.

⁹¹ Olivette Payette et Rosaire Morin, *loc. cit.*

⁹² Rosaire Morin, « Pour une élite nationale », *Les Jeunesses laurentiennes*, 1948, p. 3.

⁹³ Gabrielle Demers, « Message de la présidente », *Les Jeunes Laurentiennes*, mars 1945, p. 2.

⁹⁴ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 28 décembre 1942 », p.8, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

⁹⁵ Paul-Émile Robert, « Appel à la jeunesse », *La Saint-Jean-Baptiste : fête nationale des Canadiens français, le dimanche 24 juin 1945*, Montréal, secrétariat général, p. 93.

valeur [le spirituel] sur toute autre notion⁹⁶ ». Le manifeste du mouvement précise par ailleurs que les Jeunesses laurentiennes « ne reconnaissent pour lois suprêmes que leur foi religieuse et la morale catholique⁹⁷ ». De fait, on disait que les Évêques et l'Église étaient les seuls dépositaires de la Vérité. « Alors pourquoi ne pas courir vers eux en toute confiance ?⁹⁸ » demandait-on. Les Jeunesses laurentiennes avaient en fait une vision traditionnelle de leur religion. En réunion du conseil central, il arriva qu'on proteste contre les prêtres qui s'habillaient en « clergyman »⁹⁹. On stigmatisait très souvent le catholicisme libéral. On disait qu'il n'était « ni catholique ni libéral¹⁰⁰ ». Il fallait plutôt être des catholiques pleins et entiers. Le vrai catholique devait non seulement croire, mais aussi pratiquer en tout et pour tout. Il devait comprendre que le dimanche était un jour saint entre tous parce qu'en le respectant on montre son obéissance à Dieu. On affirmait sans ambages que « la violation du dimanche est un crime contre Dieu et la Société¹⁰¹ ». Le groupe de jeunes pouvait aussi demander de respecter la fête de l'Immaculée Conception et de vivre Noël à la chrétienne¹⁰².

C'est pour ces raisons que l'organisation nationaliste accordait un rôle temporel important à l'Église. Les laurentiens n'avaient de cesse de « réclamer que notre gouvernement provincial reconnaisse l'action intermédiaire de la sainte Église catholique [...]»¹⁰³. On voulait globalement la conformité des législations à la doctrine de l'Église. C'est notamment aussi pourquoi on s'attendait à ce que le Canada soit représenté au Vatican. « Notre pays ne peut s'isoler du Saint-Siège » vint affirmer un communiqué¹⁰⁴. Dans un élan de passion, on alla même jusqu'à dire que le mouvement voulait faire la

⁹⁶ « Les Jeunesses Laurentiennes : clôture de la semaine de formation tenue à Québec du 21 au 27 juin », *Le Devoir*, 5 juillet 1948, p. 9.

⁹⁷ Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 6. La même profession de foi se retrouve dans le manifeste des Jeunes Laurentiennes. Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiennes*, s.l., s.d., p. 6.

⁹⁸ « Réponses aux inquiets », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 30.

⁹⁹ Montréal CRLG, « Procès-verbaux des réunions du Conseil central des Jeunes Laurentiens, 1945-1946 », 29 mai 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

¹⁰⁰ « Pourquoi ? », *La Vérité*, vol. 3, n° 1, septembre 1944, p. 23.

¹⁰¹ « Pour ou contre Dieu ?... », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 19.

¹⁰² « Consigne », *Les Jeunes Laurentiennes*, décembre 1944, p. 10 et « Les Jeunesses Laurentiennes », *Le Devoir*, 29 décembre 1947, p. 9.

¹⁰³ Montréal, CRLG, « Mémoire à la commission canadienne de la jeunesse par les Jeunes Laurentiens », p.1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,12.

¹⁰⁴ Voir : ASQ, « Une ambassade au Vatican », *Fonds Université*, Université 313, n° 79.

révolution « de tous les grands catholiques sous la dictature de la croix et celle de notre Saint-Père le Pape¹⁰⁵ ».

Cette préséance de la religion faisait des Jeunes Laurentiens des catholiques militants. Une religion purement théorique ne valait rien selon eux. Il était un devoir de montrer que « nous combattons pour la civilisation chrétienne ou la chrétienté¹⁰⁶ ». Pour cela, il n'était surtout pas bon de se contenter de la prière et de la vénération. « Notre religion demande beaucoup plus », fit savoir Roger Lemay¹⁰⁷. Il fallait prendre conscience qu'il existe une autre vie que celle du corps. L'exemple du Dieu fait homme ne pouvait qu'avoir « sa répercussion dans notre manière de vivre¹⁰⁸ ». Les Jeunesses laurentiennes étaient bien différentes des simples « fils du monde » ou des « païens ». Elles se devaient d'étudier en profondeur leur religion. De cette façon, elles seraient en mesure d'exposer les croyances, défendre la foi et vivre ouvertement en chrétiennes. C'était « la seule voie pour une union [...] avec le Christ notre grand frère¹⁰⁹ ». Il n'en tenait qu'au mouvement de montrer la route et de former une atmosphère plus chrétienne. Le laurentien se devait de prier et de vivre pleinement les sacrements. De cette façon, « nous respecterons les lois de la morale et nous serons vainqueurs dans la lutte contre le mal¹¹⁰ ». La prière permettait par ailleurs de « reprendre courage » et « d'unir davantage »¹¹¹. Rosaire Morin dit, à un certain moment, que les Jeunes Laurentiens devaient être « les premiers en tout » dans les devoirs envers l'Église¹¹². C'est n'est pas pour rien qu'un comité de religion, lors du congrès régional de Montréal en 1945, prêcha aux laurentiens l'assistance quotidienne à la messe et la communion fréquente¹¹³.

¹⁰⁵ CRLG, « Les Jeunes Laurentiens section Lafontaine : circulaire n° 2, décembre 1944 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,11.

¹⁰⁶ « Le comité social : "La famille canadienne-française" », *Lisons! Construisons!*, vol. 2, n°1, mars 1944, p. 12.

¹⁰⁷ Roger Lemay, « Le domaine économique : la coopération », *La Vérité*, vol. 4, n° 2, décembre 1945, p. 10.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 novembre 1945 », p. 8, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

¹¹⁰ « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 3 juillet 1947, p. 9.

¹¹¹ Ce sont des expressions employées par Rosaire Morin dans : Montréal, CRLG, « Résumé du discours de la clôture, 25 septembre 1945 », *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

¹¹² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 9 septembre 1943 », p.4, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

¹¹³ CRLG, « Procès-verbal du congrès, 11 février 1945 », p. 3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4.

Tout cela faisait en sorte que le mouvement laissait une grande place à la religion dans ses activités. Que la prière commence et termine une assemblée de section était fixé dans les règlements. Ceux-ci spécifiaient également que les Saints Martyrs Canadiens étaient les patrons religieux de l'organisation. Il était de même prévu qu'un conseiller spirituel en soit mandataire¹¹⁴. Les Jeunesses Saint-Eusèbe avaient leur aumônier¹¹⁵. L'assistance à des messes et un salut solennel au Très-Saint-Sacrement pouvait également ponctuer les congrès du mouvement¹¹⁶. Les retraites fermées étaient en outre une activité régulière de ce dernier. Non seulement le conseil central en organisait-il¹¹⁷, mais on conseillait aux sections d'y aller elles-mêmes deux ou trois fois par année. On rappelait bien qu'elles étaient un moyen de connaître, aimer et servir le Créateur¹¹⁸. Les laurentiens faisaient aussi des récollections. Ils pouvaient également participer à des manifestations comme la procession de la Fête-Dieu¹¹⁹ ou la célébration en l'honneur des encycliques¹²⁰. Pas étonnant dans ce contexte que des Jeunes Laurentiens laissent le mouvement pour le séminaire¹²¹.

Malgré ce respect et ce dévouement pour la religion, il arrivait à Rosaire Morin de dire un mot contre certains membres du clergé au détour d'une phrase. Il pouvait par exemple expliquer qu'il y avait plus d'évêques de langue anglaise qu'il ne devrait par rapport au nombre de catholiques anglophones. Les Canadiens français étaient les seuls qui avaient des évêques missionnaires¹²². Ailleurs, il dira « nous nous en fichons

¹¹⁴ CRLG, « Règlements des Jeunesses laurentiennes », p. 3, 13 et 14, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,22.

¹¹⁵ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 19 février 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

¹¹⁶ C'est notamment ce qui arriva au congrès régional de Montréal en 1946. Voir : CRLG, « Congrès régional des Jeunesses laurentiennes de Montréal tenu le 31 mars 1946 », p. 2, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

¹¹⁷ Voir, par exemple : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 20 août 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

¹¹⁸ *Lisons! Construisons! : mémoire sur les Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 6.

¹¹⁹ C'est ce que faisait notamment la Section Lafontaine, voir : CRLG, « Rapport annuel de la Section Lafontaine, 1943-1944 », p. 3, *Fonds J.-Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

¹²⁰ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 22 avril 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹²¹ C'est ce qui arriva à Gérard Cusson de la section Lafontaine et Léonce Bouchard, organisateur régional de Québec. CRLG, « Deuxième rapport annuel des activités de la section Lafontaine », p.3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12 et entrevue de l'auteur avec l'abbé Léonce Bouchard, 3 avril 2006.

¹²² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Quelques faits et quelques causes", 14 août 1945 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34,.

royalement [...] des chefs religieux qui nous montrent à ne plus nous respecter [...]»¹²³ ». Il expliqua en outre que « l'on a oublié de faire voir le point de vue national¹²⁴ » dans les cours de préparations au mariage. Cela ne l'empêcha pas de demeurer un ardent catholique jusqu'à la disparition des Jeunes Laurentiens. Il est toutefois possible que cela annonce le désintérêt relatif pour la religion qui le caractérisa plus tard dans sa vie¹²⁵.

c) *Un Québec libre dans un Canada libre*

Les Jeunesses laurentiennes étaient parfaitement conscientes de ne pas évoluer dans un univers fermé. C'est au Canada que vivaient le Québec et les Canadiens français. Elles avaient donc des idées bien arrêtées sur la nature et les rôles des provinces et du pays. Le mouvement voyait deux peuples principaux au Canada. Il croyait bien sûr qu'ils étaient différents, notamment par la culture. Autant celle des Canadiens français était noble et élevée, autant celle anglaise était « d'un matérialisme doublé d'un impérialisme plus rebutant encore¹²⁶ ». La langue témoignait de cet état de fait. On n'expliquait pas sans raison que « sans le Canadien français, le Canada est un pays sans avenir¹²⁷ ». La géographie du Canada faisait également qu'il n'y avait pas de véritable unité nationale. Rosaire Morin expliquait qu'il existait cinq régions au pays. « Il manquera toujours quelque chose pour rattacher le Centre aux Maritimes ou à l'Ouest¹²⁸ » précisa-t-il. Cela explique par ailleurs qu'il n'y ait aucune unité économique au Canada. La différence entre les peuples était également d'ordre religieux et social. Il existait une grande disparité de religion. Morin confiait en ce sens qu'il « serait intéressant de compiler les différentes sectes religieuses existantes au pays¹²⁹ !»

Tout cela impliquait que l'organisation avait sa propre vision de la Confédération. Celle-ci n'avait évidemment pas créé une nation. Elle était tout au plus un État qui comprenait un groupe de nations. On disait en fait que 1867 avait voulu unir des nations

¹²³ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

¹²⁴ Rosaire Morin, CRLG, « Un mouvement d'action nationale, 10 octobre 1945 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,12.

¹²⁵ Selon Pierre Trépanier, qui côtoya Morin à la fin de ses jours, il semble que ce dernier ne parlait alors à peu près pas de religion.

¹²⁶ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "L'unité nationale est-ce réalisable ?", 10 avril 1943 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

¹²⁷ Rosaire Morin, « Pour un élite nationale », *Les Jeunesses laurentiennes*, 1948, p. 3.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 4.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 5.

différentes dans une même idée de patrie. On demandait ainsi si le projet confédératif avait « un autre but que d'unir nos deux races dans une "affection commune pour la même terre"¹³⁰ ? » C'était en outre les Canadiens français qui avaient souhaité la confédération. L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique consacrait l'autonomie des provinces. Les francophones l'avaient voulu « parce que la survivance de notre foi et de notre langue [l']exigeait¹³¹ ». C'est pourquoi l'autonomie était qualifiée de « principe sacré » par les laurentiens¹³². Toutes les provinces y avaient droit.

Le mouvement conclut que la confédération avait créé un État français. Le Québec « a droit à tous les organes d'un État viable » selon Morin¹³³. Les Jeunes Laurentiens écartaient cependant l'idée d'un État indépendant. Cela parce que « la faiblesse de notre économie nationale » et l'absence de chef ne permettraient pas au Québec de se protéger. On se demandait aussi « quel serait le sort des Maritimes¹³⁴ ». L'importance que les laurentiens accordaient au Québec évolua en fait au cours des années. Le manifeste fut éventuellement « révisé, corrigé, adapté à notre nouveau champ d'action, le Canada¹³⁵ ». C'est ainsi qu'il connut une deuxième version alors que l'organisation commençait à se répandre en dehors de sa province d'origine. La première version, datant de 1942, parle ainsi de l'élection « d'une députation québécoise » au parlement fédéral. Cela dans le but de recentrer la politique sur le Canada¹³⁶. La version subséquente fait sauter l'expression « québécoise »¹³⁷. De même, le premier manifeste parle de « l'avènement à Québec d'un gouvernement du bien commun » qui n'ignore pas « le caractère dominant du Québec qui est [...] un pays canadien-français¹³⁸ ». Le second demande plutôt « l'avènement dans chacune des provinces d'un gouvernement du bien commun [...] reconnaissant des droits égaux aux deux groupes majoritaires¹³⁹ ».

¹³⁰ « Le comité national », *Lisons! Construisons!*, vol. 2, n° 2, avril 1944, p. 16.

¹³¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Notre problème économique", 24 mai 1945 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

¹³² « Pour l'autonomie provinciale », *Les Jeunesses Laurentiennes*, 1948, p. 19.

¹³³ Voir : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Notre problème économique", 24 mai 1945 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

¹³⁴ « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 12 septembre 1947, p. 3.

¹³⁵ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil exécutif, 1943 », 21 novembre 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,7.

¹³⁶ Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., 1942, p. 6.

¹³⁷ *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 10.

¹³⁸ *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., 1942, p. 6.

¹³⁹ *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 10.

Cet état idéal d'autonomie et de droits égaux n'existait toutefois pas en réalité. On disait en fait qu'avant la Confédération, les Canadiens français eurent à repousser une multitude de tentatives d'assimilation. Le nouveau régime aurait certes dû arranger les choses. Le pacte de 1867 ne fut cependant jamais vraiment respecté. Les Jeunes Laurentiens croyaient que le fédéral encourageait « l'hostilité de certaines provinces contre le fait français¹⁴⁰ ». On expliquait de fait qu'il existait huit provinces unilingues contre une seule bilingue. Plusieurs provinces n'accordaient qu'une très faible importance aux francophones. En témoignaient les combats pour les écoles, les journaux et la radio française. Les francophones qui ont lutté pour ces droits dans l'Ouest étaient considérés comme des « frères » et des « héros » par les laurentiens¹⁴¹. C'est également par l'ostracisme dans la fonction fédérale qu'on éloignait les Canadiens français du Canada. Le gouvernement d'Ottawa n'en faisait qu'à sa guise. Il centralisait tout au détriment de l'intérêt du plus grand nombre. Morin expliquait qu'on « met la main sur l'assurance-chômage, sur la législation sociale¹⁴² » en plus d'une multitude de taxes. On disait également que le fédéral s'ingérait dans certaines sphères provinciales, notamment le droit civil¹⁴³. Le « pacte d'honneur » de 1867 avait donc créé un certain nombre d'inégalités selon les Jeunes Laurentiens. Le spectre de l'assimilation n'était jamais bien loin. Cela ne les empêchait pas de dire que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique était la « base de nos libertés et de nos droits¹⁴⁴ ».

C'est pour cette raison que les Jeunes Laurentiens croyaient encore au Canada. L'allégeance de l'organisation allait d'abord au Canada français. Rien ne l'empêchait d'affirmer également que « nous aimons ensuite notre Canada devenu notre pays depuis 1867¹⁴⁵ ». C'est en ce sens qu'elle voulait un statut convenable pour le Canada. Elle s'attendait qu'il soit libre et indépendant de la Grande-Bretagne. On déplorait le fait que, peu importe les circonstances, les Anglo-Canadiens prêtaient allégeance à cette dernière. Ce n'est pas pour rien que le « God Save the King » et l'Union Jack avaient encore leur

¹⁴⁰ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 », p. 12, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

¹⁴¹ Ce sont des expressions employées par Rosaire Morin dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour une éducation nationale", 26 septembre 1945 », p.6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

¹⁴² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p.5, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

¹⁴³ « Le comité national », *Lisons !, Construisons!*, vol. 2, n° 2, p. 12.

¹⁴⁴ « Programme pour les Jeunesses laurentiennes », *Le Droit*, 28 novembre 1946, p. 5.

¹⁴⁵ « Les Jeunesses laurentiennes : pourquoi deux drapeaux ? », *Le Devoir*, 31 mars 1947, p. 12.

place au pays. Morin rappelait que les appels au Conseil privé et les amendements à la constitution étaient signe de sujétion à la mère-patrie¹⁴⁶. Il en était de même du « vice-roi » qui venait toujours d'Angleterre¹⁴⁷. C'est ce qui faisait que le Canada était encore une colonie selon les laurentiens. Étant donné que le pays s'affirmait de plus en plus sur le plan international, il était temps qu'il commence à agir par lui-même. Le manifeste du mouvement ne se terminait pas sans raison par l'exhortation « pour l'avènement d'un Québec libre dans un Canada libre !¹⁴⁸ »

d) *Une nation en danger*

La nation, si chère et si importante aux yeux des Jeunes laurentiennes, n'était pas seulement menacée par l'irrespect de la confédération pratiqué par l'Anglo-Canadien. On croyait en fait qu'une multitude d'éléments mettait en danger la survie même du Canada français. Celui-ci vivait un sérieux déclin pensait-on. Les laurentiens croyaient que, sans la désigner par ce terme, c'était d'abord dû à la modernité philosophique. Celle-ci avait apporté matérialisme et individualisme. Les dignes traditions et la vieille morale étaient bien sûr écartées. Morin expliquait que « l'éducation morale et religieuse fait progressivement place à l'esprit matérialisme [sic] ou aux principes du Contrat Social de Rousseau¹⁴⁹ ». Une quantité phénoménale de problèmes en découlait. L'individualisme divisait « notre nation, notre groupement et [faisait] l'affaire de nos ennemis¹⁵⁰ », selon Patenaude. Pour avoir cherché des lumières hors du Christ, l'univers « s'est perdu dans les ténèbres¹⁵¹ ». La quasi-totalité des éléments constituant la société étaient attaqués et déchristianisés. Les Canadiens français en étaient venus à se mépriser eux-mêmes, à oublier ce qui les formait. « L'ignorance de nous-mêmes n'est pas notre moindre défaut »

¹⁴⁶ Voir : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "L'unité nationale est-ce réalisable ?", 10 avril 1943 », p. 8, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

¹⁴⁷ C'est ce qu'on explique dans : « D-Le domaine politique : l'indépendance du Canada », *La Vérité*, vol. 3, n° 2, février 1945, p. 14.

¹⁴⁸ *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 11. Selon Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa, ce sont les Jeunes Laurentiens qui employèrent pour la première fois l'expression « Québec libre ». Voir : Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa ed., *Le manuel de la parole : manifestes québécois : tome 2. 1900-1959*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1977, p. 210.

¹⁴⁹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "A la jeunesse de mon pays", 23 juin 1943 », p.1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

¹⁵⁰ CRLG, Message de Léon Patenaude, 10 août 1944, p. 2, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

¹⁵¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 septembre 1942 », p.2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

confia Rosaire Morin¹⁵². C'est ce qui lui fera dire par ailleurs que « notre mystique nationale ressemble à des moustiques¹⁵³ ».

Les Jeunes Laurentiens croyaient que la famille, base de la nation¹⁵⁴, était foncièrement en danger. La prospérité de la guerre avait amené un relâchement de la morale. Les obligations religieuses étaient de plus en plus oubliées. La famille était en fait « profondément atteinte dans ses racines par l'absence de sens chrétien¹⁵⁵ ». Roger Lemay fit savoir que « à la maison la promiscuité règne¹⁵⁶ ». Quand le père et la mère travaillent, ils ne se rencontrent presque plus. Les enfants étaient laissés à eux-mêmes. Les temps qui changeaient faisaient qu'on ne savait d'ailleurs même plus les élever. Respect et autorité disparaissent lamentablement peu à peu. Les fils qui gagnaient leur subsistance n'aidaient souvent plus leurs parents. On en vint ainsi à se demander : « Si dans les choses matérielles nous ne nous entendons pas dans la famille, qu'en sera-t-il dans l'ordre spirituel ?¹⁵⁷ » C'était le triste résultat de parents qui « n'ont pas voulu joindre aux méthodes traditionalistes, les méthodes progressives¹⁵⁸ ». La jeunesse se perdait et on avait de moins en moins d'enfants. C'est en fait l'esprit américain qui faisait croire que ceux-ci étaient un sacrifice ou une privation. Les bas salaires n'incitaient pas non plus à élever une famille nombreuse. On comprenait bien alors que dénatalité et déclin démographique marqueraient l'avenir du Canada français. « Un siècle de ce régime et c'en sera fini des querelles entre les deux grandes races », s'indignait-on¹⁵⁹.

C'est aussi tout le domaine économique qui jouait contre la nation canadienne-française. Le mouvement croyait que cette dernière n'occupait pas la place qui lui était due dans l'économie. On expliquait que le Canada français possédait le septième de la fortune canadienne, alors qu'il formait le tiers de la population. Cela faisait que « nous

¹⁵² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

¹⁵³ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 septembre 1942 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

¹⁵⁴ Morin affirme que la nation c'est d'abord la famille dans : Rosaire Morin, « Pour une résurrection nationale! », *La Vérité*, vol. 3, n° 3, p. 14.

¹⁵⁵ « Congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 27 septembre 1943, p. 2.

¹⁵⁶ Roger Lemay, « Réalités ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 14.

¹⁵⁷ « Le comité social : le problème matériel dans la famille », *Lisons! Construisons !*, vol. 2, n° 1, p. 19.

¹⁵⁸ Les laurentiens croyaient en fait que le monde moderne demandaient certaines méthodes d'éducation modernes. On ne précisait cependant pas lesquelles. Voir : Roger Lemay, « Réalités ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 16.

¹⁵⁹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 16 novembre 1943 », p. 8, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

possédons donc la moitié de ce que nous devrions posséder¹⁶⁰ ». C'étaient en fait des étrangers qui étaient propriétaires de l'essentiel du Canada français. On affirmait ainsi que « les anglais et les américains dirigent nos entreprises financières [...] »¹⁶¹. De fait, les Jeunesses laurentiennes précisait que leurs compatriotes étaient peu présents dans l'administration des grandes compagnies. Ils ne possédaient pas beaucoup de commerces. Ceux appartenant à des Canadiens français étaient par ailleurs généralement moins imposants que ceux des concurrents¹⁶². Il existait en outre des trusts qui nuisaient aux intérêts de tous. Les laurentiens parlaient même d'une dictature financière. C'est, disaient-ils, « cette dictature qui gouverne les gouvernants, ce "pouvoir invisible qui contrôle la vie de la nation" »¹⁶³.

Les Canadiens français avaient leur rôle à jouer dans cet état de fait. On disait qu'ils dépensaient beaucoup trop chez l'étranger. Environ 80% des dépenses n'allaient pas chez des nationaux. Il ne fallait alors certes pas s'étonner que « les étrangers se consolident avec notre argent¹⁶⁴ » et d'être relégués au second rang. Les laurentiens affirmaient en fait que « nous leurs avons fourni par nos achats les armes avec lesquelles ils ont forgé notre servitude économique¹⁶⁵ ». On croyait que cet asservissement avait des effets sur la foi, la morale, la culture et la vie sociale¹⁶⁶. Des familles infécondes, des taudis, une anglicisation croissante, un exode rural, une dégradation physique et morale sont des conséquences de l'infériorité économique des Canadiens français¹⁶⁷. Il existait bien sûr des moyens de protéger les ouvriers. Trop d'entre eux allaient cependant

¹⁶⁰ « Le domaine économique : notre richesse aux mains des étrangers », *La Vérité*, vol. 3, n° 1, septembre 1944, p. 11.

¹⁶¹ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 », p. 11, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

¹⁶² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Notre problème économique", 24 mai 1945 », p. 1-2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

¹⁶³ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 », p. 14, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

¹⁶⁴ CRLG, « Rapport annuel de la section Lafontaine 1943-1944 », p. 5, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

¹⁶⁵ « Énorme travail à accomplir chez les "Jeunes Laurentiens" », *Chez nous*, vol. 2, n° 6, 1^{er} septembre 1941, p. 8.

¹⁶⁶ ANC, « "Équipe économique : notre situation économique", *La Vérité*, vol. 5, n° 3, avril 1949 », p. 2, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, dossier « Jeunes Laurentiens, 1943-1949 ».

¹⁶⁷ Morin mentionne ces conséquences dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Notre problème économique", 24 mai 1945 », p. 4, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

rejoindre des syndicats internationaux « qui sèment des idées anti-nationales¹⁶⁸ » et font envoyer l'argent des cotisations vers les États-Unis.

Les Jeunes Laurentiens pouvaient également mettre en cause les grands systèmes économiques de la modernité politique pour expliquer la situation de leur compatriote. Ils fustigeaient le libéralisme. Ils croyaient qu'il était « la doctrine des bourgeois¹⁶⁹ ». Il ne visait que le profit et croyait que tout pouvait s'arranger seul. Le libéralisme était le triomphe de l'individualisme égoïste qu'on pensait pouvoir corriger par la concurrence. C'est lui qui « a contribué à déséquilibrer l'économie des pays, à créer le prolétariat, à assujettir les peuples sous une dictature économique¹⁷⁰ ». Les laurentiens disaient que le socialisme, que certains défendaient à l'époque, n'était guère mieux. Ils pensaient qu'il favorisait la mécontente sociale par la lutte des classes. Il collectivise à outrance et incite à la haine et à la violence. « Cette néfaste doctrine est aussi totalitaire, elle abolit la propriété, asservit l'homme à l'État », ajoutait-on¹⁷¹. Il va sans dire que le mouvement s'opposa au CCF et au communisme. D'autant plus que ces derniers étaient mal vus par les autorités religieuses. En fait, autant le nazisme, le bolchevisme, l'impérialisme que le Crédit social étaient vilipendés par les Jeunesses laurentiennes¹⁷².

L'univers social menaçait également les Canadiens français selon celles-ci. Une licence des mœurs venue tout droit des États-Unis était en train de transformer la société. On parlait d'une « affection dérégulée du plaisir¹⁷³ » qui remplissait les hôpitaux et les prisons. C'est ce qui faisait notamment que trop de gens préféraient se distraire que de respecter le dimanche. Ce dernier était trop souvent pour plusieurs une journée mondaine passé dans l'oisiveté. Les laurentiens allaient jusqu'à dire que « l'inobservance du précepte dominical compte parmi les principaux facteurs du désastre actuel¹⁷⁴ ». Le « blasphème qui recrutent trop d'adhérents¹⁷⁵ » était également trop présent au Canada

¹⁶⁸ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 27 janvier 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹⁶⁹ Aline Normandeau et Roger Lemay, « La coopération », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 22.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 24.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 23.

¹⁷² Voir : CRLG, « Manifeste du responsable social », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,1, p. 2.

¹⁷³ Rosaire Morin, « Chronique des Jeunes Laurentiens : "Je me souviens" », *La Boussole*, 24 juin 1944, p. 6

¹⁷⁴ « 3^e semaine : coup d'œil sur l'état actuel », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 20.

¹⁷⁵ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 18 octobre 1945, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

français. C'est toute l'immoralité ambiante qui inquiétait le mouvement. Ce dernier pouvait protester de la trop grande familiarité, des « mamours » ou des histoires scabreuses qui marquaient certains lieux de travail¹⁷⁶. Morin expliquait bien que « tout ce qui tue le moral tue le national¹⁷⁷ ».

Si les Jeunes Laurentiens fustigeaient la modernité philosophique, il en allait de même d'une modernité techno-scientifique et culturelle qu'on ne contrôlait pas. On disait qu'une vague de matérialisme submergeait le monde en utilisant une propagande subtile¹⁷⁸. C'est pourquoi ils questionnaient l'usage des journaux, de la radio et du cinéma. On disait des journaux qu'ils étaient trop sensationnalistes et étrangers. Il y avait une surabondance de pages « subversives inspirée de la franc-maçonnerie ou du communisme¹⁷⁹ ». C'est la saleté même qu'on trouvait dans certains périodiques. La radio était trop souvent réduite à « un tissu d'annonces commerciales, que l'on agrmente de chansons trop souvent grivoises, de nouvelles qu'on répète plusieurs fois par jour [...]»¹⁸⁰. Elle favorisait le bilinguisme et les commerces étrangers. L'ineptie et l'inutilité de la radio faisaient dire à certains laurentiens qu'elle est « beaucoup plus dangereuse que la bombe atomique¹⁸¹ ». Le cinéma était quant à lui trop américain et cela tendait évidemment à américaniser les Canadiens français. Le grand écran accordait une trop grande place à l'amour et à la violence. Cela faisait croire à certains, notamment aux enfants, « que "l'amour" est ce qu'il y a de plus important dans la vie, ou qu'il est permis de voler ou tuer¹⁸² ».

Les Jeunes Laurentiens croyaient que l'usage qu'on faisait des loisirs desservait la nation. Les loisirs étaient en fait vus comme « commercialisés, américanisés et paganisés¹⁸³ ». On regrettait le fait que les sports n'étaient pratiqués que par une poignée d'individus. On parlait ainsi de « décadence physique » pour la société¹⁸⁴. Ils n'étaient

¹⁷⁶ Voir : Roger Lemay, « Réalités ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 3, mars 1945, p. 17.

¹⁷⁷ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Ou vivre ou mourir", 27 janvier 1946 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,36.

¹⁷⁸ Voir : Roger Lemay, « Réalités ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 15.

¹⁷⁹ AUM, « Discours de Gabrielle Demers, "Le programme nationale des Jeunes Laurentiennes", sans date », p. 4, *Fonds de l'Action catholique canadienne*, P16/04,160.

¹⁸⁰ Marcel Coupal, « 2^e semaine : "Ce qu'est la radio" », *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, p. 17.

¹⁸¹ « Un intéressant débat chez les J. Laurentiens », *Le Nouvelliste*, 14 mars 1946, p. 3.

¹⁸² Marcel Coupal, « Moralité du cinéma », *La Vérité*, vol. 4, n° 1, novembre 1945, p. 17.

¹⁸³ CRLG, « Mémoire sur les loisirs, 6 mars 1945 », *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,12.

¹⁸⁴ Voir : « Consignes sociales pour l'année 1948 », *Les Jeunesses laurentiennes*, 1948, p. 12.

qu'un spectacle qui ne servait que trop le capitalisme. Les sports corrompaient la langue par l'argot anglais. C'est ce qui faisait dire aux laurentiens que les loisirs faisaient des Canadiens français « à "moitié" des "Américains", des "Français" et des "Anglais", mais tout autre chose que des Canadiens français de foi catholique¹⁸⁵ ». C'est également le fait que trop de Canadiens français s'adonnaient à l'alcool qui inquiétait le mouvement. Ce dernier croyait que trop d'argent se dépense en boisson. On disait que « l'alcool est un poison [qui] rend l'homme semblable à une bête¹⁸⁶ ». Il ne fait fleurir aucune vertu de cœur et d'esprit. Il tend au contraire à faire tourner vers le mal et les passions. C'est pourquoi les laurentiens disaient que « l'alcool est l'ennemi no 1 de la race canadienne-française¹⁸⁷ ».

e) *Le programme de relèvement national des Jeunes Laurentiens*

Le Canada français était menacé de tout côté par une kyrielle de dangers. Les Jeunes Laurentiens ne se contentaient bien sûr pas de constater cela. Ils offraient tout un programme devant mener au relèvement de la nation. Ils croyaient que l'économie avait des effets sur la culture, la vie sociale et la politique¹⁸⁸. C'est pourquoi ils s'y intéressèrent en premier lieu. Ils proposaient plusieurs moyens pour que les Canadiens français se réapproprient l'économie. Ils insistèrent notamment sur l'achat chez nous, « base même de notre économie », selon Morin¹⁸⁹. On expliquait qu'on pouvait se procurer « n'importe quel article chez les nôtres¹⁹⁰ ». Trois cents membres qui, avec famille et amis, pratiquaient l'achat chez nous, c'était « diriger au moins 500 000\$ dans des entreprises canadiennes-françaises¹⁹¹ ». On avait tout intérêt à le faire parce que cela servait non seulement le marchand chez qui on achetait, mais toute la nation. Acheter

¹⁸⁵ « Domaine social », *Les Jeunesses laurentiennes*, 1947, p. 17.

¹⁸⁶ Rosaire Morin, « Pourquoi Lacordaire et Jeanne d'Arc ? », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 20.

¹⁸⁷ CRLG, « Procès-verbal du congrès des section, 11 février 1945 », p.5, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4.

¹⁸⁸ C'est ce qu'on affirme dans le manifeste. Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d, p. 6.

¹⁸⁹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 septembre 1942 », p.2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

¹⁹⁰ « Énorme travail à accomplir chez les "Jeunes Laurentiens" », *Chez nous*, vol. 2, n° 6, 1^{er} septembre 1941, p. 8.

¹⁹¹ Montréal, CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 8, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

chez les Canadiens français, c'était aider leurs entreprises et leurs commerces à grossir. Ces entreprises pouvaient alors rendre de plus fiers services à la communauté. C'était en bout de ligne prendre une place qui revenait de droit aux compatriotes. On expliquait bien que « l'achat chez nous n'est pas dirigé contre personne¹⁹² ». Il ne visait qu'à servir les intérêts des conationaux.

Les Jeunes Laurentiens proposaient plus globalement un système économique à part entière : le coopératisme. Ils expliquaient que ce dernier était la mise en commun d'efforts. Ils parlaient notamment des coopératives de consommation. Celles-ci exigeaient l'investissement d'un petit capital, ce qui impliquait que les profits étaient « partagés entre les coopérateurs au lieu de demeurer entre les mains d'un seul¹⁹³ ». Les coopératives servaient donc à la fois des intérêts communs et particuliers. Tous pouvaient entrer dans la coopérative et s'en retirer quand ils le voulaient en emportant son capital de départ. Le mouvement croyait qu'elle amenait un « désir de compréhension, d'entr'aide [sic], d'action concertée, capable d'enrayer toutes les maladies sociales telles que l'individualisme, l'égoïsme, la mésestime, la lutte des classes etc.¹⁹⁴ ». Le coopératisme servait également la société parce qu'il impliquait un retour de fonds vers des œuvres sociales¹⁹⁵. C'était aussi le cas dans la mesure où il « considère la primauté du consommateur sur le profit¹⁹⁶ ». Ce qui était bien sûr le contraire du libéralisme, vilipendé par les Jeunes laurentiennes.

Ces dernières appuyaient évidemment des formes particulières de coopération. Ce fut notamment le cas des Caisse populaires. On expliquait qu'elles étaient des coopératives « d'épargne et de crédit¹⁹⁷ ». Elles fournissaient des prêts et favorisaient l'économie. Les laurentiens disaient en outre que les caisses faisaient œuvre de restauration sociale et nationale. Mettre les épargnes en commun allait dans l'intérêt de la patrie. C'était laisser le capital aux mains des Canadiens français. Les caisses « nous

¹⁹² ANC, « Où acheter dans la paroisse St-Ambroise », p. 1, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens (1943-1949) ».

¹⁹³ Raymond Gaudreau, « La coopération ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 3, mars 1945, p. 11.

¹⁹⁴ Roger Lemay, « Le domaine économique : la coopération », *La Vérité*, vol. 4, n° 2, p. 11.

¹⁹⁵ C'est ce qu'on explique notamment dans : Roger Lemay, « Le domaine économique : la coopération », *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, p. 12.

¹⁹⁶ Roger Lemay et Aline Normandeau, « Le domaine économique : la coopération », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 20.

¹⁹⁷ « Domaine économique : les caisses populaires », *Les Glaneuses*, janvier 1946, p. 13.

rendant maîtres de notre épargne, protège la petite industrie et aide au développement de notre commerce », affirmaient les Jeunesses laurentiennes¹⁹⁸. Celles-ci s'intéressaient aussi à l'Union économique d'habitations de la Cité-Jardin, une coopérative d'habitation. On y payait un loyer pendant vingt ans pour ensuite devenir propriétaire. On en vint à souhaiter que « tous les membres des Jeunes Laurentiens et Laurentiennes habitent une Cité-Jardin¹⁹⁹ ».

Le coopératisme formait l'élément central du système économique voulu par les Jeunes Laurentiens. Ceux-ci préconisaient en certains cas la nationalisation afin de « redonner à la province ses ressources naturelles²⁰⁰ ». Ils s'intéressaient également au corporatisme²⁰¹. Ils ne s'épanchèrent cependant jamais vraiment sur cette doctrine. Tout au plus pouvaient-ils questionner son utilité en congrès²⁰² ou le mentionner au détour d'une phrase. On lit ainsi à quelques endroits des énoncés comme : « pour établir un jour dans notre pays le corporatisme²⁰³ ». On semblait en fait croire que le corporatisme devait couronner le système coopératif. Raymond Gaudreau parlait ainsi de « la société coopératiste et plus tard, corporatiste, que nous voulons bâtir²⁰⁴ ». C'est probablement pour cette raison que les laurentiens s'intéressèrent d'abord au coopératisme. Le mouvement demandait quand même la création d'un « conseil économique » au Québec afin de favoriser une politique de coordination²⁰⁵. Il comptait également promouvoir le syndicalisme national²⁰⁶.

Le syndicat d'épargne était également partie prenante du relèvement économique voulu par les Jeunes Laurentiens. Ceux-ci expliquaient que le syndicat d'épargne était un regroupement de personnes qui ont pour « but de mettre leurs économies en commun et

¹⁹⁸ « Domaine économique : "les caisses populaires, une œuvre patriotique" », *Lisons!, Construisons!*, vol. 2, n° 2, p. 12.

¹⁹⁹ CRLG, « Rapport annuel de la Section Lafontaine, 1943-1944 », p. 10, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

²⁰⁰ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Notre problème économique", 24 mai 1945 », p. 5, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

²⁰¹ Sur le corporatisme, on pourra consulter : Pierre Trépanier, « Quel corporatisme ? (1820-1965) », *Les cahiers des dix*, n° 49, 1994, p. 159-212.

²⁰² Voir : CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 », p. 14, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

²⁰³ CRLG, « Les Jeunes Laurentiens, section Lafontaine, circulaire n. 2 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,11.

²⁰⁴ Raymond Gaudreau, « La coopération ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 3, mars 1945, p. 11.

²⁰⁵ Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 10.

²⁰⁶ Voir : *Ibid.*, p. 8.

de les faire fructifier dans le commerce²⁰⁷ ». Cette mise en commun de capitaux visait généralement à « lancer un commerce ou une petite industrie²⁰⁸ » et à établir un des syndicataires. Il érigeait l'épargne en système et pouvait assurer la prospérité pour les Canadiens français. Les laurentiens voulaient en outre créer une fédération des syndicats d'épargne. Cette dernière aurait eu plusieurs objectifs. Elle permettrait notamment d'unir les efforts de plusieurs syndicats afin d'acheter, par exemple, une entreprise plus imposante. Les sociétaires « prendront le contrôle de cette industrie qui demeurera canadienne-française », fit-on savoir²⁰⁹. La fédération suivrait par ailleurs l'activité économique et pourrait suggérer aux syndicats quelles entreprises encourager. Elle serait formée de gens compétents qui seraient bien en mesure d'offrir de tels conseils²¹⁰.

C'est aussi par la formation et le retour à la terre que le relèvement économique canadien-français devait s'opérer. Les Jeunes Laurentiens croyaient qu'il était bon d'étudier « les différentes carrières et leurs exigences »²¹¹. Il en allait de même des « hommes de succès » et de leurs méthodes. Le mouvement s'intéressa notamment à l'homme d'affaires. Il étudia en détail le livre *L'homme d'affaires* d'Esdras Minville²¹². Les laurentiens voulaient orienter les jeunes vers l'éducation. Ils appuyèrent ainsi le prêt d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste²¹³. Ils promouvaient l'école technique, l'école ménagère²¹⁴ et les cours post-scolaires²¹⁵. Ceux-ci pouvaient couvrir les sujets les plus divers : de l'initiation aux affaires à la législation ouvrière. Les Canadiens français pourraient alors acquérir des compétences et s'emparer de certains secteurs de l'économie. Si le mouvement voulait moderniser les compétences de ses compatriotes, il souhaitait également encourager les vieilles traditions. C'est notamment l'artisanat qu'on

²⁰⁷ CRLG, « Domaine économique : Règlement d'un syndicat d'épargne », p. 1, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,15.

²⁰⁸ *Lisons! Construisons! : mémoire sur les Jeunes Laurentiens*, s.l., 1944, p. 3.

²⁰⁹ « Le domaine économique : "la fédération des syndicats" », *La Vérité*, vol. 3, n° 2, février 1945, p. 16.

²¹⁰ Voir : *Ibid.*

²¹¹ CRLG, « Première semaine d'études de la Jeunesse laurentienne », p. 7, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

²¹² Voir : CRLG, « Henri-Paul Ouellette, directives économiques, avril 1948 », p. 1, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,11.

²¹³ « Domaine social », *Les Jeunes laurentiennes*, 1947, p. 17.

²¹⁴ Le manifeste des Jeunes Laurentiens et celui des Jeunes Laurentiennes parlent de ces deux types d'établissement. Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 7 et *Manifeste des Jeunes Laurentiennes*, s.l., s.d., p. 7.

²¹⁵ Voir : « Les Jeunes laurentiennes », *Le Devoir*, 17 novembre 1947, p. 2.

voulait favoriser par les « expositions artisanales, les cours de tissage, l'encouragement aux produits de l'artisanat etc.²¹⁶ » C'est aussi le retour à la terre qui fut mis de l'avant. Un vaste plan de colonisation qui permettrait à tous, selon leurs compétences, de s'établir était voulu par les Jeunes Laurentiens²¹⁷.

Ces derniers établirent également tout un plan de ressaisie sociale. Ils demandaient une enquête publique sur la « dépravation actuelle des mœurs²¹⁸ ». Ils souhaitaient une « politique familiale qui retournerait aux traditions du passé, relèverait le salaire ouvrier, réunirait le mari avec sa femme, les parents avec leurs enfants [...]»²¹⁹. Pour relever le salaire, ils appuyèrent notamment l'idée de crédit ouvrier de la Ligue ouvrière catholique²²⁰. Ce qui intéressa surtout le mouvement fut en fait les moyens de propagande sociale : lecture, cinéma et radio. Ils voulaient créer des bibliothèques et promouvoir les « bonnes lectures ». « Lisons des livres français et non des pocket books²²¹ » enjoignit Lucienne Plante, vice présidente des Jeunes Laurentiennes. *Notre Temps, Le Devoir, La Boussole, Le Travailleur, Relations, et La Famille* étaient autant de périodiques à faire connaître. C'est également *L'Action nationale* qu'il fallait répandre. Rosaire Morin consacra ainsi plusieurs pages d'un discours à vanter cette revue²²². On se proposait par ailleurs d'essayer de faire entrer de bons rédacteurs dans les mauvais journaux²²³.

Le mouvement reconnaissait à la radio un rôle pratique. Il croyait qu'elle « peut beaucoup pour un peuple²²⁴ ». Il faut seulement savoir bien l'orienter. Trois méthodes pour ce faire furent préconisées par les laurentiens au cours de leur existence. On proposa la création d'un comité provincial qui veillerait à assurer « des émissions intéressantes

²¹⁶ « Les Jeunesses laurentiennes : directives économiques et sociales pour l'année 1948-49 », *Le Devoir*, 13 juillet 1948, p. 5.

²¹⁷ Voir : « Résolutions adoptées par les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 21 octobre 1946, p. 7.

²¹⁸ « Congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 27 septembre 1943, p. 2.

²¹⁹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 septembre 1942 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

²²⁰ « Le 4^e congrès national des Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 7 octobre 1946, p. 7.

²²¹ Lucienne Plante, « Les Jeunes Laurentiennes », *L'Ami du peuple*, 15 mars 1945, p. 5.

²²² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 2 décembre 1943 », p. 10-16, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

²²³ CRLG, « Procès-verbal de la réunion des présidents de section du 26 avril 1946 », p. 4, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

²²⁴ « Le domaine national : la mission de la radio », *La Vérité*, vol. 3, n° 2, février 1945, p. 8.

variées mais canadiennes-françaises et catholiques²²⁵ ». Ailleurs, on voulut laisser cette tâche à l'organisation elle-même²²⁶. Celle-ci pensa même qu'elle pourrait éventuellement créer son propre centre de radiodiffusion. Cela, au moment où elle aurait les ressources nécessaires²²⁷, ce qui n'arriva évidemment pas. Les Jeunesses laurentiennes croyaient que la censure devait être parfaitement appliquée pour le cinéma. Ils pensaient que l'entrée des jeunes de moins de 16 ans devait être interdite²²⁸. On disait également qu'il fallait y favoriser le beau et le bon. Le mieux étant de remplacer le cinéma par les arts et le théâtre national. Si non, « accordons toujours la préférence aux fil[m]s français qui l'emportent de beaucoup sur les américains parce qu'ils font appel à l'esprit et non aux sens²²⁹ ». L'association ne proposa jamais, à notre connaissance, des projets de cinéma canadien-français comme le faisaient d'autres personnes à leur époque.

Les Jeunes Laurentiens avaient aussi des idées pour mettre les loisirs en conformité avec l'esprit canadien-français. Le folklore était pour eux un moyen qui permettait d'allier loisirs et sens national. On disait de lui qu'il était d'une « richesse artistique inestimable²³⁰ ». Danses et chansons folkloriques étaient donc à répandre. Le groupe de jeunes appuya en outre les résolutions de la JEC concernant les loisirs. Il voulait ainsi la formation d'un Conseil des loisirs au niveau provincial et l'instauration de cours pour former des professeurs d'éducation physique. Il qualifiait également la fête des loisirs « d'initiative louable²³¹ ». L'organisation nationaliste voulait des subventions pour la construction d'une série d'infrastructures sportives, tels piscines et gymnases²³².

L'association pensait globalement que sport et loisir devaient être partie intégrante de l'éducation. Une pratique du sport qui « [maintient] notre santé, facilite le travail intellectuel, développe le caractère, favorise les relations²³³ » était à propager, selon elle.

²²⁵ *Lisons! Construisons! : mémoire sur les "Jeunes Laurentiens"*, s.l. 1944, p. 8.

²²⁶ Voir : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 2 décembre 1943 », p. 8, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

²²⁷ Voir : Marcel Coupal, « Pour ou contre Dieu ? », *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, p. 18.

²²⁸ Olivette Payette, « Domaine national : cinéma et théâtre », *Les Jeunes Laurentiennes*, février 1945, p. 4.

²²⁹ CRLG, « Procès-verbal de la réunion des présidents de section du 26 avril 1946 », p. 5, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

²³⁰ Un ami de l'art, « Jacques Labrecque au Plateau », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, p. 15.

²³¹ CRLG, « Mémoire sur les loisirs, 6 mars 1945 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,12.

²³² « Nos campagnes en 1948 », *Les Jeunesses laurentiennes*, 1948, p. 17.

²³³ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 17 novembre 1943 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

C'était dans « la vie au grand air » et les intempéries qu'était le vrai sport²³⁴. Les Jeunes Laurentiens voulaient en fait favoriser la santé au Canada français. C'est notamment pourquoi ils souhaitaient organiser toute une campagne contre l'alcool. Une interdiction des publicités sur la boisson, la diminution du nombre de bars et la formation d'une ligue de tempérance étaient autant de moyens proposés²³⁵. Un large appui devait être accordé aux Lacordaire. Une bonne alimentation était aussi promue par les laurentiens. Ils proposaient notamment de « manger moins de viandes et de fèves et plus de légumes et de fruits [...]»²³⁶.

Le mouvement voulait « une ressaisie profonde de l'âme canadienne-française, pour une véritable renaissance nationale²³⁷ ». C'est pourquoi il souhaitait favoriser des moyens propres à raviver la fierté nationale chez les Canadiens français. Ils souhaitaient ainsi répandre le fleurdelisé. Ils disaient qu'il était « signe de fraternité nationale et [...] principe de ralliement²³⁸ ». Le drapeau démontrait les traditions et les croyances des Canadiens français, Il était la preuve de la volonté de survie du peuple. Léo Gagné, président régional des Jeunes Laurentiens de Québec, affirmait que l'adoption du « drapeau serait sans conteste l'affirmation de notre autonomie provinciale²³⁹ ». Il fallait donc qu'il « soit arboré sur tous nos édifices publics, sur le toit de tous nos foyers, sur la poitrine de tous les nôtres²⁴⁰ ».

Ce sont également les fêtes qui devaient raviver la fierté nationale. Les Jeunes Laurentiens insistaient plus particulièrement sur la célébration de la Saint-Jean-Baptiste et des fêtes de Dollard et de Marie-Rollet²⁴¹. Le mouvement voulait en outre « faire respecter sa langue dans tous les domaines²⁴² ». On expliquait bien que ce n'était pas « par ignorance de l'anglais, mais par préférence pour le français²⁴³ ». On croyait qu'il

²³⁴ Voir : *Ibid.*, p. 3.

²³⁵ Voir : *Lisons! Construisons! : mémoire sur les "Jeunes Laurentiens"*, s.l. 1944, p. 6 et 7.

²³⁶ « Le comité des loisirs : "l'éducation physique" », *Lisons! Construisons!*, vol. 2, n° 1, mars 1944, p. 33.

²³⁷ ANQM, « Conférence-concert de monsieur Robert Rumilly, historien et des chanteurs du vieux moulin sous les auspices des Jeunes Laurentiens de Québec », p. 2, *Fonds Robert Rumilly*, P303,S6,SS9, D1

²³⁸ « Résolutions adoptées par les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 21 octobre 1946, p. 7.

²³⁹ « Le drapeau, symbole d'autonomie », *L'Action catholique*, 21 janvier 1948, p. 3.

²⁴⁰ *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l. s.d., p. 9

²⁴¹ Voir : *Ibid.*

²⁴² ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "Les Jeunes Laurentiens : 1945-1946" », 5 octobre 1946 », p. 11, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1830.

²⁴³ CRLG, « Règlements de l'association », p. 5, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,1.

fallait un grand ménage contre l'anglicisation. On pouvait ainsi demander d'employer le « terme français pour chaque objet » ou d'utiliser des calendriers et cartes de souhaits français²⁴⁴.

f) Les Jeunes Laurentiens devant les questions du temps

Les Jeunesses laurentiennes se questionnèrent évidemment sur les grands problèmes de leur époque. Inquiétées par tous ce qui menaçaient la nation, elles ne pouvaient pas ne pas s'intéresser à la politique. Le manifeste spécifie d'ailleurs qu'elles « assument cette originalité de ne pas se refuser à l'action politique²⁴⁵ ». Nous avons vu qu'elles voulaient l'autonomie provinciale et l'indépendance du Canada. On expliquait en ce sens qu'on pouvait appuyer n'importe quel parti qui promet cela. « Peu nous importe les partis politiques, pourvu que notre but est réalisé », affirmait Rosaire Morin²⁴⁶. Le mouvement avait cependant des idéaux qui dépassaient le simple cadre de la politique partisane. Son ambition était de défendre la nation en tout et pour tout.

Si les Jeunes Laurentiens pouvaient appuyer certains partis pour des causes précises²⁴⁷, ils se montraient très critiques à l'égard des principales formations au pouvoir. On expliquait en fait qu'un régime de parti s'était instauré avec la Confédération. C'était ce qui « a marqué, chez notre peuple, la décadence, la perte du vrai sens national », selon Raphaël Beaudette²⁴⁸. Les partis se substituaient peu à peu au sens national. Rosaire Morin s'indignait : « les canadiens-français sont avant tout des libéraux ou des conservateurs [...] »²⁴⁹. La politique partisane était devenue une fin en soi, au grand détriment des intérêts de la nation. La division nationale fut consommée et la poursuite des intérêts personnels élevée au rang de dogme. Le parti était en outre au pouvoir pour un temps limité. Les « intérêts anglais et protestants ou neutres premiers

²⁴⁴ CRLG, « Directives d'action par Rosaire Morin », p. 10, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,11.

²⁴⁵ *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p 10.

²⁴⁶ Rosaire Morin, « La politique et nous », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 32.

²⁴⁷ Nous étudierons plus longuement au chapitre 3 les relations entre les Jeunes Laurentiens et certains mouvements politiques, notamment le Bloc populaire canadien.

²⁴⁸ Raphaël Beaudette, « Le comité politique : "la politique chez les Jeunes Laurentiens" », *Lisons!*, *Construisons!*, vol. 2, n° 1, mars 1945, p. 31.

²⁴⁹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Que penser de la politique", 21 décembre 1942 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

servis²⁵⁰ », telle était la seule conséquence de tout cela. Les Jeunes Laurentiens se montraient en fait autant hostiles au Parti libéral qu'au Parti conservateur. Pour eux, il n'y avait aucune différence entre les deux formations politiques. C'est en fait « la même conviction impérialiste, c'est la religion matérialiste, c'est le rejet de la morale et de nos droits français²⁵¹ » qui caractérisaient ces dernières.

Le groupe de jeunes vécut à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Il dut évidemment expliquer ce qu'il pensait du conflit. C'est notamment sa façon de concevoir le rôle du Canada qui le mena à s'opposer à la conscription. On disait que la participation canadienne à la guerre était d'abord « pour protéger et défendre l'Angleterre²⁵² ». Ce sont en fait des gens « qui ont pour patrie la Grande-Bretagne » et « les grands capitalistes » qui voteraient oui au plébiscite²⁵³. Il fallait d'abord penser au Canada avant d'aller se battre en Europe. « Nous devons organiser la défense du Canada », affirma Marcel Caron²⁵⁴. Paul-Émile Robert expliqua quant à lui que la conscription créait la désunion et qu'il fallait conséquemment s'y opposer²⁵⁵. L'orateur ajouta qu'on envoyait les Canadiens se battre alors qu'on faisait entrer des étrangers²⁵⁶. Ce n'est surtout pas pour la chrétienté que la guerre se faisait puisque Rome était ouverte aux bombardements alliés²⁵⁷.

Morin expliquait plus prosaïquement que la conscription tuait des gens et faisait augmenter la dette²⁵⁸. Elle avait instauré un système de délation et de chasse à l'homme. Elle avait envoyé trop de jeunes dans des camps alors qu'ils pourraient être utiles ailleurs.

²⁵⁰ CRLG, « Première semaine d'études de la Jeunesse laurentienne », p. 5, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

²⁵¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Que penser de la politique", 21 décembre 1942 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C, 31.

²⁵² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 3 novembre 1944 », *Fonds Rosaire Morin*, P16/J,4, p. 2.

²⁵³ C'est ce qu'affirme Jean-Pierre Sullivan dans : « Le plébiscite : l'assemblée d'hier soir à la salle paroissiale Ste-Marguerite-Marie », *Le Devoir*, 9 avril 1942, p. 2.

²⁵⁴ *Le Devoir*, 11 mars 1942, p. 4.

²⁵⁵ Voir : « Le plébiscite : l'assemblée d'hier soir à la salle paroissiale Ste-Marguerite-Marie », *Le Devoir*, 9 avril 1942, p. 2.

²⁵⁶ Cette affirmation vaudra un procès au président des Jeunes Laurentiens. Nous reparlerons plus en détail au chapitre 4 de l'arrestation de Robert et plus globalement des activités des Jeunes Laurentiens contre la conscription.

²⁵⁷ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 septembre 1942 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31

²⁵⁸ C'est ce qu'il expliquait à Jean-François Pouliot dans : CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Jean-François Pouliot, M. P., 11 juin 1943, p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/L,1

La conscription nuisait à leur cheminement scolaire et professionnel. Les soldats manquaient de directives²⁵⁹. Les Jeunes Laurentiens admiraient en fait ceux qui avaient déserté. Ils disaient qu'ils avaient voulu « d'abord servir leur patrie et leurs idées²⁶⁰ ». C'est pourquoi ils demandaient l'amnistie pour les déserteurs et un procès public pour Camillien Houde²⁶¹. C'est en ayant les intérêts du Canada en tête que les Jeunes laurentiennes s'opposaient à la conscription. Elles ne s'intéressèrent de fait à peu près pas aux questions de politiques extérieures. Tout au plus firent-elles publier un communiqué pour le maintien des consulats français après la défaite du vieux pays²⁶². Elles critiquaient aussi le fait que la guerre servait Staline²⁶³. On finit même par croire qu'une guerre avec la Russie était imminente²⁶⁴. Après l'armistice, elles prirent aussi part à la campagne pour sauver de Bernonville²⁶⁵.

Cette façon de concevoir la guerre, n'impliquait pas que les Jeunes laurentiennes souhaitaient la défaite. Elles furent au contraire des artisans de la victoire à leur manière. Jean-Pierre Bastien, qui fit des discours contre la conscription et était présent lors de l'arrestation de Paul-Émile Robert, finit par s'engager dans l'aviation. Il expliqua des années plus tard que « tout en étant [...] contre la conscription, je n'avais rien contre l'engagement volontaire²⁶⁶ ». Armand Beaucage, un de ces successeurs, s'enrôla aussi²⁶⁷. Plusieurs Jeunes Laurentiens étaient en fait en âge d'aller se battre. Les sections étaient fières d'avoir des membres sous les drapeaux. Sur environ 25 adhérents,

²⁵⁹ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 26 juillet 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

²⁶⁰ « Les Jeunes Laurentiens demandent l'amnistie », *Le Devoir*, 3 avril 1946, p. 6.

²⁶¹ « Les "Jeunes Laurentiens" en pleine activité (leurs communiqués) », *L'Union*, vol. 1, n° 17, 13 novembre 1942, p. 6.

²⁶² « Les "Jeunes Laurentiens" contre la fermeture [sic] des consulats français », *L'Union*, vol. 1, n° 10, 23 mai 1942, p. 7.

²⁶³ Voir : « Les Directives », *La vérité*, vol. 3, n° 1., septembre 1944, p. 5.

²⁶⁴ C'est du moins ce que croyait Rosaire Morin. Voir : ANQM, Lettre de Rosaire Morin à Joseph Jean, 11 avril 1946, p. 1, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1832.

²⁶⁵ Les Jeunes Laurentiens de Québec tinrent ainsi une conférence avec Robert Rumilly : ANQM, « Conférence-concert de monsieur Robert Rumilly, historien et des chanteurs du vieux moulin sous les auspices des Jeunes Laurentiens de Québec », *Fonds Robert Rumilly*, P303,S6,SS9,D1. Nous traiterons plus longuement des activités des laurentiens dans « l'affaire Bernonville » au chapitre 4.

²⁶⁶ Jean-Pierre Bastien, « Trois cents ans plus tard, en l'an de grâce 1942 », *La Presse*, samedi 29 août 1992, p. A9.

²⁶⁷ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 27 janvier 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

la section Lafontaine avait trois des siens dans l'armée en 1944-1945²⁶⁸, alors même qu'elle était la seule organisation de sa paroisse à protester contre la conscription²⁶⁹. Il arrivait que ces soldats viennent assister aux réunions²⁷⁰. Le cercle mit même sur pied un « comité du soldat » dans le but de correspondre et offrir des cadeaux à ces laurentiens « spéciaux ». On allait en fait jusqu'à employer le terme « frère » lorsqu'on parlait des combattants²⁷¹. D'autres cellules organisaient plutôt des collectes pour les emprunts de la victoire. La section Sacré-Cœur s'était ainsi donnée un objectif de 50 000\$²⁷².

La guerre et l'après-guerre furent marquées par l'arrivée de plusieurs immigrants au Canada. Les Jeunes Laurentiens étaient très critiques de l'immigration. C'est d'abord la crainte de l'assimilation qui les poussa à s'y opposer. On disait que « son seul but serait de noyer l'élément français et la population catholique sous une vague de nouveaux venus [...] »²⁷³. Le mouvement disait en outre qu'il fallait nourrir et loger les immigrants alors qu'il existait déjà un grave problème de logement dans plusieurs villes. On expliquait par ailleurs « qu'une immigration massive augmenterait la dette nationale, accroîtrait l'émigration des véritables canadiens, compliquerait le problème du chômage et multiplierait les risques de troubles sociaux [...] »²⁷⁴. Chaque vague d'immigration avait apporté son lot d'épidémies, du choléra en 1832 jusqu'à Fred Rose en 1921²⁷⁵. C'est pourquoi les laurentiens revendiquaient l'arrêt de toute immigration avant d'avoir trouvé une solution aux problèmes sociaux²⁷⁶. Il n'est pas étonnant que les Jeunes Laurentiens prirent part à la campagne contre l'immigration organisée par les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et la Ligue nationale²⁷⁷ en 1944. La question était alors considérée tellement

²⁶⁸ Voir : CRLG, « Deuxième rapport annuel de la section Lafontaine », p. 2, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 3.

²⁷⁰ Ce fut notamment le cas les 23 avril et 15 octobre 1944, les 4 et 18 mars et 29 avril 1945. Voir : CRLG, « Procès-verbaux de la section Lafontaine, 1943-1945 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4..

²⁷¹ Voir, par exemple : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 septembre 1942 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

²⁷² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

²⁷³ « En marge de l'immigration : les Jeunes laurentiennes », *Le Devoir*, 17 décembre 1946, p. 7.

²⁷⁴ « Le comité politique : l'immigration », *Lisons! Construisons!*, vol. 2, n° 1, mars 1944, p. 15.

²⁷⁵ Voir : « Le comité politique : "l'immigration... et la prospérité..." », *Lisons! Construisons!*, vol. 2, n° 1, mars 1944, p. 21.

²⁷⁶ Voir : « En marge de l'immigration : les Jeunes laurentiennes », *loc. cit.*

²⁷⁷ La Ligue nationale était, selon toute vraisemblance, un organe de l'Union nationale. Nous parlerons plus longuement de cet organisme et des activités des Jeunes Laurentiens lors de cette campagne au chapitre 4.

importante, qu'on songea à demander aux sections de cesser toutes activités pour se concentrer sur la campagne²⁷⁸.

Le positionnement par rapport aux étrangers est un élément qui évolua tout au long de l'existence des Jeunes Laurentiens. Le « problème juif » occupait une certaine place chez les Jeunesses Saint-Eusèbe. Ils firent parvenir des communiqués contre l'immigration juive²⁷⁹. En réunion, on pouvait donner le nom des juifs engagés par la ville de Montréal²⁸⁰. Il arriva aussi qu'on réprimande un membre fumant des cigarettes d'une compagnie juive²⁸¹. À la même époque Raphaël Beaudette expliquait toutefois que « nous n'avons pas le droit de nous croire supérieurs aux autres, mais que nous avons le devoir de ne pas nous croire inférieurs²⁸² ». Les références aux juifs furent évacuées lorsque les Jeunes Laurentiens furent constitués. Dans les premières années du mouvement, il y avait toutefois Marcel Caron qui parlait du peuple élu dans *Chez nous*, son journal. Il écrivait des articles aux titres évocateurs comme « Formidable complot de juifs réfugiés à Montréal »²⁸³ ou « Complot juif pour s'emparer des provisions à Montréal »²⁸⁴. Notons que *Chez nous* finit par être prohibé²⁸⁵.

Tout cela n'engageait toutefois pas les Jeunes Laurentiens²⁸⁶. Ces derniers furent, comme on a dit, critiques de l'immigration. Ils s'intéressèrent cependant très peu aux étrangers. On expliquait ainsi que « la doctrine laurentienne n'est pas une tendance contre qui que ce soit. Nous ne sommes pas des antianglais, des antijuifs. Nous sommes des Pro-Deo, des pro-Canadiens français²⁸⁷ ». Le mouvement préférait bâtir et travailler à un renouveau que perdre son temps à critiquer. Paul-Émile Robert s'étonnait qu'on puisse penser que les nationalistes veuillent mettre dehors les juifs et les Anglais²⁸⁸. On répondit

²⁷⁸ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil général, 1943-1944 », 7 janvier 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,8.

²⁷⁹ Voir : « Contre l'immigration juive : protestation des Jeunesses St-Eusèbe », *Le Devoir*, 9 décembre 1938, p. 9.

²⁸⁰ CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 24 avril 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

²⁸¹ *Ibid.*, 16 mars 1939.

²⁸² *Ibid.*, 9 janvier 1939.

²⁸³ *Chez nous*, vol. 2, n° 6, 1^{er} septembre 1941, p. 4.

²⁸⁴ *Chez Nous*, vol. 2, n° 7, 6 octobre 1941, p. 4.

²⁸⁵ Voir : « Le Journal "Chez nous" est interdit », *L'Union des consommateurs canadiens-français*, vol. 1, n° 1, 10 novembre 1941, p. 2.

²⁸⁶ Nous reparlerons des liens des Jeunes Laurentiens avec *Chez nous* au chapitre 3.

²⁸⁷ « Les Jeunesses laurentiennes : 5^e congrès national », *Le Devoir*, 25 septembre 1947, p. 10.

²⁸⁸ Paul-Émile Robert, « La vie Laurentienne », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 6.

à quelqu'un qui demandait si le mouvement était contre les juifs que « tu pourras dire à tous les juifs que tu rencontreras que nous, nous ne sommes “contre” personne. Nous sommes “pour”. Toujours “pour”²⁸⁹ ». À notre connaissance, les seules fois où il fut mention des juifs de manière négative chez les Jeunes Laurentiens, c'est d'abord lors d'une conférence de l'abbé Pierre Gravel²⁹⁰. C'est en outre dans certaines lettres qu'envoya Léon Patenaude pour protester contre l'immigration massive et en particulier celle du peuple d'Israël²⁹¹. C'est aussi les fois où on a pu mentionner la prépondérance des juifs dans certains secteurs de l'économie. Cela était cependant fait dans le but de montrer que les Canadiens français y occupaient une faible place²⁹².

2- Les influences des Jeunes Laurentiens

Les Jeunesses laurentiennes n'établirent pas leur idéologie sans emprunter à d'autres. Plusieurs idéologues et courants les influencèrent. Il faisait partie de la formation des Jeunes Laurentiens que d'étudier divers penseurs. C'est pour cette raison qu'on publia parfois des suggestions de livre destinées à certaines sections²⁹³. La consolidation du système de pensée laurentien passait par la compréhension et l'assimilation de produits d'intellectuels en vue. « Ils t'aideront à devenir un Canadien-Français complet », affirmait-on²⁹⁴. On chercha même à ce que des penseurs offrent des conseils et des mots d'ordre précis au mouvement. La création d'un « comité d'aviseurs techniques » fut ainsi proposée à un certain moment. On expliquait que les laurentiens ne sont pas toujours qualifiés « pour donner la juste orientation sur les questions de principes²⁹⁵ ». La composition de ce comité aurait été tenue secrète, mais on proposa

²⁸⁹ « Réponse aux inquiets », *Ibid.*, p. 31.

²⁹⁰ Voir : « Succès pour le congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Nouvelliste*, 28 janvier 1946, p. 3.

²⁹¹ CRLG, Lettre de Léon Patenaude au Ministre des mines et des ressources naturelles, 18 novembre 1943, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

²⁹² Voir, par exemple : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, “Quelques faits et quelques causes” », 14 août 1945 », p. 4, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

²⁹³ Une liste d'une centaine de livres conseillés fut ainsi offerte aux sections de Québec. Voir : ARSV, « Jeunes Laurentiens, prière pour la nation Canadienne-française », p. 4-5, *Fonds Simon Arsenault*.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 4.

²⁹⁵ ANQM, « Les Jeunesses laurentiennes, comité général, 8 avril 1945 », p. 4, *Fonds Société St-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1828.

entre autres Lionel Groulx, Émile Bouvier, Esdras Minville et François-Albert Angers²⁹⁶. Plusieurs idéologues étaient en fait appréciés par les laurentiens.

a) *Le chanoine Lionel Groulx*

S'il y eut un intellectuel dont les Jeunes Laurentiens se réclamaient plus que de tout autres, c'est bien Lionel Groulx. Il est la seule personne à être mentionnée dans le manifeste du mouvement. On y dit que l'organisation adhère à sa doctrine²⁹⁷. Un brouillon du manifeste fut en fait soumis au chanoine pour qu'il le bonifie²⁹⁸. Groulx se rappela quelques années plus tard que ce fut son premier contact avec l'organisation²⁹⁹. C'est pratiquement tout ce qu'il avait écrit ou dit qu'appréciaient les Jeunesses laurentiennes. Autant ses travaux d'historien que son œuvre « d'éveilleur d'âmes » étaient encensés. On le qualifiait de « maître de la recherche historique, maître de pensées et d'énergies patriotiques³⁰⁰ ». Il était celui dont on était le plus à même de tirer des connaissances et compétences nationales. C'est Groulx qui avait par exemple le mieux délimité les rôles et devoirs des étudiants³⁰¹.

La liste de lectures suggérées aux Jeunes Laurentiens de Québec ne contenait pas sans raison 18 titres du prêtre-historien³⁰². Certains de ses écrits étaient en outre étudiés en réunion³⁰³. *Pourquoi nous sommes divisés* fut notamment adapté à l'étude par Alphonse Bourdon, alors président de la section Saint-Vincent de Paul³⁰⁴. La brochure fut alors décortiquée et analysée dans *La Vérité*, bulletin officiel du mouvement. Celui-ci, par l'entremise de son secrétariat général, vendait par ailleurs certaines œuvres de Groulx : *Faites-nous des hommes*, *Directives* et *Pourquoi nous sommes divisés*³⁰⁵. Les

²⁹⁶ Voir : Ibid.

²⁹⁷ *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l. s.d., p. 8.

²⁹⁸ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 2 octobre 1942, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

²⁹⁹ Lionel Groulx, *Message aux Jeunesses Laurentiennes*, Montréal, Les Jeunes Laurentiens, 1946, p. 3.

³⁰⁰ Rosaire Morin, « La vie laurentienne », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 8.

³⁰¹ C'est ce qu'affirme Jean-Claude Benoit dans : Jean-Claude Benoit, « Cité étudiante », *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, p. 20.

³⁰² Voir : ARSV, *op. cit.*, p. 4.

³⁰³ *Orientations* et *Directives* furent ainsi commentés à la réunion du Conseil central du 29 janvier 1946. Voir : CRLG, « Procès-verbaux du Conseil central, 1945-1946 », 29 janvier 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

³⁰⁴ La direction, « Collaboration ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 1, septembre 1944, p. 6.

³⁰⁵ *Lisons!, Construisons!*, vol. 2, n° 2, avril 1944, p. 23.

laurentiens diffusèrent aussi gratuitement la brochure *Le Drapeau canadien-français, ce qu'il est et pourquoi ?*³⁰⁶. Pas étonnant, dans ce contexte, que les citations de Lionel Groulx foisonnent dans les publications du mouvement. Il est en fait rare de trouver un document laurentien qui ne contient pas au moins une mention du chanoine. Celui-ci était cité pour toutes les raisons. Voulait-on illustrer un propos, appuyer une affirmation, se donner des mots d'ordre ou légitimer l'organisation qu'on faisait appel à lui. Ce fut même parfois de ses articles qui furent reproduits en entier. Les Jeunes laurentiennes publièrent ainsi « La mère canadienne »³⁰⁷ auparavant paru dans *20^e siècle*.

Lionel Groulx influença par ailleurs le mouvement par des conférences ou des discours. Il fut présent à chacun des congrès généraux des Jeunes Laurentiens, sauf à ceux de 1943 et de 1947. C'est toutefois durant ce dernier qu'il fut nommé aumônier général³⁰⁸. L'historien national allait aussi aux semaines de formation. Il resta trois jours à celle de 1946. C'est lui qui la clôtura en faisant un petit discours sur les raisons de demeurer Canadien français et catholique³⁰⁹. Le chanoine assistait à des manifestations les plus diverses organisées par le mouvement, comme la fête de Dollard. Devenu aumônier des Jeunes Laurentiens, il semble en outre qu'il prit part à certaines réunions du conseil central³¹⁰. À toutes ces occasions, il en profita pour parler d'histoire ou donner des directives à l'organisation. C'était évidemment bien apprécié par les laurentiens. Il arrivait ainsi qu'on lui demande de reprendre ou préciser certains mots d'ordre³¹¹. Au congrès général de 1946, le prêtre-historien parla des liens entre action catholique et action nationale. Il expliqua alors que l'action catholique doit se faire, pour bien réussir, dans un cadre naturel, celui-ci pouvant fort bien être la nation³¹². Cela intéressa tellement les Jeunes Laurentiens, que Morin lui suggéra de reprendre cette idée dans un périodique

³⁰⁶ Voir la publicité concernant cette brochure à la page 10 de *Les Jeunesses laurentiennes*, 1947.

³⁰⁷ Voir : « Vive la canadienne », *Les Jeunes Laurentiennes*, mars 1945, p. 9.

³⁰⁸ « M. le chanoine Groulx, aumônier général des Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 7 octobre 1947, p. 9.

³⁰⁹ CRLG, « Première semaine d'étude de la Jeunesse laurentienne [...] du 25 au 30 juin 1946 », p. 10, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

³¹⁰ Lionel Groulx assista notamment à la réunion mixte du 12 février 1948. Voir : CRLG, « Directives économiques, avril 1948, Henri-Paul Ouellette », p. 4, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,11.

³¹¹ Nous traiterons plus longuement des opinions et des actions de Lionel Groulx envers les Jeunes Laurentiens au chapitre 3.

³¹² « Le 4^e congrès national des Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 7 octobre 1946, p. 6.

devant paraître fin 1947 ou début 1948³¹³. Pas étonnant que certaines directives de Groulx furent distribuées en outre en brochures par le mouvement³¹⁴.

b) *Esdras Minville*

Esdras Minville, économiste de réputation et directeur des Hautes Études Commerciales, étaient également très appréciés par les Jeunes Laurentiens. Ce sont d'abord ses idées concernant l'économie qui intéressèrent ces derniers. Il arrivait ainsi qu'on pose des questions d'études sur ceux qui possédaient réellement l'économie du Québec. On conseillait alors de lire et relire « les enquêtes [...] d'Esdras Minville et vous trouverez les réponses aux interrogations posées³¹⁵ ». Les Laurentiens se penchèrent notamment sur *L'homme d'affaires*³¹⁶. Ce dernier tentait d'expliquer ce qu'est un homme d'affaires et d'intéresser les Canadiens français à ce type de carrière. Il semble bien que chacun des chapitres de cet ouvrage fut analysé et résumé. Le chapitre deux du livre présente les qualités de l'homme d'affaires. En avril 1948, Henri-Paul Ouellette, alors directeur économique, décrivit brièvement chacune d'entre elles. Cela était présenté aux membres afin qu'ils assimilent bien l'essence du propos. Le but était évidemment d'intéresser certains Laurentiens aux carrières des affaires³¹⁷. En 1943, les Jeunes Laurentiens de Longueuil voulurent publier *Le Canadien français et l'économie*, conférence de Minville. Dans celle-ci, l'économiste parle des caractéristiques d'un homme d'affaires et explique que les Canadiens français peuvent très bien les avoir. L'orateur ajoute ensuite qu'il faut précisément former ce type d'individu³¹⁸.

³¹³ CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Lionel Groulx, 20 octobre 1947, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A,2762. Nous n'avons pas retrouvé ce périodique qui devait faire 60 pages selon Morin. À moins qu'il s'agisse de *Les Jeunesses laurentiennes*, publié début 1948. La revue ne fait pas cependant pas plus de 30 pages. Groulx y publie toutefois un article où il « justifie » le nationalisme, notamment parce qu'il laisse place au catholicisme. Voir : Lionel Groulx, « Directives de notre aumônier général », *Les Jeunesses laurentiennes*, 1948, p. 14-15.

³¹⁴ C'est ce qui arriva avec : Lionel Groulx, *Message aux Jeunesses laurentiennes*, Montréal, 1946, Les Jeunes Laurentiens, 11 p.

³¹⁵ ANC, « "Équipe économique : notre situation économique", *La Vérité*, vol. 5, n° 3, avril 1949 », p. 2, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens (1943-1949) ».

³¹⁶ Esdras Minville, *L'homme d'affaires*, Montréal, Fides, 1944, 184 pages.

³¹⁷ Voir : CRLG, « Directives économiques, avril 1948, Henri-Paul Ouellette », p. 1, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,11.

³¹⁸ Voir : AHEC, Lettre de Adrien Lalumière à Esdras Minville, 2 novembre 1943, *Fonds Esdras Minville*, P35 Z99.6 dossier 11. Notons que Minville refusa qu'on fit paraître cette conférence en brochure.

Les Jeunesses laurentiennes lurent très certainement aussi les « études sur notre milieu ». Celles-ci formaient une analyse détaillée de certains secteurs de l'économie. C'est après avoir pris connaissance de ces « études », qu'on pouvait par exemple citer Minville sur le revenu des paroisses rurales³¹⁹. C'est dans une moindre mesure *Invitation à l'étude* que les laurentiens apprécèrent. Cela parce qu'il parlait notamment d'éducation nationale³²⁰, élément fondamental pour eux. Ceux-ci expliquaient que « nous avons tant besoin d'hommes instruits sur leur pays », en parlant des enseignements de l'opuscule de Minville³²¹. Les Jeunes Laurentiennes étudièrent, quant à elles, en détail *Invitation à l'étude*. Il pouvait être demandé à certaines d'avoir lu tel chapitre pour la réunion suivante³²². Le directeur des Hautes Études commerciales fut également présent à de nombreux congrès organisés par les Jeunes Laurentiens. En 1946, il fit ainsi une conférence intitulée « La culture français et catholique, motif de notre activité nationale³²³ ». Il y développa notamment le thème de l'éducation nationale. Il expliqua par ailleurs que la culture canadienne-française est héritière des civilisations gréco-latines, mais n'est rien sans le catholicisme³²⁴. Minville alla apparemment aussi au congrès de 1947 à Trois-Rivières³²⁵.

c) *Richard Arès, s.j.*

Richard Arès était encore un tout jeune intellectuel lorsque les Jeunes Laurentiens naquirent. Il fut ordonné le 13 août 1944 et obtint son doctorat quelque quatre ans plus tard³²⁶. C'est en 1943 qu'il publia le premier tome de *Notre question nationale*³²⁷. Dans ce volume, le jésuite étudie en long et en large les problèmes du Canada français, du « problème des races » jusqu'au « problème culturel ». Les laurentiens ne purent

³¹⁹ C'est ce que fait Rosaire Morin dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 septembre 1942 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

³²⁰ Voir : Esdras Minville, *Invitation à l'étude*, Montréal, Fides, 1948, p. 29-30.

³²¹ Voir : Jean-Claude Benoit, « Cité étudiante », *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, p. 21.

³²² Voir : CRLG, « Procès-verbaux des Jeunes Laurentiennes, section Marie-Rollet, 1943-1946 », 3 décembre 1943, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,21.

³²³ « Congrès général des Jeunesses laurentiennes », *Le Droit*, 26 août 1946, p. 12.

³²⁴ Voir : « Le 4^e congrès national des Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 7 octobre 1946, p. 6.

³²⁵ « Le congrès des Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 9 juin 1947, p. 2.

³²⁶ Pierre Trépanier, « Richard Arès », *L'Action nationale*, vol. 82, n° 2, février 1992, p. 169.

³²⁷ Richard Arès, *Notre question nationale : tome 1 : les faits*, Montréal, Éditions de l'Action nationale, 1943, 237 p.

absolument pas passer à côté de cet ouvrage. Il fut étudié pendant plus d'un an par le mouvement. À la réunion du comité général d'avril 1945, on expliqua en fait que la table des matières du livre devait constituer « l'étude pour les deux prochaines années » dans le domaine national³²⁸. C'est à partir du volume 3, numéro 4 de *La Vérité* que *Notre question nationale* fut mise à l'honneur. Pendant plusieurs mois, on posa des questions sur certaines parties de l'ouvrage. Le problème politique pouvait par exemple susciter des questions du type : « l'auteur distingue trois formes d'impérialisme : politique, économique et militaire. Définissez-en la nature et montrez-en les conséquences ? [sic]³²⁹ » On expliquait que nous « n'aurons qu'à lire et relire "Notre question nationale" pour y trouver les réponses précises³³⁰ ». On suggéra même de poser les interrogations du bulletin en assemblée de section. « Ce sera un travail d'éducation en profondeur et les membres sortiront des assemblées contents, parce qu'ils auront appris quelque chose », fit-on savoir³³¹.

Le secrétariat général du mouvement ne vendait pas sans raison des exemplaires du volume³³². Il proposait même des réductions sur son achat³³³. Une promotion impliquait par ailleurs que trois abonnements d'un an à *La Vérité* soit récompensé par *Notre question nationale* donnée gratuitement³³⁴. Quand *La Vérité* devint mixte en 1946, l'étude fut reprise du début³³⁵. Cela même s'il avait été suggéré aux Jeunes Laurentiennes de lire le volume³³⁶. Pas étonnant dans ce contexte que Rosaire Morin se rappela 45 ans plus tard avoir connu et étudié Arès chez les Jeunes Laurentiens³³⁷. Les deuxième et troisième volumes de *Notre question nationale*, respectivement publiés en 1945 et 1947,

³²⁸ ANQM, « Les Jeunesses laurentiennes, le comité général, le 8 avril 1945 », p. 11, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1828.

³²⁹ « Notre question nationale », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 22.

³³⁰ « Notre question nationale », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 22.

³³¹ *Ibid.*

³³² « Notre question nationale », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 22.

³³³ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 20 novembre 1945, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C, 11.

³³⁴ Voir la publicité dans : *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 26

³³⁵ Voir : « Le domaine national : Notre question nationale », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 10.

³³⁶ CRLG, « Procès-verbaux des Jeunes Laurentiennes, section Marie-Rollet, 1943-1946 », 3 février 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4, 21.

³³⁷ C'est ce qu'il affirme dans la notice nécrologique qu'il consacre au père Arès : Rosaire Morin, « Richard Arès, s.j. », *L'Action nationale*, vol. 79, n° 7, septembre 1989, p. 815.

ne suscitèrent pas le même engouement chez ces derniers. On se contentait tout au plus d'en suggérer leur lecture, sans les étudier en tant que tels³³⁸.

d) *François-Albert Angers et le coopératisme*

François-Albert Angers était également encore tout jeune lorsque les Jeunesses laurentiennes étaient en activité. Il venait à peine de commencer une carrière de professeur aux Hautes Études commerciales. Le groupe de jeunes le présentait non seulement comme tel, mais aussi comme un « collaborateur à l'Action nationale, propagandiste du système coopératif³³⁹ ». C'est d'abord ce dernier élément qui intéressait les Jeunes Laurentiens. Au cours des années 1940, Angers donna des cours sur la coopération, lesquels étaient organisés par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Angers y parlait des « grandes lignes de l'économie » et de la « philosophie de la coopération »³⁴⁰. Le mouvement encouragea plusieurs fois ses membres à y aller. On expliquait qu'il n'en coûtait qu'un dollar par année, ce qui était moins qu'une entrée au théâtre. « Nous comptons que plusieurs profiteront de ce cours », espérait-on³⁴¹. Il fut même demandé que les sections y envoient chacune quelques membres³⁴². Cela sembla toutefois plus ou moins bien fonctionner.

À l'instar de Groulx et de Minville, Angers était en fait considéré comme un de « ces excellents maîtres en matière d'économie³⁴³ ». C'est notamment pourquoi il participa à certains congrès des Jeunes Laurentiens. Ce fut entre autres le cas en 1947³⁴⁴. En 1943, lors du premier congrès, il présida des séances d'études sur les « problèmes économiques³⁴⁵ ». Il fit de même en 1944³⁴⁶. Ailleurs, on citait aussi ses travaux sur la

³³⁸ Voir, par exemple : Jean-Claude Benoit, « Cité étudiante », *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, p. 21.

³³⁹ ANQM, « Dimanche, le 23 mai 1943 : les Jeunes Laurentiens présentent "Veillée d'Armes" », p. 2, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1828.

³⁴⁰ Voir : ANQM, « Cours de coopération 1943-1944 » et « Cours de coopération 1944-1945 », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/44, 451.

³⁴¹ « Réponse aux inquiets », *La Vérité*, vol. 4, n° 1, novembre 1945, p. 27.

³⁴² CRLG, « Procès-verbaux des réunions des présidents de sections, 1943-1944 », 17 décembre 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,8.

³⁴³ Alphonse Bourdon, « Domaine économique », *La Vérité*, décembre 1946-janvier 1947, p. 11.

³⁴⁴ « Le congrès des Jeunesses Laurentiennes », *Le Devoir*, 9 juin 1947, p. 2.

³⁴⁵ « Congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 27 septembre 1943, p. 2.

³⁴⁶ Voir : CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Lionel Groulx, 28 août 1944, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A,2762.

place des Canadiens français dans l'économie. On voulait alors notamment montrer que les compatriotes n'occupaient pas la place qui leur était due³⁴⁷.

Les Jeunesses laurentiennes apprécièrent certainement François-Albert Angers parce qu'il leur permettait d'affermir leurs idées sur la coopération. Pour Angers, le coopératisme permettrait au Québec de reprendre « le contrôle de son économie³⁴⁸ ». Cela rejoignait essentiellement les idées des Jeunes Laurentiens. Ces derniers affirmèrent en fait leur pensée sur la coopération par une multitude de moyens. On organisa des conférences sur le sujet avec Victor Barbeau³⁴⁹. *Mesure de notre taille*, étude de ce dernier sur les Canadiens français en général et leur économie en particulier, était bien sûr citée par le mouvement³⁵⁰. Des sections s'abonnèrent par ailleurs à *Ensemble*, organe du Conseil supérieur de la coopération. Elles pouvaient aussi acheter *l'Inventaire du mouvement coopératif* publié par celui-ci³⁵¹. *Ensemble* fut également recommandé aux Jeunes Laurentiennes³⁵². Des numéros spéciaux sur la coopération de certains périodiques, tels *Mes fiches*, intéressèrent par ailleurs. C'est pourquoi la section Lafontaine en commanda 40 numéros³⁵³. Les Jeunes Laurentiens lurent et apprécièrent très certainement le *Manifeste du Conseil supérieur de la coopération*³⁵⁴.

e) *L'École sociale populaire et la doctrine sociale de l'Église*

En tant que catholiques croyants et pratiquants, les Jeunes Laurentiens ne pouvaient certes pas passer outre les enseignements de l'Église. Le manifeste du mouvement spécifie bien que les laurentiens « s'inspirent de la doctrine sociale de

³⁴⁷ Voir : « Le domaine économique : "porteurs d'eau et scieurs de bois" », *La Vérité*, vol. 3, n° 1, septembre 1944, p. 15.

³⁴⁸ Jean-Marc Léger, « Oublier l'histoire et mettre en cause l'identité nationale, c'est courir à sa perte : entretien avec François-Albert Angers », *Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 5, printemps 1996, p. 50.

³⁴⁹ Voir : ANQM, Lettre de Louis Chamberland au président de la SSJB, 14 novembre 1948, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119,1832. À propos de Victor Barbeau, on pourra consulter : Pierre Trépanier, « Victor Barbeau, anarchiste de droite », *Les cahiers des dix*, n° 59, 2005, p. 55-87.

³⁵⁰ Voir, par exemple : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Notre problème économique", 24 mai 1945 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

³⁵¹ C'est notamment ce que fit la section Lafontaine. Voir : CRLG, Lettre de Maurice Petit au Conseil supérieur de la coopération, 27 janvier 1945, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

³⁵² La direction, « Domaine Économique », *Les Jeunes Laurentiennes*, avril 1945, p. 4

³⁵³ CRLG, Lettre de Maurice Petit à Paul Poirier, 31 mars 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

³⁵⁴ *Manifeste du Conseil supérieur de la coopération*, Québec, Conseil supérieur de la coopération 1940, 7 p.

l'Église catholique³⁵⁵ ». C'est en particulier les encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno* qui intéressaient l'organisation. Cette dernière proposa donc quelquefois d'étudier la première de ces encycliques³⁵⁶. Cela parce qu'elle « analyse la situation du monde ouvrier, définit la doctrine sociale de l'Église, illustre les devoirs de l'État et des associations professionnelles³⁵⁷ ». À notre connaissance, on ne proposa jamais directement d'étudier *Quadragesimo Anno* en tant que telle. Elle pouvait toutefois bien être mentionnée à côté d'une trentaine de titres religieux dans une liste de livres à lire³⁵⁸. Les laurentiens étaient de fait intéressés par toute lecture religieuse conforme à la pensée catholique.

C'est cet intérêt pour la doctrine sociale de l'Église qui mena certainement les Jeunesses laurentiennes à travailler avec l'École sociale populaire. On a vu qu'elles proposèrent Émile Bouvier³⁵⁹ comme un de leur aviseurs techniques. En février 1947, le R.P. J.F. Richard vint aussi donner une conférence aux sections de Montréal. Il définit notamment alors les notions de nation, état et patrie³⁶⁰. Certains dirigeants du mouvement furent également des élèves de l'École de formation sociale. Celle-ci fonctionnait une fois par année pendant une semaine. On y donnait des cours sur tous les sujets : de la nationalisation des entreprises au salaire familial. En soirée, on formait les participants à défendre et exposer leurs idées. On pouvait alors organiser des débats ou demander à certains de redonner une leçon³⁶¹. En 1944, Léonard Lessard et Maurice Savaria assistèrent à de telles formations. En 1945, ce fut plutôt Paul-Émile Robert et Léon Patenaude³⁶². Les responsables de l'organisation allèrent également à certaines semaines

³⁵⁵ *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 7.

³⁵⁶ Voir, par exemple : CRLG, « Première semaine d'étude de la Jeunesse laurentienne », p. 4, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

³⁵⁷ « Domaine social », *Les Jeunesses laurentiennes*, 1947, p. 17.

³⁵⁸ ARSV, « Jeunes Laurentiens : prière pour le Canada français », p. 5, *Fonds Simon Arsenault*.

³⁵⁹ Le père Bouvier était un spécialiste de la doctrine sociale de l'Église. Pour sa thèse de doctorat, il analysa et compara les deux encycliques mentionnées ci-dessus. On pourra consulter à son sujet : Jean Genest, « Le père Émile Bouvier, s.j., (1906-1985) », *L'Action nationale*, vol. 74, n° 10, juin 1985, p. 967-975.

³⁶⁰ « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 4 février 1947, p. 2.

³⁶¹ Richard Arès, *Le père Joseph-Papin Archambault, s.j., (1880-1966), sa vie, ses œuvres*, Montréal, Bellarmin, 1983, p. 137-138.

³⁶² Voir : ASJCF, « École de formation sociale, 12^e session, Boucherville, 21-27 juillet 1944 » et « École de formation sociale, juillet 1945 », *Fonds Émile Bouvier*, BO-195-231.

sociales, sans nécessairement participer à l'École de formation. Rosaire Morin fut ainsi présent à la semaine de 1946 sur la jeunesse³⁶³.

René Bergeron, laïc et vice-président de l'École sociale populaire, intéressa grandement le groupe de jeunes. Bergeron était en fait reconnu pour ses conférences. Il en prononça apparemment 6000 durant sa carrière³⁶⁴. Les laurentiens assistèrent à certaines d'entre elles. Les Jeunes Laurentiens et Laurentiennes de la paroisse Saint-Ambroise allèrent notamment à une de ses causeries sur le communisme³⁶⁵. La section masculine consacra par ailleurs *Le premier péril*, opuscule de Bergeron dénonçant ce système, un des « livres du mois » en mai 1944³⁶⁶. Quant à elle, la section de Jonquière organisa elle-même une conférence de Bergeron³⁶⁷.

f) Les autres

Les personnalités et mouvements mentionnés ci-dessus sont ceux qui influencèrent le plus les Jeunes Laurentiens. Ces derniers tirèrent également des enseignements de maints autres endroits. Ils laissèrent, par exemple, certains dirigeants des Cercles Lacordaire écrire dans *La Vérité*. David Levack, c.ss.r., aumônier du diocèse de Montréal des Lacordaire, écrivit en effet plusieurs articles pour le bulletin officiel du mouvement. Il est le seul non-laurentien à avoir écrit dans celui-ci. Dans ses articles il traitait du problème alcoolique, de tempérance et d'abstinence³⁶⁸. Toute une série de périodiques influencèrent également les laurentiens. *Le Devoir*, *Relations*, *L'Action nationale*, *Notre Temps*, *La Boussole*, étaient encouragés et lus par le mouvement. Certains dirigeants assistèrent également à des cours du Centre d'information pro-Deo en 1945. Ce dernier était un mouvement international qui travaillait à « la pénétration des

³⁶³ Voir : CRLG, Lettre de Rosaire Morin au secrétaire du C.P.R. 3, 16 septembre 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,24.

³⁶⁴ C'est ce qu'affirme Jean-Noël Jacob dans : Jean-Noël Jacob, *René Bergeron (1904-1971) : polémiste, écrivain, peintre*, Saint-Nazaire, les éditions JCL inc., 1985, p. 68.

³⁶⁵ CRLG, « Rapport annuel de la Section Lafontaine, 1943-1944 », p. 3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

³⁶⁶ CRLG, « Les Jeunes Laurentiens, section Lafontaine, circulaire n. 1 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,11.

³⁶⁷ Rosaire Morin, « La vie laurentienne », *La Vérité*, vol. 4, n° 2, décembre 1945, p. 8.

³⁶⁸ Voir, par exemple: David Levack, « Le problème alcoolique existe », *La Vérité*, vol. 3, n° 3, mars 1945, p. 18. Nous avons contacté les archives des rédemptoristes et il ne semble malheureusement pas y subsister de traces des liens qu'entretinrent Levack et les Jeunesses laurentiennes. Nous n'avons pas non plus trouvé

idées religieuses dans le public³⁶⁹». Les laurentiens allèrent notamment à une leçon sur la nature de l'état donné par Louis Lachance, O.P.³⁷⁰ C'est aussi certains documents qui intéressèrent l'association. Morin fit par exemple adresser 300 brochures d'Anatole Vanier aux présidents de sections³⁷¹. Léon Patenaude commanda quant à lui des pamphlets sur les Chevaliers de Colomb et la franc-maçonnerie. Il souhaitait les mettre à la disposition de sa cellule³⁷².

Les Jeunes Laurentiens s'abreuvèrent surtout à des sources idéologiques canadiennes-françaises. Ils ne se réfèrent de fait que très rarement à des penseurs étrangers. La liste de livres suggérés aux Jeunes Laurentiens de Québec ne contient que quatre références à des idéologues européens. Cela si on exclut évidemment les ouvrages à caractères strictement religieux. On propose en fait des opuscules de Salazar, Pétain, Alexis Carrel et Jacques Bainville³⁷³. Seul le premier est mentionné ailleurs dans la documentation laurentienne que nous avons amassée. Rosaire Morin le cite en effet dans un de ses discours. C'est une pensée de Salazar sur la nécessité de travailler d'abord sur les individus qui intéressa alors l'orateur³⁷⁴. Ailleurs, c'est également Charles Péguy qui retint l'attention³⁷⁵. Ce fut toutefois, à notre connaissance, la seule fois où le groupe de jeunes y fit allusion.

Le seul penseur étranger dont les Jeunesses laurentiennes parlèrent à plusieurs reprises est Louis Veillot. Deux citations de ce dernier ornent en fait certains numéros de *La Vérité*. C'était précisément des citations sur la vérité qui étaient alors mises de l'avant³⁷⁶. Veillot pouvait également être cité lorsque venait le temps de défendre la religion. On le mentionnait par exemple lorsqu'on fustigeait le catholicisme libéral³⁷⁷. Il

mention de Levack dans *Réaction*, bulletin des Cercles Lacordaire. Nous ne savons donc pas pourquoi il est le seul individu extérieur au groupe de jeunes qui écrit dans *La Vérité*.

³⁶⁹ ANQM, « Cours CIP », p. 3, *Fonds Société St-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1828.

³⁷⁰ Voir *Ibid*, p. 4. et ANQM, Lettre de Rosaire Morin à Roger Duhamel, 30 mars 1945, *Fonds Société St-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1828.

³⁷¹ CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Anatole Vanier, 15 janvier 1946, *Fonds Anatole Vanier*, P29/F,90.

³⁷² Voir :Montréal, CRLG, Lettre de J.Z. Léon Patenaude à Gérard Langlois, 31 janvier 1948, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

³⁷³ ARSV, « Jeunes Laurentiens : prière pour le Canada français », p. 4-5, *Fonds Simon Arsenault*.

³⁷⁴ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

³⁷⁵ « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 3 juillet 1947, p. 9.

³⁷⁶ Voir, par exemple : *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, couverture et page 3.

³⁷⁷ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, février 1943 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

pouvait aussi renforcer des argumentations sur le respect du dimanche³⁷⁸. Il était bien vu de terminer un discours en rappelant une pensée du grand journaliste catholique. On disait notamment que « les causes qui meurent sont celles pour lesquelles on ne meurt pas³⁷⁹ ».

La pensée des Jeunes Laurentiens avait pour fondement le nationalisme traditionaliste et une foi vécue et pratiquée. Leur lecture de l'histoire soulignait le devoir de survivance et la mission civilisatrice de leur nation, qui leur apparaissait menacée de tout côté. Le Canada anglais bafouait l'esprit de 1867, alors qu'américanisme et individualisme dévoyaient les mentalités. La domination étrangère sur l'économie aggravait ces problèmes au point que les Jeunes laurentiennes faisaient de la reconquête économique l'article premier de leur programme de relèvement national. Même la réappropriation de la culture et les loisirs sains passaient par cette reprise en main. L'idéologie du groupe de jeunes s'inspirait par ailleurs de penseurs surtout canadiens-français, en particulier Lionel Groulx. Venaient ensuite Esdras Minville, François Albert-Angers et Richard Arès. Ces idées furent complétées par l'élément jeunesse et, pour les Jeunes Laurentiennes, par la féminité. Ces deux caractères faisaient d'eux, pensaient-ils, des serviteurs de premier plan de la cause nationale.

³⁷⁸ « Pour ou contre Dieu ?... », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 19.

³⁷⁹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour la vérité", 23 septembre 1945 », p. 10, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

Chapitre 2

LA RECHERCHE IDENTITAIRE DES JEUNESSES LAURENTIENNES

Ce chapitre s'intéressera aux différentes conceptions identitaires des Jeunes Laurentiens. En tant que mouvement particulier ces derniers ne purent pas passer à côté d'une multitude d'autoreprésentations. Jeunes jusque dans leur appellation officielle, les laurentiens avaient leur propre conception de ce qu'était la jeunesse de leur temps. Ils se considéraient évidemment eux-mêmes comme jeunes. C'est pourquoi ils ressentirent le besoin de justifier leur existence en expliquant notamment ce qui les rendait uniques. Les Jeunesses laurentiennes ne pouvaient certes pas être des jeunes comme les autres. Ils croyaient servir la jeunesse et le Canada français comme personne ne le faisait.

L'organisation nationaliste construisit également son identité autour de certaines conceptions de la femme. On sait qu'elle prit entre autres position sur certains débats concernant la place des femmes dans la société. Pendant le congrès général de septembre 1943, il fut par ailleurs décidé d'ajouter une branche féminine au mouvement. Dès lors, des jeunes filles contribuèrent aussi aux représentations de la femme qu'offraient les Jeunes Laurentiens. Il fallut évidemment expliquer pourquoi on avait décidé de créer cette nouvelle entité. On croyait en fait qu'à l'instar des sections masculines, elle offrait de nombreux avantages au public auquel elle s'adressait. Elle répondait à des besoins bien spécifiques.

On s'attardera donc plus spécifiquement aux conceptions identitaires que les Jeunesses laurentiennes avaient de la jeunesse et des femmes. Dans les deux cas, c'est d'abord les représentations générales qui seront présentées. C'est-à-dire qu'on expliquera comment les laurentiens voyaient la femme et la jeunesse en général. Il sera ensuite question de la façon dont les Jeunesses laurentiennes se voyaient en tant que jeunes ou en tant que femmes. Les conceptions d'eux-mêmes qu'avaient un jeune laurentien et une jeune laurentienne nous intéresseront alors plus particulièrement.

1- La jeunesse pour les Jeunes Laurentiens

Les Jeunesses laurentiennes parlèrent à plusieurs reprises de la jeunesse canadienne-française. Pour le mouvement, cette dernière était dans un état plus ou moins enviable. On croyait cependant que, bien dirigée et bien formée, elle serait en mesure de jouer un rôle positif et appréciable pour régler les problèmes de la patrie. De ces constats, il est possible de dégager la définition de la jeunesse que proposaient les Jeunes Laurentiens.

a) *Les problèmes de la jeunesse canadienne-française*

Cette jeunesse dont traitaient les Jeunes Laurentiens avait un présent difficile à maints égards. On croyait d'abord qu'elle vivait une crise. On expliquait en fait que les jeunes ne faisaient pas attention à leur santé. Rosaire Morin précisait que « non seulement les jeunes n'ont aucune notion d'alimentation rationnelle ou de culture physique, mais trop sont intempérants³⁸⁰ ». On disait qu'ils ne savaient pas quoi faire de leur corps, qu'ils vivaient dans l'oisiveté et l'ennui. C'est ainsi qu'on en venait à se demander : « pourquoi même tant de jeunes dans les écoles de réforme³⁸¹ ? » Les jeunes n'avaient en outre pas accès à des loisirs qui leur permettaient d'adopter une vie moralement saine. Le journal et le cinéma ne faisaient que les corrompre. La façon de croire en Dieu, la pensée, la parole, les actions étaient autant de manifestations qui permettaient de dire que « rien ne servirait de nier l'état d'âme de la jeune génération³⁸² ».

Le jeune urbain vivait plusieurs problèmes qui lui étaient spécifiques selon les Jeunes Laurentiens. Il semblait que plusieurs travaillaient au dessus de leur force physique dans des conditions de travail inhumaines ou à faible salaire. Ceux qui étaient syndiqués étaient souvent représentés par des organismes étrangers qui ne comprenaient pas leurs besoins de catholiques et de Canadiens français. On ajoutait même que le citoyen manquait d'hygiène et de confort physique³⁸³. Durant la guerre, les Jeunesses laurentiennes s'inquiétèrent aussi du sort réservé aux travailleurs dans l'après-guerre.

³⁸⁰ Rosaire Morin, « Les Jeunesses laurentiennes », *La Boussole*, 24 novembre 1945, p. 1.

³⁸¹ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 au jardin botanique », p. 10, *Fonds J.-Z.-Léon Patenaude*, P30/4,23.

³⁸² Rosaire Morin, *loc. cit.*

³⁸³ *Ibid.*

Elles expliquaient que l'industrie privée ne serait certainement pas en mesure d'employer l'abondante main-d'œuvre constituée par la jeunesse. C'est pourquoi on demandait : « nos jeunes ouvriers resteront-ils des “porteurs d'eau et des scieurs de bois” et les fils déserteurs du sol n'augmenteront-ils pas le nombre des chômeurs³⁸⁴ ? » Pour pallier ces problèmes, il serait certes possible de bien orienter les jeunes. Les laurentiens croyaient cependant qu'il manquait d'écoles de métiers et que plusieurs « perd[ai]ent trop souvent leurs talents faute de préparation technique³⁸⁵ ». Cela avait pour conséquence de donner de faibles salaires aux jeunes citadins. Des familles infécondes ou des enfants élevés dans un trop bas niveau de vie en étaient aussi le corollaire³⁸⁶.

Le jeune campagnard vivait également des problèmes de formation. Comme il existait peu d'écoles d'éducation rurale, il arrivait souvent que ce jeune décide de ne pas poursuivre d'études agricoles. Il ne tenait alors pas compte des transformations qui étaient survenues en milieu rural. Cela lui faisait en outre perdre ses talents³⁸⁷. On se demandait ainsi : « nos jeunes ruraux reçoivent-ils une garantie d'établissement³⁸⁸ ? ». On croyait que peu étaient assurés d'avoir un niveau de vie élevé et que plusieurs cultivateurs vivaient dans la pauvreté. C'est pourquoi plusieurs jeunes ruraux émigraient vers les villes et qu'ils oubliaient leurs devoirs religieux³⁸⁹.

L'étudiant n'était pas non plus en reste. Les Jeunes Laurentiens précisaient que ses études étaient souvent mal orientées et qu'elles étaient trop centrées sur l'argent. Le mouvement notait en fait un manque d'éducation morale au Canada français³⁹⁰. Trop d'étudiants trichaient et critiquaient les maîtres sans raison. Trop oubliaient également les devoirs religieux³⁹¹. Souvent, l'étudiant ne se donnait pas une culture générale et ne tenait pas à former sa volonté en plus de son esprit. Il était en fait complètement ignorant des questions essentielles. Rosaire Morin s'interrogeait : « Combien savent faire le partage

³⁸⁴ Les Jeunes Laurentiens, « Chronique des Jeunes Laurentiens : À la jeunesse de mon pays », *La Boussole*, 13 mai 1944, p. 7.

³⁸⁵ *Lisons! Construisons ! : mémoire sur les Jeunes Laurentiens*, s.l., 1944., p. 5.

³⁸⁶ Rosaire Morin, *loc. cit.*

³⁸⁷ Rosaire Morin, « La vie rurale : pour une éducation », *La Vérité*, vol. 4, n° 1, novembre 1945, p. 15

³⁸⁸ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 au jardin botanique », p. 11, *Fonds J.-Z.-Léon Patenaude*, P30/4,23.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 16.

³⁹⁰ Voir : « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 3 juillet 1947, p. 9.

³⁹¹ Voir : CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 », p. 20, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

des valeurs sur ces notions : Empire, Canada, Québec, Canada français ? ... Combien croient profondément à la valeur de notre culture française, de nos traditions, de nos lois ?...³⁹² » Les laurentiens expliquaient que les étudiants connaissaient peu les problèmes nationaux. Cela notamment à cause du manque de mouvements d'action nationale dans les collèges. C'était évidemment grave puisque

si l'étudiant de 1945 est un blasé, un étourdi, un jeune plein d'inquiétude, ignorant de ses responsabilités futures envers son Dieu et sa Patrie, l'homme de demain sera un professionnel sans conscience, un politicien qui travaille pour son intérêt personnel ou pour le bien de l'empire russe avant celui de son pays³⁹³.

Le manque d'esprit national était en fait un des problèmes récurrents de la jeunesse canadienne-française. Les laurentiens réunis en semaine de formation affirmaient ainsi que « nos jeunes manquent de rêves et d'idéal. Ils ne croient plus parce que si souvent trompés. Ils vivent dans le plus pur matérialisme³⁹⁴ ». Les Jeunesses laurentiennes expliquaient que le Canadien français avait trop longtemps ignoré ce qu'il était. On ajoutait même qu'il se méprisait lui-même, qu'il ne se respectait pas comme il le devrait. « Nous avons dédaigné prendre conscience, d'une façon pratique, de notre mission catholique et française, dans un continent américain³⁹⁵ », comme l'expliquait Rosaire Morin. Cela était grave dans la mesure où tous les jeunes étaient utiles à la patrie selon le mouvement. Un seul individu pouvait menacer la solidité du Canada français selon lui. « Et, se demandait Rosaire Morin, si ce n'était pas un jeune homme, mais 3000, 4000 jeunes gens qui se disaient : "Qu'importe à mon pays que je vive comme un payen [sic] et un saxon", n'aurions-nous pas raison de craindre pour l'avenir de ce pays-là³⁹⁶ [?]" » La réponse s'avère bien sûr positive et démontre comment le manque d'éducation nationale pouvait inquiéter les Jeunesses laurentiennes.

³⁹² Rosaire Morin, « Les Jeunesses laurentiennes », *La Boussole*, 24 novembre 1945, p. 1.

³⁹³ Jean-Claude Benoît, « La vie étudiante : nécessité d'un mouvement d'action nationale dans le milieu étudiant », *La Vérité*, vol. 4, n° 1, novembre 1945, p. 21.

³⁹⁴ « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 3 juillet 1947, p. 9.

³⁹⁵ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C32.

³⁹⁶ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 9 septembre, 1943 », p. 4, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C32.

b) *Les rôles dévolus à la jeunesse*

Les Jeunesses laurentiennes croyaient certes que les jeunes vivaient une diversité de problèmes. Elles leur attribuaient cependant aussi différents rôles dont certains devaient précisément contribuer à un relèvement national. Le mouvement pouvait ainsi expliquer que la jeunesse est l'avenir. La société pouvait se transformer si la jeunesse se transformait³⁹⁷. C'est en ce sens que les laurentiens avaient des attentes envers la jeunesse. On allait jusqu'à croire que « l'avenir du Canada français dépend en partie de l'inertie ou du courage des jeunes³⁹⁸ ». Paul-Émile Robert a pu expliquer de manière plus concrète que la jeunesse devait se grouper, étudier ses problèmes et faire mieux que la génération précédente³⁹⁹. Ailleurs, on dit que c'est à la jeunesse d'assainir le milieu et de terrasser le « problème alcoolique »⁴⁰⁰. Les Jeunes Laurentiens distribuèrent également des tracts où on expliquait que c'était à la jeunesse de voir à la reconstruction sociale d'après-guerre⁴⁰¹. Globalement, ils affirmaient que c'est aux jeunes de régler les problèmes causés par leurs prédécesseurs. C'était à eux de reprendre le terrain perdu. Cela fit d'ailleurs dire à certains que « notre ère sera le siècle de la jeunesse⁴⁰² ».

Les Jeunes Laurentiens avaient également des attentes envers les jeunes selon les milieux dont ils provenaient. Ils souhaitaient « éloigner les jeunes de l'usine [...] et les rapprocher de l'école⁴⁰³ » dans le monde urbain. Il était tout à leur avantage de ne pas entrer trop tôt dans la vie active et d'avoir une bonne formation technique. Il fallait qu'ils comprennent que c'est à eux seuls de voir à leur propre bonheur. Dans l'idéal, ils devaient être de dignes Canadiens français. Le jeune campagnard devait quant à lui comprendre toute la grandeur de son état. Il ne fallait surtout pas qu'il cherche à émigrer vers les villes. Il devrait plutôt s'établir sur une terre et fonder un foyer vers 25 ans. Il pouvait, pour s'aider, aller à l'école d'agriculture. Un bon jeune agriculteur s'attendait

³⁹⁷ Rosaire Morin, « L'ordre nouveau », *Les Jeunesses laurentiennes*, 1947, p. 11.

³⁹⁸ Rosaire Morin, « Un congrès national de la jeunesse », *La Boussole*, 2 septembre 1944, p. 7.

³⁹⁹ « Journée d'études des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, lundi 12 février 1945, p. 10.

⁴⁰⁰ David Levack, « Le problème alcoolique existe », *La Vérité*, vol. 3, n° 3, mars 1945, p. 19.

⁴⁰¹ Voir : Émile Bouvier, *Votre tâche jeunesse*, Montréal, Les éditions de l'Action nationale, 1942, 47 p. Notons que même si ce texte ne fut pas produit par les Jeunesses laurentiennes, elles se le procurèrent en quantité et en firent la distribution.

⁴⁰² Jean-Paul Cloutier, « Message d'un organisateur », *Lisons ! Construisons !*, vol. 2, n° 2, avril 1944, p. 18.

⁴⁰³ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 au jardin botanique », p. 19, *Fonds J.-Z.-Léon Patenaude*, P30/4,23.

évidemment à ce que son foyer soit chrétien par ses fréquentations, ses lectures et son éducation. Il voyait en outre à ce que son entourage aime la terre. Lorsque parent, il en cultivait ainsi le goût chez ses enfants⁴⁰⁴. L'étudiant devait plutôt vivre les vertus de loyauté et de sincérité. Il devait chercher à fournir l'effort nécessaire dans ce qu'il entreprenait. Il faisait montre d'une grande discipline en toute occasion. Par tous les moyens possibles, il se donnait une bonne formation religieuse et nationale. Les Jeunes Laurentiens croyaient que les tâches qui s'imposaient aux étudiants leur demandaient plus de désintéressement et d'attention que celles de leurs confrères travailleurs, citadins ou campagnards. Cela parce qu'en « milieu scolaire, encore plus qu'ailleurs, la jeunesse devra prendre conscience de ses droits et de ses devoirs de citoyen⁴⁰⁵ ».

c) Les Jeunes Laurentiens et leur définition de la jeunesse

Les Jeunesses laurentiennes ne proposèrent jamais de définition explicite de la jeunesse. Ils n'est arrivé qu'une seule fois qu'elles tentent de comprendre ce qu'est le jeune dans son essence même. Lors de la semaine de formation à Ville-LaSalle en 1947, elles se demandèrent en effet « Qu'est-ce qu'un jeune⁴⁰⁶ ? » On écarta d'abord l'idée du dictionnaire qui disait « qui n'est guère avancé en âge ». Il en fut de même de celle du poète qui affirmait plutôt que le jeune est « le printemps de la vie ». Les personnes réunies à la semaine de formation s'intéressèrent par la suite plutôt aux rôles surnaturels du jeune qu'à la recherche d'une définition précise⁴⁰⁷. Il est toutefois clair qu'ils ne considéraient pas la jeunesse comme un simple moment de la vie.

La façon de concevoir les problèmes et les rôles de cette dernière nous permet cependant de comprendre ce que les Jeunes Laurentiens pouvaient entendre lorsqu'ils employaient ce terme. On sait qu'ils découpaient souvent la jeunesse en trois groupes aux problèmes et rôles distincts. C'est notamment pourquoi ils s'adressaient aux différents types de jeunes de manières différentes. Rosaire Morin pouvait ainsi expliquer que « chaque classe sociale a ses problèmes, ses misères, ses préoccupations, ses ambitions, ses distinctions. De l'ouvrier à l'étudiant, nous devons admettre une différence

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁰⁵ Rosaire Morin, « Les jeunesses Laurentiennes », *La Boussole*, 24 novembre 1945, p. 1.

⁴⁰⁶ « Les Jeunesses Laurentiennes », *Le Devoir*, 3 juillet 1947, p. 9.

⁴⁰⁷ *Ibid.*

de milieu⁴⁰⁸ ». C'est également pour cette raison qu'il y eut une commission de la jeunesse urbaine, une autre de la jeunesse rurale et une dernière de la jeunesse étudiante lors de congrès⁴⁰⁹. La première version du manifeste des Jeunes Laurentiens se termine sur ce que les sections doivent faire si elles sont en milieu rural ou urbain⁴¹⁰. Même si ce ne fut jamais mené à terme, on pensa adapter le manifeste pour les jeunes campagnards⁴¹¹ et les étudiants⁴¹².

La jeunesse avait plus particulièrement deux sens pour le mouvement. Le premier correspond essentiellement à la définition proposée par plusieurs sociologues. Ceux-ci précisent en fait souvent qu'elle est une période de transition à la vie adulte. C'est à ce moment qu'on passe de l'école à la vie professionnelle et de la famille d'origine à la famille de procréation. C'est aussi durant ce temps qu'on apprend à évoluer dans la société en tant qu'individu à part entière⁴¹³. Les Jeunes Laurentiens concevaient également le jeune comme quelqu'un dans un temps de formation ou de choix. Le jeune citadin était celui qui n'avait pas encore trouvé un emploi stable et un salaire adéquat. Il n'avait pas non plus de progéniture. Il avait cependant encore la possibilité de s'éduquer afin d'améliorer son sort et d'élever sa famille comme il se devait. Le jeune campagnard était celui qui n'était pas encore tout à fait établi. Comme son confrère des villes, il pouvait et devrait même choisir de se former. Il n'avait pas lui non plus d'enfant et d'avenir assuré. L'étudiant était évidemment par définition même en temps de formation. C'est pourquoi il était nécessairement un jeune.

Si les Jeunes Laurentiens faisaient correspondre la jeunesse à ces trois groupes, ils ne divisaient la jeunesse en une partie féminine et masculine que très rarement. Dans tous

⁴⁰⁸ CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Albert St-Jean, 3 janvier 1948, p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,27.

⁴⁰⁹ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 au jardin botanique », p. 6, *Fonds J.-Z.-Léon Patenaude*, P30/4,23.

⁴¹⁰ Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, Montréal, 1942, p. 7-8.

⁴¹¹ C'est idée fut soulevée lors d'une réunion du conseil exécutif. Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil exécutif, 1943-1944 », 25 septembre 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C7.

⁴¹² Une réunion avec Napoléon Piote comme président d'honneur fut organisée afin de concrétiser ce projet. À notre connaissance, il ne fut cependant jamais réalisé. Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 8 janvier 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C11.

⁴¹³ Cela correspond essentiellement aux théories de Sven Morch, Gérard Mauger et Olivier Galland. Voir : Sven Morch, « Une théorie de la jeunesse, préalable à une politique de la jeunesse : la jeunesse comme activité structurée sur le plan social et individuel », dans : Raymond Hudon dir., *Jeunesses et politique*, Paris / Sainte-Foy, L'Harmattan / Presses de l'Université Laval, 1994, p. 73-107. ; Gérard Mauger, *L'âge des classements : sociologie de la jeunesse*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche

les documents produits par le mouvement, on peut relever à seulement quelques reprises le cas où le terme jeune correspond autant aux jeunes filles qu'aux garçons⁴¹⁴. Les jeunes filles sont alors laissées dans l'indistinction. Dans l'ensemble cependant les Jeunes Laurentiens arrimaient clairement la jeunesse au monde masculin. Lorsqu'ils traitaient des problèmes urbains, ruraux ou étudiants, ils se référaient essentiellement à des problèmes que seuls des jeunes hommes peuvent rencontrer. Les femmes n'allaient généralement pas à l'école technique ou à l'école d'agriculture. Ce n'était pas à elles qu'on demandait d'être le soutien financier de la famille. On ne s'attendait pas non plus à ce qu'elles soient les dirigeantes de demain.

Les Jeunes Laurentiens attribuaient aussi un sens plus idéal à la jeunesse. Celle-ci était également un état d'âme. C'est ainsi que Rosaire Morin pouvait sous-entendre qu'il est possible d'être « un vieillard de 23 ans aux cheveux noirs et tempes grises⁴¹⁵ ». Marcel Caron expliquait dans la même veine qu'une organisation composée de jeunes qui ne font rien et ne se dévouent pas est « un mouvement formé de petits vieux⁴¹⁶ ». C'est pourquoi les laurentiens donnaient à la jeunesse des qualités portées vers le dynamisme et l'action. Ils expliquaient ainsi que si les jeunes agissent et vont plus loin que les autres, c'est qu'ils étaient nécessairement en santé. Ils peuvent par le fait même fonctionner « sans crainte d'une crise cardiaque ou d'une dépression nerveuse⁴¹⁷ ». Ailleurs, on affirma que le fait d'aimer l'inconnu est le propre des jeunes⁴¹⁸. On dit également que « rien n'est impossible à un jeune de 20 ans⁴¹⁹ ». C'est en fait grâce à la jeunesse que le monde peut changer. L'avenir ne se trouve qu'entre les mains des jeunes.

Scientifique, 1998, p. 42. ; Olivier Galland, « Introduction : What is Youth ? », dans Olivier Galland dir., *Youth in Europe*, Londres / New York, Pinter, 1995, p. 1-6. Coll. « Social Changes in Western Europe ».

⁴¹⁴ Une très brève mention est ainsi faite aux filles dans un article de Rosaire Morin sur les problèmes de la jeunesse. Voir : Rosaire Morin, « Les Jeunesses Laurentiennes », *La Boussole*, 24 novembre 1945, p. 1. À trois reprises, il est aussi fait mention des filles lorsqu'on parle des jeunes dans le programme du congrès national de 1945 : CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 au jardin botanique », p. 15,17 et 18, *Fonds J.-Z.-Léon Patenaude*, P30/4,23.

⁴¹⁵ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁴¹⁶ CRLG, « Message du président général, 16 octobre 1943 », *Fonds J.-Z.-Léon Patenaude*, P30/4,11.

⁴¹⁷ Rosaire Morin, « Lettre », *Lisons! Construisons!*, vol. 2, n^o 1, mars 1944, p. 3.

⁴¹⁸ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 4 février 1943 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁴¹⁹ Rosaire Morin, « Message du président général : directives », *La Vérité*, décembre 1946 – janvier 1947, p. 1.

2- Les Jeunes Laurentiens et leurs relations avec les aînés

Pierre Bourdieu, dans un article sur la jeunesse qui a fait date, explique que cette dernière se construit souvent dans un rapport de pouvoir entre « jeunes » et « vieux »⁴²⁰. Il va sans dire que les Jeunesses laurentiennes établirent aussi leur identité en se comparant à leurs aînés. À l'inverse d'autres groupes de jeunes, le mouvement ne croyait cependant pas que ces derniers composaient un bloc homogène. Les laurentiens découpaient le monde adulte en différentes parties. Certaines correspondaient aux engagements idéologiques des plus âgés ou même à leur position dans le temps. Les Jeunes Laurentiens tinrent en effet à se positionner par rapport aux ancêtres.

Le mouvement n'avait absolument pas peur de reconnaître qu'il y avait une filiation très nette entre lui-même et les nationalistes plus âgés. Il n'hésitait pas à clamer haut et fort que « nos principes résument la pensée de nos maîtres, des Groulx, Minville, Angers, Bouvier et autres⁴²¹ ». Il est évident que les Jeunes Laurentiens se reconnaissaient de forts liens avec les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, puisqu'ils tinrent à en devenir la section cadette. On allait même jusqu'à demander des faveurs à l'organisation aînée dans la mesure où « le but de nos deux mouvements [est] le même⁴²² ». C'est finalement au clergé qu'ils prétendaient se rattacher. Ce n'est pas sans raison si le mot d'ordre « nous devons nous jeter dans les bras de nos évêques » orne de nombreuses pages couvertures de *La Vérité*. Pour régler les problèmes de la société canadienne-française, on doit en fait avoir « toute confiance à nos chefs religieux et à nos nationalistes⁴²³ ». Ils doivent cependant être résolus « selon les nobles et légitimes exigences de notre génération⁴²⁴ ».

S'il y a une personnalité dont les laurentiens se réclamaient plus que de toute autre c'est bien le chanoine Lionel Groulx. Ils reconnaissaient non seulement être ses disciples et prêcher sa doctrine, mais croyaient être ses plus dignes légataires. On lui dit ainsi que

⁴²⁰ Voir : Pierre Bourdieu, « La "jeunesse" n'est qu'un mot », dans Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2002, p. 143-154.

⁴²¹ Anonyme, « Du travail », *Les Jeunesses Laurentiennes*, 1947, p. 7.

⁴²² ANQM, Lettre de Rosaire Morin à Roger Duhamel, 1^{er} février 1944, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82-119, 1828.

⁴²³ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 28 décembre 1942 », p. 8, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

⁴²⁴ « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 3 juillet 1947, p. 9.

« notre influence, nous vous la devons. Notre doctrine c'est votre pensée ⁴²⁵ ». À certains moments, les Jeunesses laurentiennes allèrent même jusqu'à le considérer comme un père dont ils étaient les enfants⁴²⁶. Le chanoine était en fait un chef de file qu'on suivait aveuglément. Il était vu comme le « Dollard » des années 1940. « Ses compagnons [étaient] les Jeunesses Laurentiennes », assurait-on⁴²⁷. Il semble bien que les laurentiens aient entendu l'appel à la « génération des vivants » du prêtre-historien⁴²⁸. Ils employèrent à plusieurs reprises eux-mêmes cette expression. On pouvait par exemple expliquer que « cette résurrection nationale c'est [...] un appel à la génération des vivants⁴²⁹ ». En certaines occasions, on fit même correspondre cette dernière aux seuls Jeunes Laurentiens⁴³⁰. La semaine de propagande organisée par le mouvement en 1945 avait ainsi pour thème « appel à la génération des vivants⁴³¹ ».

Groulx en vint en fait à être non seulement vu comme un maître de doctrine, mais comme un exemple à suivre pour la jeunesse. Rosaire Morin dit ainsi au prêtre historien que « votre nom seul suffit à enthousiasmer les jeunes⁴³² ». « La jeunesse est derrière vous, et parce que derrière vous, leur chef, elle a foi en l'avenir » lui confiait-on par ailleurs⁴³³. Le chanoine était considéré comme un héros de l'histoire canadienne-française. Quand on expliquait ce qu'était « le miracle canadien », on pouvait nommer des personnalités historiques tel Cartier, Montcalm et Mercier. Groulx était le plus récent de ces nobles prédécesseurs parce qu'il « laisse une doctrine⁴³⁴ ». On lui fit savoir qu'on regrettait que plusieurs membres de sa génération n'aient pas suivi la même voie que lui⁴³⁵. Paul-Émile Robert affirma dans un de ses discours que « des gens comme le

⁴²⁵ CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Lionel Groulx, 28 juin 1945, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A,2762.

⁴²⁶ Voir : CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Lionel Groulx, 28 mars 1945, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A,2762.

⁴²⁷ « La fête de Dollard : manifestations patriotique dans toute la province », *Le Devoir*, 25 mai 1946, p. 3.

⁴²⁸ Voir : Lionel Groulx, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *Deuxième Congrès de la Langue française au Canada : compte rendu, 1937*, p. 310.

⁴²⁹ Rosaire Morin, « Pour une résurrection nationale ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 3, mars 1945, p. 14.

⁴³⁰ Voir, par exemple : Dollard des Ormeaux, « Chronique des Jeunes Laurentiens : À la jeunesse de mon pays », *La Boussole*, 15 avril 1944, p. 4.

⁴³¹ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 17 novembre 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁴³² CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Lionel Groulx, 28 mars 1945, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A,2762.

⁴³³ CRLG, Lettre de Léonce Bouchard à Lionel Groulx, 18 avril 1946, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A,458.

⁴³⁴ Voir : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 14 mars 1945 », p. 5, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁴³⁵ Rita Bourdon, « Félicitations à monsieur le Chanoine L. Groulx », *Les Glaneuses : Bulletin des Jeunes Laurentiennes*, janvier 1946, p. 6.

chanoine Groulx [...], il nous en faudrait des milliers et des milliers⁴³⁶ ». L'orateur ajouta ensuite que les Jeunes Laurentiens ont toujours suivi les conseils de leur maître à penser. Le chanoine avait en fait laissé « derrière lui des chefs de files qui se souviendront toujours de ses leçons, qui oseront imiter jusqu'au bout les héros de notre histoire⁴³⁷ ». Les Jeunes Laurentiens proposèrent à un certain moment de faire une « Saint-Jean-Baptiste des Jeunes ». Il s'agissait simplement d'accorder une attention toute spéciale à la jeunesse lors du 24 juin. Tout un programme avait été monté pour que la fête fût par et pour les jeunes. Qui aurait dû être patron d'honneur de ces célébrations ? Nul autre que Lionel Groulx, évidemment⁴³⁸.

Il arriva que les Jeunesses laurentiennes adoptent « le culte de nos chefs de file, tel l'abbé L. Groulx » comme une résolution lors d'un congrès⁴³⁹. Pas étonnant alors qu'elles félicitaient et rendaient hommage au chanoine dès que c'était possible. Les laurentiens envoyèrent notamment deux de leurs dirigeants au service funèbre de sa mère. Marcel Caron lui fit alors savoir que « bénie soit cette mère pour avoir donné au peuple canadien-français le chef que vous n'avez jamais cessé d'être⁴⁴⁰ ». Deux célébrations en son honneur furent également tenues en 1946. Les 30 années d'enseignement du futur aumônier furent notamment soulignées par les Jeunesses laurentiennes⁴⁴¹. Morin expliqua que ces années « contribueraient à éveiller dans tous les esprits le sens national, elles rappelaient à tous la grandeur du passé⁴⁴² ». C'est pourquoi Groulx devait être fêté. Plusieurs associations organisèrent en fait de semblables commémorations cette année-là. Il semble bien que les Jeunesses laurentiennes envoyèrent des représentants à chacune d'entre elles⁴⁴³. À l'occasion de Noël l'organisation proposa en outre de diffuser la photo

⁴³⁶ « Le deuxième congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, lundi 25 septembre 1944, p. 10.

⁴³⁷ Rosaire Morin, *Hommage des Jeunesses laurentiennes au Chanoine Lionel Groulx*, s.l., 1946, p. 3.

⁴³⁸ ANQC, « Programme de la Saint-Jean-Baptiste des Jeunes », *Fonds ACJC*, P55/10.39.1.

⁴³⁹ Ce fut une résolution adoptée par les Jeunes Laurentiens de Québec, voir : « Au congrès des Jeunes Laurentiens », *l'Action catholique*, 19 mars 1946, p. 2.

⁴⁴⁰ CRLG, Lettre de Marcel Caron à Lionel Groulx, 16 octobre 1943, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A,650.

⁴⁴¹ ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "1945-1946 : les Jeunes Laurentiens" », 5 octobre 1946 », p. 5, *Fonds Société Saint-Jean Baptiste de Montréal*, P82/119-1830.

⁴⁴² *Ibid.*, p. 13.

⁴⁴³ Morin alla ainsi aux banquets organisés par l'Action nationale et la Société du bon parler français. Voir : CRLG, « Procès-verbaux du Conseil central, 1945-1946 », 12 février 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11 et « Un magnifique hommage au chanoine L. Groulx », *Le Devoir*, 12 mai 1946, p. 3.

du prêtre-historien⁴⁴⁴. Des dirigeants, comme Rosaire Morin, firent même bénir leur mariage par ce dernier⁴⁴⁵.

Les Jeunes Laurentiens ne se contentaient pas d'admirer et de se sentir tributaires de ces aînés. Ils prétendaient également continuer leur combat. C'est d'ailleurs ce qu'ils firent savoir à certaines organisations ou personnalités bien établies. On dit ainsi à Anatole Vanier⁴⁴⁶ et à la Société du bon parler français⁴⁴⁷ que les jeunes continueraient la lutte qu'ils avaient entamée. Cela pourrait notamment se faire parce que les Jeunesses laurentiennes contribuaient à former des chefs. Ces derniers viendraient non seulement combler les lacunes générales dont souffrait le Canada français à cet égard, mais seraient en mesure de remplacer les cadres de certaines associations. Louis Chamberland, alors président régional des Jeunes Laurentiens de Montréal, fit ainsi savoir à la Société Saint-Jean-Baptiste que « notre action profite donc à notre société aînée. Elle vous prépare des chefs pour demain. Elle vous permettra de continuer votre œuvre⁴⁴⁸ ». C'est ce qui faisait dire à Marcel Caron que « notre vocation nationale est certainement digne de nos aînés puisqu'elle prend racine dans le thème [...] éducation nationale⁴⁴⁹ ».

La filiation que les Jeunes Laurentiens entretenaient avec leurs aînés avait évidemment parfois des buts assez pragmatiques. Étant donné qu'on prétendait poursuivre le combat, on dit par exemple que c'était à l'avantage des aînés d'aider le mouvement. On expliquait ainsi que « notre jeunesse a besoin d'être protégée, soutenue pour pouvoir continuer ses œuvres et leur donner l'essor rêvé⁴⁵⁰ ». On pouvait notamment demander une contribution « financière nécessaire pour la réalisation de notre programme⁴⁵¹ ». Tous avaient avantage à aider l'association, même si la contribution était

⁴⁴⁴ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 19 novembre 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁴⁴⁵ Voir : CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Lionel Groulx, 24 juin 1947, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A,2762.

⁴⁴⁶ CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Anatole Vanier, 15 février 1946, *Fonds Anatole Vanier*, P29/F,90.

⁴⁴⁷ CRLG, « Interview de Rosaire Morin par Ernest Delongchamp, secrétaire général de la Société du bon parler français, 1945 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁴⁴⁸ ANQM, Lettre de Louis Chamberland au président de la SSJB, 23 janvier 1948, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P119-1830.

⁴⁴⁹ *La Saint-Jean-Baptiste : fête nationale des Canadiens français, le samedi 24 juin 1944*, Montréal, secrétariat général, 1944, p. 93.

⁴⁵⁰ *Mobilisation pour Dieu et la Patrie : les Jeunesses laurentiennes*, s.l., 1947, p. 7.

⁴⁵¹ Dollard des Ormeaux, « Chronique des Jeunes Laurentiens : À la jeunesse de mon pays », *La Boussole*, 29 avril 1944.

minime. On rappelait que les « petits ruisseaux font les grandes rivières⁴⁵² ». Les Jeunesses laurentiennes croyaient en fait que n'importe quelle organisation de jeunesse avait besoin des aînés. Au crépuscule de l'expérience laurentienne, Rosaire Morin écrivit ainsi que :

j'affirme que tout mouvement de jeunes ne peut survivre sans la collaboration étroite des aînés. L'on s'appuie sur le clergé dans l'Action catholique. Les scouts reçoivent l'appui financier du club Richelieu. Les écuyers colombiens sont nourris par les K.C. L'UCC protège la JAC. La LOC entretient la JOC. Et je peux multiplier ces exemples et les prouver le cas échéant⁴⁵³.

Les Jeunesses laurentiennes étaient aussi parfaitement conscientes que le fait de se réclamer de personnes plus âgées pouvait les légitimer. On demande ainsi de s'abonner à *L'Action Nationale* dans le but de montrer aux chefs nationalistes que « les Jeunes Laurentiens ne sont pas un groupe pour casser des assemblées communistes, pour faire la revision [sic] de liste électorale⁴⁵⁴ ». Cet abonnement prouverait en quelque sorte que l'organisation avait une doctrine claire qui méritait d'être prise en compte. Lors de réunions du conseil central, il arriva aussi qu'on proteste contre l'absence d'orateur âgé à une conférence organisée par les Jeunesses laurentiennes. Raphaël Beaudette dit alors que « ceci [...] pourrait bien être de nature à diminuer notre prestige⁴⁵⁵ ». On affirmait par ailleurs que « entendre des voix patriotiques plus autorisées que la mienne⁴⁵⁶ » peut convaincre d'agir au sein du mouvement.

S'il existait pour les Jeunes Laurentiens une génération des vivants, il y avait aussi une génération de « chefs cadavres de bois ». On dit en fait que pour être une génération de vivants, les jeunes devaient être sévères envers les aînés. Cette jeunesse « a perdu le droit de recommencer les mêmes bêtises », selon un mot de Morin⁴⁵⁷. Le mouvement attribuait en effet nombre de travers à beaucoup d'aînés. Il disait que c'était

⁴⁵² *Lisons! Construisons! : mémoire sur "les Jeunes Laurentiens"*, s.l., s.d., p. 9.

⁴⁵³ ANC, Lettre de Rosaire Morin à l'Émérillon, 31 décembre 1949, p. 1, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I 98, vol. 128, dossier « Jeunesses (associations et club de), 1949-1950 ».

⁴⁵⁴ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 2 décembre 1943 », p. 16, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁴⁵⁵ CLRG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 19 février 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁴⁵⁶ AUL, Lettre de Rosaire Morin à Adrien Pouliot, 4 septembre 1945, *Fonds Adrien Pouliot*, P168/4 /2.

⁴⁵⁷ Montréal, CRLG, « Causerie donnée à l'émission du 8 janvier 1946 de la Société St-Jean-Baptiste par Rosaire Morin, président général des Jeunes Laurentiens », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

« l'apathie de nos pères » qui avait permis la centralisation et faussé l'idée de patrie⁴⁵⁸. On déplorait aussi le fait que « nos aînés se battent pour des couleurs politiques ou des personnalités⁴⁵⁹ ». Très peu d'entre eux réalisaient les principes chers à l'organisation.

Tout cela faisait en sorte que les Jeunes Laurentiens prétendaient s'opposer à plusieurs « vieux ». Trop de gens s'étaient imposés par le physique ou l'argent, alors qu'ils étaient « sans intelligence ni culture⁴⁶⁰ ». En fait, tous les chefs qui prêchaient la loyauté envers l'empire avant la patrie canadienne-française étaient honnis. « Nous nous en fichons royalement de ces chefs vils et méprisables », déclara Morin⁴⁶¹. C'est pourquoi on pouvait parler de Jean-Charles Mcarvey⁴⁶² ou de « gars de bout » en mentionnant Adélard Godbout⁴⁶³, premier ministre du Québec. Une pensée de Jacques Maritain mise en exergue dans un document du mouvement rappelle comment les Jeunes Laurentiens se sentaient par rapport à ce type d'aînés : « Ils ne semblent pas s'apercevoir que des jeunes et quelques moins jeunes sont encore bien à jeun au milieu de leur société saoule⁴⁶⁴ ».

Si les Jeunes Laurentiens se positionnèrent par rapport aux aînés de leur temps, ils le firent aussi envers ceux du passé. Le mouvement se reconnaissait en effet une filiation avec les ancêtres canadiens-français. Cette continuité était évidemment source de fierté. Rosaire Morin pouvait ainsi expliquer que « nous sommes issus d'une poignée de croisés à la foi ardente et aux mœurs irréprochables et cette noblesse vaut bien les titres de sir et de lord du peuple que nous connaissons trop⁴⁶⁵ ». Nous avons déjà vu comment la notion de nation impliquait un sens particulier de l'histoire pour le mouvement. Les laurentiens se donnaient des mots d'ordre du type : « Le passé nos pères l'ont fait, à nous de faire

⁴⁵⁸ « 3^e semaine : le Comité National », *Lisons ! Construisons !*, vol. 2, n^o 2, avril 1944, p. 16.

⁴⁵⁹ CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Lionel Groulx, 13 juin 1944, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A, 2762.

⁴⁶⁰ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁴⁶¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁴⁶² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 4 février 1943 », p. 4, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

On aura reconnu Jean-Charles Harvey.

⁴⁶³ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "En toute chose il faut considérer la fin", 14 septembre 1943 », p. 5, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C, 32.

⁴⁶⁴ Voir : CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 au jardin botanique », p. 14, *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/4,23.

⁴⁶⁵ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 22 septembre 1944 », p. 7, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

l'avenir⁴⁶⁶ ». Ils se déclarèrent en fait les dignes continuateurs de héros d'autrefois. C'est pourquoi ils accordèrent une très grande importance à Dollard des Ormeaux, le « Léonidas canadien » comme on le surnomma quelques fois⁴⁶⁷. Son effigie apparaissait ainsi sur chacun des numéros de *La Vérité*, bulletin officiel du mouvement. Cette figure était accompagnée de la légende « Sa mort a sauvé le pays » ou « Dieu et Patrie ». Le premier article des règlements de l'association spécifiait par ailleurs que Dollard était le patron laïc des Jeunes Laurentiens⁴⁶⁸. Ailleurs, on dit également que Dollard était le patron de « notre jeunesse canadienne-française⁴⁶⁹ ». La célébration de la fête de Dollard est en fait une des activités qui occupa le plus les Jeunes Laurentiens. Tout au long de leur existence, ils s'engagèrent dans la commémoration de Dollard et furent présents aux événements entourant les festivités du 24 mai. Les laurentiens finirent même par devenir l'organisation qui agit le plus pour cette fête. Sans eux, il est fort probable que le héros du Long-Sault n'aurait pas été fêté en certains endroits⁴⁷⁰.

Les Jeunesses laurentiennes ne pouvaient certes pas faire autrement que de se réclamer de Dollard des Ormeaux, héros jeune s'il en est un. On disait de lui que s'il n'avait pas été là, « nous ne serions pas ici ce soir⁴⁷¹ ». On lui reconnaissait aussi les qualités les plus diverses. On disait qu'il était un exemple de volonté et de fidélité. Il illustre en fait les valeurs morales et nationales léguées par les ancêtres. C'est pourquoi on demandait à la jeunesse de poser à nouveau le geste de bravoure accompli au Long-Sault. C'est de cette seule façon qu'il serait possible de perpétuer le legs des pères et de sauver le Canada français. On croyait que son exemple pourrait « grouper des énergies éparses, convertir des cœurs apathiques et réaliser l'union de nos forces juvéniles⁴⁷² ». Il n'est donc pas étonnant que les Jeunes Laurentiens soient allés jusqu'à se qualifier de

⁴⁶⁶ CRLG, « Rapport annuel de la section Lafontaine, 1943-1944 », p. 7, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

⁴⁶⁷ Voir, par exemple : *La Pensée de Dollard*, Montréal, les Jeunesses laurentiennes, 1948, p. 5.

⁴⁶⁸ CRLG, « Règlements des Jeunesses laurentiennes », p. 1, *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/4,22.

⁴⁶⁹ ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "Le clairon", 22 mai 1946 », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119,1832.

⁴⁷⁰ Nous reparlons plus en détail des actions des Jeunesses Laurentiennes pour la fête de Dollard au chapitre 4.

⁴⁷¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 23 mai 1943 », *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁴⁷² ANQM, « Les Jeunes Laurentiens présentent "Veillée d'Armes" à l'occasion de la Fête de "Dollard" », p. 2, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1828.

« phalange des fils de Dollard⁴⁷³ ». Les sections féminines tentèrent également de se donner un modèle à la Dollard : Marie Rollet. Elles pouvaient ainsi se dire « filles de Marie Rollet⁴⁷⁴ ». À l'instar de Dollard, cette dernière était considérée comme la patronne laïque du mouvement⁴⁷⁵. Elle devait être également fêtée.

Malgré ces admirations et filiations, il arrivait aussi que les Jeunes Laurentiens se montrent critiques envers les ancêtres. Modernité oblige, on voulait parfois mettre une distance avec leurs façons de faire. Cela tout en reconnaissant évidemment l'héritage moral et spirituel qu'ils ont pu léguer. C'est ainsi que, dans le milieu rural, on jugeait qu'il était mieux de ne pas vivre « comme les grands-pères ont vécu⁴⁷⁶ ». C'était le cas évidemment dans la mesure où on considérait que plusieurs transformations étaient survenues dans les campagnes. Dans le conflit avec l'ACJC, on fit aussi savoir que « les jeunes ont changé, que les méthodes d'autrefois s'avouent inopportunes et inefficaces⁴⁷⁷ ». Il arriva par ailleurs que certaines figures historiques furent vilipendées. On disait par exemple que les frères Kirk étaient les « arrière grand-pères [sic] de Winston Churchill et de nos impérialistes de 1944⁴⁷⁸ ».

3- Les Jeunesses laurentiennes en tant que jeunes

Les Jeunes Laurentiens avaient leur propre vision de la jeunesse. Ils avaient également une manière bien à eux de concevoir les liens à entretenir avec les aînés. Puisque étant un mouvement spécifique, ils se devaient aussi d'expliquer les raisons de leur existence. On disait généralement en fait que les Jeunes Laurentiens étaient nés d'un besoin. C'était à cause de la transformation de l'ACJC en mouvement d'action catholique que les Jeunesses Saint-Eusèbe furent fondées⁴⁷⁹. Au début des années 1930, il semble

⁴⁷³ CRLG, « Discours de Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 7, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

⁴⁷⁴ Gabrielle Demers, « Message de la présidente », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 7.

⁴⁷⁵ CRLG, « Règlements des Jeunesses laurentiennes », p. 1, *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/4,22.

⁴⁷⁶ Rosaire Morin, « La vie rurale », *La Vérité*, vol. 4, n° 1, novembre 1945, p. 15.

⁴⁷⁷ Montréal, CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Albert St-Jean, 3 janvier 1948, p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,27. Nous traiterons davantage de ce conflit au prochain chapitre.

⁴⁷⁸ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 22 septembre 1944 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

⁴⁷⁹ Sur les changements qui survinrent dans les objectifs de l'ACJC au cours des années 1930, on pourra consulter : Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, p. 31, 41-47.

que la section de l'ACJC de la paroisse Saint-Eusèbe finit par s'intégrer à la branche locale de la JIC. Cela avait créé un manque pour les fondateurs des Jeunesses Saint-Eusèbe. Ils croyaient qu'« il fallait de toute nécessité améliorer le sort des jeunes. Il fallait surtout leur apprendre à vivre non pas en indifférents de la question nationale, mais en Canadiens-français catholiques [...]»⁴⁸⁰ ». Les Jeunes Laurentiens sont donc nés d'un abandon de la jeunesse sur le plan national. Ce fut un désir d'action nationaliste qui poussa les fondateurs des Jeunesses Saint-Eusèbe à agir.

Tout au long de son existence, l'association se qualifia en fait très souvent de « mouvement de la jeunesse nationaliste⁴⁸¹ ». Cette idée revenait tel un leitmotiv et était à la base de la perception que les laurentiens avaient d'eux-mêmes. C'est pourquoi on pouvait expliquer que les Jeunesses laurentiennes étaient la seule ligue de jeunes qui « tend à faire de chaque Canadien français un patriote éclairé et actif, qui, sans aucun intérêt de groupe, défend et illustre le fait français⁴⁸² ». Les Jeunes Laurentiens existaient en quelque sorte dans le seul but de regrouper leurs jeunes compatriotes sous la bannière catholique et française. Ils précisaient bien que leur organisation était ouverte à toute la jeunesse. Ce n'est pas pour rien que Rosaire Morin demandait :

ne croyez-vous pas logique que de jeunes patriotes, d'où qu'ils viennent, de quelque milieu qu'ils soient, qui croient à la mission catholique [sic] et française de leur groupe ethnique, ne s'unissent en une association spécialisée pour l'affirmation de leur vouloir vivre canadien-français⁴⁸³?

Pour les Jeunes Laurentiens, cette spécificité ne devait cependant pas mener à des conflits avec les groupes d'action catholique. On disait qu'on pouvait très bien faire partie des deux types d'association. C'était le cas puisque « l'action nationale et l'action catholique se complètent⁴⁸⁴ », selon les laurentiens. Ces derniers se considéraient même comme un mouvement auxiliaire de l'action catholique. Ils disaient cependant ne pas vouloir être considérés comme une association de ce type à cause de leur nationalisme.

⁴⁸⁰ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour la vérité", 23 septembre 1945 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁴⁸¹ Voir, par exemple : Raymond Gaudreau, « La coopération (suite) », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 12.

⁴⁸² Dollard des Ormeaux, « Chronique des Jeunes Laurentiens : À la jeunesse de mon pays », *La Boussole*, 15 avril 1944, p. 4.

⁴⁸³ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 6-7, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁴⁸⁴ Rosaire Morin, « Chronique des Jeunes Laurentiens », *La Boussole*, 8 juillet 1944, p. 6.

Cela leur permettait aussi d'agir « plus librement et en toute indépendance de la hiérarchie⁴⁸⁵ ». Ils croyaient en fait que ça serait une charge d'être considéré comme un mouvement d'action catholique. Ces derniers avaient en effet un mandat de l'évêque et devaient se soumettre à ses directives.

Si les Jeunes Laurentiens étaient uniques de par leur nationalisme, c'est également le fait d'appartenir à la jeunesse qui les différenciait des nationalistes plus âgés. On reconnaissait par exemple très bien que les Jeunes Laurentiens et la Société Saint-Jean-Baptiste avaient les mêmes buts. Celle-ci était cependant vue comme une organisation pour les « pères », tandis que ce n'était évidemment pas le cas pour les premiers. C'est en ce sens que Rosaire Morin expliquait que « nous les jeunes, nous irons aux Jeunesses laurentiennes. Chacun dans son milieu ; pour moi, je préfère d'être jeune⁴⁸⁶ ».

L'organisation croyait aussi avoir des rôles particuliers auprès de la jeunesse. Les Jeunes Laurentiens étaient en fait vus comme « un mouvement d'éducation nationale et une école de chefs⁴⁸⁷ ». La formation de chefs était de fait un des buts fondamentaux du mouvement. Le premier bulletin des Jeunes Laurentiens précise ainsi que c'était le manque de chefs qui avait conduit à l'état actuel des choses. Il fallait former des meneurs chez les jeunes. On expliquait « qu'un troupeau de moutons conduit par un lion, vaut mieux qu'un troupeau de lions conduit par un mouton⁴⁸⁸ ». Il fallait des jeunes qui savent agir, tenir le coup et qui sacrifient le plaisir pour la cause. « Une poignée de jeunes qui oseront tout pour Dieu et la Patrie⁴⁸⁹ » pourraient seule permettre au Canada de survivre. Une élite devait être constituée. La campagne de souscription publique de 1947 ne fut pas baptisée sans raison « campagne de souscription pour une élite nationale »⁴⁹⁰.

Faire des chefs, cela impliquait un minimum de formation. L'autre grand rôle du mouvement était donc de former les jeunes sur le plan national et religieux. Des documents de propagande disaient aux futurs adhérents qu'ils pourraient étudier, se

⁴⁸⁵ « Réponse aux inquiets », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 28.

⁴⁸⁶ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 4 mars 1942 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

⁴⁸⁷ CRLG, « Circulaire n° 5 : aux dirigeants et membres de la section Lafontaine », p. 1, *Fonds J.Z-Léon Patenaude*, P30/4,11.

⁴⁸⁸ « Énorme travail à accomplir chez les "Jeunes Laurentiens" », *Chez nous*, vol. 2, n° 6, 1^{er} septembre 1941, p. 8.

⁴⁸⁹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 4 février 1943 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁴⁹⁰ Voir : « Les Jeunesses laurentiennes : campagne de souscription pour une élite nationale », *Le Devoir*, 10 février 1947, p. 11.

former, agir et unir au sein de l'association⁴⁹¹. C'est un idéal de vie qu'on voulait donner aux jeunes. Il fallait les former de leur temps et de leur milieu⁴⁹² et les préparer aux tâches futures. Les Jeunes Laurentiens conviaient « la jeunesse à l'ascension vers la supériorité dans tous les domaines : l'économique, le social, le national, etc.⁴⁹³ » Ce n'est pas pour rien que Rosaire Morin a pu dire qu'il s'est joint à l'association précisément pour se donner des connaissances religieuses et nationales adéquates⁴⁹⁴. Les laurentiens tiraient leurs compatriotes de l'insouciance, de l'indifférence et du sommeil de l'ignorance. La connaissance, l'amour de Dieu et de la Patrie formaient l'héritage qu'ils souhaitaient laisser. C'est en fait la génération des vivants qu'on voulait édifier. Cette dernière ne devait pas seulement vivre sur un idéal, mais savoir agir. Une des maximes préférées de certains dirigeants du mouvement était : « Concevoir c'est beau. Réaliser c'est tout⁴⁹⁵ ».

Les Jeunesses laurentiennes pensaient contribuer au relèvement de la jeunesse canadienne-française. On disait ainsi que le meilleur moyen d'assurer un avenir aux jeunes dans l'après-guerre était d'adopter les principes économiques chers au mouvement. La jeunesse pourrait alors se maîtriser elle-même et sortir de l'impasse dans laquelle elle était. On parlait avec conviction de « l'armée des Jeunes Laurentiens qui gagnera l'après-guerre de la jeunesse⁴⁹⁶ ». C'est également dans cette optique que les Jeunes Laurentiens proposèrent à quelques reprises l'union de tous les mouvements de jeunes. L'idée fut en fait lancée dès le premier congrès du mouvement⁴⁹⁷. La fédération ainsi constituée aurait eu essentiellement pour but de créer un « programme uniforme d'action et de reconstruction d'après-guerre pour la jeunesse canadienne-française⁴⁹⁸ ».

⁴⁹¹ Voir, par exemple : *Mobilisation pour Dieu et la Patrie : les Jeunesses laurentiennes, 4^e année nationale, 1947*, Montréal, 1947, p. 5.

⁴⁹² Olivette Payette et Rosaire Morin, « Jeunesses Laurentiennes », *La Boussole*, 16 février 1946, p. 6.

⁴⁹³ Rosaire Morin, « Message du président général : Bâtir et non détruire », *La Vérité*, vol. 4, n° 1, novembre 1945, p. 5.

⁴⁹⁴ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 17 février 1943 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁴⁹⁵ Rosaire Morin employa cette expression à plusieurs reprises. Voir, par exemple : CRLG, « Procès-verbaux de l'assemblée générale, 1944 », 25 août 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,10.

⁴⁹⁶ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 4 février 1943 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁴⁹⁷ « Congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 27 septembre 1943, p. 2.

⁴⁹⁸ *Lisons! Construisons ! : mémoire sur les Jeunes Laurentiens*, s.l., 1944., p. 7.

Les laurentiens tentèrent à plusieurs reprises d'en convaincre les autres groupes de jeunes⁴⁹⁹.

Voulant fédérer et unir la jeunesse par des principes, le mouvement fut en fait engagé dans chacune des tribunes offertes aux jeunes de l'époque. Il participa notamment à la Commission canadienne de la jeunesse. Cette dernière était une institution fédérale constituée en 1943 qui avait pour objectif d'étudier les problèmes des jeunes partout au Canada. Elle publia une multitude de rapports sur les sujets les plus divers : les jeunes et les loisirs, les jeunes et la religion etc.⁵⁰⁰ Les Jeunesses laurentiennes s'y intéressèrent très tôt. Elles s'inquiétèrent d'abord du fait que peu de Canadiens français y siégeaient. Tous les membres du central furent toutefois invités à donner leurs opinions pour la création de mémoires⁵⁰¹. Deux documents furent ainsi produits. Dans le premier, les relations entre État et religion et entre le fédéral et le provincial furent exposées. L'autre appuyait globalement les propositions de la JEC sur les loisirs⁵⁰². À cause de leurs idées nationalistes, les laurentiens se firent remarquer lors de la présentation de ces mémoires. Il fut apparemment question de les expulser⁵⁰³. Leurs opinions furent toutefois diluées à travers celles de plusieurs autres organisations dans les rapports⁵⁰⁴.

L'expérience acquise à la commission convainquit toutefois les Jeunesses laurentiennes de continuer à œuvrer pour une grande union de la jeunesse canadienne-française et catholique⁵⁰⁵. C'est certainement en partie à cause du mouvement nationaliste que la Fédération des mouvements de jeunesse du Québec (FMJQ) fut créée en 1947. Cette organisation naquit en réaction à des tentatives internationales de fédération de la jeunesse. Ces dernières étaient en fait vues comme un « nid de communisme ». De fait,

⁴⁹⁹ Voir notamment : CRLG, « Procès-verbaux du conseil central, 1942-1945 », 2 février 1945, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C6. Sans qu'on précise lesquels, ce sont certainement d'abord aux mouvements d'action catholique qu'on pense alors.

⁵⁰⁰ Voir : « Les œuvres de la jeunesse : important congrès de la commission canadienne de la jeunesse à Ottawa », *Le Devoir*, 16 octobre 1946, p. 3.

⁵⁰¹ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 2 juin et 17 novembre 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁵⁰² Voir : CRLG, « Mémoire à la commission canadienne de la jeunesse par les Jeunes Laurentiens » et « Mémoire sur les loisirs », *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,12.

⁵⁰³ C'est ce qu'affirme Rosaire Morin dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour la vérité", 23 septembre 1945 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁵⁰⁴ Voir : AHEC, « Rapport sur la religion » et « Rapport sur les loisirs », *Fonds François-Albert Angers*, P027, Z00Z9.

⁵⁰⁵ C'est ce qu'on expliqua en réunion du conseil central : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 2 février 1945, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

plusieurs associations, dont les Jeunes Laurentiens, protestèrent contre des congrès organisés par ce type de fédération⁵⁰⁶. Les laurentiens étaient présents à la réunion de fondation de la FMJQ⁵⁰⁷. Ils s’y impliquèrent toutefois apparemment très peu⁵⁰⁸. Il faut dire que cette fédération fonctionna plus ou moins bien. Elle finit par être contrôlée essentiellement par les groupes d’Action catholique⁵⁰⁹. En 1950, alors que les Jeunesses laurentiennes étaient sur le point de disparaître, on participait encore à des tentatives de fédération des mouvements de jeunes du Québec. Rosaire Morin et Henri-Paul Ouellette furent ainsi présents à la réunion de fondation du Comité canadien des mouvements de jeunesse. Les deux laurentiens y jouèrent les trouble-fêtes nationalistes. Ils firent expulser un jeune communiste. Ils proposèrent également de nombreux amendements afin que le comité soit réservé aux seuls catholiques de langue française. Rosaire Morin tenta par ailleurs de se faire élire à un poste de direction. N’ayant que l’appui de l’ACJC, ces tentatives se soldèrent souvent par un échec⁵¹⁰.

Les Jeunes Laurentiens croyaient que leurs actions et leur doctrine servaient le Canada français en tant que tel. Le mouvement formait des jeunes nouveaux pour une patrie nouvelle. Il permettait à la jeunesse de prendre « connaissance de sa force⁵¹¹ » et de lutter efficacement contre les ennemis de la nation. Les laurentiens contribuaient en fait à préparer la paix, rechristianiser le milieu, restaurer l’ordre social et « réaffirmer le vouloir vivre des canadiens-français⁵¹² ». Ils participaient plus concrètement au relèvement économique, religieux et national de ces derniers. C’est pourquoi Rosaire Morin alla jusqu’à dire que si les Jeunesses laurentiennes ne prenaient pas d’ampleur,

⁵⁰⁶ « Le festival de Prague, un nid de communisme : déclaration des principales organisations de jeunesse du Canada », *Le Devoir*, 19 avril 1947, p. 1 et 3.

⁵⁰⁷ Voir : Jacques Giraldeau, « L’Université reçoit les jeunes du Québec », *Le Quartier Latin*, 28 novembre 1947, p. 3.

⁵⁰⁸ Ils n’étaient ainsi pas au congrès de la FMJQ en 1949 : ANQC, « Rapport du congrès de la fédération des mouvements de jeunesse du Québec, 18 et 19 juin 1949 », *Fonds ACJC*, P55/103.291.04.01.

⁵⁰⁹ Louise Bienvenue, *op. cit.*, p. 228.

⁵¹⁰ CRLG, « Rapport de la réunion de fondation du Comité canadien des mouvements de jeunesse, 11 et 12 février 1950 », p. 8-30, *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/7,32.

⁵¹¹ CRLG, Lettre de J.Z.-Léon Patenaude à Gérard Langlois, 31 janvier 1943, *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/4,17.

⁵¹² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, “À la jeunesse de mon pays”, 23 juin 1943 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

« c'en est fini du fait français en Amérique ». On proclama dans le même ordre d'idée que « Jeune Laurentien tu es l'espoir de la patrie et de l'Église⁵¹³ ».

Les Jeunesses laurentiennes étaient bien sûr conscientes que la tâche était loin d'être accomplie. Elles reconnaissaient facilement que la partie était difficile. Elles étaient par contre prêtes à faire les sacrifices nécessaires. On pouvait ainsi affirmer qu' « il faut se préparer à donner nos vies en chantant⁵¹⁴ ». On expliquait que « la vie chez les Jeunes Laurentiens est comme un combat de boxe⁵¹⁵ ». La victoire appartient à celui qui frappe le plus longtemps et pas à celui qui frappe le plus fort. Le mouvement était parfaitement conscient de former une force, même s'il n'était pas autant répandu qu'il l'aurait voulu. On répétait en fait souvent une phrase d'Henri Bourassa qui le démontrait bien : « Nous ne sommes qu'une poignée, mais nous comptons pour ce que nous sommes⁵¹⁶ ». On disait préférer la qualité à la quantité pour les membres de l'association, « car la quantité est endormie et difficile à réveiller, la qualité réveillée est difficile à endormir⁵¹⁷ ».

Croyant que les Jeunes Laurentiens avaient beaucoup de valeur en tant qu'individus, on s'attendait à ce qu'ils aient justement plusieurs qualités. On disait que les règlements de l'association étaient « rigides par les qualités que l'on exige du membre⁵¹⁸ ». L'article 12 de ces règlements demandait que tout membre ait entre 16 et 30 ans. Il devait en outre impérativement être catholique et canadien-français⁵¹⁹. Il ne devait évidemment pas être n'importe quel catholique. Il fallait que les membres soient des croisés et des « enragés du Christ, de son amour et de sa doctrine⁵²⁰ ». Ils devaient bien connaître leur catéchisme et savoir défendre leur religion en tout temps. Les Jeunesses laurentiennes n'étaient pas non plus des nationalistes comme les autres. Elles devaient être des patriotes éclairés, c'est-à-dire des « hommes de culture qui pourront embrasser

⁵¹³ Léon Patenaude, « Que seras-tu ? », *La Vérité*, vol. 3, n° 1, septembre 1944, p. 18.

⁵¹⁴ André-Jean Fillion, « Nous serons de grands volontaires ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 2, février 1945, p. 15.

⁵¹⁵ Jean-Paul Cloutier, « Bâtir ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, p. 17.

⁵¹⁶ Cette phrase est par exemple citée dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 4 mars 1942 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

⁵¹⁷ ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "1945-1946 : les Jeunes Laurentiens", 5 octobre 1946 », p. 4, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119,1830.

⁵¹⁸ ANQM, « Conférence-concert de monsieur Robert Rumilly, historien et des chanteurs du Vieux Moulin sous les auspices des Jeunes Laurentiens de Québec », p. 2, *Fonds Robert Rumilly*, P303, S6, SS9, D1.

⁵¹⁹ CRLG, « Règlements des Jeunesses laurentiennes », p. 2, *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/4,22.

⁵²⁰ Rosaire Morin, « Une troupe de croisés », *La Vérité*, vol. 3, n° 1, septembre 1944, p. 4.

tous les problèmes [...] maîtriseront la compétence [...] seront droits d'esprit et de conscience⁵²¹ ». Il fallait qu'ils soient des chefs qui donnent l'exemple d'une bonne vie nationale et religieuse. Dans un numéro de *La Vérité*, on décida de publier « Les sept commandements d'un Jeune Laurentien » qui témoignent bien de ce qu'on attendait de ce dernier. On dit alors qu'il devait être un éveilleur d'âme, un grand volontaire, un homme d'étude, un chef intelligent, un martyr de la vérité et un prêcheur d'exemple⁵²².

Tout cela fait en sorte qu'on attende des membres du mouvement qu'ils aient un certain nombre de qualités morales. Ils devaient être humbles, sages et avoir une bonne connaissance d'eux-mêmes. On disait ainsi que les laurentiens peuvent prendre exemple sur une goutte d'eau dans leur attitude avec les autres. Cela parce que deux gouttes d'eau s'unissent lorsqu'elles se rencontrent. Elles ne perdent pas leur temps en bisbille ou dispute⁵²³. La conviction, l'espérance, la charité et la volonté étaient autant de vertus que les adhérents avaient également avantage à cultiver⁵²⁴. À un certain moment, on publia les normes de conduite du Jeune Laurentien. Elles démontrent évidemment très bien les valeurs morales qu'on attendait de celui-ci. On demandait à ce qu'il hâisse la vie facile, se libère de ses passions, ait une vie privée immaculée, ait confiance en l'avenir et soit conscient du fait que le plus petit de ses actes pouvait porter fruit⁵²⁵. On spécifiait bien que la volonté peut accomplir des merveilles.

On attendait aussi des adhérents qu'ils fassent preuve de qualités plus portées vers l'action. On voulait qu'ils soient capables d'aller jusqu'au bout et de surmonter les obstacles. Ils devaient savoir sacrifier des soirées et être réalistes et courageux. Il était demandé aux Jeunes Laurentiens « de bien faire ce que vous faites⁵²⁶ ». Dans l'idéal, l'orientation vers le nationalisme des individus et institutions qu'ils côtoyaient était un de leurs soucis constants. Ils savaient en outre « lutter comme un lion [...] et prier comme

⁵²¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 4 mars 1942 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

⁵²² « Les 7 commandements d'un Jeune Laurentien », *La Vérité*, vol. 3, n° 1, septembre 1944, p. 23.

⁵²³ Cette métaphore est développée par Rosaire Morin dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 13, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

⁵²⁴ Rosaire Morin, « Message du président général : directives », *La Vérité*, décembre 1946 – janvier 1947, p. 1-2.

⁵²⁵ Anonyme, « Normes de conduite du Jeune Laurentien », dans : CRLG, « Rapport annuel de la section Lafontaine, 1943-1944 », p. 8, *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/4,12.

⁵²⁶ Rosaire Morin, « Message du président général », dans : CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes, Montréal, septembre 1946 », p.1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,3.

un enfant⁵²⁷ ». Ils faisaient preuve de zèle et se maîtrisaient eux-mêmes. L'effort ne leur faisait pas peur. On attendait également des membres qu'ils soient « optimistes – réactionnaires – ardents – entraîneurs [sic] – actifs – enthousiastes – dévoués – enragés⁵²⁸ ».

Tels de bons soldats, les Jeunes Laurentiens devaient aussi avoir plusieurs qualités qui étaient nécessaires à la bonne marche de l'organisation. Il n'était pas bon de faire partie de dix associations ou d'être à la queue du mouvement. Ils devaient plutôt savoir servir les autres de bon cœur, faire preuve de discipline et de sérieux. Faire ce qu'on leur demandait, avoir confiance en leur chef et être utile au mouvement étaient également ce qu'on attendait d'eux⁵²⁹. Certaines versions des règlements de l'organisation comportaient un serment de fidélité qui incluait l'obéissance au chef⁵³⁰. Que les Jeunesses laurentiennes dépensent leur argent de manière utile à l'association était aussi plutôt bien vu⁵³¹. Le membre de base devait en bref apprendre à servir du mieux qu'il pouvait sans rechigner.

Les Jeunes Laurentiens avaient une conception claire de ce qu'était la jeunesse, que ce soit par rapport à eux-mêmes ou par rapport au Canada français en général. On a vu qu'à l'instar de nombreux sociologues, la jeunesse était pour eux un temps de formation et de passage à la vie adulte. Ils se définirent aussi comme jeunes en se comparant avec leurs aînés. On sait que Pierre Bourdieu pense que la jeunesse se construit en termes de lutte et d'enjeu de pouvoir avec les « vieux »⁵³². L'identité des Jeunesses laurentiennes vient contester en partie cette thèse. L'association s'opposait certes à bon nombre d'aînés, mais en adopta également plusieurs comme exemples à suivre. Il est certainement possible de croire que cette constatation peut être élargie à l'ensemble de la jeunesse. Encore aujourd'hui, même les jeunes qui semblent en révolte totale contre l'autorité ont des modèles plus âgés. C'est seulement dans les derniers temps

⁵²⁷ CRLG, Lettre de Rosaire Morin aux présidents et aux membres des Jeunes Laurentiens, 4 octobre 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P30/4,11.

⁵²⁸ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Ou vivre ou mourir", 27 janvier 1946 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,35.

⁵²⁹ Voir, par exemple : CRLG, « Circulaire n° 2, décembre 1944, aux dirigeants et aux membres de la section Lafontaine de St-Ambroise », *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/4,11.

⁵³⁰ Voir, par exemple : CRLG, « Règlements de l'association », p. 6, *Fonds J.Z.-Léon Patenaude*, P30/4,1.

⁵³¹ C'est ce que sous-entend Rosaire Morin dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 23 mai 1943 », p. 35-36, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁵³² Voir : Pierre Bourdieu, *loc. cit.*, p. 143-144.

du mouvement que les Jeunes Laurentiens se montrèrent totalement critiques envers les aînés. Ils croyaient en fait que ces derniers étaient une des causes de la disparition de l'organisation. Rosaire Morin affirma ainsi que « obligation financière et collaboration des aînés [...] expliquent et justifient l'échec des Laurentiens⁵³³ ».

Il appert que les Jeunes Laurentiens partageaient plusieurs éléments de l'identité de groupes de jeunes qui existèrent à la même époque qu'eux. Les caractéristiques propres à tous les mouvements de jeunesse nés dans l'entre-deux-guerres que délimite Aline Coutrot⁵³⁴ se retrouvent aussi chez les Jeunesses laurentiennes. Ces dernières souhaitaient du changement comme les autres associations de jeunes. La santé et les loisirs sains étaient également importants pour le mouvement nationaliste. Celui-ci avait des idées arrêtées sur le monde politique et croyait même devoir y participer. Les Jeunes Laurentiens usaient enfin de plusieurs expressions symboliques pour affirmer leur allégeance identitaire. Comme nombre d'organisations, l'association avait sa devise⁵³⁵ et son chant⁵³⁶. À certains moments, on pouvait par ailleurs se qualifier mutuellement de frères⁵³⁷. L'association offrait également une carte de membre à ses adhérents. Il semble même que certains l'approchèrent strictement pour avoir cette carte. Il arriva ainsi qu'on proteste parce qu'un don à la Ligue pour la défense du Canada ne fut pas récompensé par l'émission d'un tel document⁵³⁸.

Les laurentiens avaient aussi plusieurs traits en commun avec les mouvements d'Action catholique⁵³⁹ du Canada français. Les deux regroupements se sentaient être les victimes innocentes de certains aînés négligents. Ils croyaient que c'était à la jeunesse de

⁵³³ ANC, Lettre de Rosaire Morin au secrétaire général de l'OJC, 11 janvier 1950, p. 1, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 128, dossier « Jeunesse (associations et clubs de), 1949-1950 ».

⁵³⁴ Voir : Aline Coutrot, « Le mouvement de jeunesse, un phénomène au singulier », dans Gérard Cholvy dir., *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, Cerf, 1985, p. 114-118.

⁵³⁵ La devise « Osons » apparaît en effet sur nombre de publications du mouvement. Parfois l'expression « Osons jusqu'au bout » est aussi employé.

⁵³⁶ C'est Rosaire Morin qui écrivit les paroles de « Debout! », chant des Jeunesses laurentiennes. Ce dernier fut mis en musique par Eugène La Pierre. Voir : ANQM, « Debout! », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1830.

⁵³⁷ Voir, par exemple : ANQM, « Les Jeunesses laurentiennes, comité général le 8 avril 1945 », p. 6, *Fonds Société St-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1828.

⁵³⁸ Voir : CRLG, Lettre de Bernard Janelle à la Ligue pour la défense du Canada, 20 avril 1942, *Fonds Ligue pour la défense du Canada*, P6/C,8.

⁵³⁹ Pour un examen détaillé de l'identité des mouvements d'Action catholique, on pourra consulter : Louise Bienvenue, *op. cit.*, p. 71-128.

redresser les torts commis. Tous deux voyaient la jeunesse comme un temps de préparation à la vie active et comme un état porteur de pureté, d'idéal et d'espoir. Autant les Jeunesses laurentiennes que les groupes d'Action catholique pensaient être les meilleurs représentants de la jeunesse. Chacun s'intéressa également à la formation de cette dernière.

Ce qui différençait les deux types d'organisations était en fait essentiellement la position par rapport au nationalisme. On sait que ce dernier occupait une place centrale dans l'identité et l'idéologie des Jeunes Laurentiens. Les groupes d'Action catholique observaient plutôt une certaine méfiance à son sujet. Ils ne le réprouvaient pas, mais croyaient qu'ils pouvaient être dangereux. Cela notamment à cause des directives du pape Pie XI qui avait voulu dépolitiser l'Action catholique. Celle-ci ne s'empêchait cependant pas de s'intéresser au nationalisme. Elle pouvait parler de l'autonomie provinciale assez souvent⁵⁴⁰. Des sections de la JOC, de la JAC et de la JIC envoyèrent également des pétitions pour que le gouvernement provincial adopte le fleurdelisé⁵⁴¹. En certains endroits, tel Montmagny, un cercle de la JEC pouvait aussi entretenir des liens avec une section juvénile de la Société Saint-Jean-Baptiste⁵⁴². Ailleurs, c'est parfois une section locale de la JIC qui s'occupait de la fête de Dollard⁵⁴³. Les différents mouvements d'Action catholique s'intéressaient toutefois beaucoup plus à des questions comme l'emploi chez les jeunes ou la préparation au mariage. Ce sont évidemment aussi des éléments qui intéressèrent les Jeunes Laurentiens, mais de façon moins prépondérante.

Les opinions concernant le nationalisme faisaient également en sorte qu'on se positionna différemment par rapport aux aînés. Les laurentiens adoptèrent certains nationalistes âgés comme modèles. L'Action catholique spécialisée offrait d'abord son respect aux enseignants et au clergé. Comme le dit Louise Bienvenue, ces groupes

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 178-179.

⁵⁴¹ Voir, par exemple : Louis-Philippe Roy, « Adhésion de la ligue du drapeau national », *L'Action catholique*, 16 janvier 1948, p. 22 et « Des milliers de signatures », *L'Action catholique*, 20 janvier 1948, p. 16.

⁵⁴² C'est ainsi que la JEC de Montmagny se vit parfois offrir de l'espace dans la chronique qu'avait la section juvénile dans le journal local. Voir, entre autres : « Nous grandir : section juvénile de la Société St-Jean-Baptiste », *Le Courrier de Montmagny*, 18 mars 1944, p. 5. Nous parlerons plus longuement des sections juvéniles de la SSJB du diocèse de Québec au prochain chapitre.

⁵⁴³ C'est notamment ce qui arriva à Granby en 1945 : « "Dollard fut un sauveur ; nous devons marcher sur ses traces" », *La Revue de Granby*, 30 mai 1945, p. 4.

respectaient en fait surtout l'autorité qui avait un rôle dans la sphère privée⁵⁴⁴. Ils ne s'empêchaient absolument pas de faire « le procès des aînés qui occupent des positions sociales de pouvoir si leur conduite le justifie⁵⁴⁵ ». Il en allait également de même des Jeunes Laurentiens, mais ceux-ci encensaient également des gens qui occupaient de telles positions. L'Action catholique se montrait ainsi distante de modèles adoptés par les laurentiens. Elle refusa par exemple d'assister aux festivités entourant les trente années d'enseignement de Lionel Groulx⁵⁴⁶. C'est ce genre de chose qui mena certainement ce dernier à s'interroger : « Que nous réserve l'avenir avec cette génération qui, sous prétexte d'action catholique, l'on a élevé en dehors de toute préoccupation nationale, sans même réussir à la faire catholique, avec ce catholicisme déraciné qu'on lui a prêché⁵⁴⁷ ».

4- La femme pour les Jeunes Laurentiens

Les femmes n'étaient pas exclues du discours laurentien. Comme l'était le jeune, elles étaient considérées comme un des piliers de la société canadienne-française. Le mouvement croyait qu'elles avaient toute une série de rôles qui les constituaient dans leur être même. Ceux-ci étaient même en mesure de sauver et sauvegarder la nation tant appréciée. À l'instar des jeunes, la femme se voyait toutefois menacée par une multitude de problèmes. Si elle était en danger, c'est malheureusement la patrie qui le devenait elle aussi.

a) *Les rôles de la femme*

La femme des Jeunesses laurentiennes avait des devoirs et des rôles bien définis. On disait en fait qu'elle avait un « triple devoir envers Dieu, la Famille et la Patrie⁵⁴⁸ ». Rosaire Morin expliquait d'abord qu'une « jeune fille est une personne au même titre que l'homme, ayant les mêmes droits essentiels et la même fin surnaturelle⁵⁴⁹ ». Par conséquent, la femme était un être qui devait servir et aimer Dieu. Elle devait vivre une vie en tout point chrétienne et chercher à christianiser son environnement. Il fallait

⁵⁴⁴ Louise Bienvenue, *op. cit.*, p. 109.

⁵⁴⁵ *Ibid.*

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 179.

⁵⁴⁷ ASJCF, Lettre de Lionel Groulx à « cher père », 6 janvier 1953, *Fonds ACJC*, K-13-0,6.

⁵⁴⁸ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁵⁴⁹ *Ibid.*, p. 2.

cependant qu'elle trouve « le juste point entre le modernisme et le catholicisme⁵⁵⁰ ». Il était dans son intérêt de comprendre les problèmes qui nuisent à la bonne tenue de sa religion. Il en allait évidemment de même de sa contrepartie masculine. Tous deux étaient de passage sur terre et devaient mériter leur salut éternel.

Si le premier devoir de la femme correspondait à celui de l'homme, il n'en allait pas de même du second. Les Jeunesses laurentiennes croyaient que, règle générale, une jeune fille devait se marier. La question du mariage occupait de fait une place de choix pour le mouvement. Il arrivait que les sections masculines en discutent en réunion⁵⁵¹. Plusieurs mots d'ordre étaient donnés pour d'abord se bien fréquenter. On expliquait qu'il fallait s'opposer à l'amour moderne, c'est-à-dire à un type de fréquentation qui évite la surveillance des parents et mène à la débauche. Il fallait plutôt se rappeler « cette tradition qui consiste, pour un jeune homme, à courtiser [...]»⁵⁵². Celui qui « défendait l'amour ancien est un amoureux moderne⁵⁵³ », disait-on. Les fréquentations avaient pour buts de bien se connaître et de s'assurer que les partenaires étaient faits l'un pour l'autre. Les laurentiens voulaient que les femmes soient amoureuses et fières de leur mari. On disait ainsi aux jeunes filles que « l'amour doit être un principe de vie. Il faut que vous aimiez. Votre indifférence aurait des conséquences fatales⁵⁵⁴ ».

La femme devait en fait être le digne complément de l'homme. Il était bien spécifié qu'il fallait qu'elle soit « soumise à son mari⁵⁵⁵ ». On ajoutait cependant qu'elle ne devait pas être sa servante. « Vous serez son amie intime, plus intime que tout autre en ce monde⁵⁵⁶ », expliquait-on aux futures mariées. On disait que la femme pouvait inspirer son conjoint. Elle pouvait lui fournir un appui moral qu'il ne trouvait pas nécessairement ailleurs. Elle avait en fait toute une série de qualités qui pouvaient aider son mari. On expliquait que « les qualités de cœur chez la femme s'allient aux qualités de l'homme. À lui, talent, génie, vaillance; à elle les dons plus humbles, douceur, bonté, don

⁵⁵⁰ *Ibid.*

⁵⁵¹ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Lafontaine », 30 décembre 1945, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4. Notons que nous n'avons trouvé aucune mention des possibilités de vocation religieuse par la femme dans toute la documentation des Jeunesses laurentiennes que nous avons amassée.

⁵⁵² Marcel Coupal, « Pour ou contre Dieu ? », *La Vérité*, vol. 4, n° 2, décembre 1945, p. 16.

⁵⁵³ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour la vérité", 23 septembre 1945 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁵⁵⁴ « Lettre à une Jeune Laurentienne », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 28.

⁵⁵⁵ Rita Pilon, « Domaine familial : féminisme chrétien », *Les Jeunes Laurentiennes*, décembre 1944, p. 9.

⁵⁵⁶ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

de soi⁵⁵⁷ ». La femme était également celle qui était le plus à même de rendre heureux son époux. La gaieté et le sourire d'une épouse étaient irremplaçables selon les Jeunes Laurentiens. Morin expliquait en ce sens que « beauté de la nature, chants des petits oiseaux, charmes des fleurs, rien n'est comparable au prestige de la femme qui sourit⁵⁵⁸ ».

La femme devait non seulement être l'appui foncier de son mari, mais aussi de ses enfants. Le mouvement spécifiait bien que le but fondamental du mariage était d'engendrer des descendants. Il rappelait en ce sens l'encyclique *Arcanum* de Léon XIII qui affirmait précisément cela⁵⁵⁹. La femme ne devait pas avoir peur d'avoir plusieurs enfants. On croyait que ces derniers faisaient partie du plan divin. Faire des enfants, c'était « fournir à l'Église ses ministres, à l'État ses citoyens, ses soldats⁵⁶⁰ ». Faire des enfants, c'était donc assurer l'avenir de la patrie. Les Jeunes Laurentiennes, futures ou jeunes mères, se plaisaient à rappeler cette parole de Lionel Groulx : « [elles] nous ont élevé contre l'envahisseur une frontière de berceaux⁵⁶¹ ». C'est aux femmes qu'incombait la tâche d'élever les enfants. Elles donnaient toute l'éducation de base à leurs petits. C'est à elles que revenait de former leur intelligence, leur caractère et leur volonté. C'est ce qui fit dire à Rosaire Morin que « le rôle de la femme est plus grand que le travail du chimiste ou du soldat, il consiste à former des honnêtes hommes et des honnêtes femmes⁵⁶² ».

Ces devoirs envers maris et enfants rattachaient la femme à la maison. Les laurentiennes expliquaient en fait que « la femme comme épouse et mère se doit à son foyer⁵⁶³ ». Cela était même considéré comme une « mission sacrée »⁵⁶⁴ d'une grandeur et d'une sublimité inégalées. La femme était le pilier du foyer. Sans elle, il ne pouvait tout simplement pas subsister. C'est elle qui, « par ses paroles d'encouragements, ses sages

⁵⁵⁷ Rita Pilon, « Domaine familial : féminisme chrétien », *Les Jeunes Laurentiennes*, décembre 1944, p. 9.

⁵⁵⁸ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁵⁵⁹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 16 novembre 1943 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁵⁶⁰ *Ibid.*

⁵⁶¹ « Vive la canadienne », *Les Jeunes Laurentiennes*, mars 1945, p. 9.

⁵⁶² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 16 novembre 1943 », p. 12, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁵⁶³ Rita Pilon, « Domaine familial : la femme au foyer », *Les Jeunes Laurentiennes*, février 1945, p. 4.

⁵⁶⁴ Voir : *Lisons! Construisons! : mémoire sur "Les Jeunes Laurentiens"*, s.l., s.d., p. 6.

conseils⁵⁶⁵ », menait les siens au bonheur. C'est elle qui devait tenir la maison avec méthode et la rendre la plus attrayante et confortable possible. Une de ses tâches était également de « faire aimer à tous leur travail⁵⁶⁶ ». Les femmes avaient pour rôle d'arrêter la « déchéance » de la famille canadienne-française dont on a déjà parlé. Elles pourraient permettre au Canada français de renouer avec ses traditions.

C'est entre autres ce qui faisait que la femme avait également des devoirs envers la Patrie. Les laurentiens croyaient en effet que les femmes avaient un rôle à jouer dans la « vie nationale »⁵⁶⁷. Elles pouvaient aider la nation « non seulement en lui formant des enfants patriotes, mais en lui conservant les époux vivants et en lui transformant en citoyens nationalistes les maris endormis⁵⁶⁸ ». Elles pouvaient en outre insuffler des améliorations à la vie publique. Les caractéristiques foncières des femmes offraient à cette dernière des qualités « de modération, de justice et de charité⁵⁶⁹ ». Les laurentiens pensaient également que les femmes étaient le plus à même de faire fructifier certains éléments de la nation. On pensait notamment aux coopératives de consommation, élément clé du relèvement national pensé par les Jeunesses laurentiennes. Cela parce que ce sont elles qui s'occupent de bien approvisionner le ménage et qui font les dépenses quotidiennes nécessaires à son bon fonctionnement. Elles devaient donc y jouer « un rôle plus important que les hommes⁵⁷⁰ ».

b) *Les problèmes de la femme*

La femme avait certes plusieurs devoirs envers le Canada français. Les laurentiens croyaient toutefois que plusieurs choses l'empêchaient de mener à bien ses différentes tâches. Trop de jeunes filles s'étaient laissé happer par le monde moderne. Plusieurs étaient malheureuses et buvaient plus que certains hommes. D'autres encore vivaient

⁵⁶⁵ Rita Pilon, « Domaine familial : la femme au foyer », *Les Jeunes Laurentiennes*, février 1945, p. 4.

⁵⁶⁶ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 », p. 17, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

⁵⁶⁷ C'est ce qui est affirmé dans le manifeste des Jeunes Laurentiennes. Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiennes*, s.l., s.d., p. 9. La manifeste masculin affirme quant à lui que la jeunesse féminine doit seconder la « croisade » des hommes. Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 9.

⁵⁶⁸ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁵⁶⁹ *Ibid.*

⁵⁷⁰ CRLG, « Domaine économique : règlement d'un syndicat d'épargne », p. 5, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,15.

dans « le matérialisme, le snobisme et le garçonisme⁵⁷¹ ». On suggérait même que ne pas adopter ces trois derniers éléments pour vivre, c'était aujourd'hui risquer de demeurer vieilles filles⁵⁷². Le mouvement croyait également que beaucoup de consœurs étaient ignorantes de « l'art de tenir une maison avec goût et amour⁵⁷³ ». Les laurentiens assistaient à des conférences où on leur expliquait que la femme était en train d'être perversie. Lorenzo Gauthier, alors aumônier de l'organisation, leur assurait que « la perversion de la femme amènera nécessairement la perversion du monde⁵⁷⁴ ». Il ajoutait que cela se ferait par la mode. C'est certainement ce qui faisait dire à Rosaire Morin que « certaines femmes ne valent pas mieux que des couacks⁵⁷⁵ ».

C'est également toute l'institution du mariage qui était attaquée. Non seulement se fréquentait-on trop souvent pour le seul plaisir de se fréquenter, mais on oubliait tout sens moral au mariage. Marcel Coupal, alors responsable social des laurentiens, expliquait que cela pouvait mener à une « vie conjugale insupportable », des infidélités, un « manque de fermeté pour élever les enfants » et des divorces⁵⁷⁶. Il arrivait également trop souvent qu'on ne se prépare pas matériellement au mariage. La femme en venait donc à avoir de la difficulté à remplir ses obligations les plus simples. C'est alors les enfants et le foyer qui en souffraient. Comme ces derniers étaient le fondement et le futur de la nation, le Canada français était également en danger.

Ce qui inquiétait le plus les Jeunesses laurentiennes était toutefois le fait que la femme travaillait de plus en plus hors du foyer. C'était en fait la guerre qui avait amené un accroissement du travail des femmes. Les lieux de travail étaient considérés comme des endroits où l'immoralité régnait. On disait que les gens y tenaient des propos scabreux et que les écrits subversifs y étaient propagés allègrement. Il y avait une trop grande proximité entre les femmes et les hommes. Le vol était également monnaie courante⁵⁷⁷. Le mouvement expliquait que le travail à l'extérieur du foyer incitait à ne pas

⁵⁷¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁵⁷² C'est ce que fait Rosaire Morin dans : *Ibid.*

⁵⁷³ « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 22 septembre 1947, p. 5.

⁵⁷⁴ CRLG, « Première semaine d'étude de la Jeunesse laurentienne », p. 3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

⁵⁷⁵ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 23 mai 1943 », p. 25, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁵⁷⁶ Marcel Coupal, « Pour ou contre Dieu ? », *La Vérité*, vol. 4, n° 2, décembre 1945, p. 18.

⁵⁷⁷ Roger Lemay, alors responsable social, affirme cela dans : Roger Lemay, « Réalités! », *La Vérité*, vol. 3, n° 3, mars 1945, p. 16.

avoir d'enfants. Il n'y avait plus assez de temps pour les faire et les élever. On croyait que l'égalité au travail pouvait s'accompagner de l'égalité dans la famille. Morin constatait cela et s'insurgeait « l'une des conséquences est l'achat de lits jumeaux⁵⁷⁸ ». On disait par ailleurs que si le travail peut amener de l'argent, il est beaucoup plus économique d'être au foyer. La femme peut alors faire « les milles et une économies d'une bonne ménagère⁵⁷⁹ ». Paul-Émile Robert expliquait quant à lui que le travail nuisait à la santé des femmes. Il affirmait que « c'est toute une génération si non plus qui souffrira d'un tel état de choses⁵⁸⁰ ».

Les Jeunes Laurentiens expliquaient en fait que le but du travail féminin était de « détruire notre race par la démoralisation de la femme⁵⁸¹ ». On parlait même d'un « suicide organisé de notre famille ou de notre société⁵⁸² ». Pas étonnant qu'on tint des assemblées contre le travail des femmes la nuit⁵⁸³. Des tracts reprenant les arguments énoncés ci-dessus furent également diffusés « aux quatre coins de notre ville⁵⁸⁴ ». Les laurentiens demandaient globalement que le travail de nuit des femmes et jeunes filles soit interdit et que le travail d'une mère ayant des enfants de moins de 16 ans le soit également. Ils proposaient en outre des journées de 8 heures pour cinq jours de travail⁵⁸⁵. Ailleurs ils disaient plutôt vouloir réintégrer les femmes « dans des organisations coopératives orientées vers l'artisanat et l'industrie de chez nous⁵⁸⁶ ».

⁵⁷⁸ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 16 novembre 1943 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

⁵⁷⁹ *Ibid.*

⁵⁸⁰ « Les "Jeunes Laurentiens" contre le travail féminin de nuit », *Le Devoir*, 22 février 1943, p. 2.

⁵⁸¹ *Lisons! Construisons! : mémoire sur "Les Jeunes Laurentiens"*, s.l., s.d., p. 6.

⁵⁸² « Construisons », *La Vérité*, vol. 3, n° 2, février 1945, p. 7.

⁵⁸³ Voir : Les "Jeunes Laurentiens" contre le travail féminin de nuit », *Le Devoir*, 22 février 1943, p. 2.

⁵⁸⁴ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 10, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33. C'est ce qui fut fait avec *Plaidoyer pour la canadienne* du R.P. Alexandre Dugré.

⁵⁸⁵ « Les "Jeunes Laurentiens" contre le travail féminin de nuit », *Le Devoir*, 22 février 1943, p. 2. Les Jeunes Laurentiens appuyaient en ce sens les résolutions de la SSJB de Québec. Celle-ci avait même lancé une pétition pour que ces idées deviennent réalité. Voir : « Les sections juvéniles », *Chez-nous : organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec*, vol. 1, n° 2, 15 mars 1943, p. 6. Les Jeunesses laurentiennes ne prirent, à notre connaissance, pas part à la diffusion de cette pétition.

⁵⁸⁶ *Lisons! Construisons! : mémoire sur "Les Jeunes Laurentiens"*, s.l., s.d., p. 6.

5- Les Jeunes Laurentiennes au service de la femme

La femme avait ses devoirs et problèmes bien à elle selon les Jeunes laurentiennes. On sait que ces dernières avaient une branche féminine. On dut évidemment expliquer et légitimer son existence. On croyait en fait que les Jeunes Laurentiennes pouvaient rendre de grands services au Canada français. Elles devaient cependant avoir plusieurs qualités pour mener à bien cette tâche.

a) *L'utilité des Jeunes Laurentiennes*

Le mouvement ne s'ouvrit pas aux femmes sans raison en 1943. Si on fonda les Jeunes Laurentiennes, c'est qu'on avait plusieurs objectifs en tête. On expliquait que « l'homme et la femme ont été fait pour travailler ensemble, dans le même sens⁵⁸⁷ ». La nouvelle entité cherchait à « [grouper] la jeunesse féminine canadienne-française⁵⁸⁸ ». Cette union avait pour but premier de former les jeunes filles. Rita Bourdon affirmait ainsi que « nos laurentiennes [...] se feront encore un devoir de se préparer à leurs tâches futures⁵⁸⁹ ». Ces dernières couvraient essentiellement ce qu'une bonne mère et une bonne épouse devaient faire et être. On s'attendait donc à ce que les laurentiennes apprennent toutes les subtilités de l'art ménager et de la puériculture. « Le grand art de l'éducatrice⁵⁹⁰ » était également un des objectifs à atteindre. Il fallait qu'elles soient capables de tenir une maison qui soit conforme aux principes catholiques et nationaux.

Les Jeunes Laurentiennes étaient en fait « un mouvement pour nous former afin de devenir de vraies Canadiennes françaises dépareillées⁵⁹¹ ». Les sections féminines voulaient des jeunes filles qui correspondaient au modèle proposé par les écoles ménagères. L'expression « femme dépareillée » revient en effet souvent dans les écrits des Jeunes Laurentiennes. On sait que c'est l'abbé Albert Tessier, visiteur des écoles ménagères, qui inventa ce terme. Il semble même qu'il passa dans le langage courant⁵⁹².

⁵⁸⁷ Lucienne Plante, « Les Jeunes Laurentiennes », *L'Ami du peuple*, 15 mars 1945, p. 5.

⁵⁸⁸ *Manifeste des Jeunes Laurentiennes*, s.l., s.d., p. 5.

⁵⁸⁹ « Les Jeunes laurentiennes », *Le Devoir*, 4 février 1947, p. 2.

⁵⁹⁰ *Ibid.*

⁵⁹¹ CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Marie-Rollet, 1943-1946 », 14 janvier 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,21.

⁵⁹² Voir : Jocelyne Mathieu, « L'éducation familiale et la valorisation du quotidien des femmes au XX^e siècle », *Les cahiers des dix*, n° 57, 2003, p. 120. Sur les écoles ménagères, on pourra également consulter : Nicole Thivierge, *Histoire de l'enseignement ménager-familial au Québec, 1882-1970*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 475 p.

Les laurentiennes étudièrent *Femmes de maisons dépareillées* de l'abbé Tessier en réunion de section. Elles le vendirent également. Elles assistèrent en outre à certaines conférences du futur prélat d'honneur⁵⁹³. C'est très certainement ce qui le mena à accepter de clôturer officiellement le congrès national des Jeunes laurentiens de 1947⁵⁹⁴.

La formation offerte par les Jeunes laurentiennes ne couvrait pas seulement les rôles sociaux de la femme. Morin expliquait à ses consœurs que « pour remplir votre triple devoir envers Dieu, la Famille et la Patrie, une préoccupation constante de posséder des connaissances générales⁵⁹⁵ » devait naître en elles. Les filles devaient donc également être éduquées aux vertus du nationalisme. Il fallait qu'elles soient formées en ce sens. Gabrielle Demers affirmait que « plus que jamais, il faut des jeunes Canadiennes-françaises, catholiques convaincues, patriotes éclairées et semeuses de vérité⁵⁹⁶ ». Les laurentiennes devaient comprendre tout le sens de leur religion et de leur nation. C'est ce qui faisait dire à certains que « une Jeune Laurentienne devient une fille qui sait réfléchir [...]⁵⁹⁷ ». L'association permettait à la femme de prendre ses responsabilités face à des questions pratiques. Elle en arrivait par exemple à comprendre le sens et les subtilités de l'achat chez nous ou des caisses populaires. Les idéaux nationalistes des Jeunes Laurentiennes étaient très semblables à ceux de leurs confrères. On expliquait ainsi que « la jeune fille [...] puisera les mêmes convictions que son mari⁵⁹⁸ » au sein du mouvement.

Les règlements de l'organisation spécifiaient que « la doctrine est une et indivisible⁵⁹⁹ ». Il n'était donc pas supposé y avoir de grandes dissemblances entre les idées des Jeunes Laurentiens et des Jeunes Laurentiennes. De fait, si on compare les manifestes des deux entités, très peu de choses diffèrent. Les domaines économique et national sont essentiellement les mêmes. Les laurentiennes les ont seulement féminisés. Elles parlaient par exemple d'écoles ménagères et d'artisanat plutôt que d'écoles

⁵⁹³ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Marie-Rollet, 1943-1946 », 9 janvier 1944, 21 février 1944 et 27 avril 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,21.

⁵⁹⁴ « Un mot d'ordre donné aux Jeunes Laurentiens », *Le Nouvelliste*, 6 octobre 1947, p. 10.

⁵⁹⁵ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁵⁹⁶ Gabrielle Demers, « Message de la présidente », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 6.

⁵⁹⁷ « Les Jeunesses laurentiennes : 5^e congrès national », *Le Devoir*, 3 octobre 1947, p. 9.

⁵⁹⁸ *Mobilisation pour Dieu et la Patrie ! : les Jeunesses Laurentiennes, 4^e année nationale*, Montréal, secrétariat général, 1947, p. 6.

⁵⁹⁹ CRLG, « Règlements des Jeunesses laurentiennes », p. 3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,22.

techniques⁶⁰⁰. Ailleurs, c'est également la question du sport et de la coopération qu'on adaptait à la femme. On disait que le sport pouvait nuire à la maternité et que la tâche des femmes pouvait être de former de futurs coopérateurs⁶⁰¹. Ce qui est à noter, c'est d'abord que le manifeste féminin ne contient pas de section « politique ». Rien n'indique cependant que les Jeunes Laurentiennes désapprouvaient la vision du Canada et des provinces qu'avaient les « garçons ». Lucienne Plante, vice-présidente des Jeunes Laurentiennes, affirmait « [qu'il] n'y a pas d'inconvénients à ce que les filles et les femmes soient au courant des faits parlementaires. Nous pouvons aussi [...] coopérer avec ceux qui veulent l'affranchissement de notre peuple [...] »⁶⁰². Les véritables différences entre les deux branches se trouvaient essentiellement en fait dans le domaine social. Les laurentiennes approuvaient les idées de leurs confrères, mais ajoutaient plusieurs points sur leur rôle de mère, épouse et reine du foyer⁶⁰³. Cela se traduisait en pratique par un « domaine familial »⁶⁰⁴ qui n'existait pas dans l'entité masculine. On s'intéressait en outre beaucoup plus que les hommes à des séries comme *Face au mariage* ou des périodiques comme *La Famille*⁶⁰⁵.

Toute cette formation et ces idées qu'on tentait d'inculquer étaient bien sûr utiles au Canada français. Elles assuraient évidemment l'enracinement et la survie de la famille, base de la nation comme on l'a déjà vu. Les Jeunes Laurentiennes permettaient en outre à « la jeunesse féminine [...] de s'aider à elle-même de résoudre ses problèmes et à résoudre dans la mesure du possible les problèmes du Canada français »⁶⁰⁶. À l'instar des hommes, les Jeunes Laurentiennes accomplissaient un véritable travail de régénération. Selon Rosaire Morin, le partage d'idéaux permettait « un accomplissement plus parfait de

⁶⁰⁰ Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiennes*, s.l., s.d, p. 7.

⁶⁰¹ Voir : CRLG, « Saviez-vous : études sur les problèmes sociaux », p. 4, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,16 et Jeannette Boisvert, « Domaine économique : le rôle de la femme dans l'éducation coopérative », *Les Jeunes Laurentiennes*, février 1945, p. 6-7.

⁶⁰² Lucienne Plante, « Les Jeunes Laurentiennes », *L'Ami du peuple*, 15 mars 1945, p. 5.

⁶⁰³ *Manifeste des Jeunes Laurentiennes*, s.l., s.d, p. 7-8.

⁶⁰⁴ Voir, par exemple : Rita Pilon, « Domaine familial : féminisme chrétien », *Les Jeunes Laurentiennes*, décembre 1944, p. 9.

⁶⁰⁵ C'est notamment la section Marie-Rollet qui s'intéressa à ces deux titres. Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Marie-Rollet, 1943-1946 », 9 janvier 1944, 28 février et 14 mars 1945, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,21.

⁶⁰⁶ Montréal, CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 7, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

leurs devoirs familiaux et nationaux⁶⁰⁷ » autant à l'homme qu'à la femme. Cette dernière pouvait aussi accomplir son rôle dans « la diffusion et la défense de nos droits de nation⁶⁰⁸ ». Elle pouvait notamment être l'éducatrice qui permettait à plusieurs d'être de bons ou de bonnes nationalistes. C'est ce qui fit dire à Gabrielle Demers que « la force d'une race se mesure aux vertus des femmes de cette race⁶⁰⁹ ».

C'était cependant aux jeunes filles et non aux femmes plus âgées que revenait l'avenir. Si les laurentiennes étaient des femmes, elles étaient également des jeunes. Elle possédait donc une partie de la force et du potentiel de la jeunesse. C'est pourquoi on pouvait dire « vous jeunes filles de 20 ans, avenir de notre race⁶¹⁰ » lorsqu'on parlait aux Jeunes Laurentiennes. Comme les laurentiens, ces dernières ne reniaient évidemment pas les aînés. L'entité féminine fut apparemment fondée dans une salle de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste⁶¹¹. Elle admirait bien sûr aussi Lionel Groulx. Elle se plaisait à rappeler une parole du chanoine qui s'était dit heureux qu'on ait amené « les femmes aux questions nationales⁶¹² ». Le manifeste des Jeunes Laurentiennes affirmaient par ailleurs que « nous voulons être le chaînon qui nous reliera à la lignée des aïeules héroïques, aux femmes de tête et de cœur qui ont forgé l'âme de notre race et nous ont mérité notre survivance⁶¹³ ».

Si l'action des femmes ne pouvait que servir la Patrie, on ne croyait quand même pas que les Jeunesses laurentiennes devaient être mixtes. Les deux entités de l'association étaient en effet relativement autonomes l'une par rapport à l'autre. Il y eut bien quelques réunions conjointes ici et là. Ce mot d'ordre était toutefois donné : « évitons les

⁶⁰⁷ Rosaire Morin, « Chronique des Jeunes Laurentiens », *La Boussole*, 8 juillet 1944, p. 6.

⁶⁰⁸ C'est ce qu'affirme Gabrielle Demers, dans : « Le deuxième congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 22 septembre 1944, p. 10.

⁶⁰⁹ Gabrielle Demers, « Message de la présidente », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 6.

⁶¹⁰ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁶¹¹ C'est ce qu'affirme Rita Bourdon dans : Rita Bourdon, « Message de la Présidente générale », *Les Jeunesses laurentiennes*, 1947, p. 13. Les Jeunes laurentiennes participèrent en outre à une récollection à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste : « Un pas dans la route qui monte », *Les Jeunes Laurentiennes*, avril 1945, p. 11. Nous avons dépouillé *La Bonne parole* entre 1943 et 1950 et avons consulté le fonds de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste aux Archives nationales du Québec, mais nous n'avons trouvé aucune autre mention des liens qu'auraient pu entretenir les deux organismes.

⁶¹² Voir, par exemple : Rita Bourdon, « Félicitations à monsieur le chanoine L. Groulx », *Les Glaneuses*, janvier-février 1946, p. 6. Le prêtre-historien félicita souvent les Jeunes Laurentiens d'avoir amené les jeunes filles au nationalisme : Germaine Bernier, « Les Jeunes Laurentiennes », *Le Devoir*, 27 septembre 1944, p. 5.

⁶¹³ *Manifeste des Jeunes Laurentiennes*, s.l., s.d., p. 10.

“amourettes” et d’une façon générale les réunions de sections mixtes. Cela nous évitera de vivre dans la lune⁶¹⁴ ». On croyait cependant que les hommes devaient avoir leurs mots à dire dans les affaires des femmes. C’est pourquoi il était prévu dans les règlements de l’organisation qu’un laurentien siège au conseil central féminin⁶¹⁵.

b) *Les qualités d’une Jeune Laurentienne*

La laurentienne était un des espoirs de la patrie. Pour mener à bien ses tâches et ses devoirs, on croyait qu’elle devait posséder plusieurs qualités. Une bonne Jeune Laurentienne devait évidemment être une grande croyante et une fière nationaliste. « La Jeune Laurentienne est catholique. Elle l’est non seulement à l’Église, mais partout ailleurs, dans toutes ses relations⁶¹⁶ » disait-on. L’idéal qu’elle devait atteindre était celui de Jeanne d’Arc. On disait qu’une « “Jeanne d’Arc”, c’est une jeune fille chrétienne, courageuse, qui aime son Dieu et sa Patrie, qui aime son futur mari et ses futurs enfants⁶¹⁷ ». Tenter d’atteindre la pureté de la pucelle d’Orléans, c’était également essayer de vivre totalement abstinente de boisson. On sait d’ailleurs que les cercles féminins des Lacordaire étaient précisément appelées « Jeanne d’Arc ». Une personne idéale pour lancer une section de Jeunes Laurentiennes était en fait « une jeune fille sincère et qui n’aime pas les parades de modes ni les “chesterfields”⁶¹⁸ ». Il fallait des gens qui soient prêts à pratiquer « la fuite en avant⁶¹⁹ ». C’est-à-dire des femmes qui foncent pour résoudre les problèmes et ne pensent surtout pas à désertir.

La Jeune Laurentienne devait en fait rayonner dans son environnement. Savoir choyer ses parents et se montrer gaie envers eux étaient parmi ses obligations fondamentales. Il ne fallait pas qu’elle ait peur d’aider aux travaux domestiques. Si elle fait tout cela c’est que la « jeune fille cultive la belle vertu de la reconnaissance, elle

⁶¹⁴ Rosaire Morin, « La vie Laurentienne », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 5.

⁶¹⁵ CRLG, « Les Jeunes Laurentiens : règlements de l’association », p. 8, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4, 1. Nous reparlerons plus longuement de l’interaction entre les deux branches du mouvement au prochain chapitre. Notons quand même pour l’instant qu’il n’était pas prévu qu’un membre féminin siège au conseil masculin.

⁶¹⁶ Lucienne Plante, « Les Jeunes Laurentiennes », *L’Ami du peuple*, 15 mars 1945, p. 5.

⁶¹⁷ « Lettre à une Jeune Laurentienne », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 28.

⁶¹⁸ ANQM, « Les Jeunesses laurentiennes : comité général, le 8 avril 1945 », p. 16, *Fonds Société St-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119, 1828.

⁶¹⁹ Cette expression est employée par Gabrielle Demers dans : AUM, « Le programme national des Jeunes Laurentiennes », p. 9, *Fonds de l’Action catholique canadienne*, P16/04, 160.

témoigne en plus sa gratitude envers ses parents à qui elle doit tout⁶²⁰ ». Elle doit toujours respecter et ne jamais répliquer aux décisions de ses géniteurs. On disait également que la laurentienne devait cultiver de bonnes relations avec ses frères et sœurs. Elle savait les aider et être leur amie. Elle pouvait même devenir « une deuxième maman⁶²¹ ». C'est par générosité, don de soi et sociabilité qu'elle agissait de la sorte. La laurentienne qui travaillait, devait aussi faire preuve de plusieurs qualités. Elle arrivait idéalement à l'heure fixée et accomplissait ses tâches avec minutie. On faisait savoir que « sa ponctualité dénote la droiture de son caractère. Le soin qu'elle apporte à l'accomplissement de son travail nous révèle une personne honnête [...]»⁶²² ». Le membre féminin entretenait idéalement en outre des relations exemplaires avec ses collègues. Elle devait parler en bien de toutes et aider celles qui ont des problèmes. Elle appuyait bien sûr toute nouvelle employée. On se demandait ainsi : « La sociabilité et l'amabilité ne caractérisent-elles pas une femme charmante⁶²³ ? » Les laurentiennes devaient globalement être des anges de gentillesse selon le mouvement.

Les Jeunes Laurentiennes exigeaient de la femme « ses plus belles et nobles qualités [...]»⁶²⁴ ». On pouvait donc dire que « la volonté et la santé sont les deux premières qualités à acquérir⁶²⁵ ». C'était avec ces deux caractéristiques qu'on disait pouvoir résister et se dévouer pleinement. On s'attendait en fait à ce que les laurentiennes pratiquent un peu de sport. Cela parce qu'il sert non seulement la santé, mais « la souplesse et la beauté du corps⁶²⁶ ». Il ne fallait surtout pas négliger ce dernier élément. On disait en effet qu'un « bel esprit sera doublement apprécié dans une enveloppe attrayante⁶²⁷ ». L'esprit était cependant la base des qualités demandées à une laurentienne. On s'attendait notamment à ce que ces dernières aient de la personnalité. On disait que celle-ci impliquait « être quelqu'un [...] posséder à fond les qualités

⁶²⁰ Aline Normandeau, « Domaine familial : la jeune fille au foyer », *Les Jeunes Laurentiennes*, mars 1945, p. 5.

⁶²¹ *Ibid.*, p. 6

⁶²² Aline Normandeau, « Domaine familial : la jeune fille au travail », *Les Jeunes Laurentiennes*, avril 1945, p. 5

⁶²³ *Ibid.*, p. 6.

⁶²⁴ Olivette Payette, « Bonne heureuse et sainte année », *Les Glaneuses*, janvier-février 1946, p. 3.

⁶²⁵ « Domaine familial social : à la conquête de soi-même (suite) », *Ibid.*, p. 7

⁶²⁶ CRLG, « Saviez-vous : études sur les problèmes sociaux », p. 4, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,16.

⁶²⁷ *Ibid.*

nécessaires à la maîtrise de soi⁶²⁸ ». C'était aussi l'application, l'enthousiasme, la promptitude et la persévérance qu'il fallait cultiver⁶²⁹. Couplées à la volonté, ces qualités étaient l'assurance de toujours accomplir ce qu'on souhaitait.

Les Jeunesseuses laurentiennes croyaient que la femme avait d'abord pour rôle d'être épouse, mère et reine du foyer. On pensait que c'était de cette façon qu'elle servait le mieux la nation. Le mouvement avait donc une conception assez traditionnelle de la place de la femme dans la société⁶³⁰. Les revendications « féministes » des Jeunes Laurentiennes correspondent en fait essentiellement à ce qu'on appelle le maternalisme. En histoire des femmes « we apply the term to ideologies that exalted women's capacity to mother and extended to society as a whole the values of care, nurturance and morality⁶³¹ ». Selon Molly Ladd-Taylor, il existait plusieurs types de maternalisme⁶³². Il existait notamment un maternalisme sentimental qui ne sous-entendait pas une redéfinition du rôle de la femme. Il impliquait que les femmes devaient d'abord être mères et épouses. Il ne demandait pas une intervention de l'État pour les protéger ou les aider. Il nous semble que cela correspond en partie aux Jeunes Laurentiennes. Ces dernières ne contestaient pas les représentations traditionnelles qu'on avait de la gent féminine. Elles ne demandaient pas des changements sociaux ou juridiques particuliers. Elles croyaient non seulement qu'elles avaient à être mères, mais que cette condition faisait d'elles des êtres à part et utiles à la société. Elles étaient l'avenir de la patrie. Elles servaient la nation notamment parce qu'elles engendraient une manne de descendants qui devaient être instruits selon les valeurs voulues. Si on souhaitait former les Jeunes Laurentiennes c'est entre autres parce qu'elles pourraient éduquer leurs enfants avec des idéaux clairs.

⁶²⁸ Hélène Cloutier, « Aux filles : avons-nous de la personnalité ? », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 18.

⁶²⁹ C'est ce qu'on dit dans : « Domaine familial social : à la conquête de soi-même (suite) », *Les Glaneuses*, janvier-février 1946, p. 7-8.

⁶³⁰ La conception de la femme qu'avait le mouvement correspond essentiellement à celle de « l'idéologie traditionnelle » telle que décrite dans : Mona-Josée Gagnon, *Les femmes vues par le Québec des hommes : 30 ans d'histoire des idéologies*, Montréal, Éditions du Jour, 1974, p. 13-57.

⁶³¹ Seth Koven et Sonya Michel, « Womanly Duties : Maternalistic Politics and the Origin of Welfare States in France, Germany, Great Britain and the United States, 1880-1920 », *American Historical Review*, vol. 95, n° 4, octobre 1990, p. 1079.

⁶³² Voir : Molly Ladd-Taylor, *Mother-Work, Child Welfare, and the State, 1890-1930*, Urbana, University of Illinois Press, 1994, p. 8-9.

Le maternalisme ne définit cependant pas complètement les Jeunes Laurentiennes et les idées qu'on avait les concernant. Il était bien sûr dans le destin de toute adhérente au mouvement de devenir une « femme dépareillée ». Tout ce qu'on voulait inculquer aux laurentiennes les portait vers la maternité, mais ne les y confinait pas. La doctrine qu'une jeune fille se permettait d'acquérir lui permettait d'avoir un rôle plus étendu dans l'univers social. On s'attendait à ce qu'elle mette en pratique certains principes. On disait notamment que la première place dans les coopératives de consommations revenait aux femmes. Ces dernières étaient également les plus à même de pratiquer l'achat chez nous. Rien ne leur interdisait par ailleurs de fonder des syndicats d'épargne. Le mouvement permettait aussi aux filles de savoir qui et quoi défendre et pourquoi. C'est une compréhension particulière de la société qui leur était offerte. Les Jeunes Laurentiennes formaient un milieu de formation sociale qui permettait aux filles de ne plus limiter leur lieu d'intervention privilégié au foyer. Ce qu'offraient les sections féminines correspondaient en ce sens en partie à ce qu'on retrouvait dans la Jeunesse Ouvrière Catholique féminine⁶³³.

La jeunesse revêtait une importance primordiale dans la pensée des Jeunes Laurentiens, qui lui accordaient un rôle de premier plan dans le devenir de la nation. Les jeunes devaient régler les problèmes hérités des générations précédentes, mais de multiples difficultés compliquaient leur tâche, croyait-on. Trop de jeunes allaient à la dérive, laissés à eux-mêmes, en proie au chômage et à la précarité, et sans éducation nationale. C'est vers eux que les efforts des laurentiens se dirigeaient en priorité. Ils formaient les meneurs de demain, dignes continuateurs des aînés. L'association se préoccupa aussi beaucoup du problème féminin et du rôle de la femme, détentrice des clés de l'avenir national. Maris et enfants dépendaient d'elles, à qui était confiée la première éducation patriotique. Les Jeunes Laurentiennes furent fondées pour armer les jeunes filles contre les attraits de la vie moderne qui risquerait de les détourner de leur

⁶³³ Sur les rôles et les apports de la JOCF on pourra consulter : Lucie Piché, « La Jeunesse Ouvrière Catholique féminine : un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 4, printemps 1999, p. 481-506.

mission traditionnelle. Aussi les filles recevaient-elles dans le mouvement la même éducation nationale que les garçons. Ces idées et plus globalement, l'ensemble de la doctrine du groupe de jeunes visaient l'action. L'organisation, l'engagement et ses moyens doivent maintenant retenir notre attention.

Chapitre 3

LE FONCTIONNEMENT DES JEUNES LAURENTIENS

Les Jeunesses laurentiennes furent d'abord créées pour servir tout un système de pensée. Elles n'étaient toutefois pas que des idées. Elles formaient un groupe qui avait ses propres besoins en plus de toute une série d'objectifs idéologiques. C'est pourquoi elles se dotèrent dès leur création d'une structure à même de leur être utile. Les Jeunes Laurentiens étaient une association qui fut toujours dirigée par un nombre limité d'individus réunis en conseil. C'est ce dernier qui orientait le mouvement selon ses désirs. Le conseil central n'aurait cependant été d'aucune utilité si ce n'avait été des membres de la base. Généralement regroupés en section, ceux-ci formaient la force agissante du groupement. Leur nombre s'accroissant, l'association grandit certes en puissance et efficacité, mais également en complexité. Ce sont éventuellement des problèmes organisationnels qui seront en partie responsables de la disparition du mouvement nationaliste.

Celui-ci évoluait évidemment dans un univers social défini. Quantité d'individus et d'organisations partageaient des idées et des objectifs en tout ou en partie similaires aux siens. Les Jeunesses laurentiennes ne purent pas faire abstraction de ces entités. Elles prirent différents contacts avec plusieurs d'entre elles. On offrit aux laurentiens un appui et de l'aide sous différentes formes. L'organisation entretint évidemment plusieurs liens avec divers groupes de jeunes. Les principaux mouvements nationalistes de l'époque s'intéressèrent également aux Jeunes Laurentiens.

On s'attardera donc plus spécifiquement dans ce chapitre au fonctionnement des Jeunesses laurentiennes. C'est d'abord le mouvement tel qu'en lui-même qui nous intéressera. On verra comment il s'est doté d'une structure relativement élaborée censée répondre à tous ses besoins. Les problèmes financiers sont toutefois venus peu à peu miner l'efficacité du départ. On parlera également du fonctionnement social des Jeunesses laurentiennes. Nous étudierons les liens qui les unissaient avec plusieurs organisations de l'époque. Nous verrons alors leurs actions envers certains groupements et les actions de ceux-ci envers les laurentiens.

1- L'association telle qu'en elle-même

Les Jeunes Laurentiens étaient structurés de façon pyramidale. Un conseil central prenait les décisions et veillait aux destinées du mouvement. C'est également lui qui contrôlait les moyens de propagande. Il revenait aux sections d'accomplir les tâches plus prosaïques. Ce sont finalement des problèmes financiers qui feront disparaître le groupe de jeunes.

a) *Le conseil central*

On reconnaît qu'il y a généralement deux types de participants dans une association : les membres et les dirigeants. Ce sont ces derniers qui agissent au nom du groupement⁶³⁴. Dans les Jeunes Laurentiens, les dirigeants étaient d'abord regroupés dans le conseil central⁶³⁵. Comme plusieurs organisations, les Jeunesses laurentiennes avaient une direction oligarchique. De fait, le conseil central était la tête pensante du mouvement. C'est à lui qu'incombait les tâches de gestion et d'organisation. On disait qu'il « interprète les règlements [...], voit à la préparation, à la diffusion et à la réalisation des directives et du programme des Jeunes Laurentiens, et contrôle les initiatives de caractère public⁶³⁶ ». Le conseil central décidait également de la naissance ou de la mort d'une section et proposait les nouveaux règlements⁶³⁷.

Les dirigeants d'une association ont généralement des titres qui expriment leurs différentes responsabilités. Le conseil central était de fait composé d'une série de personnes ayant des fonctions et des devoirs différents. Si on consulte l'annexe A, on peut voir que ces derniers évoluèrent tout au long de l'existence des Jeunesses laurentiennes. Le mouvement eut toujours un président, un secrétaire et un trésorier. D'autres fonctions s'ajoutèrent ou disparurent toutefois avec le temps. Il semble en fait que toute association tende à spécialiser ses structures afin qu'elles soient le plus

⁶³⁴ David Knoke, *Organizing for Collective Action : the Political Economies of Associations*, New York, Aldine de Gruyter, 1990, p. 51.

⁶³⁵ L'annexe A décrit la composition des différents conseils centraux que connurent les Jeunesses laurentiennes.

⁶³⁶ CRLG, « Les Jeunes Laurentiens : règlements de l'association », p. 1, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,1.

⁶³⁷ Voir : CRLG, « Règlements des Jeunesses laurentiennes », p. 8, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,22.

efficaces possibles⁶³⁸. C'est précisément ce qui arriva avec les Jeunes Laurentiens. Avec l'accroissement du mouvement en nombre d'adhérents et d'activités, il fallut déléguer des fonctions à d'autres. On créa donc éventuellement divers postes de responsables. Au départ, il y en avait de toute sorte. Une personne pouvait par exemple plus particulièrement s'occuper des soirées publiques. À partir de 1944, on commença toutefois à les limiter. On conserva les responsables social, national, économique et celui des loisirs. Ceux qui occupaient ces fonctions avaient essentiellement pour tâche de décider et de voir au bon fonctionnement des activités et des questions à l'étude dans leur domaine respectif. À mesure que le mouvement grandissait, certaines fonctions devinrent par ailleurs des postes salariés. C'est en novembre 1943 que le secrétariat permanent fut créé⁶³⁹. Il arrivait ainsi qu'on vote en réunion une augmentation de salaire pour le secrétaire général⁶⁴⁰.

Dans les premières années du mouvement, le conseil central était composé des anciens directeurs des Jeunesses Saint-Eusèbe et des présidents des sections les plus influentes. Il finit toutefois par être choisi au scrutin secret lors du congrès général annuel des Jeunesses laurentiennes⁶⁴¹. Était éligible tout membre qui avait œuvré plus de deux ans dans l'association. Le président des laurentiens devait être choisi parmi les membres du central par les délégués du congrès⁶⁴².

L'expansion du groupe de jeunes s'accompagnait évidemment aussi d'un accroissement des ressources disponibles. C'est ce qui donna l'idée au conseil central de créer et de prendre possession d'organismes pouvant servir les objectifs des Jeunesses laurentiennes. Début 1946, le central se rendit notamment propriétaire du Comité de propagande du drapeau. Cette association était divisée en sections et avait pour but de vendre et répandre le fleurdelisé⁶⁴³. Le central déboursa 400\$ pour en prendre le contrôle. Il plaça ses membres les plus influents à la tête du comité et les profits obtenus devaient

⁶³⁸ Jacques-A. Basso, *Les groupes de pression*, Paris, Presses Universaires de France, 1983, p. 27, coll. « Que sais-je ? ».

⁶³⁹ « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 3 juillet 1947, p. 9.

⁶⁴⁰ Voir, par exemple : CRLG, « Procès-verbaux des réunions de l'exécutif des Jeunes Laurentiens », 25 septembre 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,7.

⁶⁴¹ Voir : CRLG, « Règlements des Jeunesses laurentiennes », p. 3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,22.

⁶⁴² *Ibid.*, p. 7.

⁶⁴³ Nous reparlerons plus longuement des activités entreprises par les Jeunes Laurentiens avec ce comité au prochain chapitre.

directement aller dans ses coffres⁶⁴⁴. Quelques mois après la prise de possession du Comité de propagande du drapeau, pour mieux servir celui-ci, les laurentiens créèrent l'Agence Dollard. Celle-ci était en fait un organe vendant différents accessoires patriotiques liés au drapeau national. Elle proposait une quarantaine d'articles allant de la promesse de fidélité à la banderole⁶⁴⁵. Il était prévu dans les règlements des Jeunes Laurentiens que l'Agence soit dirigée par quatre membres du conseil central. Ces quatre personnes devaient faire un rapport annuel et verser les profits nets à l'organisation⁶⁴⁶.

b) *Les sections*

Si le conseil central contrôlait la bonne marche de l'association, il n'était rien sans les membres de base. Ceux-ci étaient regroupés en sections, qu'on qualifiait parfois de « notre champ naturel d'action⁶⁴⁷ ». Les rôles de la section étaient d'abord la formation de ses adhérents. Dans la section, ce sont les équipes qui occupaient toute la place. Chaque cercle avait théoriquement un certain nombre d'équipes. Chacune d'entre elles devait comprendre entre cinq ou six membres, dont un directeur et un secrétaire, et se réunir à toutes les semaines ou au moins chaque quinzaine. Elle avait pour tâche « d'étudier le programme et les mots d'ordre du conseil central et d'adopter [sic] le tout au milieu paroissial⁶⁴⁸ ». L'équipe nationale de la section étudiait par exemple les questions du même type et agissait en conséquence. Les équipes correspondirent toujours aux principaux secteurs de responsabilités du conseil central.

Une section avait plusieurs façons de s'adonner à l'étude. Elle devait bien sûr s'attarder à tout ce qui provenait du centre. Différents documents sur des sujets bien définis pouvaient être envoyés aux sections. Il arrivait même qu'on prévoit les questions qu'il fallait étudier à chaque semaine pendant un mois⁶⁴⁹. Une des fonctions de *Lisons! Construisons!* et de *La Vérité*, bulletins officiels des Jeunes Laurentiens, était

⁶⁴⁴ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 1^{er} mai 1946 et feuille sans date brochée à la fin du cahier, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

⁶⁴⁵ On peut consulter une liste des éléments vendus par l'Agence Dollard dans : *Les Jeunes laurentiennes*, 1948, p. 22.

⁶⁴⁶ CRLG, « Règlements des Jeunes laurentiennes », p. 17, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,22.

⁶⁴⁷ ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "1945-1946 : les Jeunes Laurentiens", 5 octobre 1946 », p. 3, *Fonds Société Saint-Jean Baptiste de Montréal*, P82/119-1830.

⁶⁴⁸ CRLG, « Message du président général, septembre 1946 », p. 5, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,3.

⁶⁴⁹ C'est notamment ce qu'on fait pour les domaines social et national dans : « Manifeste du responsable social », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,1.

précisément l'étude. On disait que ces bulletins devaient être lus en entier et appliqués aux particularités de la section⁶⁵⁰. Outre ces documents, les membres étaient encouragés à faire des travaux sur des sujets divers et à les présenter en réunion⁶⁵¹. Il existait des bibliothèques relativement bien garnies dans certaines sections⁶⁵². On organisait également des parlements écoles et des débats. Les premiers servaient à faire comprendre toutes les subtilités de la politique aux laurentiens⁶⁵³. Les seconds permettaient d'exercer ses capacités à défendre ses idées tout en faisant de la publicité pour le mouvement. Il semble bien que la plupart des cercles s'adonnaient aux débats. Les Jeunes Laurentiens de Longueuil lancèrent ainsi une série de joutes oratoires à l'Hôtel de ville de leur municipalité, alors qu'une section de la capitale provinciale en organisa aussi⁶⁵⁴. Des cellules se donnaient en outre des cours sur différents sujets, tels la coopération⁶⁵⁵. Ailleurs c'est plutôt des conférences qui servaient à l'instruction⁶⁵⁶. N'étant pas en reste, le conseil central institua à partir de 1946 des semaines de formation. Il y en eut une annuellement au moins jusqu'en 1948⁶⁵⁷.

La section devait être parfaitement intégrée dans une paroisse et agir sur elle. « Bâtir réellement et efficacement une paroisse nouvelle⁶⁵⁸ » était un de ses objectifs. Les cercles prenaient donc souvent des initiatives qui n'avaient de l'intérêt que pour une communauté locale. En 1944, la section Lafontaine fit, par exemple, pression pour obtenir un terrain de jeux dans les limites de sa paroisse. Elle organisa aussi une collecte

⁶⁵⁰ « Les directives d'études », *Lisons ! Construisons !*, vol. 2, n° 2, avril 1944, p. 7.

⁶⁵¹ Pendant l'année 1944-1945, 10 travaux furent ainsi effectués par des membres de la section Lafontaine. Voir : CRLG, « Deuxième rapport annuel de la section Lafontaine », p. 2, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,12.

⁶⁵² Fin 1943, la section Saint-Vincent-de-Paul avait par exemple 40 volumes dans la sienne. Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions des présidents de sections, 1943-1944 », 3 décembre 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,8.

⁶⁵³ La section Lafontaine s'adonna à cette activité à au moins une reprise. Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Lafontaine, 1943-1945 », 13 février 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4.

⁶⁵⁴ Voir : Michel Pratt, *Longueuil au temps du maire Pratt, 1894-1967*, Longueuil, Société Historique du Marigot inc., 1993, p. 104 et *Fête des Canadiens français, 24 juin 1948 : quartier Limoilou, Québec*, Québec, s.e., 1948, p. 20.

⁶⁵⁵ Les Jeunes Laurentiens de Drummondville se donnèrent de tels cours. Voir : « La Jeunesse laurentienne », *Le Devoir*, 8 mars 1947, p. 9.

⁶⁵⁶ La section Kénogami planifia ainsi une conférence de Philippe Hamel. Voir : AUL, « Les Jeunes Laurentiens (section de Kénogami) présentent le docteur Philippe Hamel », *Fonds Philippe Hamel*, P160/B,20.

⁶⁵⁷ « Les Jeunesses laurentiennes : clôture de la semaine de formation tenue à Québec du 21 au 27 juin », *Le Devoir*, 8 juillet 1948, p. 9.

⁶⁵⁸ CRLG, « Un mouvement d'action nationale, 10 octobre 1945 », p. 1, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,12.

pour les œuvres de charité de cette dernière⁶⁵⁹. À Québec, c'est plutôt des activités publiques pour le temps des fêtes qu'on tenait dans une salle paroissiale⁶⁶⁰. Dans le but d'animer une certaine vie dans la paroisse et la localité immédiate, les Jeunes Laurentiens s'adonnaient par ailleurs à des activités sociales ou sportives. Celles-ci permettaient également de créer un esprit de fraternité dans la cellule. La section Lafontaine avait ainsi son équipe de hockey, sa ligue de quilles et son cercle de bicyclette⁶⁶¹. D'autres cercles organisaient plutôt des partis de cartes ou des « soirées familiales »⁶⁶². Ce sont en fait des choses auxquelles s'intéressaient déjà les Jeunesses Saint-Eusèbe, qui louèrent un camp pour l'été 1940⁶⁶³. Il fut éventuellement demandé aux sections de former « un club de balle molle afin d'aider au recrutement des membres⁶⁶⁴ ».

À l'instar du central, la section contenait un président, un secrétaire et un trésorier. Ces dirigeants devaient voir à ce que tout se passe conformément à ce qui était demandé par l'autorité centrale. Les sections étaient en principe parfaitement soumises à cette dernière. Il fallait que le secrétaire du cercle transmette régulièrement des rapports d'activités. Il était même suggéré qu'il fasse parvenir des procès-verbaux au conseil central⁶⁶⁵. Il fut en outre éventuellement interdit aux sections d'intervenir dans le domaine public sans l'autorisation préalable des dirigeants du mouvement⁶⁶⁶. Toute nouvelle cellule devait prêter un serment d'allégeance⁶⁶⁷. Quand il y avait des problèmes avec un membre ou une section, on n'hésitait pas, par ailleurs, à le ou la rayer de l'association. Lorsqu'un cercle était dissous, on pouvait même envoyer des membres du

⁶⁵⁹ CRLG, « Rapport annuel de la Section Lafontaine, 1943-1944 », p. 3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

⁶⁶⁰ Voir : AUL, Lettre de Léo Gagné à Philippe Hamel, 12 décembre 1948, *Fonds Philippe Hamel*, P160/B,13.

⁶⁶¹ CRLG, « Rapport annuel de la section Lafontaine, 1943-1944 », p. 3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

⁶⁶² Voir : Rosaire Morin, « La vie laurentienne », *La Vérité*, vol. 4, n° 2, décembre 1945, p. 8.

⁶⁶³ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 15 mai 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

⁶⁶⁴ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 4 juin 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁶⁶⁵ « Les Directives », *La Vérité*, vol. 3, n° 2, février 1945, p. 6.

⁶⁶⁶ C'est ce qui fut décidé le 19 novembre 1943. Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 19 novembre 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁶⁶⁷ C'est bien évidemment ce que fit la section Lafontaine. Voir : CRLG, « Serment d'allégeance de la section Lafontaine », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,3.

central pour tenter de le reformer selon les principes souhaités⁶⁶⁸. La conformité et le respect de l'autorité étaient bien sûr des éléments qui revenaient souvent dans les écrits ou les discours des dirigeants. On disait par exemple à un public laurentien que « vous devez faire bon accueil aux directives des responsables [...]»⁶⁶⁹.

Les membres avaient quand même divers moyens à leur disposition pour s'exprimer quant à la marche de l'organisation. On a vu que ce sont eux qui éalisaient le conseil central. C'était aussi généralement le cas des différents dirigeants de section. À partir de 1943, alors que les Jeunes Laurentiens avaient commencés à se répandre en dehors de Montréal, on sentit le besoin de tenir des congrès généraux⁶⁷⁰. On y étudiait les questions les plus diverses. Certains congrès s'intéressaient à des problèmes idéologiques. On essayait alors de les solutionner, mais aussi d'établir les différents programmes d'étude les concernant⁶⁷¹. D'autres réunions pouvaient se consacrer à l'organisation du secrétariat, au développement du mouvement ou au bulletin *La Vérité*⁶⁷². Si le conseil central déterminait théoriquement le contenu des congrès, les sections et les membres avaient quand même leur mot à dire. Elles pouvaient en effet transmettre des résolutions ou des éléments à étudier un mois avant l'assemblée⁶⁷³. Il arrivait malgré tout que des décisions du central fussent contestées assez durement. L'ordre de dissoudre la section de Sudbury fut ainsi commentée très négativement dans *L'Ami du peuple*, journal de la région⁶⁷⁴.

⁶⁶⁸ C'est ce qui arriva notamment avec la section Immaculée-Conception au début 1944 : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 25 janvier 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁶⁶⁹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 17 octobre 1944 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

⁶⁷⁰ On trouvera une liste des principales réunions tenues par les Jeunesses laurentiennes tout au long de leur existence à l'annexe E.

⁶⁷¹ Cela fut notamment l'objet des congrès nationaux de 1945 et 1946. Voir : CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : 3^{ème} congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 », p. 5-6, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23 et CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : laisser-passé pour le congrès de 1946 », p. 4, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

⁶⁷² Ce sont des thèmes développés au comité général d'avril 1945. Voir : ANQM, « Les Jeunesses laurentiennes : comité général le 8 avril 1945 », p. 2, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1828.

⁶⁷³ CRLG, « Règlements des Jeunesses laurentiennes », p. 7, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,22.

⁶⁷⁴ Arthur Quesnel, président régional, fut qualifié de véritable tyran. On dit même qu'il s'était adonné à un « cérémonial cabalistique qui a effrayé plusieurs initiés ». On ajouta que les membres ne purent s'exprimer sur la décision et qu'on espérait que Rosaire Morin changerait d'avis. Voir : Adolphe Proulx, « Au sujet des Jeunes Laurentiens », *L'Ami du peuple*, 20 mai 1948, p. 2.

Il est possible de savoir pourquoi et comment des sections se fondèrent. Les premières sont évidemment nées des Jeunesses Saint-Eusèbe. On sait que cette organisation, implantée dans la paroisse Saint-Eusèbe à Montréal, essaima dans les paroisses avoisinantes pour former les Jeunes Laurentiens. Les paroisses Sainte-Marguerite et Saint-Vincent à Montréal sont les premières à s'être organisées après Saint-Eusèbe⁶⁷⁵. D'autres sections furent fondées à mesure que le mouvement se fit connaître. Maurice Côté décida par exemple de créer la section Kénogami après avoir entendu parler des Jeunes Laurentiens durant le plébiscite⁶⁷⁶. Morin affirma que le seul nom de Lionel Groulx, lié au mouvement, avait permis de former certaines cellules⁶⁷⁷. Quand les Jeunes Laurentiens étaient présents dans une localité, il arrivait aussi qu'ils aillent s'implanter dans une commune avoisinante⁶⁷⁸. Parfois, c'est un religieux sympathique aux laurentiens qui réunissait quelques jeunes pour fonder une section. Après avoir fait étudier le manifeste, c'est ainsi que le R.F. Donald contribua à la naissance d'un cercle à Loretteville⁶⁷⁹. C'est enfin des dirigeants du mouvement qui allaient eux-mêmes créer des sections dans certaines régions. Morin fit ainsi un voyage dans le Bas-du-Fleuve pendant lequel il organisa quelques groupes de laurentiens⁶⁸⁰. Il semble que c'est à Raymond Berthiaume qu'on doive la création de plusieurs sections ontariennes. Il a apparemment fait le tour de l'Ontario sur le pouce et à pied pour instaurer des antennes laurentiennes⁶⁸¹.

Il est difficile de savoir combien les Jeunes Laurentiens comptèrent de sections à leur apogée. Il existe relativement peu d'informations sur le nombre de membres et de cellules. Ce qu'on sait c'est qu'il y en eut de l'Alberta jusqu'au Nouveau Brunswick⁶⁸². Il

⁶⁷⁵ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 23 août 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

⁶⁷⁶ « Les "Jeunes Laurentiens" en pleine activité (leurs communiqués) », *L'Union*, vol. 1, n° 17, 13 novembre 1942, p. 6.

⁶⁷⁷ Voir : CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Lionel Groulx, 28 mars 1945, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A,2762.

⁶⁷⁸ C'est par exemple la présence d'une section à Shawinigan qui poussa Gérard Turcotte à fonder une section à Trois-Rivières. Voir : Rosaire Morin, « Des nouvelles à retenir », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 10.

⁶⁷⁹ CRLG, « Bonjour, bonjour Loretteville », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,11.

⁶⁸⁰ Il raconte avoir alors fondé des sections notamment à Trois-Pistoles et Rimouski dans : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 20 août 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11. Notons que Morin était natif de la région. C'est peut-être ce qui explique que plusieurs laurentiens du Bas St-Laurent se retrouvèrent éventuellement au conseil central.

⁶⁸¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 5, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

⁶⁸² Il y eut une section de Jeunes Laurentiens à Winnipeg et une autre à Moncton. Voir : *Lisons! Construisons! : Mémoire sur les « Jeunes Laurentiens »*, s.l., s.e., 1944, p. 2.

existait par ailleurs certaines sections dans des institutions d'enseignement. Il y en avait apparemment à l'Université d'Ottawa, au Collège du Sacré-Cœur de Sudbury, au Collège de Beauharnois, au Séminaire de Valleyfield et au Séminaire de Rimouski⁶⁸³. L'abbé Léonce Bouchard fut notamment Jeune Laurentien lorsqu'il étudiait au Séminaire de Québec et Jean-Marc Léger approcha le mouvement lorsqu'il était encore au collège⁶⁸⁴. Le nombre le plus élevé de cercles que nous avons rencontré fut donné par Paul-Émile Robert en 1945. Il dit alors qu'il y avait 200 sections, dont 35 en milieu rural⁶⁸⁵. À peu près à la même époque, Lorenzo Gauthier affirmait que le mouvement avait 5000 adhérents⁶⁸⁶. Cela nous apparaît plausible dans la mesure où certains cercles avaient plus de trente membres⁶⁸⁷. Au 31 décembre 1948, alors que l'association était sur son déclin, Morin disait qu'il y avait 2557 membres dans 138 sections⁶⁸⁸. C'est ce nombre assez important de cellules qui incita le conseil central à créer des comités régionaux en 1944. Ceux-ci avaient pour but de veiller au bon fonctionnement des sections et de voir aux problèmes locaux⁶⁸⁹. Fin 1945, l'association comptait 17 de ces intermédiaires entre le central et les cellules⁶⁹⁰.

⁶⁸³ Voir : CRLG, « Rapport de l'assemblée des présidents, 15 novembre 1944 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,5. Nous avons contacté ou sommes allés visiter les Archives de l'Université d'Ottawa, des Clercs de Saint-Viateur, du diocèse de Valleyfield et de la corporation du séminaire de Rimouski et il n'existe à peu près aucune information sur les activités des Jeunes Laurentiens dans ces institutions. Il n'y a que dans l'annuaire du Collège du Sacré-Cœur qu'on trouve une mention du mouvement : *Annuaire du Collège du Sacré-Cœur : 1945-1946*, Sudbury, Université Laval, 1945, p. 67. Il est alors dit que les Jeunes laurentiennes participèrent à un débat avec les étudiants de la classe de rhétorique.

⁶⁸⁴ Entrevue de l'auteur avec Léonce Bouchard, 3 avril 2006 et entrevue de l'auteur avec Jean-Marc Léger, 7 février 2005. Ce dernier alla à seulement quelques réunions, ce qui ne nous permet pas de dire qu'il fut membre à part entière des Jeunes Laurentiens.

⁶⁸⁵ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Lafontaine, 1943-1945 », 20 août 1945, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4.

⁶⁸⁶ ACSV, Lettre de Lorenzo Gauthier au père Fafard, 2 juillet 1945, *Fonds Lorenzo Gauthier*.

⁶⁸⁷ Lors de la réunion régionale de Montréal-Centre en février 1946, deux sections avaient 35 membres. Si on fait la moyenne du nombre de membres des sections présentes à cette réunion, on arrive par ailleurs à 22. Cela si on exclut cependant un cercle en formation ne contenant que 6 membres. Voir : CRLG, « Assemblée régionale du comité régional de Montréal-Centre », p. 5, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,7.

⁶⁸⁸ Voir : ANC, Lettre de Rosaire Morin au secrétaire de la CX, 8 novembre 1949, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens, 1943-1949 ».

⁶⁸⁹ Voir : CRLG, « Les Jeunes Laurentiens : règlements de l'association », p. 1, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,1.

⁶⁹⁰ ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "1945-1946 : les Jeunes Laurentiens", p. 2, *Fonds Société Saint-Jean Baptiste de Montréal*, P82/119-1830.

c) *Les particularités des Jeunes Laurentiennes*

Les Jeunes Laurentiennes fonctionnaient de la même façon que leurs confrères. Deux différences importantes existaient cependant. Puisqu'étant de jeunes filles, elles ne s'adonnaient pas nécessairement aux mêmes loisirs que les garçons. Ceux-ci jouaient au hockey, alors que les laurentiennes organisaient plutôt des activités comme des cercles de couture⁶⁹¹. Cela en plus d'avoir certains objets d'étude, tel le domaine familial, auxquels ne s'attardaient pas la branche masculine. L'autre grande différence est que le conseil central féminin était plus ou moins subordonné à son « grand frère ». On expliquait qu'il ne pouvait agir en public sans l'assentiment du central masculin. Cela dans la mesure où les Jeunes Laurentiennes existaient en vertu de la même charte provinciale que ce dernier. On disait également que les hommes avaient autorité absolue sur le fonctionnement et l'administration des sections féminines⁶⁹². C'est notamment pourquoi des garçons contribuaient à la fondation de ces dernières⁶⁹³.

Les deux conseils centraux tenaient toutefois souvent des réunions mixtes. Il était en fait prévu que chaque mois ils se rencontrent « pour définir l'étude et l'action des prochains trente jours⁶⁹⁴ ». Il semble qu'au départ ces réunions donnaient lieu à des désaccords entre les deux sexes. L'idée de rendre *La Vérité* mixte mena à des débats houleux. On dit alors que les filles étaient pour ou contre une idée, alors que c'était le contraire pour les garçons⁶⁹⁵. C'est pourquoi on finit par adopter le règlement d'un vote en bloc avec rejet de la proposition si un des deux sexes s'y opposait complètement⁶⁹⁶. Comme on a déjà dit, la mixité était mal vue au sein des laurentiens. Outre *La Vérité* et les réunions des conseils centraux, il y a seulement les congrès généraux qui étaient mixtes⁶⁹⁷. De temps à autres, les sections pouvaient bien collaborer sur des sujets précis,

⁶⁹¹ C'est ce que fit notamment la section Marie-Rollet. Voir : « Procès-verbaux des réunions de la section Marie-Rollet, 1943-1946 », 7 novembre 1945, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,21.

⁶⁹² CRLG, « Les Jeunes Laurentiens : règlements de l'association », p. 8, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,1.

⁶⁹³ Paul-Émile Robert et Léon Patenaude étaient ainsi présents à la première réunion de la section Marie-Rollet. Voir : « Procès-verbaux des réunions de la section Marie-Rollet, 1943-1946 », 15 décembre 1943, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,21.

⁶⁹⁴ « Réponses aux inquiets », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 28.

⁶⁹⁵ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 15 janvier 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11. Il est à noter que *La Vérité* devint quand même mixte.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, 19 février 1946.

⁶⁹⁷ Dans ces congrès, même si on s'attardait aux mêmes éléments, les réunions étaient toutefois séparées. Voir : « Le congrès des Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 9 juin 1947, p. 2.

telle une campagne de charité⁶⁹⁸. On peut certes penser que des contacts plus chaleureux et moins officiels existaient également. Les femmes qu'épousèrent Rosaire Morin et Léon Patenaude étaient ainsi de Jeunes Laurentiennes⁶⁹⁹.

Ce qu'on sait de l'entité féminine c'est aussi qu'elle connut beaucoup moins de succès que les Jeunes Laurentiens. Elle vécut en fait des difficultés quelque temps après sa création durant le congrès de septembre 1943. La première présidente des laurentiennes décida en effet d'affilier tout son groupe à l'Éveil féminin, une association de jeunes filles nationalistes basée à Ottawa⁷⁰⁰. C'est ce qui fit qu'au congrès de 1944, il y avait seulement six noyaux de Jeunes Laurentiennes⁷⁰¹. Le fait que les deuxième et troisième présidentes générales se marièrent et quittèrent le mouvement⁷⁰² n'aida certainement pas non plus.

d) *Les membres*

Pour être membre des Jeunes Laurentiens, on devait suivre un processus défini. Il fallait avoir assisté à trois réunions, avoir prêté un serment d'allégeance, payer ses cotisations et s'être soumis à une enquête⁷⁰³. Plusieurs raisons pouvaient pousser un individu à passer à travers cela pour entrer dans les Jeunesses laurentiennes. Rosaire Morin expliqua que s'il a voulu faire partie du mouvement, c'était pour se former et servir sa communauté. Il rencontra un individu qui l'orienta vers l'association⁷⁰⁴. Léo Gagné, qui fut président régional de Québec, nous confia s'être joint aux Jeunes

⁶⁹⁸ C'est ce qui arriva avec les laurentiens et les laurentiennes de la paroisse Saint-Ambroise. Voir : CRLG, « Procès-verbal d'une réunion mixte des Jeunesses laurentiennes de la paroisse Saint-Ambroise, 4 février 1945 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4.

⁶⁹⁹ Rosaire Morin épousa Jeannine Demers, qui milita encore dans les Jeunes Laurentiennes après son mariage. Léon Patenaude rencontra Gisèle Cusson, alors qu'elle était membre des Jeunes Laurentiennes de la paroisse Saint-Ambroise. Cela leur valut d'ailleurs quelques blagues de la part de Rosaire Morin. Voir : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33. Notons toutefois que le couple se maria après avoir quitté le mouvement.

⁷⁰⁰ CRLG, « Procès-verbaux de l'exécutif des Jeunes Laurentiens, 1943-1944 », 21 novembre 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,7. Pour un bref historique de l'Éveil féminin on pourra consulter : Hector Legros et sœur Paul-Émile, *Le diocèse d'Ottawa : 1847-1948*, Ottawa, Le Droit, 1949, p. 842-843.

⁷⁰¹ Voir : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 11, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

⁷⁰² « En glanant », *Les glaneuses*, janvier 1946, p. 16.

⁷⁰³ CRLG, « Les Jeunes Laurentiens : règlements de l'association », p. 1, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,1.

⁷⁰⁴ Voir : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 17 février 1943 », p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

Laurentiens par intérêt pour le coopératisme⁷⁰⁵. D'autres étaient déjà militants dans des organisations neutres ou communistes, mais étaient insatisfaits des résultats obtenus. Après les avoir connus, ils décidèrent de s'affilier aux laurentiens parce que c'était le groupement le plus efficace selon eux⁷⁰⁶. Le fait d'avoir un frère, un cousin ou un voisin dans le mouvement encourageait aussi à en faire partie. Des listes d'adhérents avec adresses, nous permettent par exemple de noter que plusieurs membres des familles Petit, Cusson et Bélair ont fait partie de la section Lafontaine. C'était également le cas de quelques personnes domiciliées dans la rue De Normandie⁷⁰⁷.

Certaines données nous permettent de voir quels types de personnes faisaient partie des Jeunes Laurentiens. Des listes pour les retraites organisées par le mouvement à Montréal de 1943 à 1945 donnent ainsi la profession des participants. On peut constater qu'environ le tiers des laurentiens étaient alors des cols blancs et travaillaient dans des bureaux. Un autre tiers occupaient des emplois manuels, tels électricien ou boucher. Le reste était essentiellement composé à moitié d'étudiants et à moitié de gens travaillant dans la vente⁷⁰⁸. Nous croyons que ces constatations peuvent être appliqués à l'ensemble du mouvement. Ce qui est à noter c'est aussi que les dirigeants étaient soit des cols blancs ou des vendeurs. Il y a seulement Bertrand Beaulac qui était machiniste. Plusieurs des responsables du mouvement étaient également impliqués dans d'autres organisations. Il existe une liste des associations dont faisaient partis les membres du conseil central de 1945-1946⁷⁰⁹. Il appert que près des deux tiers étaient membres de la JOC⁷¹⁰, de la SSJB ou d'un syndicat d'épargne. Un tiers faisait partie des Lacordaire ou des ligues du Sacré-Cœur. Certains étaient également impliqués dans les Chevaliers de Colomb ou des

⁷⁰⁵ Entrevue de l'auteur avec Léo Gagné, 15 mars 2006.

⁷⁰⁶ Deux anonymes expliquent dans *La Vérité* que c'est de cette façon et pour cette raison qu'ils ont rejoint le groupement. Voir : « Un bluet [sic] du Témiscouata », *La Vérité*, vol. 3, n° 1, septembre 1944, p. 22 et Jean-Baptiste, « Le domaine économique : coopératisme ou communisme », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 10-13.

⁷⁰⁷ Voir, entre autres : CRLG, « Liste des membres de la section, 11 mars 1944 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,10. On pourra consulter l'annexe C pour voir combien de gens provenant de ces familles ont fait partie des Jeunes Laurentiens.

⁷⁰⁸ Voir : CRLG, « Listes de retraitants, 1943-1945 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,13. Ces listes ne précisent pas d'où provenaient les étudiants. Nous croyons cependant qu'ils devaient soit étudier à l'université, dans un collège classique ou suivre des cours commerciaux ou techniques.

⁷⁰⁹ On pourra consulter l'annexe A pour savoir qui était alors membre du conseil.

⁷¹⁰ Bertrand Beaulac était apparemment président du comité de vie nationale de cette organisation. Nos recherches dans le fonds Jeunesse Ouvrière Catholique aux Archives nationales du Québec n'ont pas

associations de commerce⁷¹¹. Il n'existe malheureusement que très peu d'informations sur les Jeunes Laurentiennes.

e) *Les moyens de propagande*

Les Jeunes Laurentiens ressentirent bien sûr le besoin de propager leurs idées et de se faire de la publicité. C'est pourquoi ils se dotèrent de différents moyens de propagande. Ils créèrent un journal nommé *Osons* pratiquement dès leur création⁷¹². Il est difficile de voir ce qu'il advint de ce périodique⁷¹³. Quelque temps plus tard, le mouvement s'intéressa plutôt à la rédaction d'un manifeste. Il fut au départ imprimé à 5000 exemplaires⁷¹⁴ et fut reproduit en entier dans *Le Devoir* le lendemain de son lancement⁷¹⁵. Il connut éventuellement une seconde édition et on le réimprima. 5000 exemplaires furent ainsi réservés à la seule diffusion dans la région d'Ottawa⁷¹⁶. C'est entre-temps qu'on commença à faire paraître des feuilles mimographiées contenant les mots d'ordre et les directives d'études du conseil central. Cela fut suivi par le bulletin *Lisons! Construisons!* qui fut éventuellement remplacé par *La Vérité*⁷¹⁷. D'abord destiné au mouvement, le bulletin était quand même distribué à des gens de l'extérieur. Son tirage était apparemment de 12 000 exemplaires⁷¹⁸. Les Jeunes Laurentiennes avaient au départ leur propre bulletin : *Les Jeunes Laurentiennes* qui fut remplacé par *Les Glaneuses*. On lui substitua cependant *La Vérité* qui devint mixte à partir de mars 1946⁷¹⁹. *La Vérité* perdura jusqu'à la disparition des Jeunes Laurentiens⁷²⁰. Ceux-ci

permis de comprendre ce qu'était ce comité. Pas plus qu'un dépouillement du *Front ouvrier* de décembre 1944 à janvier 1948.

⁷¹¹ Voir les dernières pages de : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

⁷¹² En février 1940, Paul-Émile Robert disait que le premier numéro venait d'être publié. Voir : ANQM, Lettre de Paul-Émile Robert à Athanase Fréchette, 3 février 1940, *Fonds Société Saint-Jean Baptiste de Montréal*, P82/119-1828.

⁷¹³ Il ne subsiste à notre connaissance aucun exemplaire de ce journal. Nous savons cependant qu'il connut une certaine renommée puisque *La Boussole* en parla positivement. Voir : Germain Duluth, « Billet de la quinzaine : Osons », *La Boussole*, 17 février 1940, p. 8.

⁷¹⁴ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 18 septembre 1942, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁷¹⁵ « Manifeste des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 3 décembre 1942, p. 6.

⁷¹⁶ Rosaire Morin, « Nos sections », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 7.

⁷¹⁷ Rosaire Morin fait cet historique du bulletin dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour la vérité", 23 septembre 1945 », p. 5, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁷¹⁸ Voir : *Ibid.*

⁷¹⁹ Rosaire Morin, « La vie laurentienne », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 5.

publièrent cependant aussi plusieurs brochures sur des sujets divers. Le discours de Groulx lors du banquet en son honneur fut par exemple édité. En 1947 et 1948, on fit paraître *Les Jeunesses laurentiennes* qui présentaient les œuvres et les idées du mouvement pour l'année⁷²¹. Certaines sections publièrent également leur propre revue⁷²². Des laurentiens de certains endroits furent en outre impliqués dans des journaux locaux. C'est notamment ce qui arriva à Sudbury avec *L'Ami du peuple*⁷²³.

Le mouvement tenta également de prendre possession ou de profiter de certains périodiques amis. Marcel Caron avait son propre journal et cela même avant que l'organisation ne soit créée. Dès février 1939, il faisait de la publicité pour *Chez nous dans l'est* devant les Jeunesses Saint-Eusèbe⁷²⁴. Des laurentiens, tel Noël Thibault et Jean-Paul Auclair, y participaient aussi. Ce dernier finit même par le diriger⁷²⁵. On a déjà dit que *Chez nous* fit paraître plusieurs articles antisémites. Les thèmes qu'il développait tournaient cependant surtout autour du nationalisme et de l'achat chez nous⁷²⁶. On ne reproduisit que quelques fois des communiqués et publicités pour les activités des Jeunes Laurentiens. Il n'y eut jamais vraiment d'accord entre ces derniers et Caron⁷²⁷. *Chez nous* fut éventuellement interdit et fut remplacé par *L'Union*⁷²⁸. À l'instar de son prédécesseur, ce dernier fit paraître quelques éléments concernant les Jeunes Laurentiens. À partir

⁷²⁰ Plusieurs numéros sont aujourd'hui introuvables. Le dernier numéro que nous avons noté est celui d'avril 1949 : ANC, « *La Vérité*, vol. 5, n° 3, avril 1949 », *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens, 1943-1949 ».

⁷²¹ Voir : *Message aux Jeunesses Laurentiennes*, s.l., 1946, 11 p. et *Les Jeunesses laurentiennes*, 1947 et 1948.

⁷²² La section de Loretteville publiait ainsi un journal titré *Grincheux*. Voir : « Bonjour, bonjour Loretteville », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,11. Il ne semble plus subsister d'exemplaire de ce périodique. Il est donc difficile de dire à quoi il ressemblait.

⁷²³ Lucien Proulx en fut en effet brièvement directeur et André Leclerc publiciste en 1947-1948. Voir : Serge Dignard, *Camille Lemieux et L'Ami du peuple, 1942-1968*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1984, p. 18. Coll. « Documents historiques », n° 80.

⁷²⁴ CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 12 février 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

⁷²⁵ « *Chez nous* : organe bi-mensuel indépendant », *Chez Nous*, vol. 2, n° 7, 6 octobre 1941, p. 2. Notons qu'au cours de l'année 1940 on raccourcit le titre *Chez nous dans l'est* pour *Chez nous*.

⁷²⁶ Voir, par exemple : Marcel Caron, « L'amour national », *Chez nous*, vol. 2, n° 6, 1^{er} septembre 1941, p. 3.

⁷²⁷ On proposa bien lors d'une réunion de faire passer des annonces dans le journal. À la réunion suivante, sans qu'on sache trop pourquoi, on vota la destitution de Marcel Caron qui fut éventuellement réintégré dans les rangs de l'association. Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 17 et 24 avril 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

⁷²⁸ Les deux périodiques étaient dirigés par Jean-Paul Auclair. Le premier numéro de *L'Union* contient un article sur l'interdiction de *Chez Nous*, ce qui laisse croire qu'il créa le premier parce que le second devait disparaître. Voir : « Le journal "Chez nous" est interdit », *L'Union*, vol. 1, n° 1, 10 novembre 1941, p. 2.

d'octobre 1942, on proposa que le mouvement s'occupe de *L'Union*⁷²⁹. On ne réussit toutefois pas à s'entendre avec Auclair, si bien que son journal ne traita pratiquement plus des Jeunes Laurentiens⁷³⁰. À peu près à la même époque ceux-ci participèrent à l'aventure du Congrès des Canadiens français, sorte de concentration d'efforts de groupes nationalistes. Il est cependant difficile de voir ce qu'ils y firent exactement⁷³¹. Quelques temps après *L'Union*, l'organisation nationaliste approcha *La Boussole*, bihebdomadaire créé par l'Ordre de Jacques-Cartier en 1935⁷³². Du 1^{er} avril au 8 juillet 1944, les Jeunes Laurentiens tinrent ainsi une chronique dans le journal. Début novembre 1945, le conseil central disait attendre des développements sur son contrôle absolu⁷³³. Les premières pages des deux numéros du mois sont ainsi des articles de Rosaire Morin⁷³⁴. *La Boussole* échappa toutefois aux mains de l'association⁷³⁵. C'est cependant à partir de 1944 et 1945 que des journaux, tel *Le Devoir*, se mirent à publier les communiqués de cette dernière de manière régulière.

Le conseil central organisait bien sûr des soirées strictement pour faire de la propagande. Une des activités qu'il préférait était le débat. Il en planifiait assez souvent et

⁷²⁹ On discuta de cette idée à la réunion du 2 octobre 1942. Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 2 octobre 1942, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁷³⁰ *L'Union* finit par s'intéresser surtout au Bloc populaire. Lorsqu'un conflit survint entre Philippe Hamel, Paul Gouin, René Chaloult et ce parti, *l'Union* devint la voix des trois dissidents. Jean-Paul Auclair organisa même des conférences avec ceux-ci sous l'égide du journal. Voir : AUL, Lettre de Jean-Paul-Auclair à Philippe Hamel, 17 mars 1943, *Fonds Philippe Hamel*, P160/B,20.

⁷³¹ C'est Marcel Fournier qui note la participation des laurentiens à cet organisme. Voir : Marcel Fournier, *Communisme et anticommunisme au Québec (1920-1950)*, Laval, éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, p. 90-91. Nous n'avons trouvé aucune information permettant d'étayer ces propos. On aura cependant noté que le local de *Chez nous* était dans le même édifice que celui de *La Voix du peuple*, organe du Congrès. Voir : *Ibid.* et « Le journal "Chez nous" est interdit », *L'Union*, vol. 1, n° 1, novembre 1941, p. 2.

⁷³² Dans le Fonds Ordre de Jacques-Cartier aux Archives nationales du Canada, on trouve ainsi des documents comme le contrat d'enregistrement du nom « Boussole ». D'après d'autres éléments du même fonds, ce sont des gens très liés à l'Ordre, tel Fernand de Haerne, qui contrôlèrent longtemps le périodique. Il y a notamment un acte passé devant notaire donnant à de Haerne la direction du journal. Voir : ANC, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 32, dossier « La Boussole ». Le fonds ne contient aucun document indiquant qui dirigeait le périodique au moment où les Jeunes Laurentiens l'ont approché.

⁷³³ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 2 novembre 1945, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

⁷³⁴ Rosaire Morin, « Une éducation nationale », *La Boussole*, 10 novembre 1945, p. 1 et 4 et Rosaire Morin, « Les jeunesses Laurentiennes », *La Boussole*, 24 novembre 1945, p. 1.

⁷³⁵ L'Ordre finit également par perdre tout pouvoir sur le journal. Dans le dossier « La Boussole » du fonds Ordre de Jacques-Cartier aux Archives nationales du Canada, on retrouve le premier numéro de *La Voix du Québec*. Une note est insérée dans celui-ci disant qu'il remplace *La Boussole* et que les abonnements seront honorés en conséquence. Une lettre du secrétaire adjoint de l'Ordre suit, disant qu'il ne veut pas recevoir *La Voix du Québec*. Voir : ANC, Lettre du secrétaire adjoint de la CX à *La Voix du Québec*, 14 août 1946, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 32, dossier « La Boussole ».

le public y était invité⁷³⁶. C'était l'occasion de faire connaître les idées laurentiennes, tout en faisant de la publicité. À partir de 1945, le mouvement tint également des « semaines de propagande ». Durant celles-ci, il était demandé aux sections de tenir des activités publiques et d'intensifier le recrutement. En 1945, 53 manifestations furent ainsi organisées à travers le Canada français⁷³⁷. Certaines sections firent alors aussi passer des communiqués en première page de journaux locaux⁷³⁸. Des cellules pouvaient par ailleurs « imprimer 800 papillons-collants⁷³⁹ » pour faire connaître l'association.

f) Les problèmes de financement

Une des grandes théories dans l'étude des organisations dit qu'un des buts d'un mouvement finira tôt ou tard par être la maintenance organisationnelle⁷⁴⁰. Les Jeunes Laurentiens n'échappèrent pas à la règle. Dès 1944, alors qu'ils prenaient de l'ampleur, ils voyaient les dettes s'accumuler. Au départ, c'est à l'interne qu'on tenta de régler le problème. On passa un contrat avec un publicitaire professionnel qui était chargé de trouver des annonceurs canadiens-français pour les œuvres du mouvement⁷⁴¹. On écrivit aussi aux sections pour leur demander d'acquitter les sommes dues⁷⁴². C'était toutefois insuffisant. Le « problème finance » fut donc soulevé à une réunion générale d'avril 1945. On interrogea alors les membres de la base pour qu'ils donnent des idées⁷⁴³. Des lettres furent envoyées à des organisations aînées pour qu'elles offrent une contribution⁷⁴⁴. Ce n'est évidemment pas que pour des raisons idéologiques qu'on prit

⁷³⁶ Voir, par exemple : « Les Jeunes Laurentiens au Gésu », *Le Devoir*, 11 janvier 1944, p. 4 et « Chez les Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 25 mars 1944, p. 4.

⁷³⁷ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour la vérité" », 23 septembre 1945 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁷³⁸ Ce fut notamment le cas à Sudbury : « Chez les Jeunes Laurentiens », *L'Ami du peuple*, 5 avril 1945, p. 1.

⁷³⁹ CRLG, « Deuxième rapport annuel de la section Lafontaine », p. 3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

⁷⁴⁰ Voir : M.N. Zald et R.A. Garner « Social Movement Organizations : Growth, Decay and Change », dans : M.N. Zald et J.B. MacCarthy, *Social Movements in an Organizational Society : collected essays*, New Brunswick, Transaction Books, 1987, p. 121-122.

⁷⁴¹ Cela est rapporté dans : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du Conseil central, 1942-1945 », 29 septembre 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁷⁴² Voir, par exemple : CRLG, Lettre de J.L. Chamberland à Léon Patenaude, 30 novembre 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

⁷⁴³ ANQM, « Les Jeunesses laurentiennes : comité général, le 8 avril 1945 », p. 18-19, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1828.

⁷⁴⁴ Une telle lettre parvint à l'École sociale populaire : ASJCF, Lettre de Rosaire Morin à «chers compatriotes' », 25 avril 1945, *Fonds Joseph Papin Archambault*, R3,48,6,81.

possession du Comité de propagande du drapeau et qu'on créa l'Agence Dollard. On croyait bien que cela allait générer des profits intéressants, mais ce fut cependant toujours insuffisant. En septembre 1946, on se résolut donc à faire passer la cotisation annuelle de 1\$ à 3,50\$⁷⁴⁵.

Fin 1946, il y avait toujours près de 3000\$ de dette⁷⁴⁶. On décida donc d'organiser une grande campagne de souscription publique pour les premiers mois de 1947. Rosaire Morin commença par écrire à Onésime Gagnon, trésorier de la province de Québec, afin de demander des subsides⁷⁴⁷. On émit en outre des lettres de créance autorisant le porte-à-porte pour les Jeunes Laurentiens⁷⁴⁸. Des feuillets publicitaires et près de 20 000 lettres furent envoyées à quantité de particuliers⁷⁴⁹. *Le Devoir* fut mis à contribution, si bien qu'il publiait régulièrement tous les noms des souscripteurs⁷⁵⁰. À la fin de la campagne, 178 prêtres et 1151 personnes avaient donné. Très peu d'entreprises avaient par contre aidé et c'est pourquoi on se disait quand même déçu⁷⁵¹. D'autant plus que le gouvernement ne fit rien pour le mouvement⁷⁵².

Les sommes amassées permirent aux Jeunes Laurentiens de survivre pour un temps, mais les dettes n'étaient pas disparues⁷⁵³. Cela ne les empêcha pas de se lancer corps et âme dans la campagne pour le fleurdelisé. Si ce fut un total succès sur le plan idéologique⁷⁵⁴, ce ne fut pas le cas sur le plan financier. Les laurentiens avaient quantité de drapeaux où les fleurs de lys étaient en diagonales. Or, lorsqu'il adopta officiellement le fleurdelisé, Duplessis fit redresser les fleurs pour qu'elles pointent vers le haut. Il

⁷⁴⁵ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 20 septembre 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11. Pour avoir une idée de ce que cela pouvait représenter, notons que Joseph Rajotte, notre grand-père, gagnait alors 0,70\$ de l'heure comme ouvrier dans une usine.

⁷⁴⁶ C'est la conclusion qu'on peut tirer de : ANQM, « Les Jeunes Laurentiens, budget 1946-1947 », *Fonds Société Saint-Jean Baptiste de Montréal*, P82/119-1832.

⁷⁴⁷ CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Onésime Gagnon, 26 décembre 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,26. Nous verrons plus loin dans ce chapitre comment l'Ordre de Jacques-Cartier aida Morin dans sa démarche.

⁷⁴⁸ Voir : ANC, Lettre de créance, 1^{er} février 1947, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens, 1943-1949 ».

⁷⁴⁹ ANC, Lettre de Rosaire Morin, 1^{er} février 1947, *Ibid.*

⁷⁵⁰ Onze listes de noms avec des messages de Morin furent ainsi publiés entre le 25 janvier et le 24 février 1947.

⁷⁵¹ « Les jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 19 avril 1947, p. 9.

⁷⁵² Voir : Lettre de Rosaire Morin au secrétaire du C.P.R. 3, 5 mai 1947, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,24.

⁷⁵³ En septembre 1947, Morin disait qu'il y avait près de 4000\$ de dette et demandait à certains créanciers d'attendre un peu. Voir, par exemple : ANQM, Lettre de Rosaire Morin à Thomas Bertrand, 12 septembre 1947, *Fonds Société Saint-Jean Baptiste de Montréal*, P82/119-1832.

⁷⁵⁴ Nous reparlerons plus longuement de cette campagne au prochain chapitre.

semble que le mouvement resta alors pris avec des dizaines de milliers de drapeaux⁷⁵⁵. Cela se traduisit concrètement par des pertes de 12 000\$⁷⁵⁶. C'était le début de la fin pour les Jeunesses laurentiennes. Elles se lancèrent bien dans la vente de la pensée de Dollard en 1948 et 1949⁷⁵⁷, mais cela ne permit pas de redresser la situation.

2- Les Jeunes Laurentiens dans leur univers social

Aucune association n'est une île, toutes agissent dans un contexte physique et socioculturel qui peut affecter leurs performances. C'est pourquoi des théories des organisations mettent l'accent sur les rapports sociaux⁷⁵⁸. Les actions et les idées développées à propos des Jeunes Laurentiens, de même que les agissements de ceux-ci envers leurs semblables, sont parties intégrantes de leur fonctionnement social. Les laurentiens s'appuyèrent sur quantité de groupements pour faire avancer leurs causes. Certains aidèrent le groupe de jeunes, alors que d'autres s'y intéressèrent très peu. Cela même si tous les rapprochaient sur le plan idéologique. Nous étudierons spécifiquement ici les liens des Jeunes Laurentiens avec les divers représentants de leur famille intellectuelle.

a) *Les conseillers officiellement intégrés au mouvement*

Les Jeunes Laurentiens ne prétendaient évidemment pas posséder la vérité en tout et sur tout. C'est pourquoi ils ressentirent le besoin de se doter de conseillers en diverses matières. Nous avons vu au premier chapitre qu'ils proposèrent un « comité d'avisers techniques » devant être tenu secret. À mesure que le temps avançait et que les activités se complexifiaient, on voulut aussi avoir l'appui d'avocats. Jean Drapeau fut donc

⁷⁵⁵ C'est ce que nous raconta Gilles Rhéaume, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui connut très bien Rosaire Morin, Gérard Turcotte et Paul-Émile Robert, trois Jeunes Laurentiens d'importance. Entrevue de l'auteur avec Gilles Rhéaume, 19 septembre 2005.

⁷⁵⁶ Rosaire Morin rappelle ce fait dans : Clément Trudel, « Il y a 25 ans, le fleurdelysé », *Le Devoir*, 20 janvier 1973, p. 6.

⁷⁵⁷ On traitera de ces campagnes au prochain chapitre. Notons quand même pour l'instant que les Jeunes Laurentiens vendirent près de 480 000 pensées en 1948, mais furent incapables de réitérer l'exploit l'année suivante.

⁷⁵⁸ C'est notamment une des choses à laquelle s'attarde la théorie de la mobilisation des ressources. Voir : « Introduction », dans : M.N. Zald et J.D. McCarthy, *The Dynamics of Social Movements : Resource Mobilization, Social Control, and Tactics*, Cambridge, Winthrop Publishers, 1977, p. 1-2.

proposé comme « aviseur légal »⁷⁵⁹. Me Drapeau aida effectivement les Jeunesses laurentiennes en certaines occasions⁷⁶⁰. C'est également un conseiller spirituel officiel qu'on voulut obtenir. Il semble qu'au départ l'archevêché de Montréal était réticent à laisser un prêtre s'occuper des laurentiens. Cela apparemment parce que ces derniers étaient trop impliqués en politique⁷⁶¹. Des membres du clergé apportèrent bien sûr quand même leur aide⁷⁶². Mgr Charbonneau, constatant certainement l'expansion croissante du mouvement et le désintérêt graduel qu'il manifestait pour la politique partisane⁷⁶³, finit par nommer un aumônier : le père Lorenzo Gauthier, c.s.v.⁷⁶⁴.

Celui-ci avait de l'expérience auprès de la jeunesse, ayant déjà été aumônier dans l'ACJC⁷⁶⁵. Il fut très présent auprès des Jeunes Laurentiens. Il fit évidemment valoir son influence lors de nombreuses réunions du conseil central et fit même des conférences publiques pour le mouvement⁷⁶⁶. Il finit toutefois par s'éloigner des laurentiens, disant notamment qu'il fallait se méfier de la SSJB. Il refusa en outre d'assister à des congrès où devait être présent l'abbé Pierre Gravel⁷⁶⁷. Il finit donc par être remplacé par le chanoine Lionel Groulx. On sait que tout au long de sa vie ce dernier s'intéressa à la jeunesse⁷⁶⁸. Il avoua aimer les Jeunes Laurentiens « parce que ce sont des jeunes gens qui veulent faire

⁷⁵⁹ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 5 mai 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁷⁶⁰ Voir, par exemple : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 20 août 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

⁷⁶¹ C'est du moins ce que certains membres éminents de l'Ordre de Jacques-Cartier expliquaient. Voir : ANC, Lettre du secrétaire adjoint du C.P.R. 5 au secrétaire de la CX, 23 février 1944, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 45, dossier « correspondance Jeunes Laurentiens (1943-1947) ».

⁷⁶² C'est ainsi que la section Lafontaine fut fondée dans le sous-sol de l'église de la paroisse Saint-Ambroise en présence du curé. Voir : CRLG, « Rapport annuel de la section Lafontaine, 1943-1944 », p. 2, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

⁷⁶³ Nous traiterons plus loin dans ce chapitre des liens qui unirent les Jeunesses laurentiennes à cette dernière.

⁷⁶⁴ Voir : « Notre aumônier général : le Révérend Père Lorenzo Gauthier », *La Vérité*, vol. 3, n° 2, février 1945, p. 12.

⁷⁶⁵ Voir : Irénée Gauthier, « Père Lorenzo Gauthier », *Annuaire de la congrégation des clercs de Saint-Viateur*, n° 65, 1956, p. 115.

⁷⁶⁶ Mentionnons entre autres : « Nous avons grand besoin d'un vrai chef chez nous », *Le Devoir*, 25 février 1944, p. 8.

⁷⁶⁷ Le père Gauthier fait ces griefs dans : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 22 janvier 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11. Notons que Gauthier n'appréciait pas la SSJB à cause de certains mémoires contre la nomination d'auxiliaires irlandais qu'elle avait fait paraître.

⁷⁶⁸ Voir : Pascale Ryan, *Des intellectuels dans la cité. La ligue d'action nationale, 1933-1960*, thèse de doctorat (histoire), UQAM 2002, p. 132. Lionel Groulx parle par ailleurs beaucoup des jeunesses dans ses mémoires. Il traite même un peu des Jeunesses laurentiennes : Lionel Groulx, *Mes mémoires : tome 4, 1940-1967*, Montréal, Fides, 1974, p. 16-21.

quelque chose⁷⁶⁹ ». Il se disait également content d'avoir vu les femmes venir à la vie nationale⁷⁷⁰. Il confia même que ce dernier élément « passe, pour moi, tout ce que j'ai pu accomplir par mes enseignements à l'Université⁷⁷¹ ». Le prêtre historien fit donc pour l'organisation tout ce que nous avons déjà mentionné aux précédents chapitres. Il agit en plus comme une autorité morale. Les laurentiens tinrent notamment des réunions parce que l'historien national en avait fait la suggestion⁷⁷². On fit aussi appel à lui pour résoudre divers problèmes. Le mouvement proposa à un certain moment de créer un comité pour statuer sur la fusion possible entre lui-même et l'ACJC. Le chanoine en aurait été président, mais cette idée fut repoussée par l'ACJC⁷⁷³.

b) Les individus n'étant pas intégrés au mouvement

En plus des Minville, Angers et compagnie, les Jeunes Laurentiens reçurent l'appui de plusieurs personnalités influentes. À Québec, l'abbé Pierre Gravel⁷⁷⁴ fut notamment très proche du mouvement. Il organisait des « soupers laurentiens » avec le groupe de jeunes⁷⁷⁵. Il présida par ailleurs certains comités d'études lors de congrès régionaux tenus dans la capitale provinciale⁷⁷⁶. L'abbé Gravel n'entretint à notre connaissance aucun contact avec le conseil central, si bien qu'il ne participa à aucune activité laurentienne montréalaise. Il fit toutefois acte de présence chez les Jeunes laurentiennes d'autres régions. En 1944, il prononça un long discours à Kénogami lors

⁷⁶⁹ « M. le chanoine Lionel Groulx aux jeunes Laurentiens », *L'Ami du peuple*, 5 octobre 1944, p. 3.

⁷⁷⁰ Des conférences étaient ainsi prononcées devant les Jeunes Laurentiennes : G.B., « Jeunes filles ce qu'attend de vous le Canada français ! : conférence de M. le chanoine Groulx chez les Jeunes Laurentiennes », *Le Devoir*, 6 mai 1946, p. 5. À l'instar des laurentiens, le chanoine pensait que les femmes avaient un rôle à jouer dans le devenir de la nation. C'est ce qu'explique Susann Mann Trofimenkoff dans : Susan Mann Trofimenkoff, « Les femmes dans l'œuvre de Groulx », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n° 3, décembre 1978, p. 385-398.

⁷⁷¹ Rosaire Morin, « La vie laurentienne », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 12.

⁷⁷² On affirma ainsi tenir une réunion du conseil des sections parce que Groulx avait dit qu'il est toujours utile de « se bien compter avant d'agir », Montréal, CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil des sections, 1944 », 27 février 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,9.

⁷⁷³ ANQC, Lettre de Rosaire Morin à Jean de Laplante, 24 novembre 1944, *Fonds ACJC*, P55/10.39.1.

⁷⁷⁴ L'abbé Gravel était un nationaliste bien connu à l'époque des Jeunes Laurentiens. On lui attribuait toutefois certaines positions plus radicales que bien de ses confrères. On pourra consulter à son sujet : Yves Lefrançois, *Pierre Gravel, sa vie, son œuvre*, Boischatel, s.e., 1983, 55 p. et Michelle de Saint-Antoine, *Sa parole est ardente (Pierre Gravel prêtre)*, Québec, s.e., 1969, 188 p.

⁷⁷⁵ CRLG, « Bonjour, bonjour Loretteville », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,11. Nous ne savons pas en quoi consistaient exactement ces soupers.

⁷⁷⁶ « Au congrès des Jeunes Laurentiens », *L'Action catholique*, 19 mars 1946, p. 2.

des festivités entourant la fête de Dollard organisées par le mouvement⁷⁷⁷. Il clôtura en outre un des congrès régionaux de Trois-Rivières⁷⁷⁸.

C'est également François Hertel qui fut proche des Jeunes Laurentiens. Même si ces derniers ne se sont pas beaucoup intéressés à ses écrits⁷⁷⁹, Hertel participa à certaines activités de l'association. Il fut entre autres juré lors d'un débat sur la ville et la campagne⁷⁸⁰. Il prit même part à certaines réunions de sections. Il pouvait alors faire de brefs discours à saveur nationaliste et féliciter ses jeunes amis⁷⁸¹. Sans qu'on sache trop pourquoi, l'ancien jésuite finit cependant par changer complètement d'opinion sur les laurentiens. Léon Patenaude rapporta avoir eu une conversation avec lui où il s'était emporté contre ses anciens alliés. Hertel aurait alors parlé de « l'extrémiste et malade Rosaire Morin⁷⁸² ». Il aurait ajouté que « je combattrai les Jeunesses Laurentiennes l'OC.J.C. [sic] et les nationalistes⁷⁸³ ».

c) *Les autres groupes de jeunes*

Les Jeunes Laurentiens voulurent collaborer avec l'essentiel des groupes de jeunes nationalistes qui œuvraient à leur époque. Selon Léon Patenaude, le mouvement se serait même formé par l'union des Jeunesses Saint-Eusèbe et d'une section des Jeunesses patriotes⁷⁸⁴. Nous n'avons trouvé aucune information permettant de confirmer cela. Ce qui est sûr c'est que les laurentiens entretenaient effectivement certains liens avec les Jeunesses patriotes. Deux membres de ces dernières furent ainsi présents à une réunion

⁷⁷⁷ « La fête de Dollard », *Le Progrès du Saguenay*, 17 mai 1944, p. 3.

⁷⁷⁸ « Succès pour le congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Nouvelliste*, 28 janvier 1946, p. 3.

⁷⁷⁹ Aucun document émanant du conseil central ne mentionne les idées ou les écrits de François Hertel. Il y a seulement une liste de livres provenant des Jeunes Laurentiens de Québec qui cite *Pour un ordre personneliste* : ARSV, « Prière pour la nation Canadienne-française », p. 5, *Fonds Simon Arsenault*. Jean-Claude Benoît mentionne quant à lui deux opuscules de Hertel, mais seulement pour noter qu'ils dénotent un problème plus qu'ils offrent des solutions. Voir : Jean-Claude Benoît, « Cité étudiante », *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, p. 21.

⁷⁸⁰ « Chez les Jeunes Laurentiens : débat sur la ville et la campagne », *Le Devoir*, 2 novembre 1944, p. 6.

⁷⁸¹ C'est notamment ce qu'il fit lors d'une réunion de la section Lafontaine : CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Lafontaine, 1943-1945 », 10 décembre 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4.

⁷⁸² CRLG, Lettre de Léon Patenaude au secrétaire de la CX et au secrétaire du CPR 5, 22 décembre 1946, p. 2, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,72.

⁷⁸³ *Ibid.*

⁷⁸⁴ Voir : Raymond Laliberté, *Une société secrète : l'Ordre de Jacques-Cartier*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 19.

des Jeunesses Saint-Eusèbe et promirent de parler d'eux⁷⁸⁵. Il semble bien que Marcel Caron avait des contacts avec *La Nation*⁷⁸⁶. Plus tard, ce fut Dostaler O'leary qu'on invita à parler de son expérience au sein de groupes de jeunes⁷⁸⁷. Les Jeunesses Saint-Eusèbe envoyèrent également deux des leurs discuter avec le Bloc Universitaire⁷⁸⁸. Le mouvement organisa en outre des conférences avec le cercle Quid Novi ?⁷⁸⁹ et l'Éveil féminin⁷⁹⁰. En région, c'est parfois sur les cendres d'associations nationalistes purement locales qu'on créa une cellule de laurentiens. C'est ainsi que Adélar Lavoie, président de la section Drummondville, avait d'abord été « commandant » dans les Jeunesses Saint-Frédéric⁷⁹¹.

Nous avons déjà dit que les Jeunes Laurentiens se sentaient complémentaires de l'Action catholique, alors que celle-ci voulait se montrer distante du nationalisme. Des contacts entre les deux mouvements existaient quand même. Des félicitations à la JEC

⁷⁸⁵ CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 19 février 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

⁷⁸⁶ Un Marcel Caron signe en effet au moins un article pour ce journal : Marcel Caron, « La S.D.N. et le Canada », *La Nation*, 29 décembre 1938, p. 2-3. Nous remercions le professeur Claude Bélanger de nous avoir fait découvrir ce texte. Ce qui laisse penser qu'il s'agit bien du Marcel Caron des Jeunesses Saint-Eusèbe, c'est que celui-ci proposa d'organiser une conférence avec Paul Bouchard. Voir : CRLG, *Ibid.* Cette conférence n'eut cependant jamais lieu. Notons en passant qu'un Marcel Caron était président de l'AGEUM environ au même moment où Marcel Caron présidait les Jeunes Laurentiens. Nous avons réussi à poser des questions au premier et il n'avait rien à voir avec le second. Nous remercions Mireille Sabourin de nous avoir servi d'intermédiaire pour les informations provenant de monsieur Caron. Entrevue avec Mireille Sabourin, 27 janvier 2006.

⁷⁸⁷ Voir : « Les Jeunes Laurentiens tiennent une assemblée sur l'éducation nationale », *Le Devoir*, 30 juillet 1942, p. 4. O'Leary traita alors des Jeune-Canada et des Jeunesses patriotes.

⁷⁸⁸ CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 24 avril 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4. Nous ne savons pas à quoi menèrent ces discussions. Ce qu'on sait, c'est que le Bloc Universitaire était une organisation nationaliste présente dans les trois universités canadiennes-françaises, certains collèges classiques et des écoles techniques. André Dagenais, Daniel Johnson, André Laurendeau, Jean Drapeau, Jean-Jacques Bertrand et Pierre-Elliot Trudeau en firent partie. On pourra consulter à son sujet : *Bloc universitaire : doctrine, constitution, règlements*, Québec, les éditions du B.U., 1941, 70 p. ; *Bloc universitaire : l'unité canadienne et les Canadiens français, rapport des assises de Duchesnay*, Québec, les éditions du B.U., 1939, 24 p. et Claude Bélanger, *Analyse de quelques thèmes dans le Quartier Latin, 1919-1945*, Mémoire de M.A. (histoire), Université d'Ottawa, 1970, p. 74-80.

⁷⁸⁹ C'est ce qu'on dit dans : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 13 novembre 1942, Fonds Rosaire Morin, P16/C,6. Notons que le cercle Quid Novi ? était une organisation de jeunesse mixte dont l'objectif essentiel était d'organiser une conférence mensuelle sur un sujet d'actualité nationaliste. Voir : « Chronique "Quidnoviste" », *L'Union*, vol. 1, n° 21, 19 janvier 1943, p. 7.

⁷⁹⁰ Voir : ANC, « "Vie de l'Éveil féminin", *L'Éveil*, décembre 1944 », p. 13, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 148, dossier « Éveil féminin ».

⁷⁹¹ Voir : « Jeunesse St-Frédéric », *La Parole*, 2 mars 1939, p. 5. Nous remercions Brenda-Lee Brandon de la Société d'histoire de Drummondville de nous avoir fait découvrir cet article.

pour des activités récentes furent notamment envoyées⁷⁹². On a mentionné plus haut qu'en 1945-1946, plusieurs du conseil central étaient membres de la JOC. Des laurentiens assistèrent ainsi à des journées d'études des groupes de jeunes catholiques⁷⁹³. En 1945, la soirée sociale du congrès national des Jeunes Laurentiens fut par ailleurs sous la présidence d'honneur de ces derniers⁷⁹⁴. Certains représentants de l'action catholique participaient aux activités des Jeunes Laurentiens. Alfred Rouleau, propagandiste de la JIC, donna ainsi des conférences lors de la première semaine de formation du mouvement. Il parla alors de l'utilité de l'équipe, « la pierre de base de toute association⁷⁹⁵ ». Berthe Deschenes, qui occupait le même poste dans la JEC, fut quant à elle jurée lors d'un débat⁷⁹⁶. Certaines publications d'action catholique, telle *Jeunesse canadienne*, organe de la JIC, rendaient même parfois compte de la vie de l'organisation⁷⁹⁷.

Le groupe dont les Jeunes Laurentiens eurent le plus à s'occuper fut l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. Les deux groupes avaient des publics et des objectifs relativement semblables. Le second avait toutefois une histoire vieille de 40 ans. Au début des années 1940, alors qu'on lui avait redonné sa vocation originale, il était moribond. Dès octobre 1941, les laurentiens proposèrent de collaborer avec leurs confrères⁷⁹⁸. Si ce n'est pour la fête de Dollard⁷⁹⁹, ils ne donnèrent toutefois pas suite à leur idée. Pendant un temps l'ACJC considéra que les Jeunesses laurentiennes étaient une association susceptible d'être absorbée⁸⁰⁰. Puis les laurentiens lancèrent leur manifeste et

⁷⁹² C'est ce qui est voté le 29 juin 1945 : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 29 juin 1945, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁷⁹³ Il semble bien que trois délégués allèrent ainsi à la réunion du 28 octobre 1945. C'est Mgr Valois qui avait demandé aux laurentiens d'y faire acte de présence. Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 1^{er} octobre 1945, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

⁷⁹⁴ « Au congrès des Jeunes Laurentiens », *La Revue de Granby*, 1^{er} août 1945, p. 9.

⁷⁹⁵ CRLG, « Première semaine d'étude de la Jeunesse laurentienne, 1946 », p. 9, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

⁷⁹⁶ « Chez les Jeunes Laurentiens : débat sur la ville et la campagne », *Le Devoir*, 2 novembre 1944, p. 8.

⁷⁹⁷ En décembre 1947, on traita par exemple des récentes élections chez les Jeunes Laurentiens. Voir : « Au cours du mois », *Jeunesse canadienne*, vol. 12, n° 8, décembre 1947, p. 3.

⁷⁹⁸ Voir : ANQC, Lettre de Jean-Paul Auclair à François Desmarais, 29 octobre 1941, *Fonds ACJC*, P55/10.39.1.

⁷⁹⁹ Les Jeunes Laurentiens participèrent tout au long de leur existence aux manifestations de l'ACJC en l'honneur de Dollard, cela même s'ils en orchestraient eux-mêmes. Nous traiterons des célébrations pour la fête de Dollard organisées par les laurentiens au prochain chapitre.

⁸⁰⁰ C'est ce qu'on suggère dans : ANQC, « ACJC, cercles du district de Montréal, 1941-1942 », p. 2, *Fonds ACJC*, P55/63.255.07.

entamèrent une croissance qui s'avéra exponentielle. L'association sœur prit bonne note du manifeste, tout en le critiquant⁸⁰¹. Une rivalité venait de naître.

Les deux organisations commencèrent d'abord par penser à fusionner. Ce sont les Jeunes Laurentiens qui émirent les premiers cette idée. Ils soumièrent un mémoire au père Cousineau, aumônier de l'ACJC, qui proposait de séparer les secteurs d'actions. Il y aurait un secrétariat commun où la collaboration serait égale⁸⁰². Aucune suite ne fut donnée, si bien que Beaudette et Caron changèrent d'avis⁸⁰³. En septembre 1944, constatant la croissance des Jeunes Laurentiens, l'ACJC sentit le besoin de proposer une fusion⁸⁰⁴. Il fut globalement suggéré d'absorber les Jeunes Laurentiens, tout en les faisant entrer au secrétariat et au Conseil suprême. Un « tribunal » devait voir à ce que tout se passe pour le mieux⁸⁰⁵. Ne parvenant pas à s'entendre sur le mandat exact et la composition de ce tribunal, les laurentiens voulant Lionel Groulx comme président, aucune entente ne fut conclue.

On ne parla plus jamais vraiment d'alliance. La vie commune des deux organisations en fut empoisonnée. Des gens de l'ACJC n'hésitaient pas à critiquer les Jeunes Laurentiens en certaines occasions⁸⁰⁶. Des personnes passèrent d'un mouvement à l'autre. Léon Patenaude rejoignit ainsi l'ACJC⁸⁰⁷ et devint un des plus ardents pourfendeurs des Jeunes Laurentiens. Alors que l'Ordre de Jacques-Cartier avait fait

⁸⁰¹ Un document interne de l'ACJC en note en effet et les bons et mauvais points. Tout en reconnaissant les idées et objectifs sérieux, on disait que le manifeste fait trop explicitement mention des minorités et est trop orienté vers l'action. Cela en plus de se lier à certains organismes jugés contestables, telle la Ligue de l'achat chez nous. Voir : ANQC, « Notes sur le manifeste des Jeunes Laurentiens », *Fonds ACJC*, P55/82.270.15. C'est le seul document qui permet de noter les divergences idéologiques entre les deux groupes. Nous n'avons trouvé rien d'autres qui permettrait de les étayer.

⁸⁰² Voir : ANQC, « Mémoire au sujet des associations de jeunesse Canadiennes-françaises, 12 février 1943 », *Fonds ACJC*, P55/82.270.15.

⁸⁰³ Marcel Caron expliqua alors que c'est notamment après avoir consulté Groulx qu'il modifia son opinion. Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 8 octobre 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁸⁰⁴ CRLG, Lettre de Roland Vinette à Paul-Émile Robert, 28 septembre 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/A,6.

⁸⁰⁵ CRLG, « Mémoire sur la fusion de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française et des Jeunes Laurentiens », *Fonds Rosaire Morin*, P16/A,6.

⁸⁰⁶ À au moins une reprise, Arduino d'Apolonia, aumônier de l'ACJC, passa une bonne partie d'une réunion à critiquer les laurentiens. Voir : CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Arduino d'Apolonia, 9 mars 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,23.

⁸⁰⁷ Des années plus tard, il affirma avoir fait cela suite à un conseil de Lionel Groulx. Voir : Ambroise Lafortune, *Par les chemins d'Ambroise*, Montréal, Lémec, 1983, p. 84. Nous n'avons trouvé aucune information permettant de vérifier la véracité de ces propos.

passer des circulaires favorables à ces derniers⁸⁰⁸, plusieurs « frères » préféraient quand même aider l'ACJC. Des Franco-Ontariens membres de l'Ordre se montrèrent notamment hostiles aux laurentiens⁸⁰⁹. Cela explique certainement en partie pourquoi le mouvement ne connut apparemment pas de grande expansion en Ontario⁸¹⁰. Au Québec, Lionel Groulx et Roger Duhamel, entre autres, préféraient les Jeunes Laurentiens. Le second allait même jusqu'à demander « [d']oublier la chimère de l'ACJC⁸¹¹ ».

Plusieurs associations « aînées » se déchirèrent sur l'idée de favoriser un des mouvements plutôt que l'autre. Une discussion houleuse à ce sujet eut lieu au sein de l'École sociale populaire⁸¹². L'Ordre de Jacques-Cartier y consacra un forum à son congrès triennal de 1946⁸¹³. On décida alors de laisser les choses aller d'elles-mêmes, sans appuyer officiellement l'une ou l'autre des organisations⁸¹⁴. Léon Patenaude, qui occupait un poste important dans l'Ordre, commença toutefois à agir contre les Jeunes Laurentiens. Il fut certainement de ceux qui firent en sorte qu'une résolution de fusion forcée soit émise par le comité permanent régional de Montréal⁸¹⁵. Au congrès de 1949,

⁸⁰⁸ Nous traiterons plus loin des liens entre les Jeunes Laurentiens et l'Ordre de Jacques-Cartier.

⁸⁰⁹ Voir : ANC, Lettre de Émile Vézina au secrétaire de la CX, sans date, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens, 1943-1949 ». Notons que Émile Vézina était alors aumônier de l'Éveil féminin et qu'il occupera quelques mois plus tard le même poste dans la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Voir aussi : ANC, Lettre d'un membre de la XC n° 1 d'Ottawa au secrétaire de la CX, 25 janvier 1946, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 45, dossier « Correspondance Jeunes Laurentiens, 1943-1947 ».

⁸¹⁰ Selon *Ibid.*, il n'y avait apparemment que 120 Franco-Ontariens dans les Jeunes Laurentiennes au début de 1946. Quelques semaines plus tôt, un communiqué vint toutefois affirmer qu'il y avait 23 sections dans la province, ce qui implique certainement plus que 120 adhérents. Voir : « Julien Chevalier chez les Jeunes Laurentiens », *Le Canada français*, 20 décembre 1945, p. 35. Nous n'avons pas assez d'informations pour trancher hors de tout doute en faveur de l'une ou l'autre des sources.

⁸¹¹ ANC, Compte rendu d'une discussion entre Rosaire Morin et Edgar Tissot, 23 mars 1946, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 45, dossier « Correspondance Jeunes Laurentiens, 1943-1947 ».

⁸¹² C'est ce qu'indique clairement des notes du père Émile Bouvier : ASJCF, « Document : réunion mensuelle 6 novembre 1945 », 2 juillet 1945, *Fonds Émile Bouvier*, BO-195-232. Nous ne savons pas ce qui fut alors décidé.

⁸¹³ Voir : CRCCF, « Congrès général de 1946 : comité d'organisation nationale », *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, C3/8/9.

⁸¹⁴ C'est globalement les conclusions qu'on peut tirer de : ANC, « Comité d'organisation nationale », p. 2, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, vol. 100, dossier « Congrès général, 6-7 juillet 1946 ».

⁸¹⁵ Voir : CRLG, Lettre de Rosaire Morin au président du CPR 5, 3 janvier 1948, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,27. Les comités permanents régionaux (CPR) formaient l'organe intermédiaire de l'Ordre de Jacques-Cartier. Ils devaient donc officiellement se soumettre aux directives de la chancellerie (CX), mais avaient certains pouvoirs face aux commanderies (XC), c'est-à-dire face aux cellules locales. Si Morin protesta bien contre cette fusion, nous ne savons pas pourquoi elle fut éventuellement oubliée. Ce qui laisse croire qu'elle est en partie due à Léon Patenaude, c'est qu'il fit effectivement des pressions au CPR concernant l'ACJC. On ne sait cependant pas exactement ce qu'il fit et dit alors. Voir : CRLG, Lettre du secrétaire-adjoint du CPR 5 à Léon Patenaude, 13 novembre 1946, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

c'est encore Patenaude qui ramena la question des deux mouvements. Il fit passer une résolution pour que l'Ordre les reconnaisse également, ce qui voudrait dire qu'elle publie le même nombre de communiqués pour chacun d'entre eux⁸¹⁶. Sa suggestion fut bien adoptée⁸¹⁷. Quelques mois plus tard, alors que les Jeunes Laurentiens entraient dans leur processus de dissolution, il envoya un mémoire à la chancellerie pour qu'elle reconnaisse seulement l'ACJC. C'est encore une fois ce qui fut fait⁸¹⁸.

d) *Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste*

Une des associations nationalistes les plus importantes qu'a connue le Canada français est certainement la Société Saint-Jean-Baptiste. Elle était présente pratiquement partout au Canada français à l'époque des Jeunes Laurentiens et s'intéressait à la jeunesse depuis déjà longtemps. En Ontario, plusieurs sections juvéniles, s'adressant d'abord à des jeunes allant à l'école primaire, avaient été fondées à partir de 1936. Si bien qu'au début de 1940, près de 7000 petits ontariens faisaient parti de telles sections⁸¹⁹. L'idée commençait aussi à se répandre au Québec, des articles sur l'éducation de la jeunesse étant par exemple publiés⁸²⁰.

C'est ce qui explique que les laurentiens et la SSJB de Montréal collaborèrent très tôt. Dès la fête de Dollard de 1940, un représentant de l'organisation aînée faisait un discours à la manifestation organisée par les Jeunesses laurentiennes⁸²¹. Un an plus tard les dirigeants de la Société consentaient à rencontrer leurs « petits frères »⁸²². La coopération crût donc. Les laurentiens n'hésitaient pas à distribuer des circulaires de

⁸¹⁶ CRLG, « Résolution présentée au comité d'éducation nationale, 9 juillet 1949 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/7,36.

⁸¹⁷ ANC, « Vie nationale - cahier du secrétaire, 1949 », *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 101.

⁸¹⁸ Voir : CRLG, Lettre de Léon Patenaude au secrétaire adjoint de la CX, 22 juillet 1950, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/7,36 et ANQQ, « Bulletin mensuel, 1950-1951, n° 4, 15 novembre 1950 », *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, P609.

⁸¹⁹ Laurier Rivet, *La Saint-Jean-Baptiste à Ottawa : 1853-1953*, Université d'Ottawa, mémoire de maîtrise (histoire), 1976, p. 112.

⁸²⁰ Louis-Athanase Fréchette, « Vie nationale : jeunes pousses », *Les carnets viatoriens*, vol. 5, n° 3, juillet 1940, p. 121-129. Notons que Fréchette était alors président de la SSJB de Montréal.

⁸²¹ ANQC, Lettre de Raphaël Beaudette à François Desmarais, 21 mai 1940, *Fonds ACJC*, P55/10.39.1.

⁸²² ANQM, Lettre de Alphonse de la Rochelle à Jean-Paul Auclair, 10 mai 1941, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1828.

l'association amie et même à faire du recrutement pour elle⁸²³. Un représentant fit un discours lors du lancement du manifeste des Jeunes Laurentiens⁸²⁴. Cela allait si bien que la SSJB montréalaise finit par reconnaître ceux-ci comme des sections de leur association. Au départ, cette reconnaissance était non officielle, mais fut faite durant le congrès général de 1943⁸²⁵. Cela contribua certainement à l'expansion du groupe de jeunes. Début 1945, après un mémoire soumis par ce dernier, ce fut officialisé et les Jeunesses laurentiennes furent dès lors effectivement considérées comme des « sections cadettes »⁸²⁶.

Cela signifiait notamment qu'une aide à tout point de vue était fournie à ces nouvelles sections. Une souscription annuelle leur fut offerte⁸²⁷. Des prêts furent par ailleurs souvent consentis. Il y eut des représentants de la Société à pratiquement toutes les réunions générales organisées par les laurentiens. Il arrivait alors qu'ils président certains comités d'étude⁸²⁸. Ils pouvaient également aller aider des sections de l'extérieur de la métropole⁸²⁹. En certaines occasions, on pouvait même demander à des Jeunes Laurentiens de remplacer des membres de la SSJB⁸³⁰. Celle-ci n'hésitait pas à faire passer des circulaires pour le recrutement du groupe de jeunes avec certains de ses propres mots d'ordre⁸³¹. Elle laissait de l'espace pour ses « protégés » dans certaines de ses

⁸²³ Rosaire Morin explique faire du recrutement pour la Société en échange d'un éventuel transfert de jeunes membres dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 4 mars 1942 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,31.

⁸²⁴ Celui-ci est d'ailleurs partiellement reproduit dans *L'Action nationale* : Louis-Athanase Fréchette, « Pourquoi des serfs ... ? », *L'Action nationale*, vol. 21, n° 1, janvier 1943, p. 50-63.

⁸²⁵ Voir : ANQM, Lettre de Alphonse de la Rochelle à Marcel Caron, 25 septembre 1943, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1828.

⁸²⁶ Voir : ANQM, Lettre de Roger Duhamel à Rosaire Morin, 25 janvier 1945, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1828.

⁸²⁷ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 7 septembre 1945, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁸²⁸ Au congrès national de 1947, un délégué de la SSJB présida ainsi le comité d'étude social et un autre le comité d'étude national. Voir : « Le congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Nouvelliste*, 1^{er} octobre 1947, p. 3.

⁸²⁹ Le directeur de la SSJB de Montréal fut ainsi l'invité d'honneur aux célébrations de la Saint-Jean-Baptiste organisée par les laurentiens de Beauharnois : « Célébration de la St-Jean Baptiste à Beauharnois : organisée par les Jeunes Laurentiens », *La Gazette de Valleyfield*, 5 juillet 1945, p. 1 et 12.

⁸³⁰ Paul-Émile Robert donna par exemple une conférence devant la Chambre de commerce des jeunes de Granby en lieu et place de Roger Duhamel, d'abord invité, mais retenu ailleurs. Voir : « P.E. Robert sera le conférencier de la Chambre de commerce des jeunes, jeudi », *La Revue de Granby*, 25 avril 1945, p. 1.

⁸³¹ C'est notamment ce qui arrive dans : ANQM, « Fête de folklore, 12 mars 1946 », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1832.

publications⁸³² et leur offrait parfois la possibilité de faire un discours à son émission de radio⁸³³. Elle fit même paraître des publicités pour soutenir la pensée de Dollard⁸³⁴. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs membres du conseil central furent des adhérents de l'association fondée par Ludger Duvernay. Après leur passage dans les laurentiens, Paul-Émile Robert, Gérard Turcotte et Léo Gagné finirent d'ailleurs par devenir présidents de certaines Sociétés. Ils le furent respectivement pour les SSJB de Montréal, Sherbrooke et Québec.

Si les Jeunes Laurentiens bénéficièrent de liens privilégiés avec la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ce fut également le cas de celles d'autres villes. À Ottawa, deux laurentiens étaient régulièrement présents aux réunions de la Société⁸³⁵. Ils étaient également considérés comme une section à part entière de cette dernière⁸³⁶. Les Jeunesses laurentiennes de Trois-Rivières furent elles aussi « officiellement reconnu[es] "Section cadette"⁸³⁷ ». Si bien que des délégués étaient présents à ses congrès régionaux. L'un d'entre eux fut même nommé « visiteur » dans le comité régional de Trois-Rivières⁸³⁸. Il fut par ailleurs donné une place dans *Alerte*, bulletin de la Société trifluvienne, en certaines occasions⁸³⁹. Des représentants de la SSJB de Rimouski furent pour leur part présent à la réunion de fondation des Jeunesses laurentiennes de la ville⁸⁴⁰. Ils les aidèrent par la suite en fournissant certains montant d'argent, confia Lucien Rioux, président

⁸³² Voir, par exemple : Paul-Émile Robert, « Appel à la jeunesse », *La Saint-Jean-Baptiste : fête nationale des Canadiens français, le dimanche 24 juin 1945*, Québec, secrétariat général, 1945, p. 93.

⁸³³ Cela se produisit à au moins deux reprises. Voir : CRLG, « Discours de Rosaire Moin, "Pour une éducation nationale", 26 septembre 1945 », *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34 et CRLG, « Causerie donnée à l'émission du 5 janvier de la Société St-Jean-Baptiste par Rosaire Morin », *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁸³⁴ Roger Varin, « La pensée de Dollard », *Notre temps*, 24 mai 1947, p. 3.

⁸³⁵ Laurier Rivet, *op. cit.*, p. 113.

⁸³⁶ Dans une liste des sections de la ville on nomme en effet les Jeunes Laurentiens. Voir : « Représentants de nos sections », *La Vigie : Bulletin de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa*, vol. 1, n° 3, juin 1947, p. 23.

⁸³⁷ ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "1945-1946 : les Jeunes Laurentiens", 5 octobre 1946 », p. 6, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1830.

⁸³⁸ Jean Pellerin, secrétaire général de la SSJB locale, fut en effet nommé à ce poste. Voir : « Succès pour le congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Nouvelliste*, 28 janvier 1946, p. 3.

⁸³⁹ En mai 1947, Gérard Turcotte, alors président régional des Jeunes Laurentiens, put ainsi faire paraître un article sur Dollard des Ormeaux. Voir : Gérard Turcotte, « Le 24, [sic] mai fêtons Dollard », *Alerte : organe de la Société Saint-Jean Baptiste de Trois-Rivières*, vol. 4, n° 5, mai 1947, p. 20.

⁸⁴⁰ « Les jeunes laurentiens [sic] à Rimouski », *L'Écho du Bas St-Laurent*, 10 avril 1947, p. 1.

régional du groupe de jeunes⁸⁴¹. Ce dernier fit en retour des conférences pour les sections juvéniles du diocèse⁸⁴². Au Lac Saint-Jean, c'est Maurice Côté, lui aussi organisateur régional, qui était lui-même directeur de la SSJB⁸⁴³. Quand la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec fut créé en 1947, les Jeunes Laurentiens firent paraître un mémoire sur une possible collaboration⁸⁴⁴. Les suggestions furent adoptées et, comme ailleurs, l'appui se manifesta surtout lors de congrès⁸⁴⁵.

La collaboration fut plus compliquée à Québec. La Société Saint-Jean-Baptiste de cette ville avait en effet un certain nombre de sections juvéniles. Contrairement à ce qui se faisait en Ontario, ces sections s'adressaient à tous les âges de la jeunesse⁸⁴⁶. Elles étaient en outre relativement bien implantées, certaines ayant d'ailleurs été créées quelques années avant même l'apparition des Jeunes Laurentiens dans la capitale provinciale⁸⁴⁷. En mars 1946, le « conseil Honoré-Mercier » fut fondé. Cette association était composée de l'élite la plus âgée des sections juvéniles et avait essentiellement les mêmes objectifs que les Jeunes Laurentiens⁸⁴⁸. Ces derniers en furent bien sûr inquiétés. C'est pourquoi ils envoyèrent vite un mémoire pour collaborer avec la SSJB diocésaine⁸⁴⁹. Ils placèrent également certains des leurs dans le fameux conseil⁸⁵⁰. Ils

⁸⁴¹ Lucien Rioux, « Message aux Jeunes laurentiennes », *L'Écho du Bas St-Laurent*, 31 décembre 1947, p. 13.

⁸⁴² « Séance de la section juvénile », *L'Écho du Bas St-Laurent*, 29 janvier 1948, p. 23.

⁸⁴³ Voir : Lettre de Maurice Côté à la Ligue de l'achat chez nous, 27 août 1944, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/53-545. Nos recherches dans les fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi et Société Saint-Jean-Baptiste régionale du Saguenay aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi n'ont pas permis de trouver d'autres liens entre les Jeunes Laurentiens et la SSJB de cette région.

⁸⁴⁴ CRLG, « Mémoire sur la collaboration de l'association "Les Jeunes Laurentiennes" avec la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste du Québec », *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,13.

⁸⁴⁵ Le secrétaire de la Fédération remercia ainsi Lionel Groulx au congrès national de 1948 : « Les Jeunes Laurentiens : le jeune Canadien français doit incarner sa culture et sa foi », *Le Devoir*, 13 octobre 1948, p. 10.

⁸⁴⁶ C'est ce qui est expliqué dans : Jules Falardeau, « Ce que veulent les Sections Juvéniles de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec », *Le Jean Baptiste*, 1945, p. 29.

⁸⁴⁷ En 1945, il existait 13 sections juvéniles dans le diocèse de Québec. Cinq d'entre elles furent créées avant 1943, année d'implantation des Jeunes laurentiennes à Québec. Voir : « Section Juvéniles », *Ibid.*, p. 45, 47.

⁸⁴⁸ Voir : ANQQ, « Dixième congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 2 et 3 novembre 1946 », p. 20-22, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Québec*, P412/5.

⁸⁴⁹ CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Alphonse Désilets, président de la SSJB de Québec, 26 avril 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,25. On pourra également consulter le mémoire qui est attaché à cette lettre.

⁸⁵⁰ C'est ce qu'explique Rosaire Morin dans : CRLG, Lettre de Rosaire Morin au secrétaire du CPR 3, 3 mai 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,24.

firent si bien que quelques mois plus tard la fusion avec celui-ci était en marche⁸⁵¹. Dès lors, les relations avec la Société de Québec ressemblèrent à celles qui existaient avec d'autres SSJB. Elle offrit notamment certaines sommes aux laurentiens⁸⁵². Les deux associations organisaient par ailleurs des manifestations communes, telles des festivités pour l'adoption du fleurdelisé⁸⁵³. Ce n'est donc pas sans raison que la disparition des Jeunes Laurentiens s'accompagna aussi d'un déclin très net des section juvéniles dans le diocèse de Québec⁸⁵⁴.

Même si des Sociétés Saint-Jean-Baptiste avait choisi de collaborer officiellement avec les Jeunes Laurentiens, des difficultés subsistaient quand même. Nous avons vu que Lorenzo Gauthier était critique à l'égard de la Société à cause de pressions faites contre la nomination d'un auxiliaire irlandais. Cela suscita effectivement plusieurs adversaires à la SSJB⁸⁵⁵. En outre, certains membres de cette dernière n'étaient pas intéressés par l'association cadette. Léon Patenaude expliqua que le président de sa section paroissiale refusait de reconnaître celle-ci⁸⁵⁶. Georges Meyers, qui commença à militer dans la Société Saint-Jean-Baptiste de Trois-Rivières en 1945, nous confia ne s'être jamais vraiment intéressé aux jeunes, parce que, selon lui, ils manquent de maturité et de patience pour mener à bien des projets de longue haleine⁸⁵⁷. À l'exception d'Ottawa, aucune SSJB ontarienne ne semble avoir eu de contacts avec les Jeunes Laurentiens⁸⁵⁸.

⁸⁵¹ Voir : CRLG, Lettre de Rosaire Morin au secrétaire du CPR 3, 16 septembre 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,24.

⁸⁵² ANQQ, « Rapport du chef du secrétariat pour l'année 1948-1949 », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Québec*, P412/5.

⁸⁵³ ANQQ, « Cahier de coupures de presse, "L'anniversaire du drapeau provincial", journal non identifié », p. 105, *Fonds Pierre Gravel*, P404/05.

⁸⁵⁴ Fin 1950, il n'existait plus que deux sections juvéniles dans l'ensemble de ce dernier. Voir : AUL, « Enquête sur les mouvements patriotiques de jeunesse », p. 3, *Fonds Adrien Pouliot*, P168/4/1/5.

⁸⁵⁵ C'est ce qu'explique Robert Rumilly dans : Robert Rumilly, *La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : des patriotes au fleurdelisé, 1834-1948*, Montréal, l'Aurore, 1975, p. 550.

⁸⁵⁶ CRLG, Lettre de Léon Patenaude au président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 23 septembre 1946, p. 3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,75.

⁸⁵⁷ Entrevue de l'auteur avec Georges Meyers, 24 octobre 2005.

⁸⁵⁸ Nous avons consulté le fonds Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario au CRCCF. Nous avons alors lu plusieurs rapports annuels de SSJB locales et aucun ne mentionnait les Jeunes Laurentiens. Il est possible de croire que si les SSJB ontariennes n'approchèrent vraisemblablement pas ces derniers c'est à cause de leur faiblesse organisationnelle. Marcel Martel rapporte en effet qu'elles étaient plutôt pauvres : Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p. 48. Nos dépouillements de *La Feuille d'érable*, hebdomadaire de la région de Windsor, nous ont par ailleurs permis de voir que certaines SSJB ontariennes avaient des intérêts différents des laurentiens. La Société de Tecumseh se préoccupait par exemple beaucoup de la fête du 1^{er} juillet, laquelle ne retint jamais

Les cellules locales de la Société étaient apparemment beaucoup plus intéressées par les section juvéniles. Certaines Sociétés en fondèrent même quelques-unes la même année⁸⁵⁹.

Les relations entre les Société Saint-Jean-Baptiste et les Jeunes Laurentiens furent évidemment entachées par les problèmes financiers que connurent ces derniers. C'est en fait surtout la SSJB de Montréal qui avait prêté certaines sommes. Même si elle appuyait les laurentiens, elle ne souhaitait pas tout leur donner sur un plateau d'argent. Elle n'hésitait donc pas à réclamer le remboursement des dettes. Elle proposa au départ certains arrangements comme verser un montant fixe une fois le mois et sans intérêt⁸⁶⁰. Les laurentiens répondaient souvent qu'ils pensaient pouvoir rembourser avec des activités comme la fête de Dollard et les ventes qu'elle impliquait⁸⁶¹. Cela s'avérait bien sûr insuffisant puisque les dettes s'accumulaient. Morin expliquait donc qu'il espérait pouvoir les acquitter quand son association en serait capable⁸⁶². En bonne créancière la Société se montra plus pressante. En juin 1948, elle envoya une lettre recommandée demandant un règlement immédiat⁸⁶³. Il est difficile de savoir si elle perdit de l'argent avec les Jeunes Laurentiens. Ce qui est certain c'est qu'elle n'essaya pas de les sortir du gouffre. Elle se dit sans doute que ce sauvetage serait trop risqué.

e) *L'Ordre de Jacques-Cartier*

L'Ordre de Jacques-Cartier était une autre association très influente à l'époque des Jeunes Laurentiens. Elle était une société secrète aux idéaux nationalistes et traditionalistes. À l'instar des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, l'Ordre s'intéressait beaucoup à la jeunesse. Dans *l'Émérillon*, son organe, plusieurs articles furent consacrés à

l'intérêt du groupe de jeunes. Notons quand même que l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario semble quant à elle avoir eu quelques liens avec les Jeunes Laurentiens. Elle prit connaissance de leur manifeste, de leurs règlements et de certains *Lisons! Construisons!*. Ces derniers lui furent en effet envoyés : CRCCF, *Fonds Association canadienne-française de l'Ontario*, C2/363/3.

⁸⁵⁹ C'est notamment ce qu'on fit à Saint-Isidore de Prescott. Voir : CRCCF, « Rapport de la société Saint-Jean-Baptiste de St-Isidore de Prescott, Ont., pour l'année 1943-1944 », *Fonds Fédération des Société Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario*, C19/1/16.

⁸⁶⁰ ANQM, Lettre du trésorier de l'Agence Duvernay à Rosaire Morin, 25 avril 1946, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/27-181.

⁸⁶¹ ANQM, Lettre de Rosaire Morin au trésorier de l'Agence Duvernay, 29 avril 1946, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/27-181.

⁸⁶² ANQM, Lettre de Rosaire Morin à Thomas Bertrand, 12 septembre 1947, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1832.

⁸⁶³ ANQM, Lettre de J. Léopold Gagné à Rosaire Morin, 8 juin 1948, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1832.

l'éducation nationale au moyen des sections juvéniles⁸⁶⁴. Avant que les Jeunesses laurentiennes ne se fassent vraiment connaître par leur expansion, c'est à l'ACJC que s'intéressa la « Patente ». C'est en fait au moment où le groupe de jeunes revint à son mandat d'origine que la chancellerie, organe supérieur de l'Ordre, décida qu'il fallait intervenir. En octobre 1941, dix lettres furent envoyées à des frères de confiance dans dix régions différentes⁸⁶⁵. Rien n'y fit puisque plusieurs des destinataires ne prirent même pas la peine de répondre à cette missive. La CX fit donc paraître une circulaire demandant aux membres de fonder une cellule ou un comité régional d'ACJC⁸⁶⁶. Ce fut encore une fois vain dans la mesure où fin 1943 cette dernière n'avait que huit cercles⁸⁶⁷.

Cet échec laissa toute la place pour que l'Ordre de Jacques-Cartier et les Jeunes Laurentiens établissent certains liens⁸⁶⁸. Il est difficile de voir quand eurent lieu les premiers contacts. Léon Patenaude suggère bien que les Jeunesses laurentiennes furent créées par la société secrète puisque plusieurs de ses fondateurs étaient des « frères »⁸⁶⁹. Nous n'avons cependant trouvé aucun indice qui indique que cette fondation émane d'une directive de la chancellerie. Il est par contre certain que plusieurs laurentiens furent effectivement membres de l'OJC. Rosaire Morin, Paul-Émile Robert, Léon Patenaude, Raymond Bilodeau et Gérard Turcotte étaient autant d'initiés⁸⁷⁰. Certaines sections, comme la section Lafontaine, avaient jusqu'à dix des siens dans la « Patente »⁸⁷¹. Il

⁸⁶⁴ Voir : « Méthode d'éducation nationale : sections juvéniles », *L'Émérillon*, vol. 10, n° 12, décembre 1939, p. 136-139 et « Pour fonder des sections juvéniles », *L'Émérillon*, vol. 11, n° 4, avril 1940, p. 50-53.

⁸⁶⁵ ANC, Lettres du secrétaire de la CX à divers frères, 15 octobre 1941, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 154, dossier « ACJC 1941-1956 ».

⁸⁶⁶ CRLG, « Circulaire n° 408, " sujet : l'ACJC ", 17 novembre 1941 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/7,36.

⁸⁶⁷ C'est ce qui est dit dans : AHEC, « Activités de l'ACJC depuis le Conseil Suprême, tenu le 2 février 1942, jusqu'au 16 octobre 1943 », p. 1, *Fonds Esdras Minville*, P35.

⁸⁶⁸ Entre 1943 et 1949, la chancellerie a ainsi très peu correspondu avec l'ACJC, cela même s'il en fut question lors du congrès triennal de 1946. C'est du moins les conclusions qu'on peut tirer des consultations des dossiers du fonds Ordre de Jacques-Cartier des Archives nationales du Canada concernant la vieille association de jeunes nationalistes. Voir : ANC, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 154.

⁸⁶⁹ Voir : Raymond Laliberté, *op. cit.*, p. 19.

⁸⁷⁰ Ces noms sont en effet mentionnés dans : Roger Cyr, *La Patente : tous les secrets de la "maçonnerie" canadienne-française, l'Ordre de Jacques-Cartier*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1964, p. 63, 90 et 106. Nous avons préféré ne pas consulter les listes de membres officielles de l'Ordre, constatant leur ampleur et les démarches relativement complexes qu'il faut entreprendre pour ce faire. Nous ne savons donc pas en quelle année ces personnes furent effectivement initiées.

⁸⁷¹ ANC, Lettre de Léon Patenaude à la CX, sans date, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens, 1943-1949 ».

semble bien que plusieurs laurentiens d'Ontario en aient été également membres⁸⁷². Morin confia que sur les 400 dirigeants que comprenait le groupe de jeunes en 1948, près de 375 étaient également adhérents de la société secrète⁸⁷³. C'est peut-être pourquoi les laurentiens utilisèrent certaines directives de l'Ordre dans leurs publications. Une des circulaires de ce dernier sur le recrutement⁸⁷⁴ est ainsi presque intégralement copiée dans *La Vérité*, bulletin officiel des Jeunes Laurentiens⁸⁷⁵. La provenance n'est bien sûr pas indiquée. Il n'est pas étonnant dans ce contexte que T.D. Bouchard, dans sa dénonciation de l'Ordre de 1944, mentionne les Jeunes Laurentiens comme en étant une de ses créatures⁸⁷⁶.

Les premiers contacts entre les Jeunesses Laurentiennes et la chancellerie remonte en fait au moins à 1943. Morin écrivit alors pour demander des informations sur des personnes membres de son organisation ou de l'Éveil féminin⁸⁷⁷. Les relations furent de plus en plus cordiales à mesure que les laurentiens prenaient de l'ampleur. La chancellerie tint en fait à être informée des activités du groupe de jeunes⁸⁷⁸. Début 1946, elle décida de publier un mot d'ordre demandant d'appuyer les Jeunes Laurentiens⁸⁷⁹. Cela leur fut certes bénéfique⁸⁸⁰, mais créa des rancœurs chez des partisans de l'ACJC. La CX défendit cependant sa décision⁸⁸¹. Rosaire Morin voulut quant à lui se rapprocher de la chancellerie, essayant même de soutirer des directives s'adressant spécifiquement

⁸⁷² C'est notamment le cas de Lucien Harper qui devint même chancelier quelques années après son passage dans les Jeunes Laurentiens. Voir : Roger Cyr, *op. cit.*, p. 41.

⁸⁷³ Raymond Laliberté, *op. cit.*, p. 244.

⁸⁷⁴ Montréal, CRLG, « Circulaire générale n° 477, "Recrutement méthodique", 27 mai 1947 », p. 1, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,3.

⁸⁷⁵ ANC, « "Le recrutement", *La Vérité*, vol. 5, n° 3, avril 1949, p. 9-10 », *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens, 1943-1949 ».

⁸⁷⁶ Allégation qui fut bien sûr vertement nié par Marcel Caron, alors président du groupe de jeunes. Voir : Raymond Laliberté, *op. cit.*, p. 25-27.

⁸⁷⁷ ANC, Lettre de Rosaire Morin au secrétaire de la CX, 17 décembre 1943, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens, 1943-1949 ».

⁸⁷⁸ C'est notamment pourquoi elle se faisait envoyer des exemplaires de *La Vérité*. Voir : ANC, Lettre du secrétaire adjoint de la CX à Paul-Émile Robert, 17 avril 1945, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 45, dossier « correspondance Jeunes Laurentiens 1943-1947 ».

⁸⁷⁹ CRLG, « Circulaire n° A 5, "Pour une association nationale de jeunes", 16 janvier 1946 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,3.

⁸⁸⁰ Quelques semaines après la publication du mot d'ordre, Rosaire Morin confiait avoir reçu une trentaine de demande de renseignements. Voir : ANC, Lettre de Rosaire Morin à Edgar Tissot, 8 février 1946, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 45, dossier « correspondance Jeunes Laurentiens 1943-1947 ».

⁸⁸¹ On réfuta ainsi point par point les objections d'un « frère » qui écrivait ses raisons de préférer l'ACJC quelques jours après la publication du mot d'ordre : ANC, Lettre du secrétaire de la CX à un frère de la XC n° 1 d'Ottawa, 11 février 1946, *Ibid.*

aux Jeunesses laurentiennes⁸⁸². L'Ordre continua donc à appuyer ces dernières. Il fit paraître des mots d'ordre demandant de les soutenir dans certaines de leurs activités⁸⁸³. Début 1947, durant la campagne de souscription publique des laurentiens, une autre circulaire fut publiée par la société secrète⁸⁸⁴.

Plusieurs membres de la « Patente » s'intéressèrent aux Jeunes Laurentiens. C'est notamment le cas de certains adhérents d'importance. Napoléon Piotte, qui fut chancelier et qui a cofondé Rona, fut présent à bon nombre de réunions du groupe de jeunes⁸⁸⁵. Il alla également rencontrer Mgr Léger qui avait des griefs envers ce dernier et lui fit changer d'avis⁸⁸⁶. Fernand de Haerne, une autre personne qui fut chancelier de l'Ordre, était également très proche des Jeunesses laurentiennes. En 1945, il donna au moins deux conférences pour celles-ci⁸⁸⁷. Les frères de moindre niveau aidèrent également. Il fut bien décidé dans certaines commanderies de contribuer financièrement à leurs oeuvres⁸⁸⁸. Les membres de l'Ordre de Québec conseillèrent Morin dans sa demande de souscription au gouvernement provincial. Le président de l'association de jeunesse avait envoyé une première lettre plus ou moins maladroite. Les frères lui dirent que cette missive pourrait être ignorée s'il écrivait ce qu'on lui dit⁸⁸⁹. Cela fut toutefois inefficace comme on le sait.

⁸⁸² ANC, Lettre de Rosaire Morin au secrétaire de la CX, 10 octobre 1946, *Ibid.*

⁸⁸³ Nous traiterons de l'appui de l'Ordre à certaines activités des Jeunes Laurentiens au prochain chapitre.

⁸⁸⁴ CRLG, « Circulaire générale n° 471, "Sujet : Nos jeunes : un écueil à éviter, un choix à faire", 25 février 1947 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,3.

⁸⁸⁵ Il donna notamment des conférences durant la première semaine de formation du mouvement et présida des comités d'études lors du 3^e congrès national. Voir : CRLG, « Première semaine d'étude de la Jeunesse laurentienne, 1946 », p. 5-6 et « Les Jeunesses laurentiennes, 3^e congrès national tenu à Montréal, les 21-22-23 septembre 1945 », p. 22, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

⁸⁸⁶ ANC, Lettre de Napoléon Piotte au secrétaire adjoint de la CX, 11 mars 1946, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, vol. 36, dossier « Chancelier Piotte, Napoléon ». Cette rencontre eut lieu à Valleyfield en présence de Mgr Langlois le jour même où cette lettre fut écrite. Nous avons contacté les archives du diocèse de Valleyfield et il ne semble plus rester trace de ce qui fut alors discuté. Nous ne savons donc pas en quoi consistait exactement les griefs de Mgr Léger.

⁸⁸⁷ C'est ce que dit Rosaire Morin dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour la Vérité", 23 septembre 1945 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34. De Haerne était alors présenté comme un gérant de La Sauvegarde, le président de l'APCV et le fondateur de l'Achat chez nous. On a déjà dit qu'il fut également directeur de *La Boussole*. On peut d'ailleurs penser que c'est grâce à lui si les Jeunes Laurentiens approchèrent ce journal.

⁸⁸⁸ Voir, par exemple : CRLG, « Rapport de la XC Louis-Riel, n°90, janvier à mars 1947 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,41. 7\$ furent ramassés et envoyés aux Jeunes Laurentiens dans cette commanderie.

⁸⁸⁹ Un représentant du CPR de Québec était relativement proche du gouvernement et c'est ce qui permettait cela. Voir : CRLG, Lettre du secrétaire du CPR 3 à Rosaire Morin, 21 décembre 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,24.

La branche québécoise de la société secrète soutint également les laurentiens dans leur démarche auprès du conseil Honoré-Mercier⁸⁹⁰.

L'Ordre de Jacques-Cartier finit éventuellement par se détourner des Jeunes Laurentiens. Comme il se tenait informé de leurs activités, il l'était également de leurs difficultés. Plusieurs requêtes de souscription parvinrent en fait à la direction de la « Patente ». Morin essaya même de vendre certains articles à fleur de lys inclinées à la chancellerie⁸⁹¹. Celle-ci s'inquiéta du nombre répété de demandes⁸⁹². C'est notamment ce qui fit qu'un article de *L'Émérillon* finit par être consacré à l'absence d'organisations de jeunesse efficace en dehors des sections juvéniles de la SSJB⁸⁹³. Ce texte suscita des remarques très amères de Rosaire Morin. Il écrivit une lettre au périodique où il expliqua regretter la collaboration des aînés, nécessaire selon lui à tout mouvement de jeunesse. Il déplora également le fait que plusieurs laurentiens furent drainés vers l'Ordre et coupés de leur mouvement d'origine⁸⁹⁴. Devant la réponse qu'on lui fit, le futur directeur de *L'Action nationale* sembla accepter l'échec des Jeunes Laurentiens⁸⁹⁵. Les tractations de Léon Patenaude pour faire reconnaître l'ACJC allaient enfoncer le dernier clou dans le cercueil.

f) Le Comité permanent de la survivance française en Amérique

Le Comité permanent de la survivance française en Amérique était une association dont l'objectif premier était la défense des Canadiens français. Il était composé d'individus influents provenant d'autres organisations d'importance⁸⁹⁶. À

⁸⁹⁰ Le secrétaire du CPR de Québec était apparemment en très bons termes avec le conseil de direction de la SSJB locale. Il tint notamment Rosaire Morin au courant des opinions et des actions de Jules Falardeau, directeur du Conseil Honoré-Mercier. Voir : CRLG, Lettre du secrétaire du CPR 3 à Rosaire Morin, 21 mai 1946, *Ibid.*

⁸⁹¹ ANC, Lettre de Rosaire Morin au secrétaire de la CX, non daté, mais nécessairement après le 21 janvier 1948, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens, 1943-1949 ».

⁸⁹² Certaines lettres pour obtenir une subvention se virent ainsi gratifier d'une remarque au crayon indiquant que c'était la deuxième en peu de temps. Voir, par exemple : ANC, Lettre de Rosaire Morin à « cher patriote », sans date, *Ibid.*

⁸⁹³ « La part de notre jeunesse : il faut assurer la relève », *L'Émérillon*, vol. 18, n° 10, décembre 1949, p. 2-3.

⁸⁹⁴ ANC, Lettre de Rosaire Morin à L'Émérillon, 31 décembre 1949, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 128, dossier « Jeunesse (association et clubs de), 1949-1950 ».

⁸⁹⁵ Morin se demanda en effet si son organisation était toujours opportune. Il proposa alors la création d'un « comité de propagande » pour la jeunesse. Voir : ANC, Lettre de Rosaire Morin au secrétaire de la CX, 11 janvier 1950, *Ibid.*

⁸⁹⁶ Sur le comité permanent de la survivance française on pourra consulter : Marcel Martel, *op. cit.*, 203 p.

l'instar des SSJB et de l'Ordre, il s'intéressait à la jeunesse. Il contribua par exemple à la fondation de certains groupes de jeunes en milieu minoritaire, tel le Club DesOrmeaux à Toronto⁸⁹⁷. Les Jeunes Laurentiens collaborèrent très tôt avec le Comité. Ils participèrent à ses campagnes pour la presse acadienne⁸⁹⁸. En 1942, sans qu'on sache pourquoi, ils lui envoyèrent une lettre de félicitations⁸⁹⁹. Le futur Conseil de la vie française, après des pressions de Lionel Groulx et des consultations auprès d'évêques, décida d'appuyer le projet d'une fête de la Saint-Jean-Baptiste des Jeunes lancé par les Jeunesses laurentiennes⁹⁰⁰. C'est entre autres ce qui fit qu'on pensa inviter Adrien Pouliot, qui occupait alors un poste de direction dans le Comité permanent de la survivance française en Amérique, au congrès national de 1945⁹⁰¹.

Début 1946, constatant la vitalité du groupes de jeunes, l'association aînée décida de l'appuyer officiellement⁹⁰². La coopération entre les deux organisations fut dès lors plus ouverte. Paul-Émile Gosselin, secrétaire du Comité permanent, donna ainsi une conférence lors de la semaine de formation des laurentiens en 1948⁹⁰³. Certaines sections laurentiennes, celle de Sudbury par exemple, décidèrent également de contribuer à la vente des calendriers de la survivance française⁹⁰⁴. Nous ne savons pas comment cessa la collaboration. Ce qui est certain, c'est qu'au début de 1950 le futur Conseil de la vie française étudia les principaux groupes de jeunesses au Canada français. Il émit alors quelques recommandations sur l'opportunité de créer une organisation de jeunesse vraiment efficace⁹⁰⁵. Il décida finalement d'appuyer l'ACJC et fit par la suite sa part dans

⁸⁹⁷ Voir : « Nouvelles de Toronto : activités sociales des jeunes », *La Feuille d'érable*, 28 décembre 1944, p. 9. Nous n'avons trouvé aucune autre information concernant ce club au cours de nos recherches.

⁸⁹⁸ Nous développerons ce sujet au prochain chapitre.

⁸⁹⁹ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 18 décembre 1942, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁹⁰⁰ AUL, « Procès-verbaux des réunions du Comité permanent de la survivance française en Amérique, 1941-1943 », p. 425, *Fonds Adrien Pouliot*, P168/4/1/2.

⁹⁰¹ À cause d'un banal changement d'adresse, Pouliot ne reçut toutefois pas les invitations à temps et ne put se présenter au congrès. Voir : AUL, Lettres échangées par Rosaire Morin et Adrien Pouliot, 4 septembre 1945 au 12 octobre 1945, *Fonds Adrien Pouliot*, P168/4/2.

⁹⁰² C'est le frère Antoine Bernard, C.S.V., qui proposa l'idée lors d'une réunion du Comité : AVQ, « Procès-verbaux olographes des réunions du Comité permanent de la survivance française en Amérique, vol. 6, octobre 1946 à décembre 1946 », p. 81, 15 janvier 1946, *Fonds Conseil de la vie française en Amérique*, P52-02B/632-02.

⁹⁰³ « Les Jeunesses Laurentiennes : clôture de la semaine de formation tenue à Québec du 21 au 27 juin », *Le Devoir*, 5 juillet 1948, p. 9.

⁹⁰⁴ « La Jeunesse Laurentienne », *Le Devoir*, 8 mars 1947, p. 9.

⁹⁰⁵ Voir : AUL, « Les groupements patriotiques de jeunesse », *Fonds Adrien Pouliot*, P168/4/1/5.

la création de l'Association de la jeunesse canadienne-française. Il appuya finalement celle-ci pendant plusieurs années⁹⁰⁶.

g) *Les Jeunes Laurentiens et la politique partisane*

Nous avons vu que les Jeunes Laurentiens étaient méfiants et dénigraient la politique partisane. Toutefois, cela n'empêcha pas certains de leurs membres de s'y engager. Certains partis ou politiciens étaient en effet mieux vus que les vieux « rouges » et « bleus ». Ce qui est certain, c'est que de tout temps les Jeunes Laurentiens interdirent à leurs dirigeants de se porter candidats lors d'une lutte électorale. Ils devaient d'abord donner leur démission⁹⁰⁷. On disait, par contre, que « tout membre, en tant qu'individu, quel que soit le rang qu'il occupe dans l'association, a le droit d'exercer ses activités au sein d'un groupement politique [...]»⁹⁰⁸. Les règlements de l'association spécifiaient qu'un membre de la base avait le droit de se présenter pour un parti⁹⁰⁹. Les Jeunesses laurentiennes entretenirent en fait plusieurs liens avec divers mouvements politiques nationalistes.

L'association collabora en certaines occasions avec la Ligue pour la défense du Canada. Elle fit en fait plusieurs conférences avec elle en 1942 et 1943⁹¹⁰. De nombreux contacts furent alors très certainement effectués. Les laurentiens pouvaient également demander des brochures ou des mots d'ordre à la Ligue⁹¹¹. Certaines personnes pensaient même que les deux organisations étaient liées. Un étudiant s'étonna ainsi qu'un don à la Ligue ne fut pas accompagné de l'émission d'une carte de membre des Jeunes Laurentiens⁹¹².

⁹⁰⁶ Paul-Émile Gosselin, *Le Conseil de la vie française*, Québec, Les éditions Ferland, 1967, p. 46-47.

⁹⁰⁷ CRLG « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 7 novembre 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁹⁰⁸ Raphaël Beaudette, « Le comité politique : "la politique chez les Jeunes Laurentiens" », *Lisons! Construisons!*, vol. 2, n° 1, mars 1945, p. 32.

⁹⁰⁹ CRLG, « Règlements des Jeunesses laurentiennes », p. 2, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,22.

⁹¹⁰ Au moins cinq conférences furent tenues conjointement par les deux organisations. Voir : *Le Devoir*, 9 avril 1942, p. 2 ; 16 avril 1942, p. 9 ; 17 avril 1942, p. 6 ; 11 mars 1942, p. 4 et 22 février 1943, p. 2.

⁹¹¹ CRLG, Lettre de Armand Beaucage à la ligue pour la défense du Canada, 7 novembre 1942, *Fonds Ligue pour la défense du Canada*, P6/C,8 et Montréal, CRLG « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 23 octobre 1942, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁹¹² CRLG, Lettre de Bernard Janelle à la ligue pour la défense du Canada, 20 avril 1942, *Fonds Ligue pour la défense du Canada*, P6/C,8.

La Ligue pour la défense du Canada appuya les Jeunesses laurentiennes. Plusieurs de ses membres éminents furent invités au lancement du manifeste de ces dernières. Maxime Raymond, Paul Gouin, André Laurendeau et Jean Drapeau étaient présents lors de cette cérémonie⁹¹³. Jean-Baptiste Prince, président de la Ligue, présida en outre un jury lors d'un débat du groupe de jeunes⁹¹⁴. Tout cela n'empêcha toutefois par les laurentiens d'être parfois critiques envers les agissements du mouvement ami. Raphaël Beaudette protesta, par exemple, contre le fait que la Ligue parlait politique, alors qu'une assemblée conjointe ne devait traiter que du travail nocturne des femmes⁹¹⁵.

Il n'est pas étonnant dans ce contexte de voir que plusieurs laurentiens participèrent à l'aventure du Bloc populaire dans ses débuts. Maxime Raymond fut en fait très tôt apprécié par les Jeunes Laurentiens. Dès 1941, Raphaël Beaudette lui envoya une lettre de félicitations pour son attitude face à la conscription⁹¹⁶. Un an plus tard c'est Rosaire Morin qui l'assurait de « [son] plus entier concours⁹¹⁷ ». Cet appui se continua bien évidemment avec la création du parti. C'est même Paul-Émile Robert qui fut le fondateur de l'association jeunesse du Bloc. Cela alors même qu'il occupait un poste de direction dans les Jeunes Laurentiens⁹¹⁸. D'après Paul-André Comeau, Robert fut très actif dans le Bloc populaire à Montréal⁹¹⁹. Il fut notamment un des « directeurs » d'une des premières assemblées du parti⁹²⁰. Son nom figura longtemps dans les « amis » du journal *Le Bloc*, alors qu'il était redevenu président des Jeunes Laurentiens⁹²¹.

⁹¹³ « Les Jeunes Laurentiens présentent leur manifeste », *Le Devoir*, 3 décembre 1942, p. 2.

⁹¹⁴ « Les Jeunes Laurentiens au Gésù », *Le Devoir*, 11 janvier 1944, p. 4.

⁹¹⁵ Voir : CRLG « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 26 février 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁹¹⁶ Voir : CRLG, Lettre de Raphaël Beaudette à Maxime Raymond, 9 mai 1941, *Fonds Maxime Raymond*, P3/A,60.

⁹¹⁷ CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Maxime Raymond, 9 septembre 1942, *Fonds Maxime Raymond*, P3/C,222.

⁹¹⁸ Dans nos recherches, nous n'avons trouvé aucune documentation traitant des liens entre les Jeunes Laurentiens et les « Jeunes Blocs ». Il n'existe en fait que très peu de documentation sur le Bloc populaire canadien junior. S'il publia *Nouvelle Laurentie*, un journal, seul son manifeste subsiste encore : *Manifeste du Bloc Populaire Canadien Junior*, s.l., s.d., 8 p. Nous savons également qu'un certain René Pouliot était secrétaire de l'organisation. Voir : « Appel à la jeunesse en faveur du Bloc populaire canadien », *Le Devoir*, 14 décembre 1943, p. 9.

⁹¹⁹ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire : 1942-1948*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, p. 465.

⁹²⁰ « Le Bloc populaire canadien : une foule énorme applaudit les nombreux orateurs, dont M. Raymond le premier », *Le Devoir*, 28 janvier 1943, p. 6.

⁹²¹ Voir, par exemple : « Les amis du journal », *Le Bloc*, 14 décembre 1945, p. 5.

Léon Patenaude devint aussi membre du « Bloc populaire canadien Junior ». Il s'engagea dans le parti nationaliste avant même d'adhérer aux Jeunes Laurentiens. Sa demande d'adhésion aux « Jeunes Blocs » date du 14 janvier 1943⁹²². On lui demanda ainsi de travailler à la campagne électorale de Montréal-Cartier en juillet de la même année⁹²³. C'est seulement le 1^{er} octobre 1943 que la section Lafontaine des Jeunes Laurentiens, présidée par Patenaude, tint sa première réunion⁹²⁴. Sans en être sûr, on peut émettre l'hypothèse qu'il connut les Jeunes Laurentiens par l'entremise du Bloc populaire. Patenaude continua à être actif dans celui-ci, puisqu'il participa à la campagne électorale de 1944. Des laurentiens lui reprochèrent toutefois cet engagement et il dut le défendre dans une lettre aux membres de sa section. Il expliqua alors que les laurentiens qui appuyèrent le Bloc populaire le firent en leur nom personnel. Il ajouta qu'il ne reçut aucun argent pour la campagne qu'il fit au côté de Jean Drapeau. Aucune rémunération ne lui fut donnée pour ses discours⁹²⁵.

Les problèmes que connut le Bloc populaire avec Philippe Hamel, René Chaloult et Paul Gouin⁹²⁶ intéressèrent les laurentiens. Maurice Côté écrivit une lettre à Paul Gouin pour lui signifier qu'il l'admirait et l'appuyait⁹²⁷. Rosaire Morin envoya quant à lui des lettres à Philippe Hamel pour tenter de le réconcilier avec le parti. Il expliqua alors que les divisions étaient en train de faire « [perdre] confiance totalement en la politique⁹²⁸ ». Le futur président des Jeunes Laurentiens fit également au moins un discours pour le Bloc. En novembre 1944, il parla ainsi pour dénoncer les politiciens qui n'agissaient pas dans l'intérêt de Dieu et la Patrie⁹²⁹.

Le Jeune Laurentien qui s'impliqua le plus dans le Bloc populaire est certainement Raphaël Beaudette. Ce dernier présida un comité d'étude sur les tactiques

⁹²² Voir : CRLG, Lettre de Léon Patenaude au Bloc populaire canadien, 14 janvier 1943, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/3,3.

⁹²³ CRLG, Lettre de René Pouliot à Léon Patenaude, 17 juillet 1943, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/3,3.

⁹²⁴ CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Lafontaine, 1^{er} octobre 1943 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4.

⁹²⁵ Voir : CRLG, Lettre de Léon Patenaude, 10 août 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

⁹²⁶ On se référera à ce sujet à : Paul-André Comeau, *op. cit.*, p. 236-250.

⁹²⁷ ANC, Lettre de Maurice Côté à Paul Gouin, 4 avril 1944, *Fonds Paul Gouin*, MG 27 III D1, vol. 80, dossier « correspondance A-C ».

⁹²⁸ AUL, Lettre de Rosaire Morin à Philippe Hamel, 31 août 1943, *Fonds Philippe Hamel*, P160/B,20.

⁹²⁹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Assemblée publique du Bloc populaire au stade", 3 novembre 1944 », *Fonds Rosaire Morin*, P16/J,4.

de J.-A. Cardin au congrès du parti de février 1944⁹³⁰. Il prononça par ailleurs des discours à plusieurs de ses assemblées publiques⁹³¹. Il fit si bien qu'il fut candidat aux élections provinciales de 1944⁹³², mais fut largement battu⁹³³. Beaudette quitta les Jeunes Laurentiens en septembre 1944⁹³⁴. Il continua toutefois à militer dans le Bloc populaire. En témoigne d'ailleurs un échange de lettres avec Maxime Raymond⁹³⁵. Aux élections fédérales de 1945, il travailla pour Camilien Houde, qui brigait les suffrages dans son ancien comté⁹³⁶.

Le Bloc ne se prononça jamais, à notre connaissance, sur les Jeunes Laurentiens. Dans les pages de son journal, il y a tout au plus un compte-rendu de leur deuxième congrès⁹³⁷. Il semble cependant qu'il circulait une rumeur voulant qu'André Laurendeau ait dit regretter l'appui des laurentiens à son parti⁹³⁸. Il y en a fait trois seuls moments dans toute l'histoire des Jeunesses laurentiennes où des politiciens participèrent directement aux activités du mouvement. Nous avons parlé plus haut du lancement du manifeste. Il semble également que René Chaloult participa à des soupers conférence avec les laurentiens de Québec⁹³⁹. Adhémar Raynault, alors maire de Montréal, prit par ailleurs part au congrès général de 1944. Il donna alors de brèves directives au groupe de jeunes qui furent retransmises par Radio-Canada. Il leur conseilla d'étudier et les encouragea à continuer dans la voie entreprise⁹⁴⁰. C'est cet appui qui porta Morin à

⁹³⁰ AUL, « Bloc populaire canadien : samedi 5 février 1944, dimanche 6 février 1944 », p. 6, *Fonds Philippe Hamel*, P160/B,20.

⁹³¹ Voir, par exemple : « Le Bloc populaire canadien à l'Assomption et à Saint-Jacques de Montcalm », *Le Devoir*, 6 mai 1944, p. 3.

⁹³² On consultera notamment à ce sujet : « M. Raphaël Beaudette inaugure sa campagne », *Le Devoir*, 18 juillet 1944, p. 6. Notons que Paul-Émile Robert était conférencier lors de la réunion tenue pour lancer cette campagne.

⁹³³ Il obtint environ 6800 voix et arriva derrière le candidat de l'Union nationale et le candidat du Parti libéral. Voir : « Les détails connus du scrutin d'hier », *Le Devoir*, 9 août 1944, p. 10.

⁹³⁴ Il fit en effet ses adieux au mouvement lors de la réunion du conseil central tenue le 29 septembre 1944 : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 29 septembre 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁹³⁵ CRLG, Lettres du 4, 6 et 11 avril 1945, *Fonds Maxime Raymond*, P3/C,35.

⁹³⁶ « La "dernière heure"... politique », *Le Devoir*, 18 mai 1945, p. 3.

⁹³⁷ « Le deuxième congrès des jeunes Laurentiens », *Le Bloc*, 30 septembre 1944, p. 6.

⁹³⁸ C'est du moins une idée que lancèrent des pro-ACJC voulant dénigrer les Jeunes Laurentiens. Voir : CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Arduino d'Apolonia, 9 mars 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,23.

⁹³⁹ C'est ce que nous raconta l'abbé Léonce Bouchard, qui fut organisateur régional de Québec. Entrevue de l'auteur avec l'abbé Léonce Bouchard, 3 avril 2006. Nous n'avons trouvé aucun document qui permettrait de vérifier à combien de reprises cela eut lieu ou même s'il y eut bien de telles soirées.

⁹⁴⁰ Voir : ANQM, « Discours d'Adhémar Raynault, "Les Jeunes Laurentiens", 23 septembre 1944 », *Fonds Adhémar Raynault*, P309-1/1-12.

envoyer une lettre à Raynault, lorsque celui-ci fut défait aux élections municipales de 1944. Il lui dit alors qu'il valait mieux être vaincu que « d'être victorieux en laissant une réputation de comédien digne de jouer au théâtre "National" avec "La Poutine" »⁹⁴¹. Il semble en effet que la campagne que mena Camilien Houde fut assez émotive⁹⁴².

Le degré d'engagement politique laissé aux Jeunes Laurentiens changea avec le temps. Les laurentiens coupèrent éventuellement l'essentiel des liens avec le Bloc populaire. La réunion du comité général du 8 avril 1945 vint en outre changer certaines orientations. On décida alors que le mouvement ne devait plus

supporter d'une façon directe ou indirecte, un parti politique engagé ou non dans une lutte électorale, à moins que ce parti combatte un adversaire dont la doctrine serait catégoriquement condamnée par l'Église⁹⁴³.

Il fut également décidé que les membres ne pourraient plus s'engager en politique partisane. Ils pouvaient tout au plus appuyer qui bon leur semble, mais sans se présenter. Les dirigeants continuaient à être obligés de démissionner avant de briguer les suffrages⁹⁴⁴. Morin expliqua par la suite que ce fut une excellente décision. Il dit que certains s'orientaient au départ « vers la haute politique⁹⁴⁵ ». Ils tentaient de solutionner les problèmes des autres, « de travailler sur les problèmes de la génération qui nous précède⁹⁴⁶ ». Le changement porta alors les Jeunes Laurentiens à « voir nos vies, notre milieu et nos problèmes de jeunes⁹⁴⁷ ». Le président conclut en affirmant que cette décision avait permis au mouvement de se développer « d'une façon presque prodigieuse⁹⁴⁸ ».

Cette nouvelle orientation des Jeunes Laurentiens, ne fit pas en sorte qu'ils se désintéressèrent complètement de la politique. Fidèles à leur principe d'appuyer tout ceux qui pouvaient promouvoir leurs idées, ils offrirent de temps à autres des félicitations à

⁹⁴¹ ANQM, Lettre de Rosaire Morin à Adhémar Raynault, 12 décembre 1944, *Fonds Adhémar Raynault*, P309-1/1-6.

⁹⁴² On pourra consulter les mémoires d'Adhémar Raynault à ce sujet : Adhémar Raynault, *Témoin d'une époque*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, p. 172-175.

⁹⁴³ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes : comité général, 8 avril 1945 », p. 13, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

⁹⁴⁴ Voir : *Ibid.*

⁹⁴⁵ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour la vérité", 23 septembre 1945 », p. 3, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

⁹⁴⁶ *Ibid.*

⁹⁴⁷ *Ibid.*

⁹⁴⁸ *Ibid.*

certaines députés. Maurice Duplessis, qui avait défendu l'autonomie provinciale, obtint ainsi leurs remerciements. On ajouta que « les Jeunesses laurentiennes attendent donc de l'honorable premier ministre de cette province qu'il continue à montrer de la fermeté et de la clairvoyance⁹⁴⁹ ». Le ministre de la colonisation reçut les congratulations de groupe de jeunes environ au même moment⁹⁵⁰. Quelques années plus tard, c'est René Chaloult qu'on félicita avec ardeur pour sa réélection de 1948. André Robitaille, organisateur régional de Québec et responsable national au central, lui fit savoir que « vous continuerez donc à être le porte-parole des nationalistes à la chambre des députés, et ainsi l'homme de confiance de beaucoup de personnes et surtout de jeunes⁹⁵¹ ».

Les Jeunesses laurentiennes se dotèrent d'une organisation à la fois pratique et complexe. Elles adoptèrent un fonctionnement interne pyramidal et oligarchique. C'était aux dirigeants, réunis dans le conseil central, que revenaient les tâches qui avaient le plus d'impact sur la vie du mouvement. Ce sont eux qui prenaient les décisions les plus importantes et orientaient l'action dans le sens qu'ils souhaitaient. Les membres étaient quant à eux essentiellement réunis dans des sections paroissiales. Ils y passaient l'essentiel de leur temps à étudier et fraterniser par des activités récréatives et sociales. Il leur était également demandé de prendre des initiatives sur le plan local. C'est la croissance accélérée du mouvement qui le plongea dans un endettement causant finalement sa perte. Cette expansion lui permit cependant de retenir l'attention de plusieurs individus ou organisations ayant des objectifs plus ou moins semblables aux siens. Des personnalités et institutions nationalistes en vue s'intéressèrent de fait aux Jeunes Laurentiens. Sauf l'ACJC, leur rivale, elles les appuyèrent de multiples façons. La plupart fournirent l'aide la plus importante alors que le groupe de jeunes était à son apogée et le délaissèrent à mesure que ses difficultés s'aggravaient. Voilà donc dans quel contexte et sur quelles bases les Jeunesses laurentiennes purent se lancer dans l'action.

⁹⁴⁹ « Les résolutions adoptées par les Jeunesses laurentiennes : l'autonomie provinciale », *Le Devoir*, 22 octobre 1946, p. 7.

⁹⁵⁰ « Les Jeunes Laurentiens félicitent l'hon. Bégin », *Le Guide*, 7 novembre 1946, p. 5.

⁹⁵¹ ANQQ, Lettre de André Robitaille à René Chaloult, 29 juillet 1948, *Fonds René Chaloult*, P659/2-2.2.1.1

Chapitre 4

LES JEUNESSES LAURENTIENNES EN ACTION

Les Jeunes Laurentiens étaient une organisation visant à promouvoir certaines idées. Ils ne se contentaient pas d'énonciations abstraites. Ils travaillèrent dans le concret et cherchèrent à mettre ces idéaux en application autant que possible. Le mouvement se consacra de fait très tôt à la poursuite concrète de ses objectifs idéologiques. Les différents points de son programme de relèvement économique, tels achat chez nous et syndicats d'épargne, étaient autant d'éléments sur lesquels il devait travailler réellement. Différents moyens furent également mis de l'avant pour tenter de franciser un environnement jugé par trop anglo-saxon. C'est aussi à tout un programme de célébrations et de fêtes patriotiques que l'association se consacrait. La fête de Dollard fut ainsi une des activités qui l'occupèrent le plus.

Les laurentiens n'hésitèrent pas à se servir des pouvoirs publics pour faire avancer certains impératifs idéologiques. Ils tentèrent en fait à plusieurs reprises de défendre ou servir une cause particulière en cherchant le concours des autorités légalement constituées. Les Jeunes Laurentiens devenaient dès lors un groupe d'intérêt. Non seulement ils appuyèrent nombre de campagnes lancées par d'autres associations, mais encore ils y participèrent. Ils en lancèrent parfois eux-mêmes certaines. En d'autres cas, ils prirent le rôle de meneur dans des actions collectives d'abord commencées par d'autres. C'est notamment ce qui arriva avec les demandes répétées pour que le Québec adopte officiellement le fleurdelisé.

Nous traiterons donc plus particulièrement ici des différentes actions entreprises par les Jeunesses laurentiennes. On s'attardera d'abord à la mise en pratique de leur idéologie. Nous verrons ce qu'ils firent pour concrétiser les éléments les plus facilement réalisables de leur système de pensée. Notre attention se portera ensuite vers les activités du mouvement en tant que groupe d'intérêt. Les campagnes et les activités de pression auxquelles il participa ou qu'il entreprit nous intéresseront alors.

1- Le mouvement et la mise en pratique de son idéologie

Les Jeunes Laurentiens veillèrent évidemment à réaliser leur programme. Ils portèrent leur attention sur tout ce qui pouvait être fait sans trop de difficultés et s'y attelèrent ensuite. Certains idéaux économiques furent constamment appliqués. Ils employèrent également divers moyens pour rendre leur univers immédiat plus canadien-français. C'est enfin à des méthodes pour favoriser la fierté chez leurs compatriotes, telles différentes fêtes, qu'ils s'attardèrent.

a) *La pratique des idéaux économiques*

Les Jeunes Laurentiens commencèrent dès leur création à mettre en œuvre les principes économiques qui leur étaient chers. C'est bien sûr aux éléments formant la base du système de pensée qu'ils se consacrèrent le plus. Ils tentèrent notamment d'instaurer et de favoriser certains éléments fondamentaux du coopératisme. Des souscriptions furent ainsi organisées pour acheter des parts de l'Union économique d'habitation⁹⁵². Ce sont cependant les activités concernant les caisses populaires qui occupèrent surtout le mouvement. Les membres étaient bien sûr invités à faire partie de telles institutions. Dès 1941, Marcel Caron et Paul-Émile Robert occupaient des postes de direction dans la caisse Sacré-Cœur de Jésus à Montréal. Le premier en était secrétaire gérant et le second commissaire⁹⁵³. Cette caisse connut une expansion qui fut en partie attribuable aux Jeunes Laurentiens. À l'époque où Caron et Robert étaient engagés dans sa direction, on expliquait qu'elle avait augmenté son nombre de sociétaires de 30%⁹⁵⁴. Quelques années plus tard, on disait qu'elle avait presque doublé ses actifs en l'espace de six mois. « Cette augmentation était due en raison de 72% d'influence émanant des Jeunes Laurentiens⁹⁵⁵ », se vantait-on.

Les laurentiens ne s'intéressèrent évidemment pas qu'à cette caisse. Plusieurs furent actifs dans la direction de caisses populaires à d'autres endroits. Julien Chevalier, directeur du comité national de la section Montréal-Sud, était secrétaire de la caisse du

⁹⁵² Ces parts furent achetées lors d'une visite de cette coopérative effectuée lors du congrès général de 1943. Voir : « Congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 27 septembre 1943, p. 2.

⁹⁵³ Marcel Caron, « Caisse Populaire du Sacré-Cœur », *Chez nous*, vol. 2, n° 5, juillet 1941, p. 7.

⁹⁵⁴ *Ibid.*

⁹⁵⁵ « Le deuxième congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 25 septembre 1944, p. 10.

même endroit⁹⁵⁶. Il arriva même que certains s'initiaient au coopératisme lorsque Jeunes Laurentiens et travaillèrent par la suite dans une caisse toute leur vie. C'est notamment ce qui arriva à Ferdinand Smith, qui fut président régional de Drummondville, et à Arthur Pharand de Sudbury⁹⁵⁷. Rosaire Morin confia des années plus tard qu'une des raisons de la disparition des laurentiens est que plusieurs d'entre eux furent certes drainés vers l'OJC ou la SSJB, mais aussi vers l'organisme fondé par Alphonse Desjardins⁹⁵⁸.

Les sections agirent aussi pour les caisses populaires. Quantité firent de la propagande pour ces dernières. En 1944-1945, la section Lafontaine distribua ainsi 2000 feuillets de publicités pour elles⁹⁵⁹. Les membres se cotisaient par ailleurs souvent pour en acheter des parts sociales. Ce fut cependant quelquefois fait dans le seul but de demander un prêt⁹⁶⁰. C'est également des caisses d'économie que des cercles locaux fondaient. Ces caisses étaient des sortes de caisse populaire en miniature. Les membres y déposaient leurs économies et y apprenaient le fonctionnement de l'institution amie. Il arrivait qu'on dépose l'argent alors accumulé dans celle-ci⁹⁶¹. C'était alors l'occasion d'intéresser des laurentiens à en devenir membres. Il arriva que certaines caisses d'économie devinrent assez importantes pour qu'on les rende publiques. Dans la paroisse Saint-Vincent-de-Paul à Montréal, on en vint à avoir 1800\$ d'économies. On décida alors de fonder une caisse populaire à partir de ce montant⁹⁶².

Les Jeunes Laurentiens participèrent en fait quelquefois à la fondation de caisses populaires. Rosaire Morin affirma que le mouvement avait contribué, durant l'année 1943-1944, à en créer une à Longueuil et une autre dans la paroisse Saint-Eusèbe à

⁹⁵⁶ CRLG, Lettre de Julien Chevalier à André Laurendeau, 1^{er} mai 1947, *Fonds André Laurendeau*, P2/A,655.

⁹⁵⁷ Entrevue de l'auteur avec Ferdinand Smith, 7 février 2006 et Arthur Pharand, *Un miracle économique au Moulin à Fleur 1949-1989 (40 ans d'histoire de ma caisse)*, Sudbury, s.e., 1991, 160 p. Nous remercions Gaétan Gervais de nous avoir fait découvrir ce dernier livre. Notons que Ferdinand Smith finit même par être considéré comme une des 100 personnalités ayant le plus marqué le mouvement Desjardins lors du centenaire de l'institution. Voir : *100 fois merci à 100 hommes et femmes qui ont contribué à bâtir le mouvement des caisses Desjardins depuis 100 ans*, Lévis, Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 2000, p. 43.

⁹⁵⁸ Voir : Clément Trudel, « Il y a 25 ans, le fleurdelisé », *Le Devoir*, 20 janvier 1973, p. 6.

⁹⁵⁹ CRLG, « Deuxième rapport annuel de la section Lafontaine », p. 2, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

⁹⁶⁰ C'est notamment ce qu'on décida lors d'une réunion de la section Lafontaine : CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Lafontaine, 1943-1946 », 29 octobre 1943, *Fonds J. Z. Léon Patenaude*, P30/4,4.

⁹⁶¹ C'est encore une fois ce que fit la section Lafontaine en 1944. Voir : CRLG, Lettre de Maurice Petit à Rosaire Morin, 31 mars 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

⁹⁶² Rosaire Morin, « Des nouvelles à retenir », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 11.

Montréal⁹⁶³. Adrien Lalumière, Laurentien de Longueuil, fut de fait membre du premier exécutif de la caisse populaire de cette ville⁹⁶⁴. Deux ans plus tard, le conseil central se vantait d'avoir collaboré efficacement à la fondation de cinq autres caisses. On ne précisa toutefois pas à quel endroit cela avait été fait⁹⁶⁵.

Les Jeunes Laurentiens firent également tout ce qui était en leur pouvoir pour pratiquer et répandre l'achat chez nous. C'est en fait une chose à laquelle s'intéressaient déjà les Jeunesses Saint-Eusèbe. Celles-ci pouvaient par exemple donner les noms de cigarettes et cigares canadiens-français en réunion. Elles envoyèrent par ailleurs des lettres pour féliciter une compagnie d'avoir choisi un compatriote pour entrepreneur⁹⁶⁶. Les Jeunes Laurentiens continuèrent ce genre de démarche, mais s'appuyèrent aussi sur la Ligue de l'achat chez nous. Ils travaillèrent en fait étroitement avec cet organisme dédié au principe du même nom⁹⁶⁷. Le central lui écrivit pour recevoir ses différents mots d'ordre et feuillets⁹⁶⁸. Certaines directives furent même reproduites dans *La Vérité*⁹⁶⁹. On n'hésitait pas à écrire à l'association aînée pour demander des informations sur tel commerçant⁹⁷⁰. On se référait même à elle pour tenter de régler divers problèmes. Rosaire Morin sollicita par exemple son concours lorsqu'une revue refusa d'enlever des annonces anglaises après des demandes répétées⁹⁷¹. C'est ce qui fit que le mouvement se

⁹⁶³ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 8, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

⁹⁶⁴ Voir : Michel Pratt, *Longueuil du temps du maire Pratt, 1894-1967*, Longueuil, Société historique du Marigot inc, 1983, p. 105.

⁹⁶⁵ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 26 février 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

⁹⁶⁶ CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 9 janvier 1939 et 27 février 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

⁹⁶⁷ La Ligue de l'achat chez nous était une organisation qui avait d'abord pour objectif d'informer la population sur les marchands canadiens-français. Elle imprimait ainsi plusieurs documents expliquant chez qui acheter tel type de produit. Elle n'avait pas de visées xénophobes. Son mot d'ordre était « à prix, qualité et service égaux, encourageons de préférence nos compatriotes ». Elle ne demanda, à notre connaissance, jamais le boycott. La Ligue faisait du recrutement pour tenter de répandre ses idées. Voir : CRLG, « Achetons chez nous », *Fonds Rosaire Morin*, P16/B4.

⁹⁶⁸ ANQM, Lettre de Rosaire Morin à Clarence Hogue, 2 février 1944, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/53-544.

⁹⁶⁹ Voir, par exemple : « Pour atteindre le but de 1945 : augmentons notre assurance-vie », *La Vérité*, vol. 4, n° 2, décembre 1945, p. 13.

⁹⁷⁰ On voulut par exemple savoir la véritable identité d'un marchand opérant avec un « nom canadien » au marché Amherst : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 2 avril 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁹⁷¹ ANQM, Lettre de Rosaire Morin à René Perreault, 25 janvier 1945, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/53-546.

dota d'une « section » de la Ligue en son sein même. Ce fut un membre du conseil central qui en devint le directeur⁹⁷².

Les sections travaillèrent également beaucoup pour l'achat chez nous. Elles agirent elles aussi en s'appuyant essentiellement sur l'organisme ami. Certaines cellules pouvaient par exemple lui demander s'il existait une liste d'entreprises canadiennes-françaises pour leur localité⁹⁷³. Ailleurs, voyant que de tels documents n'existaient pas, on décida de faire des enquêtes paroissiales. C'est ce que firent entre autres les sections Saint-Vincent-de-Paul et Lafontaine à Montréal. La première reçut l'aide de la Ligue pour réduire au minimum le coût d'impression de tracts listant les marchands de la paroisse⁹⁷⁴. La seconde se vit offrir l'impression gratuite d'un document du même type⁹⁷⁵. Les Jeunes Laurentiens de la paroisse Saint-Ambroise distribuèrent par la suite près de 2000 listes ainsi produites⁹⁷⁶. Ceux de la paroisse Saint-Vital à Montréal se firent quant à eux adresser des mots d'ordre de la Ligue pour qu'il puisse ensuite les répandre⁹⁷⁷. D'autres sections cherchèrent plutôt à trouver des adhérents pour l'association aînée. On embrigada ainsi les membres des Jeunesses laurentiennes de Notre-Dame d'Hébertville dans cette dernière⁹⁷⁸.

Le laurentien qui fut le plus actif envers l'achat chez nous est très certainement Maurice Côté. Il se vantait d'être membre de la Ligue depuis presque sa fondation⁹⁷⁹.

⁹⁷² En 1945 et 1946 c'est Jean-Paul Cloutier qui occupait cette fonction. Voir la liste des fonctions des divers membres du central dans les dernières pages de : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du Conseil central, 1945-1946 », *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11. Être section de la Ligue permettait globalement d'assister à ses congrès et de bénéficier de ses services. Les sections étaient indépendantes financièrement et avaient droit de prendre des initiatives locales au nom de la Ligue. Voir : Olivar Asselin, *L'industrie dans l'économie du Canada français, en appendice : l'achat chez nous*, Montréal, l'École sociale populaire, n° 296, septembre 1938, p. 31.

⁹⁷³ C'est notamment ce que fit Edmond St-Denis pour Beauharnois : ANQM, Lettre de Edmond St-Denis à Clarence Hogue, 30 janvier 1945, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P83/53-546.

⁹⁷⁴ Voir : ANQM, Lettre de Aurèle Desjardins à Clarence Hogue, 12 mai 1944, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P83/53-544.

⁹⁷⁵ ANQM, Lettre de Maurice Petit à Clarence Hogue, 5 mars 1945, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P83/53-546.

⁹⁷⁶ CRLG, « Deuxième rapport annuel de la section Lafontaine », p. 2, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

⁹⁷⁷ ANQM, Lettre de Clarence Hogue à Jacques l'Heureux, 26 novembre 1946, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P83/53-546.

⁹⁷⁸ ANQM, Lettre de Georges E. Côté à la Ligue de l'achat chez nous, 10 décembre 1946, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P83/54-548.

⁹⁷⁹ ANQM, Lettre de Maurice Côté à Clarence Hogue, 5 avril 1944, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P83/53-544. Côté expliqua alors que la Ligue existait depuis dix ans et qu'il en était membre depuis un même nombre d'années.

C'est certainement ce qui faisait qu'il connaissait très bien les ressources et les services qu'elle offrait. Comme d'autres, il se faisait adresser les mots d'ordre et lui faisait régulièrement parvenir des formules d'adhésion⁹⁸⁰. Il lui écrivit de très nombreuses fois pour demander si divers marchands étaient bien canadiens-français. Il envoyait parfois les noms de toute une série d'entreprises qu'il demandait de séparer selon la nationalité. Côté exigea même à quelques reprises qu'on prenne en considération certaines compagnies qu'il jugeait canadiennes-françaises⁹⁸¹. Il se proposa par ailleurs pour fonder un organisme qui ferait la promotion au Saguenay des différents commerces contrôlés par des conationaux⁹⁸². Toutes ces activités firent qu'il finit par rencontrer Clarence Hogue, alors directeur de la Ligue de l'achat chez nous. Il le questionna alors notamment sur diverses compagnies, ce qui mena ce dernier à faire des enquêtes⁹⁸³.

La Ligue de l'achat chez nous pensa évidemment se servir des Jeunesses laurentiennes pour faire avancer certains objectifs. Sûrement dans le but d'intéresser les femmes à ses principes, elle fit adresser des documents aux Jeunes Laurentiennes⁹⁸⁴. On disait par ailleurs vouloir rencontrer Rosaire Morin pour lui demander de faire du recrutement⁹⁸⁵. L'envoi de certains documents au conseil central furent donc quelquefois accompagnés de remarques sur une possible aide en ce sens. On proposa en plus d'amener les sections à convaincre d'autres organisations pour former une sorte de comité d'achat chez nous local⁹⁸⁶. C'est certainement les services mutuels rendus et à venir qui firent qu'on laissa la Ligue faire un petit discours lors du congrès général de 1946⁹⁸⁷.

Les Jeunes Laurentiens fondèrent en outre beaucoup de syndicats d'épargne tout au long de leur existence. Il est certain que plusieurs cercles en possédaient. C'était

⁹⁸⁰ *Ibid.*

⁹⁸¹ Voir, par exemple : ANQM, Lettre de Maurice Côté à la Ligue de l'achat chez nous, 11 décembre 1946, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P83/54-548.

⁹⁸² ANQM, Lettre de Maurice Côté à la Ligue de l'achat chez nous, 27 août 1944, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P83/53-545. Cette idée ne fut à notre connaissance jamais concrétisée.

⁹⁸³ Voir : ANQM, Lettre de Clarence Hogue à Maurice Côté, 4 octobre 1945, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P83/53-545.

⁹⁸⁴ ANQM, Lettre de Jeannette Boisvert à Clarence Hogue, 2 octobre 1944, *Ibid.*

⁹⁸⁵ ANC, Lettre de Clarence Hogue à Edgar Tissot, 27 mai 1946, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 129, dossier « Ligue d'achat chez nous, 1936-1949 ».

⁹⁸⁶ Voir : ANQM, Lettre de Clarence Hogue à Rosaire Morin, 18 juillet 1946, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P83/53-545.

⁹⁸⁷ CRLG, « Un témoignage de la Ligue de l'achat chez nous », *Fonds Rosaire Morin*, P16/B,3.

notamment le cas à Drummondville⁹⁸⁸. La section Lafontaine eut le sien à peine quelques semaines après sa fondation⁹⁸⁹. Certaines sections en avaient même plus d'un. Les Jeunes Laurentiens des paroisses Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Vital à Montréal eurent respectivement trois et quatre syndicats⁹⁹⁰. Il n'existe malheureusement que très peu de données sur le nombre exact qui fut créé. Au congrès de 1944, Rosaire Morin confiait qu'il en existait une dizaine. De ce nombre, un était implanté dans un restaurant et deux autres dans des « commerces de glace ». Il semble même que les deux derniers avaient rapporté presque le double du capital investi au départ⁹⁹¹. Deux ans plus tard, une majorité de membres du conseil central étaient des syndicalistes accomplis comme on l'a vu au chapitre précédent. Expliquant que le syndicat était le meilleur moyen d'attacher les membres au mouvement, il fut décidé d'en fonder une vingtaine en 1948-1949⁹⁹². Les Jeunesses laurentiennes se servirent en fait souvent des syndicats pour faire du recrutement. Dans la paroisse Saint-Ambroise, on fit ainsi imprimer 100 formules d'adhésion strictement pour ceux-ci⁹⁹³.

b) La promotion et la conservation d'un environnement canadien-français

Les Jeunes Laurentiens tentèrent de rendre leur société plus canadienne-française par de multiples moyens. Ils organisèrent notamment des campagnes pour des périodiques jugés plus importants et plus utiles que les autres. Des ventes pour *Le Devoir* furent systématiquement effectuées. La section Saint-Eusèbe consacra ainsi des soirées de propagande à ce journal⁹⁹⁴. *L'Action nationale* était quant à elle vendue au secrétariat général des Jeunesses laurentiennes. Plusieurs publicités pour la revue apparaissent en

⁹⁸⁸ Rosaire Morin, « Des nouvelles à retenir », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 10.

⁹⁸⁹ CRLG, Lettre de Gérard Cusson au responsable économique du central, 20 novembre 1943, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

⁹⁹⁰ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil général de Montréal, 1943-1944 », 3 décembre 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,8 et CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 29 septembre 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁹⁹¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 9, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

⁹⁹² « Les Jeunesses Laurentiennes : directives économiques et sociales pour l'année 1948-1949 », *Le Devoir*, 13 juillet 1948, p. 5.

⁹⁹³ CRLG, « Recommandation du comité économique de la section Lafontaine, 27 novembre 1943 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,6.

⁹⁹⁴ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 25 septembre 1942, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

outré dans *La Vérité*, bulletin officiel du mouvement⁹⁹⁵. Certaines sections avaient même un « comité de l'action nationale » chargé de la vendre⁹⁹⁶. C'est également *La Boussole* qu'on essaya de propager. Le conseil central en envoya quelques fois un certain nombre de copies aux sections qu'elles devaient par la suite écouler⁹⁹⁷. En des festivités particulières, telle la Saint-Jean-Baptiste, l'association se donnait l'occasion de vendre jusqu'à 5000 exemplaires du journal⁹⁹⁸.

Les Jeunesses laurentiennes appuyèrent aussi les luttes pour aider les minorités françaises du pays. La section Saint-Eusèbe envoya dès mars 1940 une lettre de félicitations à un certain monsieur Préfontaine qui se battait pour la langue française au Manitoba⁹⁹⁹. On sait qu'en 1943 le Comité permanent de la survivance française en Amérique lança toute une campagne pour que *L'Évangéline*, journal acadien, devienne un quotidien¹⁰⁰⁰. Les Jeunes Laurentiens furent de la partie. En mars de la même année, ils disaient avoir déjà organisé plusieurs soirées pour le périodique. On se vantait même que la plupart avaient attiré plus de 200 personnes. C'est ce qui fit qu'on dit avoir « recueilli, directement ou indirectement, la somme de 2500\$¹⁰⁰¹ ». Cela fut bien sûr envoyé aux francophones de l'Est. Le groupe de jeunes s'intéressa également beaucoup à ceux de l'Ouest. Rosaire Morin consacra plusieurs minutes d'un discours à la radio pour expliquer leur situation et demander de les aider à avoir leur propre radio¹⁰⁰². Le central envoya une lettre de félicitations lorsque Radio Saint-Boniface entra en ondes en mai

⁹⁹⁵ Voir les publicités dans *Lisons!, Construisons!*, vol. 2, n° 1, mars 1944, p. 10 et *La Vérité*, vol. 3, n° 3, mars 1945, p. 2.

⁹⁹⁶ Ce fut entre autres le cas pour la section Lafontaine : CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Lafontaine, 1943-1945 », 5 octobre 1943, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4.

⁹⁹⁷ Des lettres expliquant cela furent ainsi envoyées à la section Lafontaine : CRLG, Lettre de J.L. Chamberland à Léon Patenaude, 30 novembre 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

⁹⁹⁸ C'est du moins une décision qui fut prise pour les festivités de 1944 : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 2 juin 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

⁹⁹⁹ CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Saint-Eusèbe, 1939-1942 », 25 mars 1940, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,5.

¹⁰⁰⁰ Voir à ce sujet : Paul-Émile Gosselin, *Le Conseil de la vie française*, Québec, Les éditions Ferland, 1967, p. 58-59.

¹⁰⁰¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 8, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

¹⁰⁰² Voir : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour une éducation nationale", 26 septembre 1945 », p. 7-8, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

1946¹⁰⁰³. La section Lafontaine vota pour sa part l'envoi de petites sommes à l'Association canadienne-française d'Alberta¹⁰⁰⁴.

Le mouvement soutint l'art canadien-français dès que c'était possible. Certaines sections organisèrent quelquefois elles-mêmes des concerts à des fins purement régionales. Les Jeunesses laurentiennes de Hull-Ottawa tinrent ainsi un récital de musique classique avec des artistes locaux, dans le but de fêter le centième anniversaire de l'arrivée des Oblats à Bytown¹⁰⁰⁵. À Sainte-Thérèse, on programma plutôt une soirée avec chants et danses folkloriques pour la période de Noël de 1946¹⁰⁰⁶. Presque toutes les grandes réunions ou manifestations publiques du mouvement furent par ailleurs précédées ou suivies d'un concert. C'était alors toujours l'occasion d'encourager des compatriotes. Il semble que cela contribua même au succès de certains artistes aidés. Jacques Labrecque, folkloriste bien connu, envoya deux lettres au conseil central pour remercier les laurentiens de leur contribution à sa renommée¹⁰⁰⁷. On écrivit en retour à certaines personnes et organismes pour demander de lui trouver une bourse d'étude¹⁰⁰⁸. Des compagnies de théâtres furent également favorisées par le groupe de jeunes. Les Compagnons de Saint-Laurent, troupe chrétienne et populaire¹⁰⁰⁹, firent en fait des tournées avec des spectacles d'abord organisés par le central puis diverses sections à travers le Québec¹⁰¹⁰. On invita le directeur des Compagnons à faire un discours au congrès général de 1945 et une pièce de ceux-ci fut alors présentée¹⁰¹¹. Les laurentiens programmaient parfois aussi des représentations ouvertes au public. En 1944, *Le Père des Amours*, opéra-comique, fut tenu sous les auspices de l'organisation¹⁰¹².

¹⁰⁰³ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 29 mai 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

¹⁰⁰⁴ Un envoi de 2\$ fut en fait voté à deux reprises. Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Lafontaine », 14 mai 1944 et 16 avril 1945, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4.

¹⁰⁰⁵ « Concert pour célébrer le centenaire », *La Rotonde*, vol. 12, n° 6, 6 mars 1944, p. 5.

¹⁰⁰⁶ « Soirée des Jeunes Laurentiens », *La Voix des mille îles*, 20 décembre 1946, p. 4.

¹⁰⁰⁷ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 1^{er} octobre 1945 et 26 février 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

¹⁰⁰⁸ *Ibid.*, 20 août 1946.

¹⁰⁰⁹ C'est ce qu'on explique dans : Jacques Mathieu, « L'histoire des Compagnons », *Jeunesse Canadienne*, vol. 13, n° 12, décembre 1948, p. 22.

¹⁰¹⁰ Rosaire Morin, « La vie laurentienne », *La Vérité*, vol. 4, n° 2, décembre 1945, p. 6 et 8.

¹⁰¹¹ CRLG, « Les Jeunesses laurentiennes, 3^e congrès national, les 21-22-23 septembre 1945 », p. 5, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

¹⁰¹² « Le Père des Amours », *Le Devoir*, 25 mars 1944, p. 4. *Le Père des Amours* fut d'abord présenté en 1942 lors du tricentenaire de Montréal. Il s'agit d'une pièce qui relate la vie de Joseph Quesnel, premier

Les Jeunesses laurentiennes encouragèrent également les talents artistiques en son sein même. Le conseil central fonda une chorale composée exclusivement de membres¹⁰¹³. Il instaura aussi des pratiques pour ceux ayant des aptitudes pour l'art dramatique¹⁰¹⁴. On essaya en plus pendant quelque temps de former une coopérative d'artistes canadien-français. Les laurentiens en auraient été les imprésarios et les publicitaires, tandis que le chœur du conservatoire national aurait fourni les « vedettes »¹⁰¹⁵. À notre connaissance, ce projet ne se concrétisa jamais. C'est toutefois à la même époque que Marcel Caron, alors président du mouvement, se lança dans l'édition. Il créa les éditions laurentiennes et publia *Variétés canadiennes* du pianiste Georges Savaria¹⁰¹⁶. Cependant, on spécifia bien que tout cela était sa propriété et n'appartenait pas à l'organisation¹⁰¹⁷.

L'association se préoccupa du respect de la langue française à tous les niveaux. Les Jeunesses Saint-Eusèbe firent un peu de propagande pour que les Canadiens français exigent des formules d'impôt dans leur langue¹⁰¹⁸. Les Jeunes Laurentiens continuèrent dans cette voie. Ils se donnèrent comme projet de trouver les anglicismes dans les raisons sociales et les rues figurant dans l'annuaire de Montréal. Pour ce faire, ils demandèrent aux sections de vérifier chacune un certain nombre de pages¹⁰¹⁹. Le central n'hésitait pas non plus à écrire à des organismes, que ce soit une ligue de baseball ou le Canadien national, pour leur demander d'afficher en français¹⁰²⁰. Les sections firent évidemment elles aussi leur part. À Saint-Eusèbe, on décida ainsi d'envoyer une lettre à Mackenzie

poète canadien-français. Voir : Jean-Pierre Héroux, *1642-1942, troisième centenaire de Montréal : compte rendu des fêtes*, Montréal, La commission du 3^e centenaire, 1942, p. 264-266.

¹⁰¹³ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 5 mars 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹⁰¹⁴ CRLG, « Rapport de l'assemblée des présidents, 15 novembre 1944 », *Fonds J. Z. Léon Patenaude*, P30/4,5.

¹⁰¹⁵ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 25 janvier 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹⁰¹⁶ Georges Savaria, *Variétés canadiennes*, Montréal, Les éditions laurentiennes, 1943, 11 p.

¹⁰¹⁷ C'est effectivement ce qui fut expliqué lors d'une réunion du conseil central : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 7 janvier 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹⁰¹⁸ CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 30 janvier 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

¹⁰¹⁹ CRLG, « Lettre de Rosaire Morin à "mes chers amis", 24 juillet 1946 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,11.

¹⁰²⁰ En 1945-1946, Morin affirma qu'on avait ainsi écrit à quatre organismes différents : ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "1945-1946 : les Jeunes Laurentiens", 5 octobre 1946 », p. 11, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1830.

King pour demander que le prochain « vice-roi » soit un Canadien français¹⁰²¹. À Longueuil, on fit plutôt pression pour franciser des noms de rues¹⁰²². Les laurentiens de la paroisse Saint-Ambroise à Montréal imprimèrent quant à eux des affiches avec des messages du type : « Au Canada, le français doit être parlé et respecté » ou « Ma paroisse, ma demeure sont françaises¹⁰²³ ! ».

Cet intérêt pour la langue française fit que les Jeunes Laurentiens établirent des contacts avec la Société du bon parler français, organisation vouée au bon usage et à la promotion de la langue¹⁰²⁴. Des cellules de laurentiens, tel la section Saint-Eusèbe, se dotèrent en fait très tôt d'une section de la Société et pouvaient lire ses mots d'ordre en réunion¹⁰²⁵. C'est ce genre de choses qui fit que Rosaire Morin fut nommé directeur à vie de la Société en 1946¹⁰²⁶. Il put ainsi faire des discours pour glorifier le français à l'émission de radio de l'organisation fondée par Jules Massé¹⁰²⁷.

c) *La fierté nationale par les fêtes patriotiques*

Une des activités qui occupèrent le plus les Jeunes Laurentiens fut certainement les diverses fêtes patriotiques. On a vu au premier chapitre que c'était pour eux un moyen de servir la fierté nationale. C'est pourquoi ils y consacrèrent toujours beaucoup d'énergie. Ils participèrent bien sûr à des manifestations concernant certains anniversaires ponctuels. En février 1939, les Jeunesses Saint-Eusèbe envoyèrent ainsi une délégation à la cérémonie organisée pour le centième anniversaire de la pendaison des douze patriotes¹⁰²⁸. Trois ans plus tard, le mouvement s'intéressa au tricentenaire de Montréal.

¹⁰²¹ CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Saint-Eusèbe, 1939-1942 », 8 avril 1940, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,5.

¹⁰²² CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 9, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

¹⁰²³ Voir : CRLG, « Affiches », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,19.

¹⁰²⁴ Voir : Jules Massé, « Historique de la Société du bon parler français », *Gala de la langue française*, vol. 13, 1948, p. 13, 15, 17.

¹⁰²⁵ CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Saint-Eusèbe, 1939-1942 », 20 mai 1940, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,5. Être section de la Société impliquait seulement d'étudier ses mots d'ordre et de lui payer une amende pour les fautes de français commises en tout temps. Aucune cotisation n'était autrement exigée. Voir : ANQM, « Olivier Durocher, "Historique de la Société du bon parler français", 1952 », appendice 1, *Collection Jules Massé*, P668.

¹⁰²⁶ « Nouveaux directeurs à vie de l'Ordre académique de la Société du bon parler français », *Gala de la langue française*, vol. 11, 1946, p. 101.

¹⁰²⁷ Voir, entre autres : Rosaire Morin, « Au service de Sa Majesté la langue française », *Gala de la langue française*, vol. 14, 1949, p. 143.

¹⁰²⁸ « Manifestation en l'honneur de douze patriotes », *La Presse*, 20 février 1939, p. 7.

Il fit paraître un communiqué pour demander que les festivités débutent dès le premier janvier 1942¹⁰²⁹. La section Saint-Eusèbe donna le programme des fêtes en réunion. Elle organisa également une visite au monument Maisonneuve¹⁰³⁰. Le mouvement dans son ensemble décida de féliciter certains organismes pour l'ardeur manifestée dans les célébrations¹⁰³¹.

Si les célébrations ponctuelles intéressèrent les Jeunesses laurentiennes, ce sont surtout les fêtes annuelles qui les occupaient. À chaque année, la branche féminine de l'organisation accorda une attention particulière au 14 juin, fête de Marie Rollet. Très peu de données subsistent cependant sur ce qu'elle entreprit alors. On sait seulement que les sections féminines allèrent à Laprairie en 1944 pour fêter cette journée. Une soirée fut alors aussi organisée¹⁰³². Il existe heureusement beaucoup plus d'informations sur ce que les laurentiens faisaient dix jours plus tard, fête de la Saint-Jean-Baptiste. Cette journée était bien sûr une très bonne occasion de propagande pour le mouvement. Il organisa donc quelque chose tout au long de son existence. En 1939, les Jeunesses Saint-Eusèbe décidèrent de participer au défilé de Montréal. Ils s'adjoignirent les services de la fanfare de l'école Meilleur et s'habillèrent d'un pantalon bleu, d'une chemise blanche et d'une ceinture fléchée¹⁰³³. Le succès obtenu fit en sorte que des laurentiens prirent part au défilé montréalais jusqu'en 1947¹⁰³⁴. On expliquait que « nous devons [le] vivre. Participer à ce cortège est un honneur¹⁰³⁵ ». En 1942, les Jeunesses laurentiennes firent même partie du 1^{er} groupe à défilé derrière la police, les pompiers, les vétérans et le conseil général de la SSJB¹⁰³⁶.

¹⁰²⁹ « Chez les "Jeunes Laurentiens" », *L'Union*, vol. 1, n° 1, 10 novembre 1941, p. 4.

¹⁰³⁰ CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Saint-Eusèbe, 1939-1942 », 13 mai 1942 et « activités de mai », *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,5.

¹⁰³¹ Voir, par exemple : ASJCF, Lettre de Jean-Paul Auclair au président du Comité des œuvres catholiques, 29 octobre 1941, *Fonds Joseph Papin Archambault*, R3/50,5,9.

¹⁰³² CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Marie-Rollet, 1943-1946 » 27 avril et 1^{er} juin 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,21.

¹⁰³³ C'est ce qui fut décidé à la réunion du 5 juin 1939 : CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 5 juin 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

¹⁰³⁴ Voir : *Le Devoir*, 22 juin 1940, p. 6; *Le Devoir*, 23 juin 1941, p. 8; *Le Devoir*, 23 juin 1942, p. 8; *Le Devoir*, 23 juin 1943, p. 3; *Le Devoir*, 22 juin 1944, p. 6; *Le Devoir*, 23 juin 1945, p. 15; *Le Devoir*, 22 juin 1946, p. 19 et *Le Devoir*, 21 juin 1947, p. 23.

¹⁰³⁵ « Réponses aux inquiets », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 31.

¹⁰³⁶ « Le cortège du 24 juin : programme et ordonnance détaillée », *Le Devoir*, 23 juin 1942, p. 8.

En 1944, les Jeunes Laurentiens décidèrent de lancer une campagne pour la « Saint-Jean-Baptiste des Jeunes ». L'idée était de multiplier les endroits où la fête était célébrée en faisant participer au maximum ces derniers. Tout un programme fut monté pour que des activités soient offertes aux enfants lors de cette journée. On disait aussi que les jeunes devaient absolument participer aux différents défilés¹⁰³⁷. On contacta alors « 29 évêques, 116 associations sociales ou patriotiques et 87 journaux¹⁰³⁸ ». Les laurentiens reçurent rapidement un appui public de Lionel Groulx¹⁰³⁹. On a déjà dit que ce dernier réussit à convaincre le Comité permanent de la survivance française en Amérique de faire de même. L'Ordre de Jacques-Cartier, par l'entremise du comité permanent de Montréal, soutint également le projet¹⁰⁴⁰. Cela fut si bien fait qu'on fêta apparemment la Saint-Jean-Baptiste dans 62 paroisses où cela n'avait jamais été fait auparavant¹⁰⁴¹. L'expérience fut donc renouvelée l'année suivante. En plus d'associations et de journaux, « 1000 membres du clergé [furent] invités à organiser dans leur paroisse des manifestations [...]»¹⁰⁴². Les Jeunes Laurentiens de Beauharnois encadrèrent notamment alors les premières célébrations de la fête que connut leur localité¹⁰⁴³. Cela fut tellement concluant qu'on délaissa quelque peu la propagande pour la Saint-Jean-Baptiste des Jeunes en 1946. Le conseil central s'intéressa plutôt au banquet offert au chanoine Groulx en cette journée¹⁰⁴⁴.

Les cellules locales participèrent elles aussi à la fête nationale. En 1942, la section Saint-Eusèbe organisa une « revue bleu et blanc¹⁰⁴⁵ », c'est-à-dire un spectacle de

¹⁰³⁷ Voir : ANQC, « Les Jeunes Laurentiens : programme de la Saint-Jean-Baptiste des Jeunes », *Fonds ACJC*, P55/10.39.1.

¹⁰³⁸ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 11, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

¹⁰³⁹ Voir : Lionel Groulx, « La Saint-Jean-Baptiste des Jeunes », *Le Devoir*, 13 juin 1944, p. 1.

¹⁰⁴⁰ CRLG, « CPR 5, "Notre fête nationale", 22 mai 1944 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,10.

¹⁰⁴¹ C'est ce qu'affirme Rosaire Morin dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 11, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

¹⁰⁴² Rosaire Morin, « Fierté nationale », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 20.

¹⁰⁴³ Il semble que près de 1000 personnes furent présents à ces festivités : « Célébration de la St-Jean-Baptiste à Beauharnois : organisée par les Jeunes Laurentiens », *La Gazette de Valleyfield*, 5 juillet 1945, p. 1 et 12.

¹⁰⁴⁴ C'est ce que sous-entend Rosaire Morin dans : ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "1945-1946 : les Jeunes Laurentiens", p. 5, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1830. Rappelons que plusieurs célébrations furent organisées en 1946 pour marquer le 30^e anniversaire d'enseignement universitaire du prêtre-historien. Un « banquet national » lui fut donc consacré le 24 juin.

¹⁰⁴⁵ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 7 juin 1942, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

variétés patriotiques. Deux ans plus tard, le même cercle s'était endetté de plusieurs centaines de dollars à cause de ses activités en faveur de la Saint-Jean-Baptiste des Jeunes¹⁰⁴⁶. Certaines sections créèrent également des comités de célébration pour la fête et tentèrent de se procurer des articles à fleur de lys pour en faire la revente. C'est notamment ce qui arriva à Jonquière¹⁰⁴⁷. Le président de la section Rimouski collabora plutôt avec la SSJB locale pour ce faire¹⁰⁴⁸. Les Jeunes Laurentiens de Québec participèrent évidemment aux défilés et célébrations de leur ville. On leur permit même de faire un bref discours en 1948¹⁰⁴⁹. En 1950, ils participaient encore aux cérémonies alors que le mouvement était en train de se dissoudre à Montréal¹⁰⁵⁰.

La fête de Dollard des Ormeaux intéressa également les Jeunes Laurentiens. Sachant toute l'estime qu'ils avaient pour le héros de la Nouvelle-France, ils s'y consacrèrent en fait beaucoup plus qu'à la Saint-Jean-Baptiste. Ils organisaient déjà une cérémonie pour la fête en 1940. Un défilé, un concert et des discours prononcés notamment par le vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal furent tenus¹⁰⁵¹. L'année suivante, ils tinrent un ralliement dans le sous-sol d'une église¹⁰⁵². C'est en 1942 qu'ils commencèrent à participer aux manifestations de l'ACJC pour la fête. Ils envoyèrent des délégués au défilé de l'association rivale et firent déposer une couronne de fleur en forme de drapeau au pied du monument du parc Lafontaine¹⁰⁵³. Les laurentiens envoyèrent dès lors des couronnes de fleurs à toutes les cérémonies organisées pour Dollard par le groupe de jeunes rival¹⁰⁵⁴. En 1943 et 1944, les Jeunes

¹⁰⁴⁶ Voir : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

¹⁰⁴⁷ Voir : ANQM, Lettre de Philippe St-Gelais à l'Agence Duvernay, 3 mai 1947, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/82-1164.

¹⁰⁴⁸ Voir : « Rimouski fêtera la St-Jean-Baptiste », *L'Écho du Bas St-Laurent*, 1^{er} avril 1948, p. 7.

¹⁰⁴⁹ *Fête nationale des Canadiens français, les mercredi et jeudi 23 et 24 juin 1948*, Québec, secrétariat général, 1948, p. 23.

¹⁰⁵⁰ « Ordre du défilé : suite », *Le Jean-Baptiste*, 1950, p. 33.

¹⁰⁵¹ « Ce soir, ralliement des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 24 mai 1940, p. 4.

¹⁰⁵² « Chez les Jeunes Laurentiens », *L'Union*, vol. 1, n° 10, 23 mai 1942, p. 11.

¹⁰⁵³ ANQC, Lettre de François Desmarais à Paul-Émile Robert, 29 mai 1942, *Fonds ACJC*, P55/28.112.15.

¹⁰⁵⁴ Voir les listes de donataires des dossiers P55/28.113 et P55/28.114 du fonds ACJC des Archives nationales du Québec à Chicoutimi.

Laurentiens tinrent des soirées avec concerts et Lionel Groulx comme invité d'honneur ou conférencier¹⁰⁵⁵.

Les choses furent différentes en 1946. Un comité présidé par l'abbé Roland Cloutier et composé de personnalités de Carillon, lieu supposé de l'exploit du Long-Sault, décida de relancer le pèlerinage annuel dans la localité¹⁰⁵⁶. Ils reçurent bien vite l'aide des Jeunes Laurentiens qui placèrent les festivités sous leur patronage. Ceux-ci firent tout ce qui était possible pour bien organiser la cérémonie. Paul-Émile Robert écrivit à la chancellerie de l'Ordre de Jacques-Cartier pour demander un appui¹⁰⁵⁷. L'Ordre reprit presque mot pour mot les indications de Robert et fit une circulaire qu'il envoya à ses membres¹⁰⁵⁸. Près d'un millier de personnes se présentèrent donc à la cérémonie où Lionel Groulx, Jules Massé et Rosaire Morin firent des discours¹⁰⁵⁹. Au même moment, Paul-Émile Robert faisait une conférence au parc Lafontaine¹⁰⁶⁰. Le pèlerinage fut renouvelé l'année suivante et connut encore un franc succès¹⁰⁶¹.

Ce qui différenciait la fête de Dollard de la Saint-Jean-Baptiste, c'est qu'on en profitait pour vendre plus que des drapeaux. C'est dans les années 1920 qu'on créa la « rose de Dollard », petite fleur artificielle que les gens étaient censés porter à la boutonnière¹⁰⁶². À l'époque des Jeunes Laurentiens, cette vente était si rentable qu'une entreprise s'y consacrait. Paul Vaillancourt était propriétaire de la « roseraie nationale » qui faisait non seulement les roses pour le 24 mai, mais pour quantité d'autres occasions¹⁰⁶³. Les Laurentiens décidèrent en 1945 de collaborer avec cet individu. Un

¹⁰⁵⁵ ANQM, « Dimanche le 23 mai 1943 : Les Jeunes Laurentiens présentent "Veillée d'arme" », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1828 et CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 22 avril 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹⁰⁵⁶ Le pèlerinage, lancé au début des années 1920, cessa officiellement en 1929 pour être repris pendant quelques années par les Jeune-Canada. Voir : Patrice Groulx, *Pièges de la mémoire : Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Hull, Vent d'Ouest, 1998, p. 257-258. Coll. « Asticou histoire ». Aucun n'avait donc été entrepris depuis les années 1930.

¹⁰⁵⁷ ANC, Lettre de Paul-Émile Robert au secrétaire de la CX, 3 mai 1946, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, vol. 162, dossier « Fête et rose de Dollard ».

¹⁰⁵⁸ CRLG, « Circulaire spéciale n° 450, "Sujet : fête de Dollard", 6 mai 1946 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,3.

¹⁰⁵⁹ « La fête de Dollard : manifestations patriotiques dans toute la province », *Le Devoir*, 25 mai 1946, p. 3.

¹⁰⁶⁰ « L'hommage de Montréal à son sauveteur », *La Patrie*, 25 mai 1946, p. 37.

¹⁰⁶¹ « Hommage de la jeunesse à Dollard des Ormeaux : imposantes cérémonies à Carillon et au parc Lafontaine », *Le Devoir*, 26 mai 1947, p. 10.

¹⁰⁶² Patrice Groulx, *op. cit.*, p. 257.

¹⁰⁶³ Il offrait douze types différents de roses, dont deux étaient seulement produits sur demande. Voir : « Publicité : la roseraie nationale », *Notre Temps*, 21 juin 1947, p. 7.

contrat fut passé pour acheter un grand nombre de roses et les revendre avec profit¹⁰⁶⁴. Certaines sections en achetèrent plusieurs et 40 000 furent vendues¹⁰⁶⁵. Le groupe de jeunes en eut 100 000 à écouler l'année suivante. Montréal fut départagé en secteurs et un concours fut organisé pour récompenser les meilleurs vendeurs¹⁰⁶⁶. Près de 600\$ de bénéfiques furent engrangés, mais Vaillancourt poursuivit le mouvement pour une raison qui nous est inconnue¹⁰⁶⁷.

Plutôt que de se laisser abattre, les Jeunes Laurentiens trouvèrent une solution de rechange. L'idée d'une fleur de remplacement, la « pensée de Dollard », fut lancée par le conseil central et adoptée en congrès¹⁰⁶⁸. On disait que c'était Lionel Groulx lui-même qui l'avait proposé, protestant contre le fait que la rose avait servi à autre chose que des fins patriotiques¹⁰⁶⁹. Contrairement à ce qu'affirme Fernande Roy¹⁰⁷⁰, on sait donc pourquoi les laurentiens changèrent la rose pour la pensée. Ils se lancèrent évidemment dans la vente du second emblème. En 1947, ils en vendirent apparemment 172 000¹⁰⁷¹. L'entreprise occupa tellement le conseil central l'année suivante qu'il n'organisa à notre connaissance pas de célébration publique pour la fête. On produisit cependant des brochures pour vendre la pensée¹⁰⁷². Des journaux furent payés pour passer des publicités¹⁰⁷³. Lionel Groulx, devenu aumônier du mouvement, fut mis à contribution et il écrivit une lettre circulaire que les laurentiens envoyèrent à quantité de curés¹⁰⁷⁴. La lettre leur demandait globalement de parler de la pensée en chaire et de laisser l'organisation en

¹⁰⁶⁴ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 2 mars 1945, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹⁰⁶⁵ La section Lafontaine s'en procura 4000 et la section Hull 7000. Voir : CRLG, « Talon des chèques de la section Lafontaine, 1944-1945 », 23 avril 1945, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,14 et Rosaire Morin, « La vie laurentienne », *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, p. 9.

¹⁰⁶⁶ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 20 février 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

¹⁰⁶⁷ Voir : *Ibid.*, 6 et 20 août 1946. Les Jeunes Laurentiens s'en remirent à Jean Drapeau pour régler les problèmes encourus avec le propriétaire de la roseraie nationale.

¹⁰⁶⁸ C'est ce qu'expliqua Rosaire Morin à Léon Patenaude : CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Léon Patenaude, 23 février 1947, p. 3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

¹⁰⁶⁹ CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Roger Charest, 3 janvier 1949, p. 2, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,30.

¹⁰⁷⁰ Fernande Roy, « Une mise en scène de l'histoire : la fondation de Montréal à travers les siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n° 1, été 1992, p. 58

¹⁰⁷¹ Voir : « Le 5^e congrès national des Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 7 octobre 1947, p. 10.

¹⁰⁷² *Pour Dieu et la Patrie! : la pensée de Dollard*, Montréal, les Jeunesses laurentiennes, 1948, 7 p.

¹⁰⁷³ Voir, par exemple : « Publicité pour la pensée de Dollard », *Le Devoir*, 17 et 18 mai 1948, p. 2

¹⁰⁷⁴ ANQC, Lettre de Lionel Groulx à monsieur le curé, sans date, *Fonds ACJC*, P55/82.270.15.

vendre sur le parvis de l'église¹⁰⁷⁵. La campagne fut si bien menée qu'on vendit apparemment 480 000 pensées en 1948¹⁰⁷⁶. On tenta bien sûr de réitérer l'exploit en 1949. On espérait pouvoir en répandre 500 000 au minimum cette année là¹⁰⁷⁷. D'autant plus que la fête de Dollard était durant la semaine de fierté nationale organisée par le Comité permanent de la survivance française en Amérique. C'est notamment ce qui fit que l'Ordre de Jacques-Cartier appuya la démarche, chose qu'il n'avait pas faite un an plus tôt¹⁰⁷⁸. Des représentants allèrent visiter des sections et promurent la vente de la fleur¹⁰⁷⁹. Rien n'y fit cependant et on n'écoula pas plus de 450 000 pensées. Cela même si on en vendit partout au Canada français¹⁰⁸⁰. La crise financière provoquée par le fleurdéliné fut donc aggravée.

Si le central s'occupa beaucoup de la fête de Dollard, ce fut également le cas des sections. Déjà en 1943 des célébrations furent organisées par des Jeunes Laurentiens de Québec et de Kénogami¹⁰⁸¹. L'année suivante cette dernière tint une causerie avec l'abbé Pierre Gravel, en plus de défilés et de jeux pour les enfants¹⁰⁸². Dans la section Maisonneuve, ce fut plutôt une conférence-concert avec le père Joseph Ledit, s.j., qui fut programmée¹⁰⁸³. Le central collabora en 1945 avec la section Lafontaine pour la mise en œuvre d'une soirée avec Fernand de Haerne¹⁰⁸⁴. Ce genre de cérémonies fut éventuellement imité par les sections les plus importantes. Les sections de Québec, Trois-Rivières, Saint-Jérôme, Jonquière, Beauharnois et Drummondville prévirent des

¹⁰⁷⁵ Certains curés contactèrent donc le chanoine pour lui dire que c'est ce qu'ils feraient. Voir, par exemple : CRLG, Lettre de Joseph Ferland, curé de Saint-Roch, à Lionel Groulx, 15 février 1948, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A,1335.

¹⁰⁷⁶ C'est du moins ce qu'affirma Rosaire Morin au secrétaire général de l'Ordre de Jacques-Cartier : ANC, Lettre de Rosaire Morin au secrétaire de la CX, 24 mai 1948, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 162, dossier « fête et rose de Dollard ».

¹⁰⁷⁷ C'est le mot d'ordre qui fut donnée dans *La Vérité* : ANC, « "Nouvelles et salutations", *La Vérité*, vol. 5, n° 3 », p. 13, *Ibid.*, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens, 1943-1949 ».

¹⁰⁷⁸ « Semaine de la fierté nationale », *Bulletin de l'Ordre de Jacques-Cartier*, 1948-1949, n° 8, 15 mars 1949, p. 5.

¹⁰⁷⁹ C'est notamment ce que fit Henri-Paul Ouellette à Drummondville : « Les Jeunesses Laurentiennes à Drummondville », *La Parole*, 10 mars 1949, p. 1.

¹⁰⁸⁰ Voir : ANQC, « Listes de vente des pensées de Dollard pour l'année 1949 », *Fonds ACJC*, P55/82.270.15.

¹⁰⁸¹ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 9, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

¹⁰⁸² « La fête de Dollard », *Le Progrès du Saguenay*, 17 mai 1944, p. 3.

¹⁰⁸³ « La fête de Dollard célébrée avec éclat », *Le Devoir*, 25 mai 1947, p. 7.

¹⁰⁸⁴ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour la vérité", 23 septembre 1945 », p. 6, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

manifestations pour la fête du héros du Long-Sault de 1946¹⁰⁸⁵. La cellule de Saint-Hyacinthe collabora quant à elle avec la SSJB locale pour ce faire¹⁰⁸⁶. C'est 22 sections qui tinrent des activités diverses en 1948¹⁰⁸⁷.

2- Les Jeunes Laurentiens en tant que groupe d'intérêt

Le groupe de jeunes nationalistes ne se contenta pas seulement de mettre en pratique les éléments de son idéologie dont il pouvait s'occuper d'abord seul. L'avancement ou la protection de certains points de doctrine ne dépendaient en fait pas nécessairement de lui-même ou d'associations amies. Les différentes autorités publiques étaient souvent les seules à avoir le pouvoir de défendre certaines causes ou de réaliser tel ou tel but. Les Jeunesses laurentiennes en étaient parfaitement conscientes. C'est pourquoi elles tentèrent toujours d'influer sur les organes de pouvoir lorsqu'elles le jugeaient nécessaire. Elles devenaient alors un groupe d'intérêt. On entend précisément par celui-ci une association qui tente d'influencer les décisions gouvernementales. Cette organisation peut être formée spécifiquement dans ce but ou, comme les Jeunes Laurentiens, le faire de façon ponctuelle lorsque ça s'avère utile¹⁰⁸⁸.

a) *Le groupe d'intérêt et ses moyens d'action*

Un groupe d'intérêt peut influencer sur les pouvoirs de plusieurs façons. Il peut agir indirectement et tenter de convaincre la population et d'autres organisations d'appuyer ses demandes. Il peut également bien sûr faire directement pression sur les autorités. Ce sont parfois ces dernières qui demandent un avis au groupe avant de prendre une décision¹⁰⁸⁹. Durant les années 1940, les Jeunes Laurentiens et les organisations qui leur étaient proches n'eurent la chance d'employer que les deux premières méthodes.

¹⁰⁸⁵ « Le fête de Dollard : M. le chanoine Groulx adressera la parole à Carillon », *Le Devoir*, 17 mai 1946, p. 9.

¹⁰⁸⁶ « On célébrera la fête de Dollard à l'école supérieur Girouard », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 17 mai 1946, p. 16.

¹⁰⁸⁷ C'est ce qu'on affirme dans : « Les Jeunesses Laurentiennes : clôture de la semaine de formation tenue à Québec du 21 au 27 juin », *Le Devoir*, 5 juillet 1948, p. 9.

¹⁰⁸⁸ Voir : David Knoke, « Associations and Interest Groups », *Annual Review of Sociology*, vol. 12, 1986, p. 2. et Graham K. Wilson, *Interest Groups*, Cambridge/Oxford, B. Blackwell, 1990, p. 9. Coll. « Comparative Politics ».

¹⁰⁸⁹ C'est ce qu'explique Philippe Braud dans : Philippe Braud, *Sociologie politique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1992, p. 222-224.

Plusieurs stratégies s'offraient à eux pour ce faire. Michel Offerlé, sociologue spécialiste des groupes d'intérêts, explique qu'il existe essentiellement trois types d'action utilisés par ceux-ci. Ils peuvent se servir du nombre et tenter d'obtenir l'appui du plus grand nombre de personnes possible. Cela confère bien sûr une représentativité et une légitimité aux demandes. Le groupe peut également faire un appel à l'expertise. Des intellectuels ou des savants peuvent dès lors s'engager dans une mobilisation ou plus simplement y prêter leur nom pour en augmenter la crédibilité. Une association peut enfin utiliser la scandalisation. On tente alors d'attirer l'attention du public sur une réalité jugée scandaleuse ou de faire soi-même scandale pour faire connaître sa cause. On dit que la scandalisation est surtout l'apanage de groupes qui n'ont pas les ressources nécessaires pour utiliser le nombre ou l'expertise¹⁰⁹⁰.

Les laurentiens utilisèrent de fait beaucoup plus les deux premières stratégies que la troisième. C'était en outre un mélange de pression directe et indirecte qu'ils employèrent généralement. Sauf dans le cas de la conscription, c'est pratiquement toujours la même méthode qui fut utilisée. La plupart des actions collectives que lancèrent les groupes nationalistes dans les années 1940 étaient en fait menées de la même façon¹⁰⁹¹. On écrivait aux autorités, en plus d'essayer de convaincre un maximum d'individus et d'organisations. Il était souvent demandé à ces derniers d'agir à leur tour. Ce rassemblement d'organismes et de personnes créait bien sûr une force du nombre qui formait un poids supplémentaire. D'autant plus qu'on le constituait en bonne partie avec des personnalités ou des associations largement en vue, qu'on peut considérer comme des « experts ». Les laurentiens lancèrent parfois de tels mouvements. Ils y prirent le plus souvent le rôle de relayeur ou de meneur. Les campagnes auxquelles ils participèrent furent dans tous les cas menées conjointement avec d'autres associations. Ils n'agirent de fait jamais seuls.

Il faut aussi bien voir que le Canada français des années 1940 comptait des organisations qui pouvaient chapeauter, superviser ou aider les actions collectives

¹⁰⁹⁰ Michel Offerlé, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1998, p. 110, 118-119 et 122-123. Coll. « Clef politique ».

¹⁰⁹¹ C'est ce que fit dire à Roger Cyr, traitant alors de l'Ordre de Jacques-Cartier, que « le procédé fut toujours le même ». Voir : Roger Cyr, *La Patente : tous les secrets de la "maçonnerie" canadienne-française, l'Ordre de Jacques-Cartier*, Montréal, Les éditions du jour, 1964, p. 52.

nationalistes. L'Ordre de Jacques-Cartier constituait un formidable moyen de mobilisation. Quand la chancellerie envoyait un mot d'ordre c'est plusieurs milliers de personnes réparties à travers tout le pays qu'on mettait au courant des campagnes en cours¹⁰⁹². Le Comité des œuvres catholiques était aussi fort utile aux groupes de l'époque. Cet organisme fut fondé en 1932 par une série de groupements qui avaient offert leurs services à Mgr Gauthier pour lutter contre le communisme. Du rôle temporaire qui devait le caractériser, on élargit éventuellement son mandat. Son but en vint à être de grouper les principales associations catholiques. Des réunions étaient régulièrement tenues pour discuter de problèmes et trouver des mesures adéquates. On suggérait bien que les décisions prises soient ensuite adoptées par les associations membres¹⁰⁹³. C'est en juin 1943 que les Jeunes Laurentiens votèrent un appui au Comité¹⁰⁹⁴. Ils envoyèrent une lettre pour demander de collaborer officiellement avec lui¹⁰⁹⁵. Un délégué fut dès lors nommé pour assister à ses réunions.

Une fois les relations officiellement établies, les Jeunesses laurentiennes travaillèrent très tôt sur divers dossiers d'intérêt pour le Comité des œuvres catholiques. Le mouvement fit des enquêtes sur les mauvaises lectures vendues dans les paroisses Saint-Georges et Saint-Jean-Baptiste à Montréal. Il fit pression sur les marchands récalcitrants et rapporta toutes les actions entreprises à l'organisation aînée¹⁰⁹⁶. Les laurentiens s'intéressèrent bien sûr aussi au communisme. Leurs premières démarches concernant cette idéologie datent en fait d'avant la prise de contact avec le Comité. En janvier 1940, il fut demandé aux quelques sections existantes d'écrire à Ernest Lapointe, alors ministre fédéral de la justice, pour qu'il interdise la propagande communiste¹⁰⁹⁷. Il fut par la suite exigé de contacter Mackenzie King et Louis St-Laurent pour qu'ils ne

¹⁰⁹² Entre 1943 et 1950 près de 12 000 personnes furent initiés dans l'Ordre de Jacques-Cartier. Voir : Marie-Josée Lévesque et Lucie Pagé dir., *Répertoire numérique du Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, Ottawa, CRCCF, 2000, p. 43, Coll. « Documents de travail du CRCCF », n° 42.

¹⁰⁹³ Voir : ASJCF, « Le Comité des œuvres catholiques, 1^{ère} année », *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/46,4,1.

¹⁰⁹⁴ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 4 juin 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹⁰⁹⁵ ASJCF, Lettre de Marcel Lanouette à Roland Germain, secrétaire du Comité des œuvres catholiques, 5 juin 1943, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/47, 2, 4.

¹⁰⁹⁶ ASJCF, Lettre de Rosaire Morin à Roland Germain, 24 août 1943, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/47, 2, 69.

¹⁰⁹⁷ Voir : CRLG, « Procès-verbaux des réunions de la section Saint-Eusèbe, 1939-1942 », 22 janvier 1940, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

lèvent pas l'interdit sur le parti du même nom¹⁰⁹⁸. Les laurentiens furent également d'une délégation qui tenta de faire annuler par la ville de Montréal des assemblées prévues par celui-ci¹⁰⁹⁹. Après avoir établi les liens, Rosaire Morin fit des enquêtes sur le « péril rouge » à Montréal qu'il envoya au Comité¹¹⁰⁰. Il se proposa même de créer une organisation chargée de surveiller les activités du parti honni¹¹⁰¹. Le respect mutuel s'installa graduellement entre le Comité et les laurentiens. En 1945 et 1946, ceux-ci furent parmi les quatre ou cinq organisations qui étaient le plus souvent présentes aux réunions du Comité¹¹⁰². Tout était en œuvre pour que ce dernier aide le groupe de jeunes. On connaît dès lors les méthodes d'actions à la portée des Jeunesses laurentiennes et les moyens de coordination dont elles bénéficièrent. Il reste à voir comment cela se traduisit dans les différentes campagnes qui les occupèrent au cours de leur existence.

b) Contre la conscription

La « crise » de la conscription nous est relativement bien connue. Le Canada français avait en fait vécu des émeutes et des manifestations à ce sujet durant le premier conflit mondial. Ce sont des souvenirs qui étaient encore très présents dans les esprits et ce, dès avant la nouvelle guerre qui s'annonçait. C'est ce qui fit qu'une certaine effervescence se manifesta dans une partie de la population peu de temps après le déclenchement des hostilités. André Laurendeau rappela que des assemblées pour demander de ne pas imposer la conscription furent tenues dans les jours suivant l'entrée en guerre du Canada¹¹⁰³. Les Jeunesses Saint-Eusèbe prévirent de telles réunions

¹⁰⁹⁸ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 19 février 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹⁰⁹⁹ « Protestations contre l'assemblée communiste de ce soir », *Le Devoir*, 3 mai 1943, p. 3.

¹¹⁰⁰ ASJCF, Lettre de Rosaire Morin à Roland Germain, 25 mai 1944, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/50,2,53. Voir aussi : CRLG, « Rapport de l'assemblée CCF, 25 mai 1944 » et « Rapport d'assemblée du club communiste, 25 mai 1944 », *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,18.

¹¹⁰¹ ASJCF, Lettre de Rosaire Morin à Roland Germain, 8 septembre 1944, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/49,15,56. Cette idée ne fut jamais concrétisée.

¹¹⁰² Une quinzaine d'associations, allant des ligues du Sacré-Cœur aux syndicats catholiques, étaient représentés au Comité durant ces deux années. Voir : ASJCF, « Comité des œuvres – années 1945 – présences », *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/50,6,18 et ASJCF, « Comité des œuvres – années 1946 – présences », *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/50,6,19. Il ne semble malheureusement pas subsister d'informations sur les présences aux réunions des autres années de la décennie 1940.

¹¹⁰³ Voir : André Laurendeau, *La crise de la conscription, 1942*, Montréal, Éditions du jour, 1962, p. 27.

quelques mois avant que l'Allemagne n'attaque la Pologne¹¹⁰⁴. Elles votèrent une lettre à Duplessis pour lui demander de s'opposer à l'enrôlement obligatoire et envoyèrent certains des leurs rencontrer leur député pour faire de même¹¹⁰⁵. En septembre 1939, les Jeunes Laurentiens qui venaient à peine d'être formés, organisèrent bien sûr des manifestations. Une publicité dans le *Chez nous dans l'est* du mois invitait à un « festival » qu'elles tenaient « tous les soirs¹¹⁰⁶ ». Fin septembre, des élections provinciales furent toutefois annoncées. Le Parti libéral, par l'entremise d'Ernest Lapointe, rappela alors sa promesse de ne pas imposer la conscription. Cela créa un certain calme pour quelques mois et permit à Adélar Godbout de prendre le pouvoir.

En janvier 1942, Mackenzie King et son parti décidèrent cependant de revenir sur leur idée. Ils annoncèrent un plébiscite fin avril pour demander aux Canadiens de les délier de leur promesse. Un mouvement pour convaincre la population de voter non fut très vite mis sur pied dans le Canada français. On usa donc d'un moyen de pression indirecte, le peuple étant le seul à vraiment pouvoir influencer sur les gouvernants. La Ligue pour la défense du Canada, association comptant plusieurs membres répartis en sections, fut créée¹¹⁰⁷. Nous avons déjà dit que les Jeunes Laurentiens prirent contact avec elle. Il semble que c'est Paul-Émile Robert qui établit les liens. Il demanda ainsi aux membres du conseil central d'assister à une des premières assemblées anticonscriptionnistes de l'organisation aînée¹¹⁰⁸. Les laurentiens entamèrent alors une collaboration qui se manifesta à plusieurs reprises durant la campagne. Paul-Émile Robert et Marcel Caron firent des discours à une soirée de la Ligue pour la défense du Canada dès le 10 mars¹¹⁰⁹. Des organismes tel l'Ordre de Jacques-Cartier furent aussi de la partie¹¹¹⁰. Nous avons

¹¹⁰⁴ En mars 1939, on disait en fait organiser une soirée de propagande contre la conscription pour novembre suivant : CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 27 mars 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

¹¹⁰⁵ *Ibid.*

¹¹⁰⁶ « Contre la conscription », *Chez nous dans l'est*, vol. 1, n° 5, septembre 1939, p. 7.

¹¹⁰⁷ Voir : *La Ligue pour la défense du Canada : ce qu'elle a fait, son attitude présente, ce qu'elle fera*, Montréal, s.e., 1942, 28 p. La Ligue pour la défense du Canada tint sa première manifestation le 22 février 1942.

¹¹⁰⁸ À la réunion du 1^{er} mars 1942, il exhorta ses confrères d'aller à une réunion de la Ligue tenue le soir même : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 1^{er} mars 1942, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹¹⁰⁹ « À l'école Meilleur : troisième assemblée de la Ligue pour la défense du Canada », *Le Devoir*, 11 mars 1942, p. 4.

¹¹¹⁰ L'Ordre fit en effet paraître une circulaire pour demander de voter non : CRLG, « circulaire n° 415, "Sujet : manifeste de la CX au sujet du plébiscite", 21 mars 1942 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,3.

déjà dit que des laurentiens participèrent à une demi-douzaine d'assemblées de la Ligue au cours des mois de mars et avril 1942. Ils en organisèrent eux-mêmes au moins une. Des conférenciers aînés, tel Louis-Athanase Fréchette et Fernand de Haerne, furent alors présents¹¹¹¹. Le groupe de jeunes participa en outre à des prières collectives à l'Oratoire Saint-Joseph pour demander « d'éclairer » les gouvernants lors du scrutin¹¹¹². Il vota aussi l'envoi de lettres à Radio-Canada pour protester du parti pris de la société d'État pour le camp du oui¹¹¹³.

Nous avons parlé de Paul-Émile Robert qui eut des problèmes à la suite d'une déclaration faite durant une assemblée tenue à cette époque. Il avait affirmé que « de petits réfugiés, âgés de 18 ans et plus, arrivaient en gare à Montréal¹¹¹⁴ » et étaient logés à l'hôtel Viger. Ces propos lui valurent une arrestation et un procès¹¹¹⁵, qui sont un des moments forts de la campagne. Robert créa en fait, très involontairement il faut le dire, un sorte de scandale le concernant. C'est la seule arrestation de ce type qui eut lieu lors de la « crise » de la conscription. André Laurendeau s'en rappelait encore une vingtaine d'années plus tard. « Nous sommes restés persuadés [...] qu'il avait dénoncé une pratique réelle¹¹¹⁶ », avoua-t-il. Il expliqua avoir reçu un appel du père de Paul-Émile Robert l'informant de l'arrestation et s'être senti révolté¹¹¹⁷. Le procès démontra que c'était des marins naufragés qui furent logés à l'hôtel en question¹¹¹⁸. Robert fut cependant condamné à une amende somme toute assez bénigne¹¹¹⁹, mais fit grandement connaître les laurentiens par son « aventure ». Cette dernière fut de fait transformée en une forme de scandalisation par le groupe de jeunes. Claude Bélanger, seul historien à avoir vraiment étudié celui-ci, expliqua que

¹¹¹¹ « L'assemblée des "Jeunes Laurentiens" », *Le Devoir*, 25 avril 1942, p. 3.

¹¹¹² Voir : CRLG, Lettre de Rosaire Lefebvre à André Laurendeau, 10 avril 1942, *Fonds Ligue pour la défense du Canada*, P6/C,8.

¹¹¹³ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 6 avril 1942, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹¹¹⁴ « Le plébiscite : l'assemblée d'hier soir à la salle paroissiale Ste-Marguerite-Marie », *Le Devoir*, 9 avril 1942.

¹¹¹⁵ Voir : « Comparution de M. Paul-Émile Robert », *Le Devoir*, 22 avril 1942, p. 3.

¹¹¹⁶ André Laurendeau, *op. cit.*, p. 103.

¹¹¹⁷ *Ibid.* Notons que la caution de Paul-Émile Robert était de 200\$ et non pas de 2000\$ comme l'affirme Laurendeau.

¹¹¹⁸ Voir : « Le procès de M. Paul-Émile Robert », *Le Devoir*, 29 avril 1942, p. 3.

¹¹¹⁹ « Paul-Émile Robert condamné à 25\$ d'amende et aux frais », *Le Devoir*, 3 juin 1942, p. 3.

dans le contexte de la guerre, [...] cette condamnation équivalait à une consécration officielle de l'importance de l'homme et du mouvement ; les Jeunesses laurentiennes allaient en profiter pour faire du recrutement intensif et se manifester plus ouvertement¹¹²⁰.

C'est ainsi que, comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, Maurice Côté créa une section à Kénogami parce qu'il avait entendu parler de l'association lors du plébiscite.

On sait que la campagne fut à la fois un succès et un échec. Une majorité de Canadiens français votèrent non, alors que les Canadiens anglais optèrent en bloc pour le contraire¹¹²¹. Le gouvernement put donc aller de l'avant avec la conscription, mais sans avoir obtenu un véritable aval des francophones. Cela ne diminua pas l'ardeur des Jeunes Laurentiens. En novembre 1942, ils écrivirent à Mackenzie King pour lui dire qu'ils s'opposaient à l'enrôlement obligatoire des jeunes de 17 et 18 ans¹¹²². Ils continuèrent à tenir des assemblées avec la Ligue pour la défense du Canada, souvent pour protester contre ce qu'ils considéraient comme étant des abus du conflit. Les deux organisations cherchèrent notamment à obtenir des gouvernements qu'ils légifèrent sur le travail féminin de nuit dans les usines de guerre¹¹²³. Les laurentiens écrivirent des lettres au procureur général de la province pour ce faire¹¹²⁴. Ils organisèrent bien sûr aussi des réunions pour protester contre l'imposition de la conscription pour service outre-mer en 1944. C'est en décembre de la même année qu'ils déclarèrent s'y opposer

¹¹²⁰ Claude Bélanger, *L'encyclopédie de l'histoire du Québec : Jeunesse Laurentienne [1936-1945]*, [En ligne], <http://www2.marianopolis.edu/quebechistory/encyclopedia/Jeunesselaurentienne.html> (Page consultée le 25 février 2006). Claude Bélanger avait commencé la rédaction d'un doctorat traitant de l'ensemble des groupes de jeunes nationalistes canadiens-français des années 1932 à 1945. Il perdit l'essentiel de sa documentation dans un incendie, mais demeure un spécialiste de l'histoire de la jeunesse. Nous lui sommes reconnaissant de nous avoir laissé consulter ce qu'il possède encore.

¹¹²¹ Voir : J.L. Granatstein, et J.M. Hitsman, *Broken Promises : a History of Conscription in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1977, p. 169.

¹¹²² « Les "Jeunes Laurentiens" en pleine activité (leurs communiqués) », *L'Union*, vol. 1, n° 17, 13 novembre 1942, p. 6. Les laurentiens endossaient en ce sens une résolution de la ville de Chicoutimi, reprise par la SSJB de Montréal. Voir : Robert Rumilly, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : des Patriotes au Fleurdelisé, 1834-1948*, Montréal, L'Aurore, 1975, p. 523.

¹¹²³ Voir : « Les "Jeunes Laurentiens" contre le travail féminin de nuit », *Le Devoir*, 22 février 1943, p. 2 et « La Ligue pour la défense du Canada à l'école Baril, ce soir », *Le Devoir*, 4 mars 1943, p. 3.

¹¹²⁴ C'est ce que rapporte Rosaire Morin dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 10, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

catégoriquement¹¹²⁵. La Fédération des Chambres de commerce des jeunes adopta une résolution semblable environ au même moment¹¹²⁶. Les Jeunes Laurentiens tinrent notamment une manifestation de protestation à Sherbrooke¹¹²⁷. Comme on a vu au premier chapitre, tout cela ne les empêcha toutefois pas de fournir leur effort de guerre. C'est d'ailleurs ce que plusieurs autres organisations firent également. L'ACJC tenta notamment d'obtenir le droit d'aider les soldats dans les camps militaires au même titre que les Chevaliers de Colomb par exemple¹¹²⁸. C'est aussi l'OJC qui agit¹¹²⁹.

La fin de la guerre ne fut toutefois pas fêtée dans l'allégresse par les Jeunes Laurentiens. La section Shawinigan s'opposa à l'érection d'un monument aux morts dans sa ville, prétextant que cela servait l'impérialisme. Elle demanda plutôt qu'on utilise l'argent nécessaire à cette statue pour le repos spirituel des morts et le secours temporel des blessés¹¹³⁰. On fit parvenir cette requête à la SSJB de Montréal¹¹³¹, mais elle eut relativement peu d'impact. Même la Société Saint-Jean-Baptiste locale aida à la mise en place du projet¹¹³². Le sort réservé à ceux qui s'étaient opposés à la conscription en désertant préoccupa également beaucoup le mouvement. Il participa en fait à une campagne pour que le gouvernement cesse de persécuter ces individus qui, comme on l'a vu, étaient pour lui des héros. Ayant adopté une résolution envoyée au gouvernement en

¹¹²⁵ Voir : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Pour la vérité", 23 septembre 1945 », p. 5, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,34.

¹¹²⁶ « La Chambre des jeunes et la conscription », *La Revue de Granby*, 6 décembre 1944, p. 2.

¹¹²⁷ « Assemblée de protestation à Sherbrooke », *Le Devoir*, 4 décembre 1944, p. 10.

¹¹²⁸ Elle fit cela alors même qu'elle avait tenue des réunions contre la conscription en avril 1942. Voir : AHEC, « Activités de l'ACJC depuis le Conseil Suprême, tenu le 2 février 1942, jusqu'au 16 octobre 1943 », p. 3, *Fonds Esdras Minville*, P35. Cette demande demeura évidemment sans réponse.

¹¹²⁹ L'Ordre donna en fait des directives concernant les frères conscrits deux jours seulement après avoir demandé à ses membres de voter non au plébiscite. Il fut ordonné aux XC d'exempter les soldats de cotisation, de maintenir avec eux des relations fraternelles et de leur envoyer des « douceurs » quand c'était possible : CRLG, « Circulaire n° 416, "Membres de l'O. conscrits", 23 mars 1942 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,10. L'histoire de l'OJC durant la Seconde Guerre mondiale reste en fait largement à faire. Nous croyons qu'il n'est pas certain qu'il adopta une position de compromis pour le plébiscite comme l'affirme Marcel Martel dans : Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne : (1867-1975)*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p. 45. Si la chancellerie envoya une lettre disant aux membres d'agir selon leur conscience concernant la conscription, il faut bien voir que cette missive fut écrite une semaine après la tenue du scrutin. Le mot d'ordre du 21 mars prévalait donc lors de ce dernier.

¹¹³⁰ Voir : « Les Jeunes Laurentiens s'opposent à l'érection de ce monument », *Les Chutes de Shawinigan*, 1^{er} août 1945, p. 5.

¹¹³¹ ANQM, « Résolutions par les Jeunes Laurentiens de Shawinigan », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1828.

¹¹³² « La St-Jean-Baptiste a souscrit », *Les Chutes de Shawinigan*, 19 septembre 1945, p. 5.

ce sens, c'est la Société Saint-Jean-Baptiste qui attira d'abord l'attention sur le sort des déserteurs¹¹³³. Ce sont toutefois les Jeunesses laurentiennes qui tentèrent d'ameuter l'opinion. La technique qui fut utilisée est celle dont on a déjà parlé. Des lettres circulaires furent envoyées pour tenter d'embrigader le plus d'associations sœurs possible¹¹³⁴ et on fit parvenir des communiqués aux journaux¹¹³⁵. Le conseil central entama ensuite une correspondance avec plusieurs députés fédéraux. Une vingtaine donnèrent rapidement leur appui et l'amnistie fut décrétée le 15 août 1946¹¹³⁶. Cette victoire ne marqua pas la fin des actions des Jeunes Laurentiens envers les activités du gouvernement face à la guerre. Ils décidèrent en effet de s'opposer publiquement au service militaire en temps de paix. Ils protestèrent entre autres contre l'intrusion du fédéral dans les écoles par l'entremise des corps de cadets¹¹³⁷. On vota donc l'envoi de lettres aux évêques pour qu'ils exigent un cours de culture physique adapté à « l'âme » canadienne-française¹¹³⁸.

c) Contre l'immigration massive

L'immigration est un sujet qui préoccupa plusieurs Canadiens français tout au long de l'existence des Jeunes Laurentiens. Nous avons vu au premier chapitre ce que ces derniers en pensaient : ils étaient très critiques sur ce sujet. Un courant s'y opposa en fait autant dans les années 1930 que 1940. À la fin de 1938, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec avait ainsi lancé une pétition pour interdire l'entrée des juifs d'Europe au pays. Les Jeunesses Saint-Eusèbe et plusieurs autres organisations décidèrent d'appuyer officiellement l'idée¹¹³⁹. La SSJB de Montréal envoya des délégués rencontrer le ministre

¹¹³³ ANQM, « Vœu adopté au congrès général du 14 mars 1946 : l'amnistie aux conscrits », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/17-121.

¹¹³⁴ Une telle missive parvint donc à l'Ordre de Jacques-Cartier : ANC, Lettre de Rosaire Morin à « monsieur, madame », 3 avril 1946, *Fonds Ordre de Jacques Cartier*, MG 28 I98, vol. 45, dossier « Jeunes Laurentiens 1943-1949 ».

¹¹³⁵ « Les Jeunes Laurentiens demandent l'amnistie », *Le Devoir*, 3 avril 1946, p. 6.

¹¹³⁶ C'est ce qu'explique Rosaire Morin dans : ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "1945-1945 : les Jeunes Laurentiens", 5 octobre 1946 », p. 7-8, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1830.

¹¹³⁷ « La Jeunesse laurentienne : déclaration sur le militarisme à l'école », *Le Devoir*, 29 novembre 1946, p. 6.

¹¹³⁸ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 20 septembre 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹¹³⁹ « Contre l'immigration juive : protestation des Jeunesses Saint-Eusèbe » et « L'ACV s'oppose à l'immigration juive », *Le Devoir*, 9 décembre 1939, p. 9.

Cardin et plusieurs députés fédéraux se prononcèrent contre l'entrée des juifs au pays¹¹⁴⁰. C'est ce genre de support qui fit que Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec, finit par déposer une pétition de 127 364 noms au parlement fédéral¹¹⁴¹. Le groupe alors dirigé par Raphaël Beaudette envoya le jour même une lettre de félicitations au parlementaire¹¹⁴². Il décida également de lancer lui-même sa propre pétition. Elle fut finalement remise au député fédéral représentant la paroisse Saint-Eusèbe¹¹⁴³, mais ne connut pas, à notre connaissance, d'autre suite. Les Jeunesses Saint-Eusèbe continuaient à se tenir informées et assistèrent à des conférences sur l'immigration. À la suite de l'une d'entre elles, elles décidèrent d'écrire à certains ministres pour en demander l'arrêt ou solliciter des explications¹¹⁴⁴. C'était la dernière fois que le mouvement s'intéressait à la question avant encore quelques années.

En octobre 1943, les Jeunes Laurentiens prévirent un débat public sur l'immigration¹¹⁴⁵. À ce moment, c'était encore une question d'actualité parmi tant d'autres. Ils ne savaient pas qu'une véritable tempête allait se déclencher quelques semaines plus tard, avant même la tenue du débat. Le deux novembre, le gouvernement fédéral annonça son intention d'accueillir un certain nombre de réfugiés venant de la péninsule ibérique¹¹⁴⁶. Maurice Duplessis, alors en mode préélectoral, saisit l'occasion et déclara avoir en main une lettre d'un rabbin disant financer la prochaine campagne électorale des libéraux en échange de l'accueil de 100 000 juifs au Québec¹¹⁴⁷. Sa déclaration fut bien sûr suivie de démentis d'organisations et de députés juifs¹¹⁴⁸. Il venait

¹¹⁴⁰ Robert Rumilly, *op. cit.*, p. 475-476.

¹¹⁴¹ « Tuesday, 31st January, 1939 », *Journals of the House of Commons of the Dominion of Canada, session 1939*, p. 49.

¹¹⁴² CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 30 janvier 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

¹¹⁴³ *Ibid.*, 6 mars 1939.

¹¹⁴⁴ *Ibid.*, 17 avril 1939.

¹¹⁴⁵ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du Conseil central, 1942-1945 », 8 octobre 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹¹⁴⁶ Voir : Valerie Knowles, *Stranger at our Gates : Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540-1990*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1992, p. 114.

¹¹⁴⁷ « L'internationale juive financera la prochaine campagne électorale des libéraux », *Le Devoir*, 8 novembre 1943, p. 7.

¹¹⁴⁸ « L'immigration juive », *Le Devoir*, 9 novembre 1943, p. 7. La lettre est de fait certainement un faux, même si le « cheuf » en publia des photos dans *Le Temps*, journal de l'Union nationale : « Photographie de l'originale de la lettre de Roscovitz à Schwartz », *Le Temps*, 25 février 1944, p. 1. Des historiens contemporains la qualifient de « Quebec variation on the Reichstag fire » : Irving Abella et Harold Troper, *None is Too Many : Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester et Orger Dennys, 1986, p. 114.

toutefois de lancer un des plus importants mouvements d'intérêt que connut le Canada français pendant les années 1940. Il fallut peu de temps pour que plusieurs organisations décident de s'opposer à l'immigration massive. La plupart s'intéressèrent de fait très peu à l'immigration juive en tant que telle.

La campagne contre l'immigration fut menée par plusieurs voix sur différents fronts à la fois. *Relations* et *Le Devoir* consacrèrent des éditoriaux à ce sujet¹¹⁴⁹. On fit des sondages pour savoir ce que les étudiants d'universités pensaient de tout cela. À l'Université de Montréal, il semble que près de 61% disait ne pas vouloir d'immigration après la guerre¹¹⁵⁰. La Ligue nationale, organe lié à l'Union nationale¹¹⁵¹, présenta une résolution que les municipalités qui s'opposaient à l'immigration étaient invitées à adopter¹¹⁵². Des listes de localités qui agirent de la sorte furent souvent publiées par *Le Devoir*¹¹⁵³. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec lança quant à elle une pétition à peu près au même moment. Elle fut signée par 162 889 personnes réparties à travers le diocèse de Québec¹¹⁵⁴. Les SSJB de Rouyn et de Hull réagirent en adoptant des résolutions de protestation et en faisant envoyer des lettres à Mackenzie King et Adélard Godbout¹¹⁵⁵. Les Chevaliers de Colomb réunis en conseil d'état exigèrent pour leur part une immigration restreinte¹¹⁵⁶.

¹¹⁴⁹ « Keep Canada Canadian », *Relations*, n° 38, février 1944, p. 29-30 et Omer Héroux, « Contre l'immigration massive », *Le Devoir*, 11 février 1944, p. 1.

¹¹⁵⁰ Voir : « Les étudiants sont opposés à l'immigration, même sélectionnée », *Le Devoir*, 3 avril 1944, p. 3.

¹¹⁵¹ Nos recherches n'ont pas permis de comprendre ce qu'était exactement la Ligue nationale. Ce qu'on sait, c'est qu'il s'agissait d'un organe lié à l'Union nationale. Son président était Omer Côté, lequel devint secrétaire d'État dans le cabinet Duplessis à l'été 1944. Côté bénéficia de fait de pages entières dans *Le Temps* pour parler contre l'immigration juive. Voir, par exemple : « Omer Côté dénonce les manigances des sociétés qui travaillent en faveur de l'immigration juive », *Le Temps*, 24 mars 1944, p. 5. Côté était un ancien président de l'ACJC qui s'était entre autres fait connaître pour ses activités contre la conscription : « Contre toute immigration dans Québec », *Le Guide*, 17 février 1944, p. 1.

¹¹⁵² « La Ligue Nationale et l'immigration », *Le Devoir*, 22 janvier 1944, p. 2.

¹¹⁵³ Mentionnons entre autres : « La Ligue Nationale », *Le Devoir*, 4 février 1944, p. 4 ; « Municipalités qui s'opposent à l'immigration », *Le Devoir*, 11 février 1944, p. 2 et « Résolution contre l'immigration », *Le Devoir*, 22 février 1944, p. 4.

¹¹⁵⁴ « Friday, 3rd March, 1944 », *Journals of the House of Commons of the Dominion of Canada, session 1944-1945*, p. 146. Pour avoir une idée de la répartition des signataires dans le diocèse, voir : ANC, « Chez-nous : organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 15 mars 1944 », p. 4-5, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 126, dossier « semaine de la fierté nationale, 1944-1957 ».

¹¹⁵⁵ « L'immigration et la S.J. Baptiste », *La Frontière*, 16 mars 1944, p. 1 et « Résolution de la St-Jean-Baptiste sur l'immigration », *Le Droit*, 19 février 1944, p. 3.

¹¹⁵⁶ « L'immigration à restreindre », *La Presse*, 22 mai 1944, p. 13.

Les Jeunes Laurentiens ne prirent part à aucune de ces démarches. On comprend cependant dans quel contexte ils se trouvaient. Ils n'hésitèrent pas à tenir le débat qu'ils avaient prévu. Il se déroula dans les règles et fut clos par Lionel Groulx. Le compte-rendu officiel ne fit aucune mention des juifs¹¹⁵⁷. Des observateurs extérieurs affirmèrent toutefois que le public émit alors quelques remarques antisémites et que certains débattants demandèrent de combattre la venue en masse de ces derniers¹¹⁵⁸. C'est dans les jours où était tenu le débat que la section Lafontaine décida de faire quelque chose contre l'immigration. Elle envoya une lettre au ministre des Mines et des Ressources et en fit parvenir une copie à la SSJB de Montréal¹¹⁵⁹. Le conseil central décida quelques jours plus tard de suivre cet exemple¹¹⁶⁰. C'est toujours la même méthode du nombre lié à l'expertise qui était donc employé.

La Société Saint-Jean-Baptiste adopta une résolution contre l'immigration début décembre¹¹⁶¹. Elle décida bientôt de lancer sa propre pétition. Une réunion fut tenue spécifiquement sur le sujet. Il fut décidé d'envoyer des feuillets de pétition à toutes les sections de la SSJB et aux associations amies. Un système fut mis en place pour savoir qui avait fait signer qui¹¹⁶². Les Jeunes Laurentiens firent leur part dans cette campagne. Le mot d'ordre d'aider à faire signer fut donné en réunion des présidents de section¹¹⁶³. On sait que la section Lafontaine recueillit près de 500 noms¹¹⁶⁴. L'Ordre de Jacques-Cartier fut également mis à contribution. Le comité permanent de Montréal émit une circulaire pour attirer l'attention sur la démarche¹¹⁶⁵. La chancellerie usa de ses pouvoirs pour dénicher des signataires un peu partout au Canada français. Elle réussit

¹¹⁵⁷ « Les Jeunes Laurentiens et l'immigration », *Le Devoir*, 20 novembre 1943, p. 10.

¹¹⁵⁸ Voir : Irving Abella et Harold Troper, *op. cit.*, p. 114-115.

¹¹⁵⁹ CRLG, Lettre de André Bélair au secrétaire général des Jeunes Laurentiens, 18 novembre 1943, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

¹¹⁶⁰ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil exécutif, 1943-1944 », 21 novembre 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,7.

¹¹⁶¹ Voir : « Vœux adoptés au dernier congrès de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal », *Le Devoir*, 3 décembre 1943, p. 2.

¹¹⁶² ANQM, Lettre de Roger Duhamel aux présidents de sections, 28 janvier 1944, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/44-451. On retrouve par ailleurs des formulaires de pétitions vierges dans ce fonds : ANQM, « Pétition contre l'immigration massive au Canada, n° 698 », *Ibid.*

¹¹⁶³ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil des sections, 1944 », 30 janvier 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,9.

¹¹⁶⁴ Voir : CRLG, Lettre de Maurice Petit à Rosaire Morin, 31 mars 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

¹¹⁶⁵ CRLG, « Circulaire 43-44 n° 10, "Sujet : Immigration", 7 février 1944 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,10.

apparemment à en trouver presque 114 000¹¹⁶⁶. Tous ces efforts ne menèrent toutefois à rien. La pétition déposée en chambre par Maxime Raymond fut en effet refusée pour vice de forme¹¹⁶⁷.

Les Jeunesses laurentiennes ne firent pas que participer à la diffusion de cette pétition. Ils organisèrent également plusieurs activités contre l'immigration. La section Lafontaine, pionnière sur le sujet à Montréal¹¹⁶⁸, organisa une conférence conjointe avec les Jeunes Laurentiennes de sa paroisse. Ernest Laforce, ancien président de la SSJB et ancien sous-ministre de la colonisation¹¹⁶⁹, Salluste Lavery, président de l'Ordre des Canadiens de naissance¹¹⁷⁰, Paul-Émile Robert et Léon Patenaude y prirent la parole¹¹⁷¹. La section Saint-Eusèbe prévint quant à elle treize parlements écoles sur le sujet durant l'année 1944. Le conseil central en tint quatorze, en plus de six conférences de protestation¹¹⁷².

Tout le mouvement lancé contre l'immigration en 1943 et 1944 n'eut qu'un faible écho au gouvernement fédéral. En tant que chef de l'opposition, Maurice Duplessis fit passer une motion pour que les ministres provinciaux produisent tout document échangé avec leurs homologues d'Ottawa sur le sujet. Une lettre d'Adélarde Godbout à Louis St-Laurent disant que l'Assemblée législative s'opposait en bloc à l'immigration fut éventuellement déposée en chambre¹¹⁷³. Le « cheuf » mena par la suite sa campagne

¹¹⁶⁶ ANC, Lettre du secrétaire adjoint de la CX au président de la Société Saint-Jean-Baptiste, 14 avril 1944, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 166, dossier « Immigration, 1944-1951 ».

¹¹⁶⁷ « Wednesday, 21st March, 1945 », *Journals of the House of Commons of the Dominion of Canada, session 1945*, p. 37.

¹¹⁶⁸ Elle se vantait en effet d'être la première organisation de la ville à avoir protesté contre l'immigration : CRLG, « Rapport annuel de la section Lafontaine, 1943-1944 », p. 2, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

¹¹⁶⁹ Le fait qu'il occupa ce poste dans le premier cabinet Duplessis est la seule chose qui permette de penser qu'il a pu exister une certaine cohésion entre les efforts de la Ligue nationale et celles des SSJB. Laforce écrivit d'ailleurs quelques articles contre l'immigration dans *Le Temps*. Voir, par exemple : Ernest Laforce, « L'immigration et l'après-guerre au Canada français », *Le Temps*, 15 septembre 1944, p. 4.

¹¹⁷⁰ L'Ordre des Canadiens de naissance était la branche francophone des Natives Sons of Canada, association nativiste vouée à la défense des intérêts canadiens. Voir : Lucien Duchaine, « L'Ordre des Canadiens de naissance », *Le Passe-temps*, vol. 3, n° 864, août 1933, p. 45-46 et Pierre Lavery, *Une page de petite histoire : familles Lavery et Lasnier (Longueuil 1930)*, Longueuil, Société historique du Marigot, 1992, p. 67, 74-75.

¹¹⁷¹ CRLG, « Rapport annuel de la section Lafontaine, 1943-1944 », p. 2, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

¹¹⁷² C'est ce qu'affirme Rosaire Morin dans : CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 6 et 11, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

¹¹⁷³ AANQ, Lettre de Adélarde Godbout à Louis St-Laurent, 13 mars 1944, *documents déposés n° 72, 1944*.

électorale en partie sur le thème¹¹⁷⁴, mais finit par s'en désintéresser. Se disant adversaire de l'immigration massive, Adélar Godbout le lui reprocha d'ailleurs quelques années plus tard¹¹⁷⁵. L'ensemble des autorités publiques délaissèrent en fait peu à peu le « problème ».

Plusieurs organisations continuèrent cependant à s'opposer à l'entrée d'étrangers au pays. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal adopta une autre résolution contre l'immigration en novembre 1946¹¹⁷⁶, qui fut suivie de peu par une déclaration du même type des Jeunes Laurentiens¹¹⁷⁷, mais aucune autre démarche ne fut entreprise. Les deux associations nationalistes commençaient en fait à s'intéresser à d'autres questions. C'est en effet aussi en 1946 que la SSJB cofonda le Comité pour la défense de la citoyenneté canadienne, organisme panconfessionnel luttant entre autres contre la déportation abusive des Canadiens d'origine japonaise¹¹⁷⁸. Rosaire Morin confia être allé visiter ce Comité durant la même année¹¹⁷⁹. L'opinion des nationalistes concernant l'immigration commença en fait à évoluer peu à peu. C'est en partie grâce à eux si le Québec se dota d'un ministère de l'Immigration en 1968¹¹⁸⁰.

d) Contre le travail le dimanche

Nous avons vu au premier chapitre toute la place qu'accordaient les Jeunes Laurentiens à la religion. Celle-ci devait pour eux être vécue pleinement et respectée en tout point. C'est pourquoi ils s'engagèrent dans des campagnes contre le travail de certaines entreprises le dimanche. Le conseil central n'hésita pas à organiser une « semaine du dimanche » où on demanda à l'ensemble des sections de faire de la

¹¹⁷⁴ Des pages entières dénonçant l'immigration juive avec des caricatures stéréotypées se retrouvent ainsi dans certains numéros du *Temps* publiés durant la campagne électorale : « Je suis natif de Palestine, mais j'ai toujours préféré vivre dans "ma" belle province de Québec », *Le Temps*, 14 juillet 1944, p. 5.

¹¹⁷⁵ Voir : ANQQ, « Message aux gens de la municipalité de Delage, 25 janvier 1948 », *Fonds Adélar Godbout*, P712/D65.

¹¹⁷⁶ ANQM, « Vœu adopté au congrès général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal le 24 novembre 1946 : Immigration », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/18-128.

¹¹⁷⁷ « En marge de l'immigration : la Jeunesse laurentienne », *Le Devoir*, 17 décembre 1946, p. 7.

¹¹⁷⁸ Voir : Patricia Roy et al., *Mutual Hostages : Canadians and Japanese During the Second World War*, Toronto, University of Toronto Press, 1990, p. 178.

¹¹⁷⁹ ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "1945-1946 : les Jeunes Laurentiens", 5 octobre 1946 », p. 6, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1830.

¹¹⁸⁰ Voir : Martin Pâquet, *Tracer les marges de la cité : étranger, immigrant et état au Québec, 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005, p. 176-199.

propagande pour l'observance du précepte dominical¹¹⁸¹. C'est peu après cette semaine que les laurentiens s'intéressèrent au Gayety, un théâtre et un cinéma qui offrait des représentations « immorales » le jour saint. Ils écrivirent au secrétaire du maire de Montréal pour attirer son attention sur ce cas¹¹⁸². Aucune suite ne fut toutefois donnée à cela avant quelques mois.

Les démarches furent reprises après que le mouvement eut décidé de collaborer avec le Comité des œuvres catholiques. Fin 1943, plusieurs associations liées à ce dernier se mirent à l'œuvre¹¹⁸³. Rosaire Morin écrivit au procureur général et au trésorier provincial du Québec pour demander de révoquer la licence du théâtre. L'assistant du premier lui répondit qu'on avait souvent imposé des amendes, mais que le Gayety ne semblait plus donner dans l'immoralité. Rien ne pouvait donc être tenté¹¹⁸⁴. Le directeur du service des licences répondit pour sa part à Morin qu'il n'était pas en son pouvoir de révoquer des permis¹¹⁸⁵. Des copies de tout cela furent évidemment envoyées au Comité, lequel ne put globalement rien faire de plus. Le problème du théâtre se rendit toutefois jusqu'à l'Assemblée législative puisque René Chaloult posa des questions à ce sujet¹¹⁸⁶. Aucun véritable résultat ne se fit cependant sentir. On décida alors d'attaquer le cœur même du fameux cinéma : son public. Le Comité des œuvres catholiques engagea ses membres à faire cesser les publicités le concernant. Plusieurs lettres furent donc envoyées à la compagnie du tramway pour qu'elle retire celles-ci de ses wagons¹¹⁸⁷. Rosaire Morin expliqua quelques mois plus tard que cette initiative fut couronnée de succès¹¹⁸⁸.

¹¹⁸¹ Cette semaine eut lieu du 31 janvier au 7 février 1943 : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 27 janvier 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

¹¹⁸² *Ibid.*, 2 avril 1943.

¹¹⁸³ C'est notamment la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'Alliance catholique des professeurs de Montréal qui agirent alors. Voir les différentes lettres envoyées par ces dernières dans : ASJCF, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/50,2.

¹¹⁸⁴ ASJCF, Lettre de l'assistant procureur général suppléant à Rosaire Morin, 22 décembre 1943, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/50,2,37.

¹¹⁸⁵ ASJCF, Lettre du directeur du services des licences de la province de Québec à Rosaire Morin, 16 décembre 1943, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/50,2,36.

¹¹⁸⁶ « 1^{er} février 1944 », *Journaux de l'Assemblée législative de la province de Québec, session 1944*, 1944, p. 45-46.

¹¹⁸⁷ Voir, par exemple : ASJCF, Lettre de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal au directeur de la publicité de la compagnie du tramway, 15 mai 1944, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/50,2,48 et Lettre de Rosaire Morin au même, 16 mai 1944, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/50,2,49.

¹¹⁸⁸ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 10, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,33.

Les Jeunesses laurentiennes imitèrent et reproduisirent ce genre de démarche. Les agissements contre le Gayety donnèrent en fait des idées. Morin choisit d'écrire au propriétaire canadien-français de Mary Morgan, boutique de lingerie qui ouvrait le septième jour de la semaine. Devant la réponse peu enthousiaste qu'il lui fit, le futur directeur de *L'Action nationale* décida de s'en remettre à la Ligue du dimanche¹¹⁸⁹. Son secrétaire envoya une lettre au magasin fautif¹¹⁹⁰, mais aucune suite ne fut vraiment donnée à l'échange résultant de cette missive. Les Jeunes Laurentiens délaissèrent éventuellement les actions pour faire respecter le précepte dominical. Il est probable qu'ils se rendirent compte que seulement très peu pouvait être fait. La promotion d'autres intérêts les préoccupait par ailleurs davantage. Ils protestèrent néanmoins de manière très ponctuelle contre certains cas d'abus. Une lettre fut éventuellement envoyée à Duplessis toujours pour tenter de fermer le Gayety¹¹⁹¹. On écrivit aussi aux sulpiciens pour protester « contre la vente de terrains à la Côte des neiges [sic] le dimanche¹¹⁹² ». Les laurentiens se rendaient en même temps compte que le congé dominical créait parfois des problèmes. C'est pourquoi ils votèrent une lettre à plusieurs marchands pour qu'ils laissent alors les pompes à essence ouvertes¹¹⁹³.

e) *Pour une ambassade canadienne au Vatican*

Au début des années 1940, le Canada était un des rares pays occidentaux à ne pas avoir d'ambassade au Saint-Siège. Plusieurs Canadiens français catholiques le savaient parfaitement bien. *Relations* publia ainsi un entrefilet expliquant qu'il serait grandement temps d'en établir une¹¹⁹⁴. Début 1946, une rumeur se propagea selon laquelle un ambassadeur serait très prochainement nommé. C'est *Le Droit* qui avait avancé cette

¹¹⁸⁹ ASJCF, Lettre de Rosaire Morin à la Ligue du dimanche, 6 décembre 1943, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/36,4,23. La Ligue du dimanche était une autre entreprise jésuite qui avait évidemment pour but de regrouper des gens désirant faire respecter le jour saint. Voir : Joseph-Papin Archambault, *Contre le travail le dimanche : la Ligue du dimanche*, Montréal, l'œuvre des tracts, 1924, 16 p. Les Jeunes Laurentiens n'en firent à notre connaissance jamais officiellement partie.

¹¹⁹⁰ ASJCF, Lettre du secrétaire de la Ligue du dimanche à C.O. Bousquet, 11 janvier 1944, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/36,4,22.

¹¹⁹¹ CRLG, « Rapport du congrès du 11 février 1945 », p. 5, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,4.

¹¹⁹² CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 2 novembre 1945, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

¹¹⁹³ *Ibid.*

¹¹⁹⁴ « Le Canada au Vatican », *Relations*, n° 59, novembre 1945, p. 282-283.

information, laquelle fut relayée par nombre de périodiques¹¹⁹⁵. Des organisations adoptèrent vite des résolutions pour que la rumeur ne s'évanouisse pas dans le brouillard. Il semble que la première à l'avoir fait est l'APCV. Rosaire Morin fit voter un appui à cette dernière lors d'une réunion du conseil central¹¹⁹⁶.

Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec, posa éventuellement des questions en chambre et se vit répondre qu'il n'existait aucun projet pour une ambassade au Vatican¹¹⁹⁷. Les Jeunes Laurentiens décidèrent alors de lancer une campagne pour que cela soit fait. C'était toujours la méthode du plus grand nombre comprenant tous les « experts » possibles qu'on privilégia. Un communiqué fut envoyé « à tous les journaux du Canada français¹¹⁹⁸ » et une lettre circulaire fut transmise aux organisations nationalistes¹¹⁹⁹. Les laurentiens remercièrent alors ces dernières pour l'appui dans les démarches entreprises pour qu'on amnistie les déserteurs. Ils expliquaient également leur idée de faire pression pour que des relations diplomatiques officielles soient effectivement établies. L'Ordre de Jacques-Cartier envoya un mot d'ordre à ses membres disant que tous devaient agir notamment en contactant leurs différents députés¹²⁰⁰. Puisqu'on croyait malgré tout encore à la rumeur, on tarda toutefois à se mettre à l'ouvrage.

Il devint clair au bout de quelques mois que le gouvernement fédéral n'avait absolument pas l'intention de bouger. Les Jeunes Laurentiens décidèrent alors de se relancer à fond dans les actions entreprises¹²⁰¹. Ils firent imprimer un tract tentant de vendre l'idée¹²⁰². Les associations avec lesquelles ils entretenaient déjà des liens furent

¹¹⁹⁵ C'est ce qu'on explique dans : « Le Canada serait représenté au Vatican », *Le Front ouvrier*, vol. 2, n° 14, 2 mars 1946, p. 2.

¹¹⁹⁶ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 12 mars 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

¹¹⁹⁷ « Ambassadeur au Vatican », *L'Action populaire*, 11 avril 1946, p. 6.

¹¹⁹⁸ ANQM, « Une ambassade au Vatican, 24 avril 1946 », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1832. Ce communiqué des Jeunes Laurentiens est certainement celui qui connut le plus de diffusion. Il fut publié dans plusieurs journaux régionaux. Voir, par exemple : « Une ambassade au Vatican », *L'Écho du nord*, 3 mai 1946, p. 4 ; *La Frontière*, 2 mai 1946, p. 9 ; *L'Ami du peuple*, 9 mai 1946, p. 3 et 6 ; *L'Action populaire*, 2 mai 1946, p. 1 et *Le Progrès du Saguenay*, 2 mai 1946, p. 9.

¹¹⁹⁹ ANQM, Lettre de Rosaire Morin à « messieurs les présidents, mesdames les présidentes », 22 avril 1946, *Ibid.*

¹²⁰⁰ CRLG, « Circulaire n° 448, «sujet : ambassade canadienne au Vatican», 2 mai 1946 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,3.

¹²⁰¹ C'est effectivement ce qui fut voté lors d'une réunion du conseil central : CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 25 juillet 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

¹²⁰² Voir : ASQ, « Une ambassade au Vatican », *Fonds Université*, Université 313, n° 79.

rapidement recontactées¹²⁰³. On écrivit aussi à des personnes influentes qu'on ne connaissait pas vraiment. Les laurentiens tentèrent notamment d'embrigader des prélats. Plusieurs donnèrent leur appui. Mgr Vandry fit ainsi savoir à Morin que le projet était pour lui d'une importance exceptionnelle et qu'il priait pour qu'il se réalise¹²⁰⁴. Des présidents d'associations locales reçurent eux aussi des demandes de collaboration¹²⁰⁵. Le président des Jeunesses laurentiennes confia quelque temps plus tard que plusieurs villes avaient adopté des résolutions exigeant une ambassade. Il y eut une vingtaine d'évêques qui appuyèrent apparemment la cause¹²⁰⁶.

Plusieurs organisations décidèrent évidemment de collaborer à la campagne lancée par les Jeunes Laurentiens. La SSJB de Montréal adopta une résolution qu'on voulut envoyer au fédéral¹²⁰⁷. Les membres de l'Ordre de Jacques-Cartier finirent bien par suivre le mot d'ordre de la chancellerie. Dans la commanderie Louis-Riel, on envoya ainsi plusieurs lettres aux autorités et on fit passer des articles « dans quelques revues que nous avons la chance d'influencer¹²⁰⁸ ». Malgré tous les efforts, il fallut encore quelques années avant que les autorités ne s'intéressent à une ambassade. On discuta bien sûr entre temps encore du sujet. La « Patente » consacra ainsi un article de son bulletin officiel à tenter de relancer l'idée parmi les siens¹²⁰⁹. C'est en 1949 que René Chaloult présenta une motion pour que le gouvernement du Québec réclame des relations diplomatiques officielles avec le Saint-Siège. L'Assemblée législative l'adopta bien¹²¹⁰, mais ce fut

¹²⁰³ La Ligue du dimanche et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal reçurent donc des lettres leur enjoignant d'agir. Voir : ASCJF, Lettre de Rosaire Morin au président de la Ligue du dimanche, 21 août 1946, *Fonds Joseph-Papin Archambault*, R3/37,1,27 et ANQM, Lettre de Rosaire Morin à Roger Varin, 21 août 1946, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1830.

¹²⁰⁴ ASQ, Lettre de Mgr Ferdinand Vandry à Rosaire Morin, 5 septembre 1946, *Fonds Université*, Université 313, n° 81.

¹²⁰⁵ Le président de la SSJB de Chicoutimi reçut, par exemple, une lettre de Rosaire Morin : ANQC, Lettre de Rosaire Morin à R. Lessard, 21 août 1946, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi*, P233/1,27.

¹²⁰⁶ ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "1945-1946 : les Jeunes Laurentiens", 5 octobre 1946 », p. 10, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1830.

¹²⁰⁷ ANQM, « Vœu adopté au congrès général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal le 24 novembre 1946 : une ambassade au Vatican », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/18-128.

¹²⁰⁸ CRLG, « Rapport annuel 1946-1947 XC Louis-Riel n° 90 », p. 3, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,39.

¹²⁰⁹ « Le Canada devrait avoir un représentant au Vatican », *L'Émérillon*, vol. 17, n° 9, 9 novembre 1948, p. 12-13.

¹²¹⁰ « L'Assemblée législative réclame une ambassade au Vatican », *L'Action catholique*, 24 février 1949, p. 9.

somme toute inutile puisque le fédéral n'écoula pas la voix du Québec. C'est vingt ans plus tard, soit en 1969, qu'un ambassadeur fut finalement nommé¹²¹¹.

f) Pour l'adoption du fleurdelisé

Nous avons vu au chapitre précédent que les Jeunes Laurentiens se sont éventuellement dotés d'organes pour diffuser le fleurdelisé. Cela leur permit bien sûr d'en devenir d'ardents propagandistes. Les premières actions pour que le Québec adopte un drapeau officiel débutèrent toutefois bien avant que les plus vieux laurentiens ne viennent au monde. C'est en 1902 que Elphège Filiatrault, un curé de la Montérégie, hissa le premier ancêtre du fleurdelisé sur son presbytère. On lui rajouta bien vite un Sacré-Cœur et le drapeau devint le « Carillon Sacré-Cœur »¹²¹². Ce pavillon fut employé à plusieurs reprises au cours des décennies qui suivirent et son usage commença à se généraliser. Une controverse s'instaura cependant, dans la mesure où plusieurs disaient ne pas apprécier un symbole spécifiquement catholique sur un emblème national. Au cours des années 1930, la Ligue d'action nationale décida de choisir et de propager un drapeau n'en comportant aucun, mais conservant les fleurs de lys inclinées. Elle en laissa la confection à la Ligue de propagande du drapeau¹²¹³, qui se transforma plus tard en comité. Cet étendard fit autorité et il fut adopté officieusement par les groupes nationalistes du Canada français. Plusieurs se mirent donc à le répandre.

C'est bien évidemment ce que firent les Jeunes Laurentiens. Déjà les Jeunesses Saint-Eusèbe se donnèrent comme consigne de toujours avoir un fleurdelisé sur la table à leurs assemblées¹²¹⁴. À la fin de 1942, la publicité obtenue lors de la campagne du plébiscite aidant, le conseil central décida de faire écouler 25 000 drapeaux par les sections¹²¹⁵. Il semble que le mot d'ordre fut respecté puisque ce genre d'action fut repris les années suivantes. Le mouvement avait « diffusé plus de deux cent mille drapeaux

¹²¹¹ Voir : Frederick J. McEvoy, « The Establishment of Diplomatic Relations Between Canada and the Vatican, 1969 », *Canadian Catholic Historical Association : Historical Studies*, n° 68, 2002, p. 66-84.

¹²¹² *Le drapeau national : historique et protocole d'utilisation*, Québec, Gouvernement du Québec, 2001, p. 9. Ce drapeau ressemblait au fleurdelisé, mais avait un Sacré-Cœur en son centre avec les fleurs de lys qui pointaient vers celui-ci et un fond bleu poudre.

¹²¹³ « Pour le drapeau national », *L'Action nationale*, mars 1936, p. 128-131.

¹²¹⁴ CRLG, « Procès-verbaux des réunions des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1939 », 9 janvier 1939, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,4.

¹²¹⁵ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 18 septembre 1942, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,6.

collants, plus de 50 000 circulaires, plus de mille boutons-insignes du drapeau national¹²¹⁶ » dans la seule année 1943, affirma Rosaire Morin. Pour ce faire, on fit bien sûr affaire avec le Comité de propagande du drapeau. Des sections lui commandèrent par exemple plusieurs pavillons¹²¹⁷. Les activités pour les ventes de fanions furent renouvelées en 1944. La section Lafontaine se vanta d'en avoir vendu 60 dans les trois premiers mois de l'année¹²¹⁸.

Orphir Robert, propriétaire du Comité de propagande du drapeau, décéda et c'est à ce moment que les Jeunesses laurentiennes en prirent le contrôle¹²¹⁹. L'organisme avait apparemment des sections dans quatorze régions du Québec¹²²⁰. Créant ensuite l'Agence Dollard, les laurentiens devinrent très vite les chefs de file dans la campagne pour propager l'étendard. On s'en remit d'abord à l'Ordre de Jacques-Cartier. Une circulaire fut émise par le CPR de Montréal demandant aux autres CPR d'accueillir des représentants du Comité¹²²¹. Les Jeunes Laurentiens se donnèrent ensuite le mot d'ordre de créer des cellules de celui-ci à leur congrès général de 1946¹²²². Rosaire Morin décida d'écrire à la chancellerie pour solliciter la publication de deux circulaires. Une devait exiger la propagation du drapeau et l'autre, publiée quelques mois plus tard, de faire des pressions aux bons endroits¹²²³. La direction de la « Patente » reçut en même temps plusieurs historiques du drapeau écrits par André Robitaille, responsable national des laurentiens¹²²⁴. Elle fit donc paraître une première circulaire demandant de diffuser le fleurdelisé. Un document comprenant presque mot pour mot les explications de Robitaille

¹²¹⁶ CRLG, « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 8, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,32.

¹²¹⁷ Certaines retardaient d'ailleurs à payer le Comité : CRLG, Lettre de Rosaire Morin à Jean-Marie Massicotte, 2 novembre 1943, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,17.

¹²¹⁸ CRLG, Lettre de Maurice Petit à Rosaire Morin, 31 mars 1944, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,12.

¹²¹⁹ C'est ce qu'explique Rosaire Morin dans : « Le drapeau des Canadiens-Français est devenu le drapeau du Québec », *L'Action nationale*, vol. 84, n° 6, juin 1994, p. 751.

¹²²⁰ Clément Trudel, « Il y a 25 ans, le fleurdelisé », *Le Devoir*, 20 janvier 1973, p. 6.

¹²²¹ CRLG, « Circulaire 1945-1946 n° 11 à tous les C.P., 1^{er} février 1946 », p. 1, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/7,36.

¹²²² CRLG, « Laisser passer pour le congrès général de 1946 », p. 5, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/4,23.

¹²²³ ANC, Lettre de Rosaire Morin au secrétaire de la CX, 27 novembre 1946, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 198, vol. 126, dossier « Fleurdelisé, 1943-1958 ».

¹²²⁴ Cet historique se retrouva en fait à plusieurs endroits : CRLG, « Le drapeau national des Canadiens français par André Robitaille », *Fonds Rosaire Morin*, P16/E,137.

l'accompagnait¹²²⁵. La CX répondit alors parfaitement aux directives du président des Jeunesses laurentiennes.

C'est environ deux semaines plus tard, soit le 19 mars 1947, que René Chaloult déposa une motion pour demander à l'Assemblée législative un drapeau pour la province. Il fut décidé de créer un comité parlementaire pour calmer les débats que cela suscita¹²²⁶. Les associations du Québec se mirent très vite à la tâche pour que ce soit alors le fleurdelisé qu'on choisisse. Plusieurs adoptèrent des résolutions en ce sens. Il semble que la première à l'avoir fait est la SSJB de Beauport¹²²⁷. Les Jeunesses laurentiennes suivirent évidemment de peu¹²²⁸. La Ligue d'action nationale, la Société du bon parler français et d'autres Société Saint-Jean-Baptiste finirent également par réagir¹²²⁹. C'est donc toujours la même méthode de pression qui était employée. Les Jeunes Laurentiens tentèrent en plus d'influencer les membres du comité parlementaire dans le « bon sens ». Chacun d'entre eux reçut une lettre de la part du mouvement qui incitait évidemment à choisir le fleurdelisé¹²³⁰. Les laurentiens firent aussi part de leur démarche aux deux députés les plus favorables à celui-ci : André Laurendeau et René Chaloult. Ils leur demandèrent alors des conseils pour rendre leur action la plus efficace possible¹²³¹. Des sections envoyèrent même leur résolution en faveur de l'étendard préféré à la première des deux personnalités¹²³². Le comité parlementaire finit cependant par statuer qu'il faudrait un drapeau « ne comportant aucun signe de séparatisme¹²³³ ». Chaloult et Laurendeau votèrent contre cette idée.

Cette défaite momentanée n'empêcha pas de continuer à propager le fleurdelisé. C'est en fait à cette époque que l'Agence Dollard offrait gratuitement sur demande une

¹²²⁵ ANC, « Circulaire général n° 473, "Sujet : Le drapeau des Canadiens français", 3 mars 1947 », *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 126, dossier « Fleurdelisé, 1943-1958 ».

¹²²⁶ Voir : Jean-Guy Labarre, *Non au drapeau canadien*, Montréal, Éditions actualité, 1962, p. 53-55.

¹²²⁷ « La question du drapeau », *Le Devoir*, 28 mars 1947, p. 12.

¹²²⁸ ANQQ, « "On réclame le fleurdelisé", coupure d'un journal non identifié », *Fonds René Chaloult*, P659/2,1,3.

¹²²⁹ C'est ce qu'affirme Jean-Guy Labarre dans : Jean-Guy Labarre, *op. cit.*, p. 58

¹²³⁰ Voir, par exemple : ANQQ, Lettre de Rosaire Morin à Maurice Bellemare, 26 mars 1947, *Fonds René Chaloult*, P659/2,1,3.

¹²³¹ ANQQ, Lettre de Rosaire Morin à René Chaloult, 26 mars 1947, *Ibid.* et CRLG, Lettre de Rosaire Morin à André Laurendeau, 26 mars 1947, *Fonds André Laurendeau*, P2/A,655.

¹²³² Voir : CRLG, Lettre de Julien Chevalier à André Laurendeau, 1^{er} mai 1947, *Ibid.*

¹²³³ « 24 avril 1947 », *Journaux de l'Assemblée législative de la province de Québec : session 1947*, p. 437.

brochure de Lionel Groulx vantant ce dernier¹²³⁴. En octobre 1947, on confiait que les Comités de propagande du drapeau avaient vendu des milliers de fanions¹²³⁵. D'autres organisations avaient aussi aidé. L'Agence Duvernay, c'est-à-dire l'Agence Dollard de la SSJB de Montréal, tenta de vendre des étendards jusqu'en Ontario¹²³⁶. Des commanderies de l'Ordre Jacques-Cartier affirmèrent en avoir arboré à toutes les occasions possibles¹²³⁷. C'est notamment ce qui fit que René Chaloult décida de représenter sa motion en décembre 1947¹²³⁸.

On se lança alors corps et âme dans une intense campagne pour que le fleurdelisé passe enfin. La pression par le nombre et l'expert fut portée à son paroxysme. L'OJC continua à suivre la suggestion de Rosaire Morin et émit une circulaire réclamant de faire signer des pétitions, d'adopter des résolutions et de convaincre le plus de gens possible¹²³⁹. Les Jeunes Laurentiens furent les meneurs de ce mouvement. Ils firent adresser quantité de lettres à des particuliers¹²⁴⁰. Rosaire Morin confia des années plus tard que la campagne leur avait coûté 1200\$ seulement en timbre¹²⁴¹. Les laurentiens firent en outre imprimer un tract et une circulaire à 10 000 exemplaires chacun pour l'occasion¹²⁴². Quantités d'associations emboîtèrent le pas. Des groupes aussi divers que les ligues du Sacré-Cœur, la JOC et des collèges classiques adoptèrent des résolutions. Il leur fut demandé de les envoyer à Maurice Duplessis avec copie à *L'Action catholique*¹²⁴³. L'ACJC adopta une résolution pour propager le drapeau¹²⁴⁴, alors qu'une pétition fut signée par près de 130 000 personnes, dont 52 608 dans la seule région de

¹²³⁴ Voir la publicité dans : *Les Jeunesses laurentiennes*, 1947, p. 10.

¹²³⁵ « Le 5^e congrès national des Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 7 octobre 1947, p. 10.

¹²³⁶ CRCCF, Lettre de l'Agence Duvernay à la Fédération des SSJB de l'Ontario, juin 1947, *Fonds Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario*, C19/12/11.

¹²³⁷ CRLG, « Rapport annuel 1946-1947 XC Louis-Riel n° 90 », p. 4, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,39.

¹²³⁸ « Motion de M. René Chaloult sur le drapeau québécois », *Le Devoir*, 3 décembre 1947, p. 3.

¹²³⁹ CRLG, « Aux XC de la Province de Québec, "Sujets : Conseil provincial, drapeau provincial" », 11 décembre 1947 », *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, P30/2,3.

¹²⁴⁰ CRLG, « Le comité du drapeau provincial : à tous nos compatriotes », *Fonds Anatole Vanier*, P29/K,596.

¹²⁴¹ Clément Trudel, « Il y a 25 ans, le fleurdelisé », *Le Devoir*, 20 janvier 1973, p. 6.

¹²⁴² C'est ce qu'on explique dans : « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 5 juillet 1948, p. 9.

¹²⁴³ Ce journal publia donc plusieurs listes d'organisations qui avaient agi de la sorte. Voir : *L'Action catholique*, 12 janvier 1948, p. 14 ; 15 janvier 1948, p. 20 ; 16 janvier 1948, p. 22 ; 19 janvier 1948, p. 18 ; 20 janvier 1948, p. 16 ; 21 janvier 1948, p. 8 et 18.

¹²⁴⁴ « Le drapeau provincial », *La Feuille d'érable*, 13 janvier 1948, p. 2.

Québec¹²⁴⁵. Des organisations furent bien sûr plus actives que d'autres dans cette campagne. La section Limoilou de la Société Saint-Jean-Baptiste recueillit ainsi près de 7000 signatures en plus d'envoyer 600 télégrammes et 500 lettres pour la « cause »¹²⁴⁶.

Les jours précédant le 21 janvier 1948, moment supposé de la reprise des débats sur la motion Chaloult à l'Assemblée¹²⁴⁷, furent marqués par une intensification des actions. Une branche du comité du drapeau provincial fut formée à Montréal. Cette organisation était au départ composée de personnalités influentes provenant de Québec. Elle avait d'ailleurs coordonné les pressions en cette ville. C'est Rosaire Morin qui en étendit l'action dans la métropole¹²⁴⁸. Le 19 janvier, Léo Gagné président régional des Jeunes Laurentiens de Québec, fit une conférence à la radio pour promouvoir le fleurdelisé¹²⁴⁹. Le lendemain, Morin décida d'écrire aux députés et à plusieurs évêques toujours pour les mêmes raisons. Les réponses lui parvinrent cependant après que Duplessis eut enfin opté pour le drapeau¹²⁵⁰. Contre toute attente, le premier ministre choisit en effet de hisser le fleurdelisé sur la tour de l'Assemblée législative le 21 janvier en après-midi. Il le fit cependant après bien des tergiversations et en se disant que l'appui de la population au projet pouvait avoir des retombées politiques et électorales en sa faveur. René Chaloult confia des années plus tard que le « cheuf » le consulta avant d'agir. C'est lui qui, après avoir pris conseil de Lionel Groulx, recommanda de faire redresser les fleurs de lys¹²⁵¹. On sait que c'est ce qui ruina les Jeunes Laurentiens, même s'ils gagnèrent par la même occasion la bataille dans laquelle ils s'étaient le plus

¹²⁴⁵ Jean-Guy Labarre, *op. cit.*, p. 71 et « 52,608 signatures », *L'Action catholique*, 21 janvier 1948, p. 18.

¹²⁴⁶ *Fête des Canadiens-français, 24 juin 1948 : quartier Limoilou, Québec*, Québec, secrétariat général, 1948, p. 19.

¹²⁴⁷ Il était en effet connu que les débats se poursuivraient autour de cette date. C'est ce qu'on explique dans : CRLG, « Un mot d'ordre unique en janvier : il nous faut un drapeau provincial ! », *Fonds Rosaire Morin*, P16/E,137. Contrairement à ce que suggère Raymond Laliberté dans Raymond Laliberté, *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 241, la « Patente » n'avait donc pas prévu que le fleurdelisé flotterait sur la tour du parlement précisément le 21 janvier 1948. D'autant plus que Duplessis ne fut à notre connaissance jamais un intime de l'Ordre.

¹²⁴⁸ « Un comité du drapeau provincial », *L'Action catholique*, 19 janvier 1948, p. 3.

¹²⁴⁹ « Le drapeau, symbole d'autonomie », *L'Action catholique*, 21 janvier 1948, p. 3.

¹²⁵⁰ Voir : CRLG, Lettres de députés et d'évêques à Rosaire Morin, fin janvier 1948, *Fonds Rosaire Morin*, P16/E,141.

¹²⁵¹ René Chaloult, *Mémoires politiques*, Montréal, éditions du jour, 1969, p. 281-295.

engagés¹²⁵². Des sections n'hésitèrent pas malgré tout à organiser des célébrations pour le premier anniversaire du fleurdelisé¹²⁵³.

g) *L'appui à des causes ponctuelles*

Les différentes campagnes d'intérêt décrites précédemment sont celles pour lesquelles les Jeunes Laurentiens fournirent un effort substantiel. Elles ne sont cependant pas les seules causes qu'ils défendirent ou promurent au cours des années 1940. Les laurentiens de Montréal agirent notamment pour améliorer la qualité de vie de leur ville. C'est entre autres le relâchement des mœurs qui les dérangeait. Au congrès de 1943, ils demandèrent ainsi une grande enquête sur le « vice organisé ». Ils tinrent par la suite plusieurs assemblées publiques en guise de protestation contre ce dernier. Ils se contentèrent de cela, puisqu'ils se dirent satisfaits du nombre de maisons closes qui furent fermées peu après¹²⁵⁴. Deux ans plus tard, ils s'attardèrent à la moralité dans les parcs. On vota l'envoi de quelques lettres aux autorités municipales, mais cela demeura sans suite¹²⁵⁵. Au début de 1950, Rosaire Morin et Paul-Émile Robert furent de ceux qui signèrent la demande qui mena à l'enquête Caron sur la moralité publique¹²⁵⁶.

En 1945, les laurentiens montréalais s'inquiétèrent aussi des problèmes que connaissaient le tramway. Morin écrivit au président du comité exécutif de la ville pour protester contre « l'empaquetage » croissant des usagers et le mauvais service en général¹²⁵⁷. Rien ne fut cependant fait puisqu'une controverse sur ce moyen de transport éclata quelques années plus tard. La compagnie du tramway voulait renflouer ses coffres en augmentant entre autres le prix du billet et cela choqua plusieurs personnes. Une sorte de scandale public naquit. Duplessis songea à nommer une commission d'arbitrage pour

¹²⁵² Certains laurentiens, tel Léo Gagné, furent bien sûr agréablement surpris de cette adoption rapide. Entrevue de l'auteur avec Léo Gagné, 15 mars 2006.

¹²⁵³ ANQQ, « L'anniversaire du drapeau provincial », coupure d'un journal non identifié collé dans un cahier, p. 105, *Fonds Pierre Gravel*, P404/05.

¹²⁵⁴ *Lisons! Construisons! : mémoire sur « les Jeunes Laurentiens »*, s.l., 1944, p. 4.

¹²⁵⁵ CRLG, « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », 9 juillet 1946, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,11.

¹²⁵⁶ « Des citoyens courageux : ils ont pris le risque des procédures », *Le Devoir, édition spéciale*, 16 octobre 1954, p. 2. Nous remercions Mathieu Lapointe de nous avoir fait découvrir cet article. Notons que Léon Patenaude, ancien Jeune Laurentien, s'impliqua par ailleurs beaucoup dans le comité de moralité publique qui fut fondé quelque temps plus tard.

¹²⁵⁷ CRLG, Lettre de Rosaire Morin à J.-O. Asselin, 30 novembre 1945, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C,22.

régler le problème à l'avantage de tous¹²⁵⁸. Les Jeunes Laurentiens profitèrent de l'occasion pour rappeler les griefs qu'ils avaient contre les « trains électriques »¹²⁵⁹. Tentant de donner de l'eau au moulin au scandale déjà existant, c'est une forme de scandalisation qu'ils privilégièrent donc. Cela eut un certain écho à court terme. On interdit finalement à la compagnie du tramway d'augmenter ses prix, mais il lui fut permis de réduire le taux d'intérêt sur ses obligations¹²⁶⁰.

Les Jeunesses laurentiennes agirent aussi pendant quelque temps pour que le Canada ait un drapeau distinctif. En novembre 1945, un comité fédéral fut formé pour tenter de trouver un tel étendard. Plusieurs associations canadiennes-françaises demandèrent alors un drapeau intégralement canadien. La SSJB et la Fédération des amicales maristes canadiennes adoptèrent des résolutions en ce sens, alors que *Relations* publia un article sur le sujet¹²⁶¹. Près de 2400 modèles furent éventuellement soumis¹²⁶². Une proposition qui retint alors l'attention est celle de la Ligue du drapeau national : un fanion diagonalement à moitié rouge et blanc avec une feuille d'érable verte au centre. Cette Ligue était née à Québec, mais reçut l'appui de plusieurs Canadiens anglais, notamment les Native Sons of Canada¹²⁶³. C'est elle que les Jeunes Laurentiens décidèrent de favoriser. Ils contactèrent plusieurs associations et écrivirent à tous les membres du comité fédéral¹²⁶⁴. En juillet 1946, ce dernier décida finalement d'opter pour le Red Ensign modifié, drapeau rouge avec l'Union Jack dans le coin supérieur gauche et une feuille d'érable dorée au centre¹²⁶⁵. Ce choix déplut à plusieurs personnes qui y voyaient un symbole impérial encore trop présent. La Société du bon parler français et

¹²⁵⁸ Paul Sauriol, « Le problème du tramway : les arbitres auront-ils le pouvoir nécessaire ? », *Le Devoir*, 22 janvier 1948, p. 1.

¹²⁵⁹ « Le "trust" du tramway et les Jeunesses Laurentiennes », *Le Devoir*, 26 janvier 1948, p. 7.

¹²⁶⁰ Voir : « Le billet du tramway à 5¢ », *Le Front ouvrier*, vol. 3, n° 19, 29 mars 1947, p. 19.

¹²⁶¹ ANQM, « Vœux à Groulx », p. 2, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/17-121 ; « Résolution relative au drapeau », *La Voix des mille îles*, 28 juin 1946, p. 6 et « Enfin un drapeau canadien ?... », *Relations*, n° 59, novembre 1945, p. 282.

¹²⁶² George F.G. Stanley, *The Story of Canada's Flag : a Historical Sketch*, Toronto, Ryerson Press, 1965, p. 54-55.

¹²⁶³ Rick Archbold, *I Stand for Canada : the Story of the Maple Leaf Flag*, Toronto, Macfarlane Walter and Ross, 2002, p. 92.

¹²⁶⁴ C'est ce que dit Rosaire Morin dans : ANQM, « Discours de Rosaire Morin, "1945-1946 : les Jeunes Laurentiens", 5 octobre 1946 », *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/119-1830.

¹²⁶⁵ George F.G. Stanley, *Ibid.*

même la Jeunesse libérale de Québec-Est protestèrent¹²⁶⁶. La Ligue pour le drapeau national décida pour sa part de poursuivre ses pressions. Les laurentiens continuèrent à appuyer son projet¹²⁶⁷, mais sans vraiment agir. Ce soutien leur fut d'ailleurs reproché par certains individus. Un curé écrivit ainsi à Lionel Groulx pour lui dire qu'il voulait bien aider ses protégés, mais qu'il regrettait leur choix pour l'étendard canadien. Le fait que le rouge, couleur de l'Angleterre, en occupait le coin supérieur était selon lui signe de sujétion¹²⁶⁸. On sait que c'est en 1965 que l'unifolié apparaîtra officiellement¹²⁶⁹.

Fin 1948, le Canada français fut secoué par « l'affaire Bernonville ». Celui-ci était un milicien français réfugié au Canada, qu'on disait impliqué dans des crimes de guerre. Certains essayaient de le faire déporter, alors que d'autres essayaient de le protéger¹²⁷⁰. Les Jeunes Laurentiens appuyèrent ce dernier camp, mais sans s'engager activement. Ils eurent peu de contact avec les principaux défenseurs de Bernonville comme Philippe Hamel et Robert Rumilly. Le premier confia éventuellement au second que « nous essayons de faire marcher de nos momies, comme la Société St-Jean-Baptiste¹²⁷¹ ». C'est à notre sens bien en « momies » que les Jeunesses laurentiennes firent leur part dans cette campagne. Les laurentiens de Québec cherchaient un moyen de célébrer leur cinquième anniversaire, alors que les défenseurs du milicien voulaient organiser une conférence de Rumilly dans leur ville. On eut donc l'idée de faire d'une pierre deux coups et la fête fut le prétexte de la causerie¹²⁷². Philippe Hamel acquitta le déficit que le groupe de jeunes avait contracté pour la soirée et paya *L'Action catholique* pour qu'elle reproduise le texte entier de la conférence¹²⁷³. C'est bien ce qu'avait fait le journal¹²⁷⁴, offrant alors aux

¹²⁶⁶ « La question du drapeau à la Société du Bon Parler français », *Le Guide*, 18 juillet 1946, p. 1 et « La jeunesse lib. proteste auprès de M. St-Laurent », *L'Action populaire*, 25 juillet 1946, p. 3.

¹²⁶⁷ Voir : « Les Jeunesses Laurentiennes : pourquoi deux drapeaux ? », *Le Devoir*, 31 mars 1947, p. 12.

¹²⁶⁸ CRLG, Lettre de Joseph Ferland, curé de Saint-Roch, à Lionel Groulx, 15 février 1948, *Fonds Lionel Groulx*, P1/A, 1335.

¹²⁶⁹ Voir : Alistair B. Fraser, « A Canadian Flag for Canada », *Journal of Canadian Studies*, vol. 25, n° 4, hiver 1990-1991, p. 78.

¹²⁷⁰ On consultera à ce sujet : Yves Lavertu, *L'affaire Bernonville : le Québec face à Pétain et la collaboration (1948-1951)*, Montréal, VLB éditeur, 1944, 217 p. Coll. « Études Québécoises ».

¹²⁷¹ ANQM, Lettre de Philippe Hamel à Robert Rumilly, 24 septembre 1948, p. 2, *Fonds Robert Rumilly*, P303, S6, SS9, D1.

¹²⁷² ANQM, « Conférence-concert de monsieur Robert Rumilly, historien et des chanteurs du Vieux-Moulin sous les auspices des Jeunes Laurentiens de Québec », p. 1-2, *Ibid.*

¹²⁷³ AUL, Lettre de Philippe Hamel à Léo Gagné, 17 décembre 1948, *Fonds Philippe Hamel*, P16/B,13 et ANQM, Lettre de Philippe Hamel à Robert Rumilly, 13 décembre 1948, *Ibid.*

¹²⁷⁴ « La France est un immense pénitencier, toute une élite est au bagne, dit Rumilly », *L'Action catholique*, 30 novembre 1948, p. 3, 9, 13 et 19.

Jeunes Laurentiens l'occasion où ils firent le plus parler d'eux. À cause de la soirée, ils furent en effet mentionnés dans un communiqué du Congrès juif canadien et aussi loin qu'à la Radio nationale d'Espagne¹²⁷⁵. C'était cependant la seule action qu'ils entreprirent en faveur de Bernonville en tant que mouvement. En 1950, alors que l'association était en pleine dissolution, Rosaire Morin signa bien une pétition en faveur du milicien¹²⁷⁶, mais rien de plus ne fut tenté.

Les Jeunes Laurentiens furent une organisation extraordinairement active. Ils se lancèrent dans l'action à plusieurs niveaux. Ils ont mis en application tout ce qui était réalisable dans leur idéologie, en prenant souvent appui sur des organisations déjà en place. Ils agirent évidemment aussi parfois seuls. Ce sont eux qui lancèrent les idées d'une Saint-Jean-Baptiste des jeunes et de la pensée de Dollard et en firent de véritables succès. L'association tenta en outre souvent de faire pression sur divers paliers gouvernementaux. Elle fut en fait un groupe d'intérêt plutôt efficace. Ses activités concernant la conscription contribuèrent à la faire connaître et elle prit par la suite peu à peu le rôle de meneur dans différentes campagnes d'intérêt que connut la décennie 1940. Elle a certainement formé l'organisation la plus active pour que le Québec adopte le fleurdelisé. On sait que c'est ce qui la ruina, même si elle obtint là en même temps son succès le plus éclatant. C'est d'ailleurs la seule cause dans laquelle elle fut engagée qui connut un dénouement rapide et positif. Ce fut une des quelques rares fois où on s'adressa au gouvernement provincial. Les autres cas concernaient plutôt le fédéral qui ne s'occupait que médiocrement des revendications des nationalistes canadiens-français. Leurs demandes les plus importantes furent en effet rarement prises en considération.

¹²⁷⁵ ACJCM, « Anti-Semitic Agitation Following Deportation Proceedings, 8 décembre 1948 », ZA/1948/6/73 et ANQM, « Chronique diffusée le 22 février 1949 par "Radio nationale d'Espagne" », Fonds Robert Rumilly, P303, S6, SS9, D1.

¹²⁷⁶ « Pétition pour le comte de Bernonville », *La Presse*, 19 avril 1950, p. 37.

CONCLUSION

Avec les Jeunes Laurentiens ce sont les années 1940 nationalistes et traditionalistes que nous avons étudiées. Le groupe de jeunes marqua en effet la décennie de plusieurs façons. Il adopta, discuta et défendit des idées qui furent importantes durant cette période. Il prétendait même, à certains égards, en être le meilleur serviteur. Il entretint en plus des relations avec des personnalités et organisations qui étaient très écoutées et, par conséquent, d'une influence certaine. Les laurentiens s'engagèrent dans les campagnes d'intérêt qui eurent le plus d'écho à l'époque. Ils furent notamment actifs autant contre la conscription que pour le fleurdelisé. Ils sont pourtant demeurés un sujet très peu traité et commenté par les historiens.

Nous avons choisi d'axer notre étude sur ce qui faisait, selon eux, leur spécificité : une idéologie forte et cohérente mise en pratique. Ils construisirent en effet une pensée toujours tournée vers l'action. C'est en constatant tout ce qui menaçait leur nation qu'ils mirent de l'avant un système de relèvement en plusieurs volets. Ils tentèrent bien évidemment de réaliser nombre d'entre eux. L'organisation voulait entre autres former la jeunesse et la femme qui, tous deux, possédaient les clés de l'avenir de la nation. La volonté de rendement dans l'agir explique en outre son fonctionnement particulier. Le centre coordonnait les efforts de l'ensemble, alors que les sections fournissaient l'éducation nécessaire à la survie du Canada français. C'est entre autres ce qui fit rimer très tôt dynamisme et vitalité avec les Jeunesses laurentiennes. Elles connurent de fait une expansion rapide. Elles s'attirèrent par le fait même les sympathies d'une kyrielle d'individus et d'associations nationalistes, parmi lesquels beaucoup décidèrent de fournir un appui sous différentes formes. Les liens établis et les nouvelles ressources leur permirent de se lancer avec encore plus de succès dans certaines activités. Elles purent notamment devenir un groupe d'intérêt des plus actifs et zélés. Le développement du mouvement lui fit par contre modifier certains éléments de sa doctrine. Des changements structurels devinrent en plus nécessaires. C'est d'ailleurs ce qui finira par le mener à sa disparition.

Les Jeunesses laurentiennes étaient d'abord et avant tout des nationalistes traditionalistes. La nation était pour elles tradition puisque fille de l'histoire. Elles

croyaient que le Canada français descendait de la France d'Ancien régime et avait été fondé par des pionniers considérés comme des héros. Une culture et une mystique particulières avaient été créées. C'était un devoir de faire perdurer le « miracle » ainsi constitué et de s'assurer qu'il rayonne. C'est notamment pour cette raison que le mouvement rappelait constamment les hauts faits du passé. Son nationalisme était en fait fondé sur des bases ethnoreligieuses. Ce qui expliquait la grandeur de la nation était en effet aussi tout l'attachement que les Canadiens français portaient à leur religion. Les Jeunes Laurentiens étaient conséquemment des catholiques croyants et pratiquants de premier plan. Ils pensaient que là résidaient le socle et une bonne partie de la force de leur doctrine. Leur foi devait être vécue et toujours défendue. Ils considéraient bien sûr aussi que leur nation n'était pas irréaliste, puisqu'elle s'incarnait dans un territoire particulier : le Canada. Ce dernier était pour eux un pays avec deux peuples réunis par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, cadre légal garantissant les droits de chacun. Le groupe de jeunes était canadianiste et ne jugeait pas opportune la séparation. Il croyait au contraire en la valeur du Canada, auquel il réservait une acceptation critique. Il voulait entre autres qu'il soit autonome et indépendant de l'Angleterre.

Toutes les actions et prises de position des Jeunes Laurentiens s'expliquent par leur ferveur nationaliste et catholique. C'est leur relatif pessimisme concernant les chances de survie du Canada français qui les poussaient à agir. Leur grande nation était en danger à plusieurs niveaux, pensaient-ils. En bons traditionalistes, ils considéraient que la modernité était la grande responsable des maux les plus criants, même s'ils n'employaient pas le terme. Ils constataient toutefois qu'américanisme et matérialisme détruisaient la famille et créaient une licence des mœurs relayée par les journaux, la radio, le cinéma et les loisirs. C'est toute une culture pouvant ultimement mener à la disparition de l'âme canadienne-française qui se mettait en place. La fierté nationale devenait, selon l'association, une expression inexistante dans le vocabulaire de beaucoup trop de compatriotes. Les prérogatives et le sens de la Confédération n'étaient en fait pas vraiment respectés par l'élément anglo-canadien. Cela indifférait trop de nationaux, alors que les minorités françaises des autres provinces étaient menacées et subissaient de la discrimination de toute part. C'est d'ailleurs ce qui faisait d'elles des héros, qu'on tenta souvent d'aider. L'immigration et la dénatalité contribuaient en plus à la lente agonie du

petit peuple. Tout cela était d'autant plus grave que presque toute l'économie était aux mains d'étrangers ou de systèmes malsains, comme le libéralisme ou diverses formes de socialisme. Sans le contrôle d'un certain capital, il n'était pratiquement pas possible de favoriser sa culture et par extension sa nationalité. Les grands moyens de diffusion culturelle, médias de masse par exemple, étaient alors aux mains de grands cartels économiques.

Croyant en la valeur et au rendement de l'agir, les Jeunes Laurentiens ne restèrent ni silencieux, ni inactifs devant ces menaces. Une doctrine et un programme furent élaborés pour les éliminer ou les contrer. Puisque toujours tournés vers l'action, ils tentèrent autant que possible de les appliquer. Constatant le rôle primordial de l'économie dans la survie ou le déclin de la nation, c'est d'abord à elle qu'ils s'attardèrent. Ils pensèrent et mirent en pratique plusieurs moyens de réappropriation de l'économie par les Canadiens français. Pour ce faire, ils puisèrent beaucoup chez des penseurs tels François-Albert Angers et Esdras Minville. Leurs idées renforcèrent notamment les convictions de l'association sur le coopératisme. Ils donnèrent ainsi plusieurs conférences sur le sujet devant le groupe de jeunes. Ce dernier affirmait pour sa part que le coopératisme devait être propagé et partout instauré. C'est pourquoi il se préoccupa beaucoup des caisses populaires. Il fit de la propagande pour elles, invita ses membres à y adhérer et en fonda même quelques-unes. Les laurentiens voyaient par ailleurs l'Achat chez nous comme une façon de canaliser les capitaux et d'orienter les consommateurs vers l'entreprise canadienne-française. Cette activité était donc pratiquée dès que possible. Des listes de marchands locaux furent par exemple imprimées et distribuées en quantité. Le mouvement fonda aussi beaucoup de syndicats d'épargnes, concertation d'individus visant l'établissement d'un petit commerce ou d'une entreprise. Il ambitionna même de mettre sur pied une fédération de ces syndicats pour éventuellement créer ou acheter des établissements plus imposants.

Les laurentiens élaborèrent en plus un programme pour tenter de contrer les méfaits de la modernité philosophique. Pour mener à bien ce projet, ils pensaient utiliser en premier lieu des éléments de la modernité technoscientifique. Le but était de nationaliser et christianiser les moyens de diffusion culturelle. Ils voulurent notamment prendre possession de radios et les rendre plus conformes à l'esprit du Canada français.

Ils propagèrent et vendirent les « bons » journaux, alors même qu'ils luttèrent contre la presse dite vulgaire. Ils tinrent à plusieurs reprises des manifestations artistiques et récréatives, tentant alors de remettre autant que possible au goût du jour le folklore et les loisirs sains. L'organisation cherchait globalement à raviver la fierté nationale chez les Canadiens français. Elle promut ainsi des symboles propres à exciter le patriotisme. Elle pensait que le fleurdelisé se devait d'être arboré partout et toujours. Les fêtes patriotiques, excellent moyen pour redynamiser la ferveur nationale, l'occupèrent par ailleurs beaucoup. Les Jeunesses laurentiennes oeuvrèrent entre autres pour une Saint-Jean-Baptiste des Jeunes et pour la fête de Dollard. Elles participèrent au renouvellement du pèlerinage à Carillon. Elles tentèrent en plus de faire respecter le français dans leur environnement, allant jusqu'à noter les anglicismes dans l'annuaire du téléphone.

La jeunesse de l'association faisait également d'elle une servante de premier plan de la cause nationale. Les laurentiens concevaient la jeunesse de la même façon que le font beaucoup de sociologues d'aujourd'hui. Les jeunes étaient pour eux des personnes en temps de formation et de transition vers la vie adulte. C'est ce qui leur faisait dire qu'ils étaient par le fait même l'avenir. Selon les laurentiens, le groupe d'âge avait par conséquent un grandiose destin devant lui. Il devait régler les problèmes vécus ou créés par les générations précédentes. Seuls les jeunes pourraient assainir la nation, puisque c'étaient eux qui la formeraient dans le futur. L'organisation croyait par contre que bon nombre de leurs compatriotes du même âge étaient atteints dans leur âme et leur devenir. Trop n'avaient pour seul horizon qu'une existence de chômage et une vie de misère. Ils n'étaient pas assez nombreux à se former adéquatement pour servir la patrie le mieux possible. C'est une véritable éducation nationale qui manquait à beaucoup de Canadiens français. Ne pas comprendre ses devoirs et ses rôles, c'était participer à la disparition progressive, déjà en marche, de son peuple et de sa nation.

Les Jeunesses laurentiennes tentaient précisément de palier cela. Elles affirmaient qu'un besoin existait qu'il fallait savoir combler. Elles assuraient l'avenir en formant et préparant des chefs. L'étude et l'exercice aussi bien physique que mental constituaient donc leur première préoccupation. Par là elles étaient les premières à participer au relèvement de la jeunesse et par extension du Canada français tout entier. C'est aussi de cette façon qu'elles étaient différentes des organisations « aînées », même si elles

prétendaient également les servir à leur manière. C'est en effet parmi le groupe de jeunes qu'on disait former les cadres de demain. Il continuait le combat de tous ces prédécesseurs et les prolongeait en formant ceux qui allaient éventuellement les remplacer. Des associations, telles les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, étaient par conséquent vues comme les successeurs directs des laurentiens.

Ceux-ci participaient également au relèvement national par les services qu'ils rendaient à la femme, qu'on considérait comme un des éléments fondamentaux de la patrie. C'est pourquoi l'organisation lui ouvrit ses portes. Les membres, autant masculins que féminins, adhéraient à des conceptions maternalistes des fonctions de la gent féminine. Ils étaient en cela de leur époque, puisque ce sont ces idées qui étaient alors prédominantes. On croyait en fait que la femme avait de grands rôles à accomplir. Elle devait se dévouer à son mari, sa famille et son foyer. Elle seule avait le pouvoir de rendre son homme vraiment heureux. Elle pouvait en outre lui faire comprendre son devoir envers son peuple s'il advenait qu'il l'oublie. C'est également l'épouse qui avait pour tâche de susciter nationalisme et patriotisme chez ses enfants. Si elle ne le faisait pas, ceux-ci, une fois devenus adultes, oublieraient leurs devoirs et le peuple serait bien mal en point. Les Jeunesses laurentiennes croyaient que cela pourrait très bien advenir parce que la femme était attaquée jusque dans son âme. La vie moderne en incitait plusieurs à délaisser leurs tâches pour se consacrer à la vanité, un travail inutile ou des frivolités. C'est en fait toute l'institution du mariage qu'on disait menacée. Le mouvement était persuadé qu'une natalité en régression annonçait une disparition progressive du Canada français.

C'est pour contrecarrer ces menaces qu'on créa les Jeunes Laurentiennes. Ces dernières avaient plusieurs objectifs. Elles devaient d'abord former les jeunes filles dans leur rôle de mère et d'épouse, mais aussi leur faire comprendre toute l'importance du nationalisme. On voyait bien que, en tant que « pourvoyeuses du foyer », les femmes étaient celles qui étaient le plus à même de pratiquer l'achat chez nous ou de s'intéresser aux coopératives de consommation. C'est pour cette raison qu'elles devaient suivre la même formation patriotique et religieuse que les garçons, sauf en ce qui concerne leurs tâches particulières. Elles devaient de plus posséder et cultiver comme eux plusieurs qualités, tels gentillesse et esprit, pour atteindre leurs objectifs. C'est à ce moment

qu'elles pourraient vraiment servir leur nation menacée de toute part. Malgré cet apport incontestable, on ne croyait cependant pas que l'association devait être mixte. Une subordination des laurentiennes à leurs confrères était prévue. Les filles ne pouvaient agir publiquement sans l'assentiment des garçons pendant que ces derniers envoyaient un des leurs siéger au conseil central féminin. Il fallait s'assurer de l'harmonisation des deux branches dans l'esprit défini en dernier ressort par la masculine. Les activités conjointes furent toujours découragées, même s'il y eut quelques réunions impliquant les deux directions.

Les Jeunes Laurentiens prétendaient servir le Canada français de ces diverses façons. Dès leur création, ils adoptèrent conséquemment un fonctionnement jugé efficace pour atteindre ces buts. Il fallait qu'il favorise autant que possible les différents objectifs fixés. Il devait non seulement permettre la mise en pratique des différents impératifs idéologiques, mais fournir une formation adéquate à tous. On opta donc pour une organisation pyramidale où les membres occupaient la base, mais n'étaient évidemment pas laissés à eux-mêmes. Ils étaient réunis dans une section qui avait d'abord pour rôle l'étude et l'entraînement autant idéologique que physique. Chaque cercle avait un certain nombre d'équipes couvrant de grandes aires thématiques. Tous devaient faire partie d'une équipe et étudier les thèmes qui lui étaient assignés. Les travaux effectués étaient ensuite présentés au bénéfice de tous lors d'une réunion de section. De cette façon, on pensait fournir une éducation nationale pouvant porter autant la jeune femme que le jeune homme vers le bien. Par là, le mouvement remplissait en même temps un de ses grands rôles. On s'attendait en plus à ce qu'une cellule agisse sur le plan local. Elle devait idéalement surgir dans une paroisse et y prendre des initiatives utiles. Certaines firent par exemple des pressions pour qu'un terrain de jeux soit construit dans leur voisinage. On pensait bien que souvent de petits gestes peuvent contribuer à transformer la nation toute entière.

Le sommet de l'association était formé par les dirigeants, réunis en conseil central, lequel fut toujours contrôlé par un noyau de membres influents. C'est à lui que revenaient les tâches les plus importantes. Il prenait les décisions concernant les orientations idéologiques ou les prises de positions publiques. Il pouvait inclure ou exclure qui bon lui semblait dans les rangs du mouvement. Les meneurs se dirent

certainement qu'il aurait été un peu dangereux de se fier uniquement à la bonne volonté des membres pour décider des sujets à étudier. Comme ces derniers furent toujours décidés par le central, ses idées étaient donc généralement intégrées par l'ensemble des membres. On voulait en fait exercer un certain contrôle sur les responsabilités et les tâches des divers adhérents. C'était de plus en plus important à mesure que le groupe de jeunes prenait de l'expansion, parce qu'il connut effectivement un succès assez rapide. Un nombre croissant de personnes y adhéraient. S'il y eut toujours un centre et des sections, beaucoup de choses changèrent toutefois. Il fallait créer de nouvelles structures plus aptes à répondre aux nouveaux besoins. Il y avait en même temps plus de ressources, ce qui avait pour corollaire un accroissement de la visibilité.

Les Jeunes Laurentiens retinrent en fait de plus en plus l'attention d'autrui à mesure qu'ils grandissaient. Ils cherchèrent très tôt à s'adjoindre l'aide de plusieurs « spécialistes » et eurent bien vite autant des aumôniers que des conseillers légaux. Plusieurs personnes ou organisations participèrent en outre à leurs activités ou les soutinrent de différentes façons. L'appui le plus substantiel fut donné alors que le groupe de jeunes était à son apogée. On peut dire que les plus importants représentants du nationalisme de l'époque le supportèrent à ce moment d'une façon ou d'une autre. Lionel Groulx ou l'abbé Pierre Gravel prononcèrent entre autres des conférences pour lui et présidèrent des commissions d'études lors de congrès. Le premier devint même leur aumônier général. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de Trois-Rivières et d'Ottawa le considérèrent comme des sections à part entière de leur mouvement. L'Ordre de Jacques-Cartier fit quant à lui parvenir des mots d'ordre dictant des appuis à l'association ou plus simplement à ses activités. Si beaucoup aidèrent, le succès des laurentiens finit toutefois aussi par créer des mécontentements et des envies. Survint notamment une rivalité avec l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. Ce fut un conflit parfois ponctué de remarques acerbes très directes. On n'hésitait pas à se critiquer de part et d'autre. Cela s'étendit même à certains organismes aînés, qui se demandèrent lequel des deux groupements méritait leur appui préférentiel. Certaines associations, l'Ordre de Jacques-Cartier par exemple, décidèrent finalement d'appuyer l'ACJC alors que leurs rivaux étaient dans une crise sérieuse. Cette nouvelle attitude contribua certainement à la disparition des Jeunesses laurentiennes.

Le développement de ces dernières alla notamment de pair avec un décuplement des fonds et des adhérents, avons-nous dit. Si cela leur permit d'attirer l'attention de quantité d'individus, elles purent aussi se lancer dans l'action avec davantage de moyens. La seule véritable façon de servir le Canada français était encore d'agir pour lui, croyaient-elles. Elles constataient toutefois que contribuer au relèvement du peuple ne pouvait pas se faire uniquement par la mise en pratique de grands principes idéologiques. C'était bien beau de favoriser les caisses populaires ou de fournir une éducation nationale, mais plus devait parfois être tenté. Il arrivait aussi qu'on doive défendre ou promouvoir une cause devant les pouvoirs publics. On sait que lorsqu'une organisation agit de la sorte, elle devient un groupe d'intérêt. Les Jeunes Laurentiens le furent de temps à autre. Ils participèrent en fait aux plus importantes campagnes d'intérêt que connut la décennie 1940. Ils utilisaient alors généralement la même méthode. Ils agissaient directement sur l'autorité publique, en lui envoyant notamment des lettres, et tentaient de convaincre en même temps le plus d'associations ou d'individus de faire de même. La force du nombre était donc mise de l'avant.

L'organisation de jeunes nationalistes se fit connaître par ses activités contre la conscription. Comme bien d'autres à son époque, elle considérait que le Canada pouvait fournir un effort de guerre appréciable autrement que par l'enrôlement obligatoire. Celui-ci provoquait en fait la désunion nationale et servait l'empire plus que la patrie. Les laurentiens prirent donc part à nombre d'assemblées publiques visant à influencer sur leurs compatriotes dans le sens voulu. Certaines remarques faites lors d'une de celles-ci valurent une arrestation à Paul-Émile Robert, mais on transforma cette mésaventure en publicité. Des nouvelles sections furent effectivement fondées peu de temps après. Son développement aidant, l'association fut par la suite beaucoup plus active en tant que groupe d'intérêt. C'est elle qui fut la première à agir contre l'immigration massive à Montréal. On lui doit également d'avoir lancé tout un mouvement pour que le Canada ait une ambassade au Vatican. La méthode décrite plus haut fut employée dans les deux cas.

La cause pour laquelle les Jeunes Laurentiens furent le plus engagés est certainement l'adoption du fleurdelisé par la province de Québec. On peut rétrospectivement dire que tout les portait à en devenir les meneurs. Par intérêt idéologique et pour tenter de régler leurs problèmes financiers, ils créèrent et prirent

possession d'organismes dont le seul but était de diffuser le drapeau. La campagne commença par ailleurs alors qu'ils étaient à leur apogée. Ils avaient alors un très grand nombre de membres et une influence plus que certaine. Ils se consacrèrent de fait corps et âme à la promotion de l'étendard. De grosses sommes d'argent furent engagées pour envoyer des lettres à un nombre incalculable d'individus et d'organisations ou plus simplement pour acheter des pavillons. On sait que c'est le redressement des fleurs de lys sur le drapeau qui mena les laurentiens à la ruine.

L'expansion des Jeunesses laurentiennes accrut certes leur efficacité dans l'action, mais mena aussi à certaines modifications de leur idéologie. Il est certain que l'essence de celle-ci demeura toujours la même. Elles restèrent des nationalistes traditionalistes et catholiques tout au long de leur existence. De nouveaux dirigeants firent toutefois en sorte qu'on se désintéressa graduellement de la « question juive ». Alors qu'elle occupait une certaine place chez les Jeunesses Saint-Eusèbe, les laurentiens en traitaient seulement pour expliquer qu'ils n'étaient pas antisémites. Le fait que l'association intègre des membres d'autres provinces vint aussi changer certaines choses. C'est en fait la place qu'on accordait aux minorités françaises du pays qui évolua. Celles-ci furent en tout temps considérées comme des frères et des héros qu'il fallait aider. Elles étaient des membres à part entière de la nation. Après l'expansion hors Québec, il fallut cependant s'adresser au nouveau public et traiter de questions qui le préoccupaient. C'est pourquoi on adapta certains points du manifeste. Les améliorations qu'on voulait effectuer ne furent plus d'abord centrées sur la belle province. On dit en effet que les réformes devraient être étendues à l'ensemble du pays. L'idée d'un « Québec libre dans un Canada libre » demeurait toujours, mais on souhaitait par exemple que le respect accordé par le Québec à ses minorités serve de modèle partout au Canada. Le manifeste fut donc modifié pour faire état de ces nouvelles préoccupations.

C'est parfois l'engagement dans l'agir qui vint changer des éléments idéologiques. Les causes dans lesquelles on fournissait le plus d'efforts immédiats impliquaient un plus grand intérêt pour les éléments de doctrine les concernant. On considéra, par exemple, la question de l'immigration d'une importance primordiale à l'époque où on agissait contre elle. On suggéra même aux sections de délaissier toute autre activité pour s'y consacrer plus spécifiquement. Les résultats encourus par l'action

politique transformèrent par ailleurs la place qu'on lui accordait. Il est certain que les Jeunes Laurentiens critiquèrent toujours les grands partis traditionnels, dont ils se méfiaient. On laissa toutefois au départ les adhérents intervenir en politique comme ils le désiraient. Beaucoup intégrèrent ou aidèrent le Bloc populaire canadien. Sa relative inefficacité devint cependant patente quand il n'obtint que quatre sièges aux élections provinciales de 1944. On avait en plus bien noté que le parti avait émis très peu de commentaires sur le groupe de jeunes. Les dirigeants décidèrent donc d'interdire la participation à la politique partisane. Il fallait se recentrer sur des activités plus faciles d'accès qu'une victoire à une lutte électorale. Rosaire Morin expliqua que cette décision fut très bénéfique à son organisation. Des jeunes méfiants à l'égard des activités partisanses y adhérèrent par exemple. L'apogée du mouvement survint de fait après avoir fait ce choix.

Le développement de l'organisation l'obligea en outre à affiner son fonctionnement. Il existait à un certain moment une douzaine de postes au conseil central. Ce nombre fut finalement réduit pour mieux correspondre aux différentes tâches qu'il fallait entreprendre. À mesure que le mouvement prenait de l'expansion, il devenait en outre de plus en plus difficile à gérer. C'est pourquoi on créa des comités régionaux qui délétaient le central de plusieurs responsabilités. Nous avons dit que l'accroissement des ressources permit une plus grande efficacité dans l'action. Plusieurs parties du budget dévoué à celle-ci accusèrent bientôt un déficit. Pour mener à bien tous les objectifs, il fallait en fait dépenser constamment. Avec le temps, il fallut donc se consacrer à la maintenance organisationnelle pour ne pas voir l'association s'effondrer. Les dettes s'accumulaient et il fallait y faire face. Cela devint si important qu'on délaissa une partie de l'attention d'abord accordée aux impératifs idéologiques. On décida éventuellement de faire confiance à des organes de diffusion du drapeau pour régler la question financière. Rien n'y fit cependant puisque cette dernière passa de l'état de problème à celui de crise insurmontable. Placer tant d'espoirs dans la vente du fleurdelisé mena en fait à un désastre pécuniaire. C'est ce qui explique en majeure partie la disparition des Jeunes Laurentiens.

Que resta-t-il de ceux-ci après leur dissolution ? Le passage dans l'organisation avait été pour plusieurs un temps de formation, une étape fructueuse et utile. Quantité de

laurentiens continuèrent à œuvrer pour leurs idées et à s'engager dans leur communauté. À la fin des années 1960, Rosaire Morin fit une liste d'anciens membres occupant alors un poste d'influence au Québec. Il dit en avoir recensé près de 300¹²⁷⁷. Des « collègues » du passé participèrent d'ailleurs aux changements que connut la décennie 1960. C'est en 1964, sous la présidence de Paul-Émile Robert, que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se déclara officiellement indépendantiste¹²⁷⁸. Environ au même moment, Rosaire Morin était à la tête d'une dissidence qui allait mener à la dissolution de l'Ordre de Jacques-Cartier¹²⁷⁹. Le futur directeur de *L'Action nationale* fut en outre engagé activement dans les États généraux du Canada français. Il expliqua des années plus tard que c'est lui qui s'était occupé de son organisation et du recrutement en compagnie de Léo Gagné, lui aussi autrefois Jeune Laurentien. Selon Morin toujours, il semble même que « 150 [autres] deviendront [...] délégués régionaux aux [assises] après avoir gagné soit les Unions régionales de Caisses populaires, soit les Saint-Jean-Baptiste, soit les syndicats nationaux etc.¹²⁸⁰ » On sait que les États généraux sont considérés comme un événement marquant pour beaucoup d'historiens. « Avec [eux] s'éteignit un monde, celui du Canada français », conclut Gaétan Gervais¹²⁸¹. La rupture entre les francophones du Québec et ceux des autres provinces devint patente. Il fut par le fait même clair que les conceptions de la nation avaient changé. Tout un mouvement s'était dessiné pour un néo-nationalisme séparatiste, alors que le vieux traditionalisme était de plus en plus marginalisé. Ayant, comme bien d'autres à leur époque, évolué dans leurs idées, nombre de laurentiens sont certainement en partie responsables de cela. Des études devraient cependant être effectuées pour bien comprendre en quoi consistait à ce moment la pensée

¹²⁷⁷ Clément Trudel, « Il y a 25 ans, le fleurdelysé », *Le Devoir*, 20 janvier 1973, p. 6. Nous n'avons malheureusement pas retrouvé cette liste au cours de nos recherches.

¹²⁷⁸ Marie Catherine Agen, « The Politics of the Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal », *The American Review of Canadian Studies*, vol. 29, n° 3, automne 1999, p. 498.

¹²⁷⁹ Gratien Allaire, « Le triangle Canadien français au tournant des années 1960. Le Conseil de la vie française en Amérique, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Ordre de Jacques Cartier », *Francophonies d'Amérique*, n° 17, printemps 2004, p. 110.

¹²⁸⁰ Raymond Laliberté, *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 244. Si on consulte certaines listes de délégués aux États généraux, on peut de fait noter plusieurs noms de Jeunes Laurentiens réunis à l'annexe C. Voir, par exemple : *Les États généraux du Canada français : assises préliminaires tenues à l'Université de Montréal, du 25 au 27 novembre 1966*, Montréal, s.e., 1967, p. 113-128. Un coup d'œil rapide nous permet facilement d'en repérer une quinzaine.

¹²⁸¹ Gaétan Gervais, « La présence de l'Ontario aux États généraux du Canada français (1966-1969) », dans Marcel Martel ed., *Les États généraux du Canada français trente ans après*, Ottawa, CRCCF, 1998, p. 132.

des dirigeants les plus connus, tel Rosaire Morin. Il reste que les projets de société et les rêves n'étaient plus exactement les mêmes.

Vous êtes jeunes. Comme tous les Jeunes, vous avez lancé, en pleine mer, bien des bateaux chargés de rêves. Plus tard, quand vous aurez vieilli, vous constaterez que les orages auront malmené beaucoup de ces petits ou grands navires que vous aviez chargés de vos rêves les meilleurs. Ceux-là seuls auront coulés à pic que vous aurez désertés.

- Lionel Groulx, *Message aux Jeunesses laurentiennes*¹²⁸².

¹²⁸² Lionel Groulx, *Message aux Jeunesses laurentiennes*, S.l., 1946, p. 11.

INDEX ONOMASTIQUE

(Cet index ne contient pas les expressions Jeunes Laurentiens, Jeunes Laurentiennes, Jeunesses laurentiennes, Jeunesses Saint-Eusèbe, ni les noms cités en référence ou dans les annexes qui suivent.)

A

Action catholique (L') · 178, 182
 Action catholique spécialisée pour la jeunesse · 1, 73, 76, 77, 81, 82, 83, 119, 120
Action nationale (L') · 37, 54, 67, 69, 124, 146
 Agence Dollard · 101, 114, 176, 177
 Agence Duvernay · 178
 Alliance catholique des professeurs de Montréal · 171
Ami du peuple (L') · 104, 111
 Angers, François-Albert · 12, 13, 51, 52, 56, 65, 117, 186
 Arès, Richard · 12, 49, 56
 Notre question nationale · 49, 50
 Arsenaux, Simon · 4
 Association canadienne-française d'Alberta · 148
 Association canadienne-française d'éducation d'Ontario · 128
 Association catholique de la jeunesse canadienne-française · 6, 72, 77, 116, 117, 120, 121, 123, 129, 130, 132, 133, 139, 153, 164, 167, 178, 190
 Association de la jeunesse canadienne-française · 134
 Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) · 119
 Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce · 131, 173
 Auclair, Jean-Paul · 111, 112

B

Bainville, Jacques · 55
 Barbeau, Victor · 52
 Mesure de notre taille · 52
 Bastien, Jean-Pierre · 42
 Beaucage, Armand · 42
 Beaudette, Raphaël · 40, 44, 69, 121, 135, 136, 166
 Beaulac, Bertrand · 109
 Béland, Noël · 5
 Bélanger, Claude · 119, 162
 Benoît, Jean-Claude · 118
 Bergeron, René · 54
 Le premier péril · 54
 Bernard, Antoine · 133
 Bernonville, Jacques Dugé (comte de) · 4, 42, 182, 183
 Berthiaume, Raymond · 5, 105
 Bertrand, Jean-Jacques · 119
 Bienvenue, Louise · 6, 82
 Bilodeau, Raymond · 129
 Bloc populaire canadien · 6, 40, 112, 135, 136, 137
 Le Bloc · 135

Bloc populaire canadien junior · 135, 136
 Nouvelle Laurentie · 135
 Bloc Universitaire · 119
 Bouchard, Léonce · 24, 106, 137
 Bouchard, Paul · 119
 Bouchard, T.D. · 7, 130
 Bourassa, Henri · 17, 78
 Bourdieu, Pierre · 65, 80
 Bourdon, Alphonse · 46
 Bourdon, Rita · 89, 92
Boussole (La) · 37, 54, 110, 112, 131, 147
 Bouvier, Émile · 46, 53, 65, 122
 Brandon, Brenda-Lee · 119
 Braud, Philippe · 157

C

Cardin, J.A. · 137, 166
 Caron, Marcel · 41, 44, 64, 67, 68, 111, 119, 121, 130, 141, 149, 161
 Carrel, Alexis · 55
 Cartier, Jacques · 66
 Centre d'information pro-Deo · 54
 Cercle Quid Novi ? · 119
 Cercles Lacordaire · 54, 55, 93, 109
 Réactions · 55
 Chaloult, René · 112, 136, 137, 139, 171, 174, 177, 178, 179
 Chamberland, Louis · 68
 Chambre de commerce des jeunes de Granby · 124
 Champlain, Samuel de · 17
 Charbonneau, Joseph (Mgr) · 116
 Chevalier, Julien · 141
 Chevaliers de Colomb · 55, 109, 164, 167
Chez nous · 44, 111, 112
Chez nous dans l'est · 111, 161
 Cloutier, Jean-Paul · 144
 Cloutier, Roland · 154
 Club DesOrmeaux · 133
 Comeau, Paul-André · 6, 135
 Comité canadien des mouvements de jeunesse · 77
 Comité de moralité publique · 180
 Comité de propagande du drapeau · 100, 101, 114, 175, 176, 178
 Comité des oeuvres catholiques · 159, 160, 171
 Comité du drapeau provincial · 179
 Comité permanent de la survivance française en Amérique · 9, 13, 132, 133, 147, 152, 156
 Comité pour la défense de la citoyenneté canadienne · 170
 Commission canadienne de la jeunesse · 76
 Compagnons de Saint-Laurent · 148
 Congrès des Canadiens français · 112

Voix du peuple (La) · 112
 Congrès juif canadien · 183
 Conseil supérieur de la coopération · 52
 Ensemble · 52
 Inventaire du mouvement coopératif · 52
 Manifeste du Conseil supérieur de la coopération · 52
 Côté, Maurice · 105, 126, 136, 144, 145, 163
 Côté, Omer · 167
 Coupal, Marcel · 87
 Cousineau, Jacques · 121
 Coutrot, Aline · 81
 Couture, Maurice (Mgr) · 5
 Cusson, Gérard · 24
 Cusson, Gisèle · 108
 Cyr, Roger · 158

D

Dagenais, André · 119
 D'Apolonia, Arduino · 121
 Delisle, Esther · 4
 Demers, Gabrielle · 17, 21, 90, 92, 93
 Demers, Jeannine · 108
 Deschenes, Berthe · 120
 Desjardins, Alphonse · 142
Devoir (Le) · 9, 37, 54, 110, 112, 146, 167
 Dollard des Ormeaux · 71, 153
 Donald (R.F.) · 105
 Drapeau, Jean · 115, 119, 135, 136, 155
Droit (Le) · 172
 Dugré, Alexandre
 Plaidoyer pour la canadienne · 88
 Duhamel, Roger · 122, 124
 Duplessis, Maurice · 114, 139, 161, 166, 167, 169, 172, 178, 179, 180
 Durocher, René · 3
 Duvernay, Ludger · 125

E

École de formation sociale · 53
 École sociale populaire · 54, 113, 122
 Éditions laurentiennes · 149
Évangéline (L') · 147
 Éveil féminin · 108, 119, 122, 130

F

Falardeau, Jules · 132
Famille (La) · 37, 91
 Fédération des amicales maristes canadiennes · 181
 Fédération des Chambres de commerce des jeunes · 164
 Fédération des mouvements de jeunesse du Québec · 76
 Fédération des Société Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario · 127

Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec · 126
 Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste · 92
 La Bonne parole · 92
Feuille d'érable (La) · 127
 Filiatrault, Elphège · 175
 Fournier, Marcel · 4, 112
 Fréchette, Louis-Athanase · 123, 162

G

Gagné, Léo · 39, 108, 125, 179, 180, 194
 Gagnon, Onésime · 114
 Galland, Olivier · 63
 Gaudreau, Raymond · 35
 Gauthier, Georges (Mgr) · 159
 Gauthier, Lorenzo · 87, 106, 116, 127
 Gélinas, Xavier · 5, 12
 Gervais, Gaëtan · 142, 194
Glaneuses (Les) · 110
 Godbout, Adélard · 70, 161, 167, 169
 Gosselin, Paul-Émile · 133
 Gouin, Paul · 112, 135, 136
 Gravel, Pierre · 9, 13, 45, 116, 117, 156, 190
Grincheux · 111
 Groulx, Lionel · 2, 6, 9, 12, 46, 47, 48, 51, 56, 65, 66, 67, 68, 83, 85, 92, 105, 116, 121, 122, 126, 133, 152, 154, 155, 168, 178, 179, 182, 190
 Directives · 46
 Faites-nous des hommes · 46
 Le drapeau canadien-français, ce qu'il est et pourquoi ? · 46
 Message aux Jeunesses Laurentiennes · 111
 Pourquoi nous sommes divisés · 46

H

Haerne, Fernand de · 112, 131, 156, 162
 Hamel, Philippe · 112, 136, 182
 Hamelin, Jean · 6
 Harper, Lucien · 130
 Harvey, Jean-Charles · 70
 Hertel, François · 118
 Hogue, Clarence · 145
 Houde, Camillien · 42, 137, 138

J

Jacob, Jean-Noël · 54
 Jeanne d'Arc · 16, 93
 Jeune-Canada · 1, 5, 6, 119, 154
Jeunes Laurentiennes (Les) · 110
 Jeunesse agricole catholique · 82
 Jeunesse étudiante catholique · 38, 76, 82, 119, 120
 Jeunesse indépendante catholique · 73, 82, 120
 Jeunesse canadienne · 120
 Jeunesse libérale de Québec-Est · 182
 Jeunesse ouvrière catholique · 82, 109, 120, 178

Front ouvrier · 110
 Jeunesse ouvrière catholique féminine · 96
Jeunesses laurentiennes (Les) · 48, 111
 Jeunesses patriotes · 1, 3, 6, 118, 119
 Jeunesses Saint-Frédéric · 119
 Johnson, Daniel · 119

K

King, Mackenzie · 150, 159, 161, 163, 167
 Kirk (les frères) · 72

L

La Sauvegarde · 131
 Labarre, Jean-Guy · 177
 Labrecque, Jacques · 148
 Lachance, Louis · 55
 Lacoursière, Jacques
 Histoire populaire du Québec · 3
 Lacroix, Wilfrid · 166, 173
 Ladd-Taylor, Molly · 95
 Laforce, Ernest · 169
 Laliberté, Raymond · 7, 179
 Lalumière, Adrien · 143
 Langlois, Joseph-Alfred (Mgr) · 131
 Lapointe, Ernest · 159, 161
 Lapointe, Mathieu · 180
 Laurendeau, André · 119, 135, 137, 162, 177
 Laurendeau, Ghislaine · 5
 Lavertu, Yves · 4
 Lavery, Salluste · 169
 Lavoie, Adélard · 119
 Leclerc, André · 111
 Ledit, Joseph · 156
 Léger, Jean-Marc · 106
 Léger, Paul-Émile (Mgr) · 131
 Lemay, Roger · 23, 29
 Léon XIII
 Arcanum · 85
 Léonidas · 71
 Lessard, Léonard · 53
 Levack, David · 54
 Ligue d'action nationale · 175, 177
 Ligue de l'achat chez nous · 121, 143, 144, 145
 Ligue de propagande du drapeau · 175
 Ligue du dimanche · 172, 174
 Ligue du drapeau national · 181, 182
 Ligue nationale · 43, 167, 169
 Ligue ouvrière catholique · 37
 Ligue pour la défense du Canada · 81, 134, 135, 161, 163
 Ligues du Sacré-Coeur · 109, 160, 178
 Linteau, Paul-André · 3
Lisons ! Construisons ! · 101, 110

M

Manifeste des Jeunes Laurentiennes · 36, 91, 92
Manifeste des Jeunes Laurentiens · 20, 22, 26, 28, 36, 52, 90, 110, 192
 Marie Rollet · 72
 Maritain, Jacques · 70
 Martel, Marcel · 127, 164
 Massé, Jules · 150, 154
 Mauger, Gérard · 63
 Mercier, Honoré · 17, 66
Mes fiches · 52
 Meyers, Georges · 127
 Minville, Esdras · 12, 13, 46, 48, 49, 51, 56, 65, 117, 186
 Invitation à l'étude · 49
 Le Canadien français et l'économie · 48
 L'homme d'affaires · 36, 48
 Montcalm, Louis-Joseph (marquis de) · 17, 66
 Morch, Sven · 63
 Morin, Rosaire · 4, 7, 9, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 32, 33, 40, 41, 47, 50, 54, 55, 58, 59, 60, 62, 64, 66, 68, 69, 70, 73, 74, 75, 77, 81, 83, 85, 87, 88, 91, 104, 105, 106, 108, 112, 114, 124, 129, 132, 136, 142, 143, 145, 146, 147, 150, 152, 154, 169, 171, 172, 173, 174, 176, 178, 179, 180, 183, 193, 194

N

Nation (La) · 3, 119
 Native Sons of Canada · 169, 181
Notre Temps · 37, 54

O

Offerlé, Michel · 158
 O'Leary, Dostaler · 119
 Ordre de Jacques-Cartier · 7, 9, 13, 112, 114, 116, 121, 122, 128, 129, 130, 131, 132, 142, 152, 154, 156, 158, 159, 161, 164, 165, 168, 173, 176, 178, 190, 194
 Émérillon · 128, 132
 Ordre des Canadiens de naissance · 169
Osons · 110
 Ouellette, Henri-Paul · 48, 77, 156

P

Parti conservateur · 41
 Parti libéral · 41, 137
 Patenaude, Léon · 6, 7, 9, 28, 45, 53, 55, 107, 108, 118, 121, 122, 127, 129, 132, 136, 155, 169, 180
 Patriotes · 19, 150
 Péguy, Charles · 55
 Pellerin, Jean · 125
Père des Amours (Le) · 148

Pétain, Philippe · 55
 Pharand, Arthur · 142
 Pie XI · 82
 Piotte, Napoléon · 63, 131
 Plante, Lucienne · 37, 91
 Pomeyrols, Catherine · 5
 Pouliot, Adrien · 133
 Pouliot, Jean-François · 41
 Pouliot, René · 135
 Prince, Jean-Baptiste · 135
Progrès du Saguenay (Le) · 9
 Proulx, Lucien · 111

Q

Quadragesimo Anno · 53
 Quesnel, Arthur · 104
 Quesnel, Joseph · 148

R

Radio nationale d'Espagne · 183
 Radio Saint-Boniface · 147
 Rajotte, Joseph · 114
 Raymond, Maxime · 135, 137, 169
 Raynault, Adhémar · 137, 138
Relations · 37, 54, 167, 172, 181
Rerum Novarum · 53
 Rhéaume, Gilles · 115
 Richard, Arès · 50
 Richard, J.F. · 53
 Rioux, Lucien · 125
 Robert, Jean-Claude · 3
 Robert, Orphir · 176
 Robert, Paul-Émile · 6, 21, 41, 42, 44, 53, 61, 66, 88,
 106, 107, 115, 124, 125, 129, 135, 137, 141, 154,
 161, 162, 169, 180, 191, 194
 Robitaille, André · 139, 176
 Rose, Fred · 43
Cinquième colonne dans le Québec · 4
 Roseraie nationale · 154
 Rouleau, Alfred · 120
 Roy, Fernande · 155
 Rumilly, Robert · 4, 7, 42, 182
Histoire de la province de Québec · 3

S

Sabourin, Mireille · 119
 Saint Louis · 16
 Saints Martyrs Canadiens · 24
 Salazar, Antonio de Oliveira · 55
 Savaria, Georges
Variétés canadiennes · 149
 Savaria, Maurice · 53
 Smith, Ferdinand · 142
 Société du bon parler français · 67, 68, 150, 177, 181

Société Saint-Jean-Baptiste · 9, 13, 36, 43, 65, 68, 74,
 109, 116, 123, 127, 142, 177, 188
 Sections juvéniles · 82, 123, 126, 128, 129, 132
 Société Saint-Jean-Baptiste de Beauport · 177
 Société Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi · 174
 Société Saint-Jean-Baptiste de Hull · 167
 Société Saint-Jean-Baptiste de Limoilou · 179
 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal · 2, 7, 51,
 115, 123, 124, 125, 128, 151, 153, 163, 165, 168,
 169, 170, 171, 174, 178, 181, 190, 194
 Société Saint-Jean-Baptiste de Québec · 82, 88, 125,
 126, 165, 167
 Conseil Honoré-Mercier · 126, 132
 Société Saint-Jean-Baptiste de Rimouski · 125, 153
 Société Saint-Jean-Baptiste de Rouyn · 167
 Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe · 157
 Société Saint-Jean-Baptiste de Shawinigan · 164
 Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke · 125
 Société Saint-Jean-Baptiste de Tecumseh · 127
 Société Saint-Jean-Baptiste de Trois-Rivières · 125,
 190
Alerte · 125
 Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa · 122, 125, 190
 St-Laurent, Louis · 159, 169
 Sullivan, Jean-Pierre · 41

T

Temps (Le) · 166, 167, 170
 Tessier, Albert (Mgr) · 89
Femmes de maisons dépareillées · 90
 Thibault, Noël · 111
Travailleur (Le) · 37
 Trépanier, Pierre · 11, 25
 Trofimenkoff, Susann Mann · 117
 Trudeau, Pierre-Elliott · 119
 Turcotte, Gérard · 105, 115, 125, 129

U

Union (L') · 111
 Union économique d'habitation · 35, 141
 Union nationale · 43, 137, 167

V

Vaillancourt, Paul · 154, 155
 Valois, Albert (Mgr) · 120
 Vandry, Ferdinand (Mgr) · 174
 Vanier, Anatole · 55, 68
Vérité (La) · 46, 50, 54, 55, 65, 71, 79, 101, 104, 107,
 110, 130, 143, 147
 Veillot, Louis · 16, 55, 56
 Vézina, Émile · 122
Vingtième siècle · 47
Vivre · 3
Voix du Québec (La) · 112

BIBLIOGRAPHIE

Sources

1. Sources manuscrites

Archives de l'Assemblée nationale du Québec (Québec)

- a) Documents déposés en chambre n° 72, 1944

Archives des Clercs de Saint-Viateur (Montréal)

- a) Fonds Lorenzo Gauthier

Archives de la Compagnie de Jésus, province du Canada français (Saint-Jérôme)

- a) Fonds Association catholique de la jeunesse canadienne-française
- b) Fonds Émile Bouvier
- c) Fonds Joseph Papin Archambault

Archives du Congrès juif canadien (Montréal)

- a) Dossiers de coupures de presse sur l'immigration, 1944-1945
- b) Dossiers sur l'Affaire Bernonville
- c) Dossier sur la lettre des 100 000 juifs de Maurice Duplessis

Archives de l'École des Hautes Études Commerciales (Montréal)

- a) Fonds Esdras Minville
- b) Fonds François-Albert Angers

Archives du Séminaire de Québec

- a) Fonds Université

Archives nationale du Canada (Ottawa)

- a) Fonds Ordre de Jacques-Cartier
- b) Fonds Paul Gouin

Archives nationale du Québec, centre régional de Chicoutimi

- a) Fonds Association catholique de la jeunesse canadienne-française
- b) Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi

- c) Fonds Société Saint-Jean-Baptiste régionale du Saguenay

Archives nationales du Québec, centre régional de Montréal

- a) Collection Jules Massé
- b) Fonds Adhémar Raynault
- c) Fonds Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste
- d) Fonds Jeunesse Ouvrière Catholique
- e) Fonds Robert Rumilly
- f) Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Archives nationale du Québec, centre régional de Québec

- a) Fonds Conseil supérieur de la coopération
- b) Fonds Ordre de Jacques-Cartier
- c) Fonds Pierre Gravel
- d) Fonds René Chaloult
- e) Fonds Société Saint Jean-Baptiste de Québec

Archives des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (Sainte-Foy)

- a) Fonds Simon Arsenault

Archives de l'Université Laval (Sainte-Foy)

- a) Fonds Adrien Pouliot
- b) Fonds Paul Bouchard
- c) Fonds Philippe Hamel

Archives de l'Université de Montréal

- a) Fonds Action catholique canadienne

Archives de la ville de Québec

- a) Fonds Conseil de la vie française en Amérique

Centre de recherche en civilisation canadienne-française (Ottawa)

- a) Fonds Association canadienne-française de l'Ontario
- b) Fonds Edgard Tissot
- c) Fonds Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario
- d) Fonds Ordre de Jacques-Cartier

Centre de recherche Lionel-Groulx (Montréal)

- a) Collection Lionel Groulx
- b) Fonds Anatole Vanier
- c) Fonds André Laurendeau
- d) Fonds J.Z. Léon Patenaude
- e) Fonds Ligue d'action nationale
- f) Fonds Ligue pour la défense du Canada
- g) Fonds Lionel Groulx
- h) Fonds Maxime Raymond
- i) Fonds Rosaire Morin

2. Sources imprimées

2.1. Publications des Jeunes Laurentiens

GROUX, Lionel. *Message aux Jeunesses Laurentiennes*. S.l., 1946, 11 p.

Les Glaneuses : bulletin des Jeunes Laurentiennes (Montréal), dépouillé janvier 1946

Les Jeunes Laurentiennes (Montréal), dépouillé 1944-1945

Les Jeunesses Laurentiennes (Montréal), dépouillé 1947-1948

Lisons! Construisons ! : messages aux présidents, directeurs et membres, vol. 2, no. 1 et 2 (Montréal), dépouillé mars et avril 1944

Lisons! Construisons ! : mémoire sur les Jeunes Laurentiens. s.l., 1944. 8 p.

Manifeste des Jeunes Laurentiens. Montréal, s.e., 1942. 8 p.

Manifeste des Jeunes Laurentiens. s.l., s.d. 8 p.

Manifeste des Jeunes Laurentiennes. s.l. s.d. 11 p.

Mobilisation pour Dieu et la Patrie : les Jeunesses laurentiennes, 4^e année nationale, 1947. Montréal, 1947. 6 p.

MORIN, Rosaire. *Hommage des Jeunesses laurentiennes au chanoine Lionel Groulx*. s.l., 1946. 4 p.

La Pensée de Dollard. Montréal, Les Jeunesses laurentiennes, 1948. 6 p.

SAVARIA, Georges. *Variations canadiennes*. Montréal, Les éditions Laurentiennes, 1943. 11 p.

La Vérité (Montréal), dépouillé 1944-1946, 1949

2.2. Périodiques

L'Action catholique (Québec), consulté

L'Action nationale (Montréal), dépouillé 1940-1950

L'Action populaire (Joliette), dépouillé 1944-1948

Alerte : organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Trois-Rivières, dépouillé 1944, 1946-1948

L'Ami du peuple (Sudbury), dépouillé 1943-1949

Annuaire du Séminaire de Rimouski, dépouillé 1943-1950

Annuaire du Séminaire de Valleyfield, dépouillé 1943-1946, 1949

Le Bloc (Montréal), dépouillé 1944-1945

La Bonne Parole (Montréal), dépouillé 1943-1950

La Boussole (Montréal), dépouillé 1935-1946

Le Canada français (Saint-Jean d'Iberville), dépouillé 1944-1948

Canadian Jewish Chronicle (Montréal et Toronto), dépouillé novembre 1943 à janvier 1945

Chantiers : bulletin de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (Montréal), dépouillé 1944-1948

Chez-nous : bulletin de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, dépouillé février-juin 1943

Chez nous dans l'est / Chez nous (Montréal), dépouillé 1939-1941

Les Chutes de Shawinigan, dépouillé 1944-1948

Collège du Sacré-Cœur de Sudbury, dépouillé 1943-1950

Congress Bulletin (Montréal), dépouillé novembre 1943 à janvier 1945

Le Courrier de Montmagny, dépouillé 1944 et 1946

Le Courrier de Saint-Hyacinthe, dépouillé 1944-1948

Le Devoir (Montréal), consulté et dépouillé : 1^{er} novembre 1943 au 10 août 1944, juillet-août 1945, 1^{er} septembre 1946 au 31 décembre 1948, septembre-novembre 1949

Le Droit (Ottawa), consulté

L'Écho du Bas St-Laurent (Rimouski), dépouillé 1944-1948

L'Écho du nord (Saint-Jérôme), dépouillé 1945-1948

L'Émérillon (Ottawa), dépouillé 1939-1950

La Feuille d'érable (Plessisville), dépouillé 1945-1948

La Feuille d'érable (Tecumseh), dépouillé 1944-1948

La Frontière (Rouyn), dépouillé 1943-1948

Le Front ouvrier (Laprairie), dépouillé décembre 1944 à janvier 1948

Gala de la langue française (Montréal), dépouillé 1945-1950

La Gazette de Valleyfield, dépouillé 1944-1948

Le Guide (Sainte-Marie de Beauce), dépouillé 1944-1948

Le Jean-Baptiste (Québec), dépouillé, 1941-1942, 1945, 1950

Jeunesse canadienne (Montréal), dépouillé 1946-1949

Journals of the House of Commons of the Dominion of Canada (Ottawa), consulté

Journaux de l'Assemblée législative de la province de Québec (Québec), consulté

La Nation (Québec), consulté

Notre temps (Montréal), dépouillé 1945-1950

Le Nouvelliste (Trois-Rivières), consulté

L'Oeil (Montréal), dépouillé 1940-1949

La Parole (Drummondville), consulté

Le Passe-temps (Montréal), consulté

La Patrie (Montréal), consulté

Pour survivre (Québec), dépouillé 1943-1945, 1947-1948

La Presse (Montréal), consulté

Le Progrès du Saguenay (Chicoutimi), dépouillé 1944-1948

Le Quartier Latin (Montréal), dépouillé 1940-1949

Réaction (Québec), dépouillé 1941-1948

Relations (Montréal), dépouillé 1940-1950

La Revue de Granby, dépouillé juin 1944 à janvier 1948

La Rotonde (Ottawa), dépouillé 1943-1948

Le Temps (Québec), dépouillé novembre 1943 à janvier 1946

L'Union (Montréal), dépouillé 1941-1944

La Vigie :bulletin de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, dépouillé 1947-1949

La Voix des Mille Îles (Sainte-Thérèse), dépouillé 1944-1948

La Voix du peuple (Montréal), dépouillé avril 1941-juin 1941

2.3. Livres, brochures et tracts

ARCHAMBAULT, Joseph-Papin. *Contre le travail le dimanche. La Ligue du dimanche*. Montréal, L'œuvre des tracts, 1924. 16 p.

ARÈS, Richard. *Notre question nationale*. Montréal, Action Nationale, 1943-1947. 3 v.

ASSELIN, Olivar. *L'industrie dans l'économie du Canada français. En appendice : l'achat chez nous*. Montréal, l'École sociale populaire, n° 296. 32 p.

BARBEAU, Victor. *Mesure de notre taille*. Montréal, Devoir, 1936. 243 p.

BARRETTE, Victor. *Pour une école nationale, un modeste essai. La section juvénile.* Ottawa, Le Droit, 1940. 18 p.

Bloc universitaire : doctrine, constitution, règlements. Québec, Les éditions du B.U., 1941. 70 p.

Bloc universitaire : l'unité canadienne et les Canadiens français. Rapport des assises de Duchesnay. Québec, les éditions du B.U., 1939. 24 p.

BOUVIER, Émile. *Votre tâche jeunesse.* Outremont, Les Éditions de l'Action nationale, 1942. 47 p.

CHALOULT, René. *Mémoires politiques.* Montréal, Éditions du jour, 1969. 295 p.

DUGRÉ, Alexandre. *Plaidoyer pour la Canadienne.* Montréal, Le Messager Canadien, 1943. 11 p. Coll. « Construire », no 5.

Fête des Canadiens français, 24 juin 1948, quartier Limoilou, Québec. Québec, s.e., 1948. 48 p.

Fête nationale des Canadiens français, les mercredi et jeudi 23 et 24 juin 1948. Québec, Secrétariat général, 1948. 64 p.

GAUTHIER, Lorenzo. *Pour un ordre social chrétien.* Montréal, L'École Sociale populaire, 1942. 201 p.

GROUX, Lionel. *Constantes de vie.* Montréal, Fides, 1967. 172 p.

GROULX, Lionel. « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *Deuxième congrès de la langue française au Canada : compte rendu*, 1937, p. 292-310.

GROUX, Lionel. *Mes mémoires, tome 4, 1940-1967.* Montréal, Fides, 1974. 464 p.

HÉROUX, Jean-Pierre dir. *1642-1942 : troisième centenaire de Montréal : compte rendu des fêtes.* Montréal, La commission du 3^e centenaire de Montréal, 1942. 302 p.

LAFORTUNE, Ambroise. *Par les chemins d'Ambroise.* Montréal, Lèmeac, 1983. 368 p.

La Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadien-français, le samedi 24 juin 1944. Montréal, Secrétariat général. 96 p.

La Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens-français, le dimanche 24 juin 1945. Montréal, Secrétariat général. 96 p.

LAURENDEAU, André. *La crise de la conscription.* Montréal, Éditions du jour, 1962. 157 p.

LÉGER, Jean-Marc. « Oublier l'histoire et mettre en cause l'identité nationale, c'est courir à sa perte : entretien avec François-Albert Angers », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, n° 5, printemps 1996, p. 47-83.

LÉGER, Jean-Marc. *Le temps dissipé : souvenirs*. Montréal, Hurtubise HMH, 1999. 474 p.

La Ligue pour la défense du Canada : ce qu'elle a fait, son attitude présente, ce qu'elle fera. Montréal, s.e., 1942. 28 p.

Les États généraux du Canada français : assises préliminaires tenues à l'Université de Montréal, du 25 au 27 novembre 1966. Montréal, s.e., 1967. 128 p.

Manifeste du Bloc populaire canadien junior. s.l., s.d. 8 p.

MINVILLE, Esdras. *Invitation à l'étude*. Montréal, Fides, 1943. 169 p.

MINVILLE, Esdras. *L'homme d'affaires*. Montréal, Fides, 1944. 184 p.

PHARAND, Arthur. *Un miracle économique au Moulin à Fleur 1949-1989 (40 ans d'histoire de ma caisse)*. Sudbury, s.e., 1991. 160 p.

Pour un drapeau national. Québec, Ligue du drapeau national, s.d. 10 p.

RAYNAULT, Adhémar. *Témoin d'une époque*. Montréal, Éditions du jour, 1970. 237 p.

ROSE, Fred. *Hitler's Fifth Column in Quebec*. Toronto, Progress Publishing Company, 1943. 45 p.

RUMILLY, Robert. *La vérité sur la résistance et l'épuration en France*. S.l., 1949. 24 p.

SAINT-ANTOINE, Michelle de. *Sa parole est ardente (Pierre Gravel, ptre)*. Québec, s.e., 1969. 188 p.

TESSIER, Albert. *Femmes de maison dépareillées*. Montréal, Fides, 1942. 48 p. Coll. « Les beaux albums Tavi ».

3. Sources orales

Cimon, Pierre-Claude. 15 mars 2006.

Béland, Noël. 13 septembre 2005.

Bouchard, Léonce. 3 avril 2006.

Gagné, Léo. 15 mars 2006.

Léger, Jean-Marc. 7 février 2005.

Meyers, Georges. 24 octobre 2005.
 Rhéaume, Gilles. 19 septembre 2005.
 Sabourin, Mireille (assistante de Marcel Caron). 27 janvier 2006.
 Smith, Ferdinand. 7 février 2006.

4. Internet

JEUNES LAURENTIENS. *1942 : Manifeste Laurentien*, [En ligne], <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/documents/41.html> (Page consultée le 25 février 2006) .

Études

1. Livres et thèses

100 fois merci à 100 hommes et femmes qui ont contribué à bâtir le mouvement des caisses Desjardins depuis 100 ans. Lévis, Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 2000. 50 p.

ABELLA, Irving et Harold TROPER. *None is Too Many : Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*. Toronto, Lester et Orpen Dennys, 1986. 336 p.

ARCHBOLD, Rick. *I Stand for Canada : the Story of the Maple Leaf Flag*. Toronto, Mcfarlane Walter and Ross, 2002. 185 p.

ARÈS, Richard. *Le père Joseph-Papin Archambault, s.j. (1880-1966) : sa vie, ses œuvres*. Montréal, Bellarmin, 1983. 175 p.

AXELROD, Paul. *Making a Middle Class : Student Life in English Canada in the Thirties*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990. 269 p.

BALTHAZAR, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, L'Hexagone, 1986. 212 p.

BASSO, Jacques A. *Les groupes de pression*. Paris, Presses universitaire de France, 1983. 127 p. Coll. « Que sais-je ? ».

BÉLANGER, Claude. *Analyse de quelques thèmes dans le Quartier Latin, 1919-1945*. Mémoire de M.A. (histoire), Université d'Ottawa, 1970. 106 p.

BIENVENUE, Louise. *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*. Montréal, Boréal, 2003. 291 p.

BOCK, Michel. *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal, Hurtubise HMH, 2004. 451 p. Coll. « Histoire ».

BOILY, Frédéric. *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*. Sillery, Septentrion, 2003. 229 p.

BOURQUE, Gilles, Jules DUCHASTEL et Jacques BEAUCHEMIN. *La société libérale duplessiste, 1944-1960*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994. 435 p.

BRAUD, Philippe. *Sociologie politique*. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1992. 479 p. Coll. « Manuel ».

CHOUINARD, Denis. *Les Jeune-Canada : un mouvement contestataire des années 1930*. Mémoire de M.A. (histoire), Université Laval, 1984. 172 p.

COMEAU, Paul André. *Le Bloc populaire : 1942-1948*. Montréal, Québec/Amérique, 1982. 478 p.

CYR, Roger. *La Patente : tous les secrets de la « maçonnerie » canadienne-française : l'Ordre de Jacques-Cartier*. Montréal, Éditions du jour, 1964. 127 p.

DELISLE, Esther. *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*. Montréal, Varia, 2002. 257 p.

DELISLE, Esther. *Mythes, mémoire et mensonge : l'intelligentsia du Québec devant la tentation fasciste, 1939-1960*. Montréal, Éditions Multimédia R. Davies, 199. 190 p.

DIGNARD, Serge. *Camille Lemieux et L'Ami du peuple, 1942-1968*. Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1984. 83 p. Coll. « Documents historiques », n° 82.

FILLIEULE, Olivier et Cécile PÉCHU. *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*. Paris, L'Harmattan, 1993. 221 p. Coll. « Logiques politiques ».

FOISY-GEOFFROY, Dominique. *Esdras Minville : nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*. Sillery, Septentrion, 2004. 174 p.

FOURNIER, Marcel. *Communisme et anticommunisme au Québec (1920-1950)*. Montréal, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979. 154 p.

GAGNON, Mona-Josée. *Les femmes vues par le Québec des hommes : 30 ans d'histoire des idéologies*. Montréal, Éditions du Jour, 1974. 159 p.

GÉLINAS, Xavier. *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille (1956-1966)*. Thèse de Ph. D. (Histoire), Université York, 2001. 656 p.

- GODBOUT, Dominique. *J.Z. Léon Patenaude et l'histoire*. La Sarre, Édition privée, 1993. 146 p.
- GOSSELIN, Paul-Émile. *Le Conseil de la vie française*. Québec, Les éditions Ferland, 1967. 168 p.
- GRANATSTEIN, J.L. et J.M. HITSMAN. *Broken Promises : a History of Conscription in Canada*. Toronto, Oxford University Press, 1977. 281 p.
- GROULX, Patrice. *Pièges de la mémoire : Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*. Hull, Vent d'Ouest, 1998. 436 p. Coll. « Asticou Histoire ».
- HÉBERT, Karine. *La construction d'une identité étudiante montréalaise (1895-1960)*. Thèse de Ph. D. (Histoire), UQAM, Montréal, 2002. 359 p.
- JACOB, Jean-Noël. *René Bergeron (1904-1971) : polémiste, écrivain, peintre*. Saint-Nazaire, Les éditions JCL inc., 1985. 176 p.
- KNOKE, David. *Organizing for Collective Action : the Political Economies of Association*. New York, Aldine de Gruyter, 1990. 258 p.
- KNOWLES, Valerie. *Strangers at our Gates : Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540-1990*. Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1992. 220 p.
- LABARRE, Jean-Guy. *Non au drapeau canadien*. Montréal, Éditions Actualité, 1962. 144 p.
- LACOURSIÈRE, Jacques. *Histoire populaire du Québec, tome 4, 1896 à 1960*. Sillery, Septentrion, 1995. 411 p.
- LADD-TAYLOR, Molly. *Mother-Work : Women, Child Welfare, and the State, 1890-1930*. Urbana, University of Illinois Press, 1994. 211 p.
- LALIBERTÉ, Raymond. *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*. Montréal, Hurtubise HMH, 1983. 395 p.
- LAVERTU, Yves. *L'affaire Bernonville : le Québec face à Pétain et à la collaboration (1948-1951)*. Montréal, VLB Éditeurs, 1994. 217 p.
- LAVERY, Pierre. *Une page de petite histoire : familles Lavery et Lasnier (Longueuil 1930)*. Longueuil, Société historique du Marigot, 1992. 120 p.
- LAROSE, Michèle. *Les Jeunesses patriotes et « la nation » : un courant politique d'extrême droite au Québec, 1934-1939*. Mémoire de M.A. (histoire), UQAM, 1984. 164 p.

- LATOUCHE, Daniel et Diane POLIQUIN-BOURASSA. *Le manuel de la parole : manifestes québécois : tome 2, 1900-1959*. Montréal, Éditions du Boréal Express, 1977. 356 p.
- LEFRANÇOIS, Yves. *Pierre Gravel, sa vie, son œuvre*. Boischatel, s.e., 1983. 55 p.
- LEGROS, Hector et sœur Paul-Émile. *Le diocèse d'Ottawa, 1847-1948*. Ottawa, Le Droit, 1949. 905 p.
- LÉVESQUE, Marie-Josée et Lucie PAGÉ dir. *Répertoire numérique du Fonds Ordre de Jacques Cartier*. Ottawa, CRCCF, 2000. 163 p. Coll. « Documents de travail du CRCCF, 42 ».
- LINTEAU, Paul André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain, tome 2, Le Québec depuis 1930*. Sillery, Boréal Express, 1986. 739 p.
- MAUGER, Gérard. *L'âge des classements : sociologie de la jeunesse*. Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1998. 200 p.
- MARTEL, Marcel. *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttés et dérouté du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997. 203 p.
- MITTERAUER, Michael. *A History of Youth*. Oxford/Cambridge, Blackwell, 1992. 256 p.
- MOE, Terry M. *The Organization of Interests : Incentives and the Internal Dynamics of Political Interest Groups*. Chicago, Chicago University Press, 1980. 282 p.
- OFFERLÉ, Michel. *Sociologie des groupes d'intérêt*. Paris, Montchrestien, 1998. 158 p. Coll. « Clef politique ».
- PÂQUET, Martin. *Tracer les marges de la cité : étranger, immigrant et État au Québec, 1627-1981*. Montréal, Boréal, 2005. 317 p.
- PICHÉ, Lucie. *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2003. xxii, 349 p.
- PIOTTE, Jean-Marc. *Les neuf clés de la modernité*. Montréal, Québec Amérique, 2001. 236 p.
- POMEYROLS, Catherine. *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*. Paris/Montréal, L'Harmattan, 1996. 537 p. Coll. « Le monde nord-américain, histoire – culture – société ».

PRATT, Michel. *Longueuil du temps du maire Pratt, 1894-1967*. Longueuil, Société historique du Marigot, 1993. 187 p.

QUÉBEC. *Le drapeau national : historique et protocole d'utilisation*. Québec, Gouvernement du Québec, 2001. 16 p.

RIVET, Laurier. *La Saint-Jean-Baptiste à Ottawa : 1853-1953*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université d'Ottawa, 1976. 171 p.

ROY, Patricia et al. *Mutual Hostages : Canadians and Japanese During the Second World War*. Toronto, University of Toronto Press, 1990. 281 p.

RUMILLY, Robert. *Histoire de la province de Québec*, tome 39, *Le plébiscite*. Montréal, Fides, 1969. 295 p.

RUMILLY, Robert. *Histoire de la province de Québec*, tome 40, *Le Bloc populaire*. Montréal, Fides, 1969. 301 p.

RUMILLY, Robert. *Histoire de la province de Québec*, tome 41, *Duplessis reprend les rênes*. Montréal, Fides, 1969. 321 p.

RUMILLY, Robert. *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : des Patriotes au fleurdelisé, 1834-1948*. Montréal, L'Aurore, 1975. 564 p.

RYAN, Pascale. *Des intellectuels dans la cité. La Ligue d'action nationale, 1933-1960*. Thèse de Ph. D. (Histoire), UQAM, 2002. 315 p.

STANLEY, George F.G. *The Story of Canada's Flag : a Historical Sketch*. Toronto, Ryerson Press, 1965. 96 p.

TÉTREAU, Jean. *Hertel, l'homme et l'œuvre*. Montréal, P. Tisseyre, 1986. 339 p.

THIVIERGE, Nicole. *Histoire de l'enseignement ménager-familial au Québec, 1882-1970*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982. 475 p.

TRÉPANIÉ, Pierre. *Qu'est-ce que le traditionalisme ?*. Montréal, Club du 3-Juillet, 2002. 53 p.

VOISINE, Nive et al. *Histoire du catholicisme québécois*, volume 4, *Le 20e siècle*, tome 2, *1940 à nos jours*. Montréal, Boréal Express, 1982.

WILSON, Graham K. *Interest Groups*. Cambridge/Oxford, B. Blackwell, 1990. 198 p. Coll. « Comparative politics ».

2. Articles

AGEN, Marie Catherine. « The Politics of the Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal », *The American Review of Canadian Studies*, vol. 29, n° 3, automne 1999, p. 495-510.

ALLAIRE, Gratien. « Le triangle Canadien français au tournant des années 1960. Le Conseil de la vie française en Amérique, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Ordre de Jacques Cartier », *Francophonies d'Amérique*, n° 17, printemps 2004, p. 107-116.

BAUDRILLARD, Jean. « Modernité », dans *Encyclopaedia Universalis*, corpus 15, *Messiaen - natalité*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1989, p. 552-554.

BOURDIEU, Pierre. « La "jeunesse" n'est qu'un mot », dans Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de minuit, 2002, p. 143-154.

CHARTIER, Jean. « Décès de Rosaire Morin : Disparition d'un homme fort du nationalisme québécois », *Le Devoir*, jeudi 15 avril 1999, p. A2.

COLTON, Joel. « Définition de la jeunesse et des mouvements de jeunesse. La jeunesse et la paix », dans Denise FAUVEL-ROUIF dir., *La Jeunesse et ses mouvements : influence sur l'évolution des sociétés aux XIXe et XXe siècles*. Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1992, p. 322-327.

COUTROT, Aline. « Le mouvement de jeunesse, un phénomène au singulier », dans Gérard CHOLVY dir., *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*. Paris, Cerf, 1985, p. 109-123.

FECTEAU, Jean-Marie. « Les jeunes et leurs mouvements au Québec des 19^e et 20^e siècles : quelques jalons pour une analyse historique », dans Denise FAUVEL-ROUIF dir., *La Jeunesse et ses mouvements : influence sur l'évolution des sociétés aux XIXe et XXe siècles*. Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1992, p. 322-327.

FOURNIER, Bernard. « S'engager dans la Jeunesse étudiante catholique dans les années quarante », dans Raymond HUDON dir., *Jeunesses et politique*, Paris/Sainte-Foy, L'Harmattan/Presses de l'Université Laval, 1994, p. 185-205.

FRASER, Alistair B. « A Canadian flag for Canada », *Journal of Canadian Studies*, vol. 25, n° 4, hiver 1990-1991, p. 64-80.

GALLAND, Olivier. « Introduction : What is Youth ? », dans Olivier GALLAND dir., *Youth in Europe*, Londres/New York, Pinter, 1995, p. 1-6. Coll. « Social Changes in Western Europe ».

GAUTHIER, Irénée. « Père Lorenzo Gauthier », *Annuaire de la congrégation des clercs de Saint-Viateur*, n° 65, 1956, p. 110-121.

GENEST, Jean. « Le père Émile Bouvier, s.j., (1906-1985) », *L'Action nationale*, vol. 74, n° 10, juin 1985, p. 967-975.

GERVAIS, Gaétan. « La présence de l'Ontario aux États généraux du Canada français (1966-1969) », dans Marcel Martel ed., *Les États généraux du Canada français trente ans après*, Ottawa, CRCCF, 1998, p. 117-132.

KNOKE, David. « Associations and Interest Groups », *Annual Review of Sociology*, vol. 12, 1986, p. 1-21.

KOVEN, Seth et Sonya MICHEL. « Womanly Duties : Maternalistic Politics and the Origin of Welfare States in France, Germany, Great Britain and the United States », *American Historical Review*, vol. 95, n° 4, octobre 1990, p. 1076-1108.

MATHIEU, Jocelyne. « L'éducation familiale et la valorisation du quotidien des femmes au XXe siècle », *Les Cahiers des Dix*, n° 57, 2003, p. 119-150.

MCEVOY, Frederick J. « The Establishment of Diplomatic Relations Between Canada and the Vatican, 1969 », *Canadian Catholic Historical Association: Historical Studies*, n° 68, 2002, p. 66-84.

MORIN, Rosaire. « Le drapeau des Canadiens-Français est devenu le drapeau du Québec », *L'Action nationale*, vol. 84, n° 6, juin 1994, p. 749-753.

MORIN, Rosaire. « Richard Arès, s.j. », *L'Action nationale*, vol. 79, n° 7, septembre 1989, p. 815-816.

MROCH, Sven. « Une théorie de la jeunesse, préalable à une politique de la jeunesse : la jeunesse comme activité structurée sur le plan social et individuel », dans : Raymond HUDON dir., *Jeunesses et politique*, Paris/Sainte-Foy, L'Harmattan/Presses de l'Université Laval, 1994, p. 73-107.

PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène. « Hommage à Rosaire Morin », *L'Action nationale*, vol. 88, n° 4, avril 1998, p. 109-115.

PICHÉ, Lucie. « La Jeunesses Ouvrière Catholique féminine : un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 4, printemps 1999, p. 481-506.

ROY, Fernande. « Une mise en scène de l'histoire : la fondation de Montréal à travers les siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n° 1, été 1992, p. 7-36.

TRÉPANIÉ, Pierre. « L'historien et la tradition », dans : Damien-Claude BÉLANGER et al. dir., *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 77-105.

TRÉPANIÉ, Pierre. « Notes pour une histoire des droites intellectuelles canadiennes-françaises à travers leurs principaux représentants (1770-1970) », *Les Cahiers des Dix*, n° 48, 1993, p. 119-164.

TRÉPANIÉ, Pierre. « Quel corporatisme ? (1820-1965) », *Les Cahiers des Dix*, n° 49, 1994, p. 159-212.

TRÉPANIÉ, Pierre. « Richard Arès », *L'Action nationale*, vol. 82, n° 2, février 1992, p. 167-198.

TRÉPANIÉ, Pierre. « Victor Barbeau, anarchiste de droite », *Les Cahiers des Dix*, n° 59, 2005, p. 55-87.

TROFIMENKOFF, Susann Mann. « Les femmes dans l'œuvre de Groulx », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n° 3, décembre 1978, p. 385-398.

VIPOND, Mary. « Nationalism and Nativism : the Native Sons of Canada in the 1920s », *Canadian Review of Studies in Nationalism*, vol. 9, n° 1, printemps 1982, p. 81-95.

ZALD, Mayer N. et John D. MCCARTHY. « Introduction », dans Mayer N. ZALD et John D. MCCARTHY ed., *The Dynamics of Social Movements : Resource Mobilization, Social Control, and Tactics*, Cambridge, Winthrop Publishers, 1977, p. 1-5.

ZALD, Mayer N. et Roberta Ash GARNER. « Social Movement Organizations : Growth, Decay and Change », dans J.B. MACCARTHY et Mayer N. ZALD dir., *Social Movements in an Organizational Society : Collected Essay*, New Brunswick, Transaction Books, 1987, p. 121-141.

3. Internet

BÉLANGER, Claude. *L'encyclopédie de l'histoire du Québec : Jeunesse Laurentienne [1936-1945]*, [En ligne], <http://www2.marianopolis.edu/quebechistory/encyclopedia/Jeunesselaurentienne.html> (Page consultée le 25 février 2006) .

Annexe A

Composition des différents conseils centraux des Jeunes Laurentiens (1940-1950)

1940-1941

Président : Raphaël Beaudette, remplacé par Paul-Émile Robert
 Vice-président : Marcel Caron
 Secrétaire : Fernand Desjardins, remplacé par Jean-Paul Auclair
 Trésorier : Gérard Comtois

1941-1942

Président : Paul-Émile Robert
 Premier vice-président : Georges Poulin
 Deuxième vice-président : André Comte, remplacé par Marcel Caron
 Troisième vice-président : Jean-Pierre Sullivan
 Secrétaire trésorier : Jean-Pierre Bastien
 Conseillers : Raphaël Beaudette, Dr Alcide Martel et Lucien Dubord

1942-1943

Président : Paul-Émile Robert, remplacé par Marcel Caron
 Vice-président : Marcel Caron
 Secrétaire : Armand Beaucage, remplacé par Georges Poulin
 Conseillers : Lucien Dubord et le Dr Alcide Martel
 Trésorier : Pierre Bastien, remplacé par Marcel Hurtubise, remplacé par Bernard Lajeunesse
 Secrétaire adjoint : Maurice Massicotte, remplacé par Marcel Lanouette
 Responsable étudiants : Gabriel Desmarais
 Responsable des sports : Edmond Dorion
 Responsable économique : Armand Beaucage
 Responsable des études : Georges Poulin
 Responsable social : Jean-Jacques Pronoveau, remplacé par Jean St-Amour
 Responsable national : Adrien Lalumière, remplacé par Rosaire Morin

1943-1944

Président : Marcel Caron
 Vice-présidents : Raphaël Beaudette et André Comte
 Secrétaire général : Rosaire Morin
 Secrétaire Adjoint : Marcel Lanouette
 Trésorier : Edmond Dorion
 Vérificateur des livres : Marcel Hurtubise
 Organisateur : Paul-Émile Robert
 Responsable national : Rosaire Morin
 Responsable économique : Léonard Lessard
 Responsable social : Jean St-Amour
 Responsable politique : Raphaël Beaudette
 Responsable religieux : Paul Lévesque
 Responsable des sports et des loisirs : Aurèle Desjardins

Responsable des soirées publiques : Henri Rioux
 Responsable des débats : Maurice Savaria

1944-1945

Président : Paul-Émile Robert
 Vice-présidents : Marcel Caron, Alphonse Bourdon, Maurice Côté et Raymond Berthiaume
 Secrétaire : Rosaire Morin
 Trésorier : Aurèle Desjardins
 Organisateur : Jean-Paul Cloutier
 Responsable économique : Léonard Lessard
 Responsable social : Roger Lemay
 Responsable national : Noël Thibault, remplacé par Claude Morin
 Responsable politique : André Comte
 Responsable des loisirs : Maurice Savaria

1945-1946

Président : Rosaire Morin
 Vice-président : Jean-Paul Cloutier
 Trésorier : Louis Chamberland
 Secrétaire : Alphonse Bourdon
 Propagandiste : Paul-Émile Robert
 Responsable économique : Maurice Savaria
 Responsable social : Léon Patenaude, remplacé par Gilles Giasson, remplacé par William Lahaie
 Responsable des loisirs : Wilfrid Paquin
 Responsable national : Claude Morin, remplacé par Guy Lemay, remplacé par Bertrand Beaulac
 Aumônier général : R.P. Lorenzo Gauthier, c.s.v.

1946-1947

Président : Rosaire Morin
 Vice-président général : Louis Chamberland
 Secrétaire général : Marcel Coupal
 Trésorier général : William Lahaie
 Responsable social : Bertrand Beaulac
 Responsable économique : Alphonse Bourdon
 Responsable national : André Robitaille
 Propagandiste général : Wilfrid Paquin
 Aumônier général : R.P. Lorenzo Gauthier, c.s.v.

1947-1948

Président : Rosaire Morin
 Vice-président général : Louis Chamberland
 Secrétaire général : Marcel Coupal
 Trésorier général : William Lahaie
 Responsable social : Wilfrid Paquin

Responsable économique : Henri-Paul Ouellette
Responsable national : André Robitaille
Directeurs généraux : Alphonse Bourdon, Lucien Rioux
Propagandiste général : Wilfrid McDuff
Aumônier général : Lionel Groulx
Aumônier général adjoint : Réal Voghel

1948-1949

Président : Rosaire Morin
Trésorier général : Henri-Paul Ouellette
Aumônier général : Lionel Groulx
Aumônier général adjoint : Réal Voghel
Autres membres du conseil : William Lahaie, Wilfrid Paquin, Wilfrid McDuff, Bernard Rivet,
Bernard Levac, Roger Raymond, Georges Gélinau

Comité de liquidation des Jeunes Laurentiens, 1950 : Rosaire Morin, Henri-Paul Ouellette,
Louis Chamberland et André Robitaille

Annexe B**Présidentes des Jeunes Laurentiennes**

1943 : Yvette Séguin

1944 : Lucille Thérien, remplacé par Gabrielle Demers

1945 : Gabrielle Demers

1946 : Olivette Payette

1947 : Rita Bourdon

1948 : Rita Bourdon

1949 : Claire Hébert

Annexe C

Membres des Jeunes Laurentiens dont le nom est apparu au cours de nos recherches (Si elles sont connues, les fonctions occupées, la section d'appartenance et les années certaines d'engagement dans le mouvement se trouvent entre parenthèses. S'il y a lieu, on trouvera également entre crochets l'année de naissance du Jeune Laurentien.)

- 1- Achard, A. (président de la section Jonquière, 1947)
- 2- Amiot, Gilbert (trésorier de la section Rimouski, 1947)
- 3- Amiot, Jean (Montréal, 1945)
- 4- Angers, Gilles (section Lafontaine à Montréal, 1946)
- 5- Archambault, Denis (section Saint-Pierre Clavert à Montréal, 1946)
- 6- Auclair, Jean-Paul (secrétaire général, 1940-1941)
- 7- Auger, Georges L. (Montréal, 1944)
- 8- Baillargeon, Gaétan (président de la section Longueuil, 1942-1944)
- 9- Barbeau, Alfred (vice-président de la section Joseph Richard à Sudbury, janvier à mai 1948)
- 10- Barbeau, Gérard (secrétaire et trésorier de la section Lasalle à Loretteville, 1944-1946)
- 11- Baril, Dominique (président de la section Sainte-Thècle, 1946)
- 12- Barrière, Ernest (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 13- Barsetti, Jean (section Sacré-Cœur à Montréal, 1946)
- 14- Bastien, Jean-Pierre (secrétaire trésorier général, 1941-1942, 1945)
- 15- Beaucage, Armand (secrétaire général, responsable économique au central, 1942-1943)
- 16- Beaudette, Raphaël (membre fondateur des Jeunesses Saint-Eusèbe, président des Jeunesses Saint-Eusèbe, président général, conseiller général, vice-président général, président de la section Saint-Eusèbe à Montréal, responsable politique au central, 1936-1944) [1910]
- 17- Beaudin, Gaétan (section Rimouski, 1947)
- 18- Beaudry, Léopold (président de la section Montebello, 1943)
- 19- Beaulac, Bertrand (responsable national au central, responsable social au central, 1944-1946)
- 20- Béchard, Paul (président de la section Saint-Louis de France à Montréal, 1944)
- 21- Bédard, Gérard (section Saint-Édouard à Montréal, 1946)
- 22- Bélair, André (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 23- Bélair, Gérard (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 24- Bélair, Rolland (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 25- Béland, A. (section Shawinigan, 1945)
- 26- Béland, Renald (section Saint-Eusèbe à Montréal, 1946)
- 27- Bélanger, Lucien (président de la section Québec, 1943)
- 28- Bélanger, Paul-Émile (président de la section Shawinigan, 1945)
- 29- Bélanger, Robert (Trois-Rivières, 1946)
- 30- Bélanger, Roger (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 31- Belcourt, ? (président de la section Pierreville, 1945)
- 32- Bélisle, Joseph-Louis (Montréal, 1943)
- 33- Bélisle, Paul-Émile (Montréal, 1944)
- 34- Bélisle, Pierre-Paul (Montréal, 1943-1945)
- 35- Bellefeuille, Louis (section Saint-Vital à Montréal, 1946)
- 36- Bellehumeur, Jean-Guy (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 37- Bellemare, Bertrand (président de la section Saint-Étienne dans la région de Trois-Rivières, 1946)

- 38- Benoît, Denis (section Saint-Bruno, 1944)
- 39- Benoît, Irénée (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 40- Benoît, Jean-Claude (président de la section Séminaire de Valleyfield, 1945)
- 41- Benoît, Paul-Émile (responsable étudiant au central, 1944-1945)
- 42- Benoist, Théophile (président de la section Trois-Rivières, 1946)
- 43- Bernard, Réal (Montréal, 1945)
- 44- Berthiaume, Raymond (président de la section Billing's Bridge, organisateur régional d'Ottawa, vice-président général, 1943-1945)
- 45- Bertin, Lucien (président de la section Rimouski, 1947-1948)
- 46- Bérubé, Louis-Marie (section Saint-Henri à Montréal, 1946)
- 47- Besner, D. (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 48- Bilodeau, Raymond (organisateur régional à Québec, 1948)
- 49- Boivin, Georges (président de la section Dolbeau, 1943)
- 50- Boivin, Jean (président de la section Montcalm à Québec, 1949)
- 51- Boivin, Léonce (président de la section Saint-François à Québec, 1946)
- 52- Bolduc, Luc (président de la section Saint-Georges à Montréal, 1943)
- 53- Bouchard, Léonce (organisateur régional de Québec, 1945)
- 54- Bouchard, ? (vice-président de la section Kénogami, 1942)
- 55- Bourdeau, Denis (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 56- Boulanger, Paul-Émile (président de la section Granby, 1945)
- 57- Boulanger, Roland (président de la section Shawinigan, vice-président du conseil régional de Trois-Rivières, 1945-1946)
- 58- Boulé, Alphonse (section Saint-Henri à Montréal, 1946)
- 59- Bourbeaux, Gaston (président de la section Sorel, 1944)
- 60- Bourbonnière, ? (président de la section Granby, 1944)
- 61- Bourdon, Alphonse (président de la section Saint-Vincent de Paul, vice-président général, secrétaire général, responsable économique au central, directeur général, 1943-1948) [1924]
- 62- Bourdon, Constant (Montréal, 1944)
- 63- Bourgouin, Benoît (section Immaculée-Conception à Montréal, 1946)
- 64- Boyer, Guy (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 65- Brassard, Henri (Montréal, 1945)
- 66- Brassard, Marcel (trésorier de la section Trois-Rivières, 1947)
- 67- Brisson, Jean-Paul (président de la section Maisonneuve à Montréal, 1942-1944)
- 68- Brizard, Jean-Jacques (section Sainte-Marguerite-Marie à Montréal, 1946)
- 69- Brouillette, Pierre (section Immaculée-Conception à Montréal, 1946)
- 70- Cadieux, J. (Montréal, 1944)
- 71- Camirand, J.-C. (secrétaire de la section Pierre-Boucher à Montréal-Sud, 1946)
- 72- Camirand, Léopold (Montréal, 1944-1945)
- 73- Caron, Marcel (membre des Jeunesses Saint-Eusèbe, président général, vice-président général, 1937-1944)
- 74- Carrier, Jules (responsable national de la section Saint-Louis de France à Montréal, 1942)
- 75- Cayer, Jacques (trésorier de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 76- Chainy, Émile (1945)
- 77- Chamberland, Fabien (section Immaculée-Conception à Montréal, 1946)
- 78- Chamberland, Louis (président de la section Immaculée-Conception à Montréal, trésorier général, vice-président général, président régional à Montréal, 1943-1950)
- 79- Chamberland, Michel (section Immaculée-Conception de Montréal, 1946)
- 80- Champoux, François (président de la section Eastview, 1944)

- 81- Chapdelaine, Gilles (section Saint-Eusèbe à Montréal, 1946)
- 82- Charbonneau, Denis (Montréal, 1944)
- 83- Charbonneau, Jean-Marie (directeur du recrutement de la section Lafontaine à Montréal, 1944-1945)
- 84- Charbonneau, Pierre (directeur politique de la section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 85- Charrette, Louis (section Saint-Bruno, 1944)
- 86- Charpentier, Maurice (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 87- Chartier, Guy (Montréal, 1944)
- 88- Chevalier, Joseph (section Montréal-Sud, 1946)
- 89- Chevalier, Julien (président régional du diocèse de Saint-Jean, responsable national de la section Pierre-Boucher de Montréal-Sud, 1945-1947)
- 90- Champagne, Gérard (vice-président de la section Saint-Louis de France à Montréal, 1942)
- 91- Charron, Fernand (section Curé-Labelle à Sainte-Thérèse, 1946)
- 92- Chiasson, Gilles (président de la section Chicoutimi, vice-président du comité régional du Lac Saint-Jean, 1946) [Voir aussi Giasson, Gilles]
- 93- Cimon, Pierre-Claude (secrétaire du comité régional de Québec, 1946)
- 94- Clark, Adrien (section Sacré-Cœur à Montréal, 1946)
- 95- Cloutier, Jean-Paul (président de la section Saint-Eusèbe, organisateur régional de Montréal, organisateur général, vice-président général, 1942-1946) [1918]
- 96- Colette, Hervé (section Saint-Eusèbe à Montréal, 1944)
- 97- Comte, André (président de la section Sainte-Marguertie-Marie, vice-président général, directeur général, responsable politique au central 1940-1945)
- 98- Comtois, Gérard (président de la section Saint-Vincent de Paul, trésorier général, 1940-1941)
- 99- Cossette, Dollard (section Saint-Eusèbe à Montréal, 1946)
- 100- Côté, Élie (président de la section Saint-Bruno, organisateur régional du Lac Saint-Jean, 1944-1946)
- 101- Côté, Georges E. (secrétaire de la section Notre-Dame d'Hébertville, 1946)
- 102- Côté, Henri (1945)
- 103- Côté, Jacques (organisateur régional à Québec, 1945)
- 104- Côté, Maurice (président de la section Kénogami, organisateur et président régional du Lac Saint-Jean, vice-président général, 1942-1946)
- 105- Coupal, Marcel (secrétaire général, 1946-1948)
- 106- Courville, Paul-Aimé (Montréal, 1943)
- 107- Cousineau, Jean-Louis (trésorier du conseil régional de Montréal, 1947)
- 108- Couture, J.-P. (section Saint-Henri à Montréal, 1946)
- 109- Crevier, Laurent (président de la section Saint-Louis de France à Montréal, 1942-1943)
- 110- Cusson, André (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 111- Cusson, Gérard (directeur économique de la section Lafontaine à Montréal, 1944-1945)
- 112- Cusson, Guy (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 113- Cusson, Lucien (assistant secrétaire de la section Lafontaine à Montréal, 1944-1946)
- 114- Cusson, Noël (section Lafontaine à Montréal, 1944-1945)
- 115- Dagenais, Jean (section Saint-Jean-Berchmans à Montréal, 1946)
- 116- Dalcourt, Guy (Montréal, 1945)
- 117- Dalpé, Lionel (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 118- Daneau, Normand (directeur des loisirs de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 119- Daneau, R. (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 120- Danis, Fernand (section Saint-Anselme à Montréal, 1946)
- 121- Décarie, Jean-Paul (section Saint-Vital à Montréal, 1946)

- 122- De la Sablonnière, Maurice (trésorier de la section Saint-Louis de France à Montréal, 1942)
- 123- Delorme, Lucien (président de la section Wendover, 1943)
- 124- Denis, Victor (Montréal, 1946)
- 125- De Repentigny, André (section Saint-Jean-Berchmans à Montréal, 1946)
- 126- De Repentigny, Paul (section Saint-Jean-Berchmans à Montréal, 1946)
- 127- Desjardins, Aurèle (membre des Jeunesses Saint-Eusèbe, président de la section Saint-Vincent de Paul à Montréal, responsable des loisirs et des sports au central, trésorier général, 1937-1945) [1916]
- 128- Desjardins, Fernand (secrétaire général, 1940-1941)
- 129- Desjardins, Fernand (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 130- Deslauriers, Jean-Paul (1946)
- 131- Desmarais, Gabriel (responsable étudiant au central, 1942-1943)
- 132- Desormeaux, Thomas (section Sainte-Marguerite-Marie à Montréal, 1946)
- 133- Despatie, Théodore (trésorier de la section Joseph Richard à Sudbury, janvier à mai 1948)
- 134- Desroches, François (président de la section Longueuil, 1942-1943)
- 135- Doré, Albert (secrétaire et vice-président de la section Lasalle à Loretteville, 1946-1947)
- 136- Dorion, Edmond (responsable des sports au central, trésorier général 1942-1944)
- 137- Douville, Fernand (Montréal, 1945)
- 138- Douville, G.R. (Montréal, 1943)
- 139- Douville, J. Rolland (Québec, 1944)
- 140- Drolet, F. (secrétaire du conseil régional de Trois-Rivières, 1946)
- 141- Dubé, ? (président de la section Saint-Joseph d'Alma, 1944)
- 142- Dubreuil, Robert (président de la section Pointe-aux-Trembles, 1946)
- 143- Dubois, Alfred (Montréal, 1943)
- 144- Ducharme, Maurice (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 145- Duchesne, Marcel (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 146- Dugré, R. (section Shawinigan, 1945)
- 147- Dulude, Marcel (président de la section Saint-Bruno, 1944-1945)
- 148- Dumas, Raymond (Montréal, 1943-1945)
- 149- Dumas, Yvon (Montréal, 1945)
- 150- Dumont, Clovis (section Saint-Louis de France à Montréal, 1946)
- 151- Dumont, Georges (section Lafontaine à Montréal, 1944-1945)
- 152- Durand, Arthur (trésorier de la section Lasalle à Loretteville, 1944)
- 153- Éthier, Jean-Marie (président de la section Saint-Eusèbe à Montréal, 1945-1946)
- 154- Faubert, René (section Beauharnois, 1945)
- 155- Ferdais, Gérard (secrétaire adjoint de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 156- Fillion, André-Jean (président de la section d'Ottawa, 1943-1945) [1923]
- 157- Fiset, Roland (Montréal, 1945)
- 158- Flynn, Gérard (membre fondateur des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1936)
- 159- Fontaine, Charles (propagandiste du comité régional à Québec, 1946)
- 160- Forgette, Roland (section Lafontaine à Montréal, 1944-1945)
- 161- Fortin, Jean-Charles (vice-président de la section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 162- Fournier, Agénor (1944)
- 163- Gagné, Jean-Paul (section Notre-Dame-des-Victoires, 1945-1946)
- 164- Gagné, Léo (organisateur régional à Québec, 1945-1948)
- 165- Gagné, Lucien (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 166- Gagné, Marcel (secrétaire du comité régional de Montréal, 1947)

- 167- Gagnon, François (Montréal, 1945)
- 168- Gagnon, Lucien (Montréal, 1943)
- 169- Gagnon, Paul-Arthur (secrétaire de la section Saint-Louis de France à Montréal, 1942)
- 170- Gagnon, Pierre-Paul (Montréal, 1945)
- 171- Gariépy, Philippe (Montréal, 1943)
- 172- Gaudreau, Raymond (organisateur régional de Hull, 1943-1945)
- 173- Gauthier, Philippe (président de la section Jonquière, 1946)
- 174- Gauthier, René (section Saint-Georges à Montréal, 1946)
- 175- Gauvin, Fabien (visiteur du comité régional du Lac Saint-Jean, 1946)
- 176- Guay, Jacques (président de la section Saint-Timothée, 1943)
- 177- Gélinas, Maurice (section Immaculée-Conception à Montréal, 1946)
- 178- Gélinau, Georges (poste de direction au central, 1948-1949)
- 179- Gérard, Henri (Montréal, 1944)
- 180- Gerbeau, Albert (section Saint-Anselme à Montréal, 1946)
- 181- Germain, André (Montréal, 1943)
- 182- Gravel, Fernand (section Saint-François d'Assise à Québec, 1945)
- 183- Grenier, Claude (section Saint-Georges à Montréal, 1946)
- 184- Guénette, Jean-Guy (section Saint-Jean-Berchmans à Montréal, 1945-1946)
- 185- Giasson, Gilles (trésorier de la section Saint-Vital à Montréal, responsable social au central, 1945-1946)
- 186- Giasson, Gilles (président de la section Chicoutimi, vice-président du comité régional du Lac Saint-Jean, 1946) [Voir aussi Chiasson, Gilles]
- 187- Girard, Hercule (Montréal, 1944)
- 188- Gohier, Maurice (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 189- Gosselin, Jean-Louis (Montréal, 1943)
- 190- Goulet, Jean-Jacques (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 191- Grandmont, Fernand (président de la section Sainte-Marguerite-Marie à Montréal, 1944-1946)
- 192- Hamel, Fernand (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 193- Hamel, Yvon (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 194- Harper, Lucien (président de la section Hull, 1943-1944)
- 195- Hénault, Paul (propagandiste de la section Drummondville, 1947)
- 196- Héroux, Charles (Montréal, 1944)
- 197- Hogues, Maurice (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 198- Houle, Rosaire (section Saint-Vincent de Paul, 1944-1946)
- 199- Huberdeau, Réal (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 200- Hubert, Jean-Louis (président de la section Saint-Alphonse à Montréal, 1942-1944)
- 201- Hurtubise, Marcel (trésorier général, vérificateur général, 1942-1944)
- 202- Huot, Jean (section Curé-Labelle à Sainte-Thérèse, 1946)
- 203- Huot, Patrice (Ottawa, 1945)
- 204- Jones, André (Montréal, 1943)
- 205- Joubert, Fernand (président de la section Saint-Pierre Clavert à Montréal, 1944)
- 206- Julien, Paul (secrétaire de la section Trois-Rivières, 1947)
- 207- Labossière, Georges (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 208- Labrie, Gérard (Montréal, 1943)
- 209- Lachance, Georges (président de la section Kénogami, vice-président du comité régional du Lac Saint-Jean, 1944-1945)
- 210- Lachance, Roger (section Saint-Georges à Montréal, 1944-1946)
- 211- Lacoste, Edgar (vice-président régional à Montréal, 1947)
- 212- Lacoste, Jean-Jacques (trésorier de la section Saint-Eusèbe à Montréal, 1946)

- 213- Laforest, Lucien (secrétaire des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1938)
- 214- Lafrance, M. (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 215- Lahaie, William (président de la section Saint-Édouard à Montréal, responsable social au central, trésorier général, 1945-1949)
- 216- Lajeunesse, Bernard (trésorier général, 1942-1945)
- 217- Lajeunesse, René (Montréal, 1945)
- 218- Laliberté, Jean-Marc (responsable national de *La Vérité*, 1945-1946)
- 219- Lalumière, Adrien (section Longueuil et responsable national au central, 1942-1943)
- 220- Lamy, Ernest (Trois-Rivières, 1946)
- 221- Landry, Jean (section Immaculée-Conception à Montréal, 1946)
- 222- Landry, Yves (président de la section Immaculée-Conception à Montréal, 1946)
- 223- Langlois, C. (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 224- Langlois, Hervé (président de la section Saint-Enfant-Jésus à Montréal, 1943)
- 225- Langlois, René (président de la section Saint-Denis à Montréal, 1943)
- 226- Lanouette, Marcel (secrétaire général adjoint, président de la section Saint-Eusèbe à Montréal, 1942-1944)
- 227- Lanouette, Roger (Montréal, 1944)
- 228- Lapointe, Arthur (section Saint-Eusèbe à Montréal, 1945-1946)
- 229- Lapointe, ? (président de la section Lévis, 1944)
- 230- Laroche, ? (président de la section Saint-François d'Assise à Québec, 1944)
- 231- Latour, Léo (président de la section Ottawa, 1947-1948)
- 232- Laurendeau, Adrien (section Maisonneuve à Montréal, 1946)
- 233- Laurier, Gaston (président de la section Huberdeau, 1943-1945)
- 234- Lavoie, Adélarde (président de la section Drummondville, 1944-1945)
- 235- Lavoie, Claude (Montréal, 1945)
- 236- Lavoie, Roger (section Saint-Édouard à Montréal, 1946)
- 237- Lebel, Jean-Paul (section Sudbury, 1946-1948)
- 238- Leblanc, Bernard (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 239- Leblanc, Marcel (Montréal, 1944)
- 240- Leblanc, René (Montréal, 1943)
- 241- Lecomte, Gérard (Montréal, 1944-1945)
- 242- Leclair, Henri-Paul (secrétaire de la section Sainte-Marguerite-Marie à Montréal, 1942-1943)
- 243- Leclerc, André (président de la section Joseph Richard à Sudbury, janvier à mai 1948)
- 244- L'Écuyer, Ludger (président de la section Mesrine, 1943)
- 245- Légaré, J.-P. (publiciste de la section Rimouski, 1947)
- 246- Légaré, Maurice (vice-président de la section Lasalle à Loretteville, 1944)
- 247- Legault, Jean-Paul (président de la section Pointe-Claire, 1945)
- 248- Legendre, André (président de la section Immaculée-Conception à Montréal, 1944)
- 249- Lemay, Guy (responsable national au central, 1945-1946)
- 250- Lemay, Henri (publiciste section Trois-Rivières, 1946-1947)
- 251- Lemay, Roger (membre fondateur des Jeunesses Saint-Eusèbe, président des Jeunesses Saint-Eusèbe, président de la section Saint-Alphonse à Montréal, responsable social au central, délégué au comité des œuvres catholiques, 1936-1945) [1915]
- 252- Lemieux, Henri (président de la section Bonfield, 1944)
- 253- Léonard, Auré (section Saint-Vincent de Paul, 1946)
- 254- Lépine, Édouard (président de la section Gravel à Québec, 1945-1946)
- 255- Lépine, Léopold (organisateur régional de Québec, 1943-1944)
- 256- Leroux, Marcel (président de la section Asbestos, 1943)

- 257- Lessard, Léonard (président de la section Immaculée-Conception à Montréal, responsable économique au central, délégué au comité des œuvres catholiques, 1942-1945)
- 258- Levac, Bernard (section Saint-Georges à Montréal et poste de direction au central, 1946-1949)
- 259- Léveillé, César (Montréal, 1944)
- 260- Lévesque, Guy (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 261- Lévesque, Paul (président de la section Saint-Alphonse à Montréal, responsable religieux au central, 1942-1944)
- 262- L'heureux, Jacques (secrétaire de la section Noël-Thibault à Montréal, 1946)
- 263- Lord, Lucien (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 264- Lorrain, Norman (secrétaire de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 265- Lynch, Jean-Claude (section Saint-Henri à Montréal, 1946)
- 266- Machabbée, Georges (vice-président de la section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 267- Mackay, Edwin (organisateur régional de Toronto, 1944-1946)
- 268- Mackay, P. (vice-président de la section Pierre-Boucher à Montréal-Sud, 1946)
- 269- Maillet, Jean (Montréal, 1945)
- 270- Marchand, Gilles (Montréal, 1945)
- 271- Marchand, Olivier (section Saint-Louis de France à Montréal, 1946)
- 272- Marcil, J. (trésorier de la section Pierre-Boucher à Montréal-Sud, 1946)
- 273- Marcil, Jean-Paul (section Immaculée-Conception à Montréal, 1946)
- 274- Margouiller, Robert (section Grand-mère, 1946)
- 275- Martin, André (section Curé-Labelle à Sainte-Thérèse, 1946)
- 276- Massé, Henri (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 277- Massicotte, Jean-Marie (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 278- Massicotte, J.-M. (secrétaire de la section Saint-Eusèbe à Montréal, 1942)
- 279- Massicotte, Maurice (section Saint-Eusèbe et secrétaire général adjoint, 1942-1943)
- 280- Mathieu, Jean (section Saint-Eusèbe à Montréal, 1941-1946)
- 281- Mathieu, Paul (section Saint-Eusèbe à Montréal, 1944-1946)
- 282- McDuff, Wilfrid (propagandiste général, 1947-1949)
- 283- McManus, Gérald (secrétaire de la section J.-A. Ponet à Montréal, 1945-1946)
- 284- Meunier, Bernard (Montréal, 1943)
- 285- Miclet, Alfred (section Montréal-Sud, 1946)
- 286- Millet, Léo-Paul (Montréal, 1945)
- 287- Milord, Pierre (section Saint-Anselme à Montréal, 1946)
- 288- Moineau, Roger (section Sacré-Cœur à Montréal, 1946)
- 289- Mondion, Jean-Paul (président régional de Montréal, 1946)
- 290- Monette, Robert (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 291- Morand, Cyrille (section Immaculée-Conception à Montréal, 1946)
- 292- Morand, Jacques (section Saint-Eusèbe à Montréal, 1946)
- 293- Morin, Claude (responsable national au central, 1944-1945)
- 294- Morin, J. André (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 295- Morin, Léonard (président de la section Sherbrooke, 1944)
- 296- Morin, Marcel (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 297- Morin, Pierre (Montréal, 1943)
- 298- Morin, Rosaire (président de la section Saint-Louis de France à Montréal, responsable national au central, secrétaire général, président général, 1942-1950) [1922]
- 299- Nadeau, Jean-Paul (Montréal, 1945)
- 300- Nantel, Jacques (section Immaculée-Conception à Montréal, 1946)
- 301- Nobert, Ange-Albert (membre fondateur des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1936)

- 302- Ostiguy, Marcel (président de la section Saint-Césaire, 1943)
- 303- Ouellet, Alphonse (Montréal, 1944)
- 304- Ouellet, Gaston (secrétaire de la section Rimouski, 1947)
- 305- Ouellet, Léo (trésorier de la section Drummondville, 1947)
- 306- Ouellette, Henri-Paul (membre de la section Rimouski, responsable économique au central, trésorier général, 1947-1950)
- 307- Painchaud, Floriand (section Sacré-Cœur à Montréal, 1946)
- 308- Paquet, Denis (président de la section Louiseville, 1946)
- 309- Paquet, Fernand (secrétaire du comité régional de Québec, 1945)
- 310- Paquette, Hervé (section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 311- Paquette, Jean-Pierre (section Saint-Henri à Montréal, 1946)
- 312- Paquin, Jean (section Beauharnois, 1945)
- 313- Paquin, Wilfrid (responsable des loisirs au central, propagandiste général, responsable social au central, 1945-1949)
- 314- Paradis, Jean (secrétaire de la section Chicoutimi, 1944)
- 315- Paré, Paul (président des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1938-1939)
- 316- Parent, Antoine (président de la section Lasalle à Loretteville, 1946-1947)
- 317- Patenaude, J.Z. Léon (président de la section Lafontaine à Montréal, responsable social au central, directeur général, 1943-1946) [1926]
- 318- Patrice, Oscar (Ottawa, 1947-1948)
- 319- Patry, Roméo (section Sacré-Cœur à Québec, 1945)
- 320- Pedneault, Jean-Joseph (président de la section Chicoutimi, trésorier du comité régional du Lac Saint-Jean, 1944)
- 321- Pedneault, Lucien (trésorier de la section Chicoutimi, 1944)
- 322- Pelletier, ? (président de la section Saint-Hyacinthe, 1944)
- 323- Pelletier, L. (section Shawinigan, 1945)
- 324- Pelletier, Jacques (section Saint-Georges à Montréal, 1946)
- 325- Péloquin, Rolland (Montréal, 1944-1945)
- 326- Pépin, Jean-Gérard (section Curé-Labelle à Sainte-Thérèse, 1946)
- 327- Perrault, Claude (section Saint-Édouard à Montréal, 1946)
- 328- Perrault, Damien (section Immaculée-Conception à Montréal, 1946)
- 329- Perrault, Émile (trésorier de la section Notre-Dame-des-Victoires à Montréal, 1945-1946)
- 330- Perrault, Gérard (section Notre-Dame-des-Victoires à Montréal, 1946)
- 331- Perrault, Roland (section Saint-Louis de France à Montréal, 1946)
- 332- Perrier, Maurice (président de la section Pembroke, 1944)
- 333- Perron, Honoré (Montréal, 1943-1944)
- 334- Petit, Gérard (directeur social de la section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 335- Petit, Guy (trésorier de la section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 336- Petit, Maurice (secrétaire de la section Lafontaine à Montréal, 1944-1945)
- 337- Petit, Réal (trésorier et directeur des loisirs de la section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 338- Petitclerc, Marcel (Montréal, 1945)
- 339- Picard, Jean-Claude (section Saint-Georges à Montréal, 1946)
- 340- Picard, René (section Saint-Eusèbe à Montréal, 1946)
- 341- Pharand, Arthur (section Sudbury, 1946-1948) [1926]
- 342- Picard, Roch (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 343- Plante, Donat (trésorier du comité régional de Montréal, 1947)
- 344- Plouffe, Sylvain (président de la section North Bay, 1944)
- 345- Poirier, Gérald (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 346- Poirier, Rémi (section Lafontaine à Montréal, 1944)

- 347- Poulin, Georges (vice-président général, secrétaire général, responsable des études au central, vérificateur général, 1941-1945)
- 348- Poulin, Roch (Québec, 1944)
- 349- Prénoveau, Jean-Jacques (responsable social au central, 1942-1944)
- 350- Proulx, Georges-André (section Saint-Édouard à Montréal, 1946)
- 351- Proulx, Lucien (conseiller de la section Joseph Richard à Sudbury, janvier à mai 1948)
- 352- Provençal, Léonard (vice-président régional du diocèse de Saint-Jean, 1945-1946)
- 353- Provencher, Philippe (président de la section Jonquière, secrétaire du comité régional du Lac Saint-Jean, 1944)
- 354- Provost, Roland (président de la section Saint-Vincent-de-Paul à Montréal, 1946)
- 355- Quesnel, Arthur (président régional de Sudbury, 1944-1948)
- 356- Racine, Aurèle (président de la section le Cap, trésorier du conseil régional de Trois-Rivières, 1946)
- 357- Racine, Georges (section Maisonneuve à Montréal, 1946)
- 358- Raiche, Christian (Montréal, 1945)
- 359- Raymond, Roger (membre du conseil central, 1948-1949)
- 360- Rémillard, J. (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 361- Renaud, Armand (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 362- Renaud, Benoît (président de la sections Les Saules à Québec, 1945)
- 363- Renaud, Maurice (responsable des loisirs de la section Saint-Louis de France à Montréal, 1942-1946)
- 364- Rhéaume, Jean-Marie (président de la section Saint-Roch à Québec, 1944-1945)
- 365- Richard, Gustave (Montréal, 1945)
- 366- Richard, Lucien (Trois-Rivières, 1946)
- 367- Richard, Raymond (président de la section Notre-Dame d'Hébertville, secrétaire du comité régional du Lac Saint-Jean, 1946)
- 368- Riopel, Jacques (section Saint-Anselme à Montréal, 1946)
- 369- Rioux, Henri (président de la section Saint-Vincent de Paul à Montréal, responsable des soirées publiques au central, 1942-1944)
- 370- Rioux, Joseph (section Saint-Louis de France à Montréal, 1946)
- 371- Rioux, Lucien (président fondateur de la section Trois-Pistoles, secrétaire de la section Rimouski, président régional de Rimouski, directeur général au central, 1945-1947)
- 372- Rivard, Marcel (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 373- Rivet, Bernard (section Saint-Anselme à Montréal et poste de direction au central, 1946-1949)
- 374- Robert, Normand (section Saint-Pierre Clavert à Montréal, 1946)
- 375- Robert, Paul-Émile (membre des Jeunesses Saint-Eusèbe, président de la section Sainte-Marguerite à Montréal, président général, organisateur général, propagandiste général, 1939-1946) [1921]
- 376- Robitaille, André (responsable national au central, organisateur régional de Québec, 1946-1950)
- 377- Robitaille, André (section Saint-Georges à Montréal, 1946)
- 378- Robitaille, Donat (Montréal, 1943)
- 379- Rochon, Roger (section Saint-Anselme à Montréal, 1946)
- 380- Roussin, Roger (section Sacré-Cœur à Montréal, 1946)
- 381- Roy, Armand (secrétaire de la section Joseph Richard à Sudbury, 1948)
- 382- Roy, Roger (Montréal, 1944)
- 383- Royal, Fernand (section Saint-Henri à Montréal, 1946)
- 384- Salva, Roland (président de la section Drummondville, 1947)
- 385- Saurette, Yvon (président de la section Pierre-Boucher à Montréal-Sud, 1946)

- 386- Savard, Léopold (organisateur régional de Québec, 1943)
- 387- Savard, Raymond (secrétaire de la section Lasalle à Loretteville, 1947)
- 388- Savaria, Maurice (président de la section Sacré-Cœur à Montréal, responsable des débats au central, responsable des loisirs au central, responsable économique au central, 1942-1946) [1922]
- 389- Séguin, Adrien (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 390- Signori, Georges (membre fondateur de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 391- Smith, Bruno (secrétaire de la section Drummondville, 1947)
- 392- Smith, Ferdinand (organisateur régional à Drummondville, 1946-1947) [1922]
- 393- Smith, Laurent (secrétaire de la section Joseph Richard à Sudbury, 1948)
- 394- Spénard, Jean-Jacques (Montréal, 1945)
- 395- Soucy, Jean-Paul (président de la section Victoriaville, 1944)
- 396- Soulard, Marcel (section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 397- St-Amour, Jean (responsable social au central, 1942-1944)
- 398- St-Aubin, Bernard (responsable économique de la section Saint-Louis de France à Montréal, 1942)
- 399- St-Denis, Edmond (président de la section Beauharnois, président régional de Valleyfield, 1945)
- 400- Stébenne, Claude (président de la section Saint-Jean d'Iberville, 1945)
- 401- St-Gelais, Philippe (président de la section Jonquière, 1943-1947)
- 402- St-Pierre, Armand (président fondateur de la section Rimouski, 1947)
- 403- Sullivan, Jean-Pierre (vice-président général, 1941-1942)
- 404- Sullivan, J.-P. (section Sacré-Cœur à Montréal, 1946)
- 405- Talbot, Robert (président de la section Lasalle à Loretteville, 1944)
- 406- Tanguay, Jacques (section Joseph Richard à Sudbury, janvier à mai 1948)
- 407- Tanguay, Jean-Paul (Montréal, 1944-1945)
- 408- Tellier, René (organisateur et responsable des comités de la section Saint-Louis de France à Montréal, responsable national de *La Vérité*, 1942-1945)
- 409- Tessier, Réal (Montréal, 1945)
- 410- Therrien, Gaétan (directeur national de la section Lafontaine à Montréal, 1944-1945)
- 411- Therrien, Jean-Paul (directeur des loisirs de la section Lafontaine à Montréal, 1944)
- 412- Therrien, Vital (directeur national de la section Noël-Thibault à Montréal, 1946)
- 413- Thibault, Noël (président de la section Saint-Vital à Montréal, président national au central, 1944-1945)
- 414- Thibault, René (section Saint-Vincent de Paul à Montréal, 1946)
- 415- Thompson, Robert (section Saint-Pierre Clavert à Montréal, 1946)
- 416- Tousignant, Robert ou Roger (membres des Jeunesses Saint-Eusèbe, 1^{er} président de la section Saint-Eusèbe, 1939-1940)
- 417- Tourangeau, Maurice (responsable social de la section Saint-Louis de France à Montréal, 1942)
- 418- Tremblay, Émilien (section Saint-Eusèbe à Montréal, 1946)
- 419- Tremblay, Guy (section Curé-Labelle à Sainte-Thérèse, 1946)
- 420- Tremblay, Louis-Marie (président de la section Saint-Bruno, trésorier du comité régional du Lac Saint-Jean, 1946)
- 421- Turcotte, Gérard (président régional de Trois-Rivières, président de la section Trois-Rivières, 1945-1947) [1920]
- 422- Turcotte, Gérard (trésorier de la section Lasalle à Loretteville, 1946-1947)
- 423- Valade, Georges (Montréal, 1943)
- 424- Valade, Jean-Maurice (Montréal, 1945)
- 425- Valade, Roland (section Saint-Eusèbe à Montréal, 1945-1946)

- 426- Valiquette, Jean-C. (Montréal, 1944-1945)
- 427- Vaudrin, Yvon (Montréal, 1944)
- 428- Vennes, Gaston (section Grand-mère, 1946)
- 429- Verdon, Jean-Paul (président régional de Montréal, 1945-1946)
- 430- Vidal, Claude (président de la section Verdun, 1946)
- 431- Villeneuve, ? (président de la section Chicoutimi, 1943)
- 432- Vincent, Pierre-Paul (Montréal, 1943)
- 433- Vincent, Victor (Montréal, 1944)

Annexe D

Membres des Jeunes Laurentiennes dont le nom est apparu au cours nos recherches
(Si elles sont connues, les fonctions occupées, la section d'appartenance et les années
certaines d'engagement dans le mouvement se trouvent entre parenthèses. S'il y a lieu, on
trouvera également entre crochet des indications sur le mariage de la Jeune Laurentienne.)

- 1- Blain, Agathe (trésorière générale, 1945-1948)
- 2- Brault, Madeleine (section Marie-Rollet à Montréal, 1944)
- 3- Boisvert, Jeanette (responsable économique au central, 1944-1945)
- 4- Bourdon, Rita (vice-présidente générale, propagandiste générale, présidente générale, 1945-1948)
- 5- Cantin, Cécile (section Marie-Rollet à Montréal, 1944)
- 6- Caron, Jeanette (section Marie-Rollet à Montréal, 1945)
- 7- Chayer, Janine (responsable nationale de la section Marie-Rollet à Montréal, 1944-1945)
- 8- Chayer, Rose-Aimée (présidente de la section Marie-Rollet à Montréal, vice-présidente générale, responsable nationale au central, 1945-1948)
- 9- Cloutier, Hélène (secrétaire générale, responsable sociale au central, 1945-1947)
- 10- Corriveau, Suzanne (vice-présidente de la section Drummondville, 1947)
- 11- Cusson, Denis (section Marie-Rollet à Montréal, 1946)
- 12- Cusson, Gisèle (secrétaire de la section Marie-Rollet à Montréal, 1944) [elle a épousé Léon Patenaude en 1949]
- 13- Daignault, Denise (responsable des loisirs de la section Marie-Rollet à Montréal, 1943)
- 14- Demers, Gabrielle (présidente générale, 1944-1945)
- 15- Demers, Jeannine (voir Morin, Jeannine)
- 16- Desharnais, Gisèle (responsable des loisirs de la section Marie-Rollet, 1946)
- 17- Desharnais, O. (trésorière de la section Marie-Rollet à Montréal, 1944)
- 18- Doré, Hélène (1948)
- 19- Dubé, Solange (1945)
- 20- Ducharme, Lucille (section Marie-Rollet à Montréal, 1945)
- 21- Ducharme, Marie-Rose (responsable familiale de la section Marie-Rollet à Montréal, 1944-1945)
- 22- Duplantis, Jeannine (section Marie-Rollet à Montréal, 1945-1948)
- 23- Gauthier, ? (responsable familiale de la section Marie-Rollet à Montréal, 1943)
- 24- Gohier, J. (section Marie-Rollet à Montréal, 1944)
- 25- Gosselin, Jeannine (responsable économique de la section Marie-Rollet à Montréal, 1944)
- 26- Hamel, Mariette (propagandiste de la section Drummondville, 1947)
- 27- Hébert, Claire (présidente générale, 1949)
- 28- Lalumière, Jacqueline (1945)
- 29- Lamarre, Louise (1945)
- 30- Landry, Jeanne (propagandiste général, responsable économique au central, 1947-1948)
- 31- Laurin, Marthe (secrétaire générale, vice-présidente générale, 1944)
- 32- Lauzière, Marie-Claire (trésorière de la section Drummondville, 1947)
- 33- Lavallée, Aurore (membre du conseil central, 1948)
- 34- Leclair, Flore (Drummondville, 1949)
- 35- Leroux, Odette (présidente de la section Saint-Marc à Montréal, 1946)
- 36- Lévesque, Madeleine (section Marie-Rollet à Montréal, 1944)
- 37- Malouin, Laurette (directrice générale, 1947)

- 38- Milet, Agnès (trésorière générale, 1944-1945)
- 39- Morin, Germaine (présidente de la section Drummondville, 1947)
- 40- Morin, Jeannine (secrétaire générale, 1947-1948) [elle a épousé Rosaire Morin en 1947, Demers est son nom de jeune fille]
- 41- Normandeau, Aline (secrétaire générale, responsable familiale au central, 1944-1946)
- 42- Payette, Olivette (responsable économique au central, responsable nationale au centrale, présidente générale, 1944-1946)
- 43- Pelletier, Ruth (secrétaire de la section Drummondville, 1947)
- 44- Pilon, Rita (responsable familiale au central, 1944)
- 45- Pizzardi, Angéline (poste de direction au central, 1948)
- 46- Plante, Lucienne (vice-présidente générale, 1945)
- 47- Robert, Yvette (responsable nationale de la section Marie-Rollet à Montréal, responsable des loisirs au central, 1943-1945)
- 48- Séguin, Yvette (présidente générale, 1943)
- 49- Sigouin, Y. (section Marie-Rollet à Montréal, 1944)
- 50- Tanguay, Éveline (1944)
- 51- Thérien, Lucille (présidente de la section Marie-Rollet à Montréal, présidente générale, 1943-1944)
- 52- Turmel, Bernadette (trésorière de la section Marie-Rollet à Montréal, 1945)

Annexe E

Réunions d'importance tenues par les Jeunesses laurentiennes
(La ville où elles ont eu lieu se trouve entre parenthèses.)

1942

- 29 juillet – 1^{ère} assemblée d'éducation nationale (Montréal)
- 19 août – 2^e assemblée d'éducation nationale (Montréal)
- 2 décembre – lancement du manifeste des Jeunes Laurentiens (Montréal)

1943

- 25-26 septembre – 1^{er} congrès national (Montréal)

1944

- 3 septembre – 1^{er} congrès régional du Lac Saint-Jean (Kénogami)
- 21-23 septembre – 2^e congrès national (Montréal)

1945

- 11 février – journée d'étude de Montréal
- 1^{er}-8 avril – semaine de propagande des Jeunesses laurentiennes
- 8 avril – comité général des Jeunes Laurentiens (Montréal)
- 26 août – 2^e congrès régional du Lac Saint-Jean (Jonquière)
- 21-23 septembre – 3^e congrès national (Montréal)
- 11 novembre – congrès régional de Montréal
- 18 novembre – congrès régional de Mont-Laurier
- 25 novembre – journée d'étude du diocèse de Saint-Jean
- 2 décembre – congrès régional de Valleyfield (Beauharnois)
- 7 décembre – congrès régional de Québec
- 8 décembre – congrès régional de Drummondville
- 16 décembre – congrès régional de Hull

1946

- 13 janvier – congrès régional de Montréal
- 27 janvier – congrès régional de Trois-Rivières
- 17 février – assemblée générale du comité régional de Montréal-Centre
- 28 février – dîner-causerie en hommage à Lionel Groulx (Montréal)
- 16-17 mars – congrès régional de Québec
- 31 mars – congrès régional de Montréal
- 25-30 juin – semaine de formation nationale (Saint-Sauveur des Monts)
- 25 août – congrès régional de Mont-Laurier
- 8 septembre – congrès régional du diocèse de Sherbrooke
- 22 septembre – journée d'étude du diocèse de Saint-Jean
- 4-6 octobre – 4^e congrès national (Montréal)
- 3 novembre – 3^e congrès régional du Lac Saint-Jean (Saint-Bruno)

1947

16 février – congrès régional de Sudbury

23 février – journée d'étude à Eastview

2 mars – congrès régional de Montréal

22-29 juin – semaine de formation nationale (Ville La Salle)

13 juillet – réunion de clôture des activités des Jeunes Laurentiennes pour l'année 1946-1947 (Montréal)

3-5 octobre – 5^e congrès national (Trois-Rivières)

1948

21-27 juin – semaine de formation nationale (Québec)

8-10 octobre – 6^e congrès national (Montréal)

1949

22 janvier – congrès régional de Montréal